

11-203F

1948

c. 1

STATISTICS CANADA
STATISTIQUES CANADA

JAN 5 2001

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

CANADA 1948

MANUEL OFFICIEL
DE LA SITUATION ACTUELLE
ET DES PROGRÈS RÉCENTS

Mariage royal



LE premier ministre, le très hon. W. L. Mackenzie King, qui a assisté à la cérémonie du mariage dans l'abbaye de Westminster à titre de représentant du Canada, nous la décrit comme "surpassant en solennité et en beauté tout ce qu'on pouvait en attendre . . . sa simplicité et ses autres traits marquants en ont fait quelque chose de profondément émouvant".

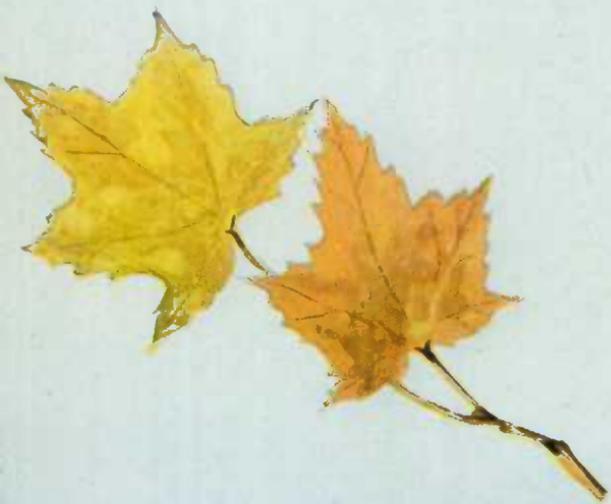




Photo par Baron—Copyright Miller Services

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE ELISABETH, DUCHESSE D'EDIMBOURG
et SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE PHILIPPE, DUC D'EDIMBOURG
au palais Buckingham, immédiatement après la cérémonie du mariage
dans l'abbaye de Westminster, le 20 novembre 1947.



Canada

1948

Manuel officiel de la
situation actuelle
et des progrès récents

Publié par ordre de
L'Honorable James A. MacKinnon, M.P.,
Ministre du Commerce

Préparé par le
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Ministère du Commerce
OTTAWA, CANADA

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

Avant-propos

La série de manuels intitulés "Canada" a été inaugurée il y a dix-huit ans comme complément de l'*Annuaire du Canada*. Elle offre aux citoyens du Canada en particulier, sous une forme attrayante et à un prix accessible à tous, un aperçu succinct de la situation économique. L'*Annuaire* est essentiellement un ouvrage de consultation qui ne répond pas au besoin d'une publication d'un caractère populaire. Il est, de surcroît, trop dispendieux et trop volumineux pour être distribué en grand nombre.

Le prestige grandissant du manuel et de ses nombreuses éditions et réimpressions publiées au cours des dix-huit dernières années témoignent de la sagesse de l'initiative originale et de la valeur de l'ouvrage, particulièrement pour les écoliers et les étudiants ainsi que pour les hommes d'affaires du Canada.

Au cours des dix-huit dernières années, tous les domaines de l'économie canadienne ont pris de l'ampleur. Comme une grande partie de l'espace du manuel est consacrée aux illustrations, la tâche du rédacteur, qui est de donner, dans une publication de ce format et d'un prix si modique, une présentation bien équilibrée, devient donc, avec les années, de plus en plus difficile. Des milliers d'exemplaires sont distribués à l'étranger par l'entremise de nos services diplomatiques et de nos commissaires du commerce. Il est donc désirable, pour ces seules raisons, que l'économie canadienne y soit expliquée assez complètement et que des articles spéciaux y trouvent place.

Le frontispice a été consacré cette année à Son Altesse royale la princesse Elisabeth, duchesse d'Edimbourg, et à Son Altesse royale le prince Philippe, duc d'Edimbourg, pour commémorer le mariage royal qui a eu lieu le 20 novembre 1947 et auquel le très honorable W. L. Mackenzie King a représenté le Canada.

Jas. A. Mac Kinnon

Ministre du Commerce,

Ottawa, le 1er janvier 1948

Note-préface

Le présent manuel a été préparé et rédigé par la Division de l'Annuaire du Bureau fédéral de la Statistique d'après des renseignements obtenus en majeure partie des diverses divisions du Bureau. Dans certains domaines particuliers, la documentation a été fournie gracieusement par d'autres services de l'Etat.

Conçu de façon à donner un tableau bien équilibré de l'édifice économique et social du Canada, le manuel met en lumière d'année en année les événements qui ont le plus d'importance, puisque l'espace ne permet pas de les étudier tous suffisamment en détail. Des articles spéciaux portent sur "Les voyages et l'unité nationale" et sur "Les relations extérieures du Canada". Ces articles sont le fruit de la collaboration entre le personnel de la rédaction et les services fédéraux intéressés, soit le Bureau canadien du tourisme et le ministère des Affaires extérieures. Le chapitre consacré aux forêts contient une étude spéciale de l'industrie du bois au Canada. Celle-ci a été préparée par le Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources.

HERBERT MARSHALL,
Statisticien du Dominion

Remerciements

Des remerciements sont ici offerts aux organismes dont les noms suivent, qui ont fourni gracieusement les photographies qui paraissent dans la présente édition:—

Ministère des Affaires économiques de l'Alberta
Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique
Bureau du tourisme du gouvernement de la Colombie-Britannique
Canada Steamship Lines Limited
Canada's Weekly
Société Radio-Canada
Canadian Car and Foundry Company, Limited
Chemins de fer Nationaux du Canada
Compagnie de chemins de fer du Pacifique Canadien
Ministère des Affaires des anciens combattants
Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources
Engineering and Contract Record
Food in Canada
Service du commerce extérieur, ministère du Commerce
Hudson's Bay Company
Commission d'énergie hydroélectrique d'Ontario
Branche de l'immigration, ministère de l'Organisation et du Développement d'Ontario
Imperial Oil Limited
Commission du développement industriel du Manitoba
Bureau de tourisme et de publicité du Manitoba
Office national du film
Bureau des parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources
Northern Electric Company, Limited
Ministère de l'Agriculture et des Marchés de la Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Industrie et de la Publicité de la Nouvelle-Écosse
Collège d'agriculture d'Ontario, Guelph
Ottawa Car and Aircraft Limited
École technique d'Ottawa
Polymer Corporation Limited
La Banque Royale du Canada
Shawinigan Water and Power Company
Sparton Air Services Limited
La compagnie T. Eaton, limitée
Timber of Canada
Service de l'information des Nations Unies

Table des matières

	PAGE
AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION—Situation économique du Canada, 1947.....	9
ARTICLES SPÉCIAUX:—	
Les voyages et l'unité nationale.....	17
Relations extérieures du Canada.....	26
Population.....	37
Statistiques vitales—Santé publique.....	50
Services de bienfaisance sociale— Affaires des anciens combattants....	55
Relevé de la production.....	67
Agriculture.....	71
Forêts.....	97
Pêcheries.....	108
Fourrures.....	114
Mines et minéraux.....	121
Energie hydraulique.....	127
Manufactures.....	134
Transports—Communications.....	147
Commerce intérieur—Prix—Coût de la vie.....	166
Commerce extérieur— Paiements internationaux.....	181
Construction.....	197
Travail.....	207
Comptes nationaux— Finance publique.....	220
Régime bancaire— Assurance.....	239
Education— Science— Culture.....	247
Index.....	261



La piste Cabot, île du
Cap-Breton, (N.-E.)

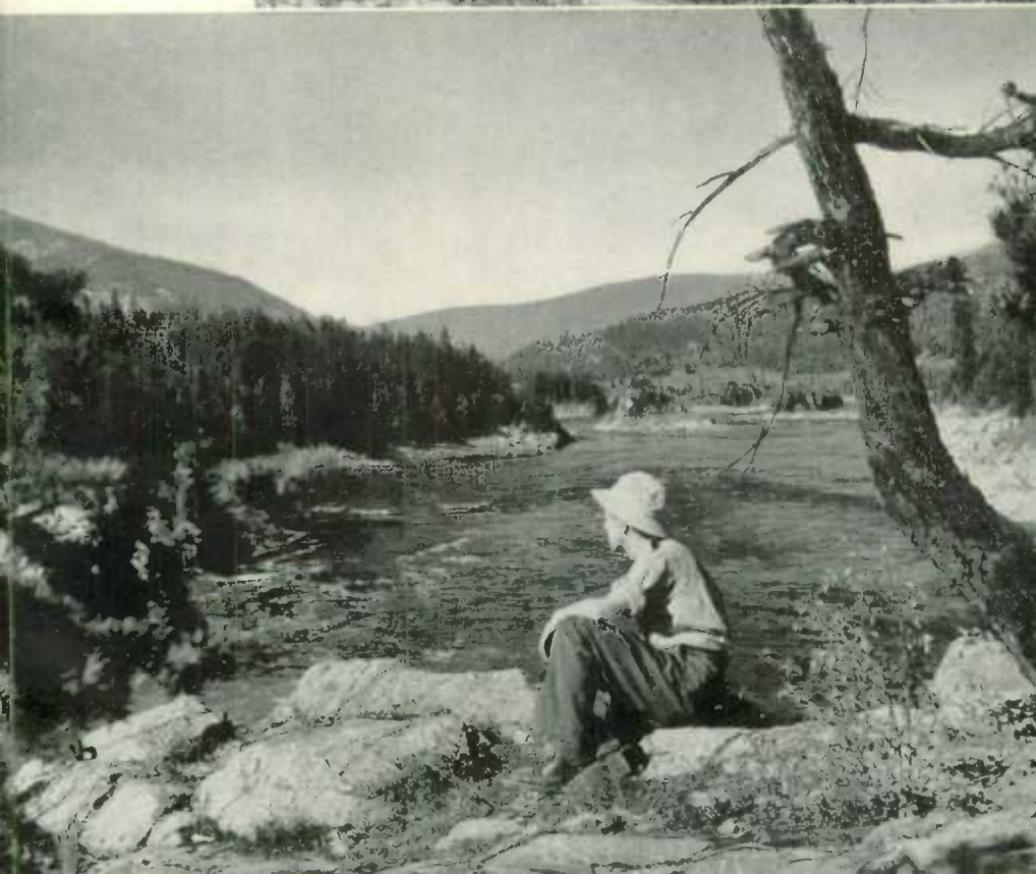
Les chutes White-Dog
sur la rivière Winni-
peg, dans la région
du lac des Bois, en
Ontario—un paradis
pour le pêcheur.



Cette scène, au nord
de Kipawa (P.Q.),
est typique d'une
grande partie de
la région précam-
brienne de l'Est du
Canada.



Vallée Kootenay
(C.-B.).





Une moissonneuse-batteuse au travail dans les prairies de l'Ouest canadien.

Introduction

Situation économique du Canada, 1947



*Hon. James A. MacKinnon, M.P.,
Ministre du Commerce.*

LA période de reconstruction d'après-guerre est parvenue, pour toutes fins pratiques, à un stade avancé : le Canada se trouve dans une meilleure situation que la majorité des pays en ce qui concerne la transition de la guerre à la paix. A la fin de 1947, le nombre des emplois offerts dépasse celui des postulants. L'offre est en voie d'équilibrer la demande, la main-d'œuvre étant le seul facteur limitatif. Depuis la fin des hostilités, des progrès encourageants ont été accomplis par l'expansion de la production de vivres et d'autres denrées et le rétablissement des débouchés commerciaux normaux. Somme toute, la situation domestique présente certains aspects très favorables. Plusieurs branches de l'industrie canadienne reçoivent maintenant les prix du marché mondial pour leurs exportations, et l'affluence plus consi-

dérable de fonds qui en résulte permet à l'entreprise d'envisager plus facilement le jeu des salaires et des prix.

La demande continue de produits et de services exerce une vigoureuse influence en 1947 et neutralise plusieurs des effets défavorables du retard causé par les difficultés de la réadaptation et la pénurie de matières premières essentielles.

On prévoit une production plus considérable encore en 1948 dans les industries minière, agricole et forestière. Même dans l'industrie du papier à journal, dont le rendement actuel est au maximum, les recettes en dollars seront plus élevées que celles, sans précédent, de 1947.

Le Canada dispose fort heureusement d'abondantes réserves de matières premières; dans l'intérêt national, celles-ci doivent être mises en valeur et

exploitées avec discernement. Il y a progrès évident dans la collaboration entre l'entreprise et le gouvernement en vue de conserver, reconstituer, préserver et utiliser le bois, les minéraux, le sol fertile et autres ressources.

Production primaire

Agriculture.—La pénurie actuelle de vivres dans la plupart des pays donne plus d'importance à la production agricole du Canada et à l'abondance de la dernière récolte. La récolte de blé de 1947, soit 340,800,000 boisseaux, est inférieure d'environ 73 millions de boisseaux à celle de 1946 et, par conséquent, la contribution du Canada pour satisfaire aux besoins des autres pays en céréales panifiables s'en trouvera considérablement diminuée. Compte tenu de la consommation domestique et des stocks au commencement et à la fin de la campagne agricole, la quantité disponible pour l'exportation n'atteindra peut-être pas 200 millions de boisseaux. Avec les 160 millions de boisseaux destinés à l'Angleterre, il ne restera que des quantités symboliques à distribuer aux autres pays.

La réduction du volume des cultures de grains fourragers a un effet défavorable sur la production des produits animaux. Une réduction d'environ 8 p. 100 se produit dans l'acréage de l'avoine au lieu de l'augmentation de 9 p. 100 qui avait été recommandée. La superficie enssemencée en orge augmente de 15 p. 100 mais une température défavorable amoindrit les récoltes. La diminution du rendement des céréales dans l'Est du Canada s'établit à plus de 21 p. 100 et la quantité de grain expédiée de l'Ouest est insuffisante pour subvenir aux besoins de fourrage. Les subventions domestiques sur les céréales fourragères prennent fin en septembre et il s'ensuit un rajustement des prix vers la hausse. En conséquence, les dépenses augmentent pour les éleveurs de bestiaux et de volailles et les fabricants de produits laitiers.

La diminution du nombre d'animaux indique qu'aucune disposition n'est prise en vue du maintien de la forte production de viande et de produits laitiers atteinte il y a quelques années. Les contrats de 1947 avec le Royaume-Uni qui demandent 350 millions de livres de bacon et de porc, 120 millions de livres de bœuf et 125 millions de livres de fromage ne sont pas tout à fait remplis, faute d'approvisionnements. De meilleurs résultats sont obtenus avec les œufs et le lait sous différentes formes.

La hausse du coût de la vie se reflète dans les prix que reçoivent les agriculteurs pour leurs produits agricoles. L'indice est de 8.7 points plus élevé qu'au cours des neuf premiers mois de l'année précédente.

Industrie forestière.—L'industrie forestière canadienne revêt une importance traditionnelle dans l'économie nationale. Afin de contre-balancer l'épuisement des forêts, elle a adopté des méthodes modernes d'organisation, entrepris des projets de reboisement et institué des programmes d'éducation en vue de prévenir les incendies.

L'industrie forestière a récemment amélioré sa situation relative comme producteur primaire et exportateur. Le bouleversement causé par la guerre empêche pour une bonne part le nord de l'Europe de redevenir un concurrent redoutable.

Comme la production de papier à journal atteint un nouveau sommet d'environ 4,800,000 tonnes, il est évident que cette industrie a aidé à maintenir le niveau élevé de la prospérité du pays au cours de l'année. La production canadienne est plus considérable que la production réunie des cinq autres principaux pays producteurs.

Pêcheries.—Les pêcheries remplissent une fonction importante en apportant un supplément d'approvisionnements en vivres. Même avec un effort de production ordinaire, le rendement annuel dépasse de beaucoup la puissance



Des batteuses prêtes à être expédiées dans toutes les parties du monde. La production d'instruments et de machinerie agricoles constitue une industrie fort développée au Canada.

de consommation d'une population de trente millions, bien que le marché canadien, favorisé d'un choix très varié, en absorbe une proportion beaucoup plus considérable que durant la guerre. Les exportations de produits de la pêche sont évaluées à \$56,300,000 pour les neuf premiers mois de 1947, au regard de \$63,700,000 en 1946. D'autres pays producteurs maintenant libérés du régime de guerre cherchent des débouchés sur les mêmes marchés et la concurrence est plus acharnée qu'elle ne l'a été depuis quelques années.

Mines.—Les minéraux du Canada sont essentiels non seulement au continent nord américain mais au reste du monde. L'industrie minière a été l'un des soutiens les plus efficaces au Canada au cours de la dépression des années 1930 et ses réalisations de temps de guerre sont sans précédent.

Une caractéristique particulièrement encourageante de l'augmentation du prix des bas métaux est l'impulsion qu'elle donne à l'exploration et la mise

en valeur. Au cours des deux dernières années, nombre de gisements prometteurs de bas métaux ont été découverts. Les opérations de forage sont déjà assez avancées dans certains d'entre eux. Dans la région de Lynn-Lake, au Manitoba, 4,400,000 tonnes de minerai de nickel-cuivre ont été repérées. Des quantités considérables de minerai de cuivre-zinc-or ont été découvertes sur la propriété de Quémont, près de la mine Noranda, et des projets sont conçus en vue d'établir une usine de bocardage.

L'augmentation de 23 p. 100 dans la production du cuivre et de 22 p. 100 dans celle du nickel au cours des neuf premiers mois de 1946 est un signe de progrès. La production aurifère, qui dépasse 2,284,000 onces fines, est d'environ 7·3 p. 100 plus considérable. Pour l'augmenter davantage, le gouvernement a consenti à faire certaines concessions et certains ajustements vers la fin de 1947. Il se produit une réduction dans la production de plomb, de zinc et d'argent au regard des niveaux élevés de l'année précédente. Une forte demande de matériaux de construction provoque des augmentations marquées de la production de dérivés de l'argile, de gypse et de chaux.

Energie électrique.—Les ressources de forces hydrauliques ont une importance particulière pour la vie industrielle et domestique du Canada. La répartition générale et favorable de l'énergie hydroélectrique à bon marché développée de ces ressources est un facteur essentiel de l'industrialisation rapide du pays et d'un niveau élevé de vie. Les vastes exploitations en cours ou projetées confirment la persistance de cette tendance, tandis que les immenses réserves d'énergie non encore mises en valeur offrent des garanties de progrès futur. Malgré l'augmentation considérable du débit en temps de guerre, le bouleversement causé par la demande d'énergie au cours de la transition à une économie normale de temps de paix n'a pas été trop intense. La demande industrielle et domestique croissante dans certaines régions crée une pénurie temporaire d'énergie en attendant l'achèvement des nouvelles installations. La consommation d'énergie primaire atteint un nouveau maximum durant les neuf premiers mois de 1947; elle accuse une augmentation de 24 p. 100 sur la même période en 1946.

Production secondaire

Manufactures.—L'équilibre plus grand entre l'offre et la demande en 1947 est attribuable en grande partie à l'activité remarquable de l'entreprise industrielle. L'impulsion de la guerre a laissé une empreinte permanente sur la variété et le rendement des usines canadiennes; les industries manufacturières en général se sont engagées dans des programmes d'expansion à long terme, dont les déboursés jusqu'ici dépassent le milliard de dollars, pour satisfaire à la demande accumulée qui continue à dominer le marché domestique. L'expansion formidable des neuf dernières années a posé les assises de la stabilité et du progrès.

L'envergure de l'activité des neuf premiers mois de 1947 se mesure au moyen des indices de la production, de l'emploi et du prix des articles ouverts. L'indice du volume de la production et celui de l'emploi montent de 11 et de 6·9 p. 100 respectivement, tandis que celui du prix des produits en majeure partie ouverts (1926=100) est en moyenne de 114·3 contre 98·2 pour les mêmes mois en 1946.

Construction.—En dépit des frais excessifs, le programme de construction de l'année, mesuré d'après la valeur, est bien rempli. La demande d'usines et d'outillage étant forte, les dépenses vont se maintenir à un niveau sans précédent quelque temps encore. Les perspectives immédiates sont excellentes, car le nombre de contrats adjugés en 1947 dépasse de plus de 8 p. 100 le haut niveau de 1946.

Durant la guerre, l'industrie du bâtiment pour fins civiles a été presque immobilisée. Pour satisfaire aux besoins de logement, il a été décidé que 700,000 nouvelles unités de logement devraient être construites au cours des dix années d'après-guerre. L'objectif de 1947 était de 80,000 unités.

Transports

Le transport ferroviaire est le principal élément coordonnateur à la base de toutes les réalisations de la production. Son efficacité et la permanence de son fonctionnement jouent un rôle essentiel dans la grande tâche qui consiste à tisser les fils divers de l'activité qui constituent la pièce de l'économie nationale.

La circulation est demeurée intense durant l'année, ce qui reflète la forte demande d'articles de consommation de plusieurs genres, l'impulsion donnée à la production agricole et la demande d'exportation comme de consommation domestique. Les chargements de wagons augmentent de 7.3 p. 100 au regard de ceux des 45 premières semaines de 1946, mais la hausse des frais d'exploitation produit un effet défavorable sur les gains nets.

Commerce

Exportations.—Pour faciliter le commerce mondial et développer les marchés canadiens, des accords ont été conclus à Genève; ils seront en vigueur pendant trois ans à compter de janvier 1948. Ces accords définissent les principes qui orienteront le commerce international de l'avenir. Le Canada a obtenu certaines révisions importantes des tarifs et des restrictions sur ses contingentements, particulièrement sur ses produits agricoles et ses articles ouvrés.

L'impossibilité de convertir la livre sterling en dollars a provoqué une balance défavorable pour le Canada vis-à-vis des États-Unis; cette balance est d'environ un milliard de dollars par année et elle exerce une tension sur les réserves canadiennes d'or et de dollars américains. Les mesures d'urgence adoptées par le gouvernement à compter de novembre 1947 pour faire face à cette situation comportent des restrictions radicales sur les importations et les voyages, une taxe d'accise spéciale sur un grand nombre d'articles durables, de fabrication canadienne, une subvention prévoyant l'augmentation de la production aurifère et des négociations conclues en vue d'un emprunt à courte échéance de 300 millions de dollars de la banque d'exportation-importation. On espère pouvoir augmenter davantage les exportations canadiennes aux États-Unis afin d'aider à neutraliser cette balance défavorable. Le cours des exportations canadiennes à l'avenir devra être réparti plus également entre les pays à monnaie "forte" et les pays à monnaie "faible" pour garder les obligations internationales dans les limites des moyens.

Distribution de détail.—Les Canadiens dépensent en 1947 une somme d'argent beaucoup plus considérable qu'en 1946 pour des articles de consommation, en raison d'une augmentation de l'offre de marchandises importées ou produites par l'entreprise canadienne, du mouvement des prix vers la hausse, et du haut niveau de la puissance d'achat du consommateur. Les versements pour sécurité sociale et l'augmentation du degré d'emploi ont assuré un revenu personnel élevé et partant, une forte demande de marchandises aux débouchés de détail. Ce qui intéresse surtout aussi bien les marchands détaillants que les consommateurs, c'est le retour d'un grand nombre d'articles longtemps absents du marché de détail et l'abolition des restrictions sur la production et la vente de produits de divers genres offerts en quantités limitées seulement au cours des années précédentes. L'augmentation des ventes de détail s'établit à 9.6 p. 100 durant les neuf premiers mois de 1946. Les consommateurs augmentent leurs achats de produits tant périssables que non périssables en 1947 de sorte que les ventes enregistrées promettent de contre-balancer partiellement la diminution

des dépenses sous d'autres formes. L'augmentation répétée des ventes de détail est le plus important des facteurs qui contribuent à hausser la production nationale de marchandises et de services à un nouveau sommet de temps de paix.

Mouvements des prix.—Les fluctuations des prix au cours de l'année sont analogues à celles qui ont suivi la première guerre mondiale, mais les changements sont plus mesurés. L'augmentation des prix de gros au cours des douze mois terminés en octobre 1947 est de 25.5 p. 100, celle du coût de la vie, de 12 p. 100. Les dépenses excessives comportent encore un danger d'inflation et la nécessité de partager nos vivres avec les populations indigentes de l'Europe entre en jeu. La situation courante d'inflation des prix tend à retarder l'ajustement d'après-guerre de l'économie canadienne. Le plafonnement des prix est rétabli en novembre sur les aliments conditionnés par suite de la hausse des prix et des rapports d'achats excessifs qui ont suivi la proclamation des mesures destinées à conserver les dollars américains.

Finance

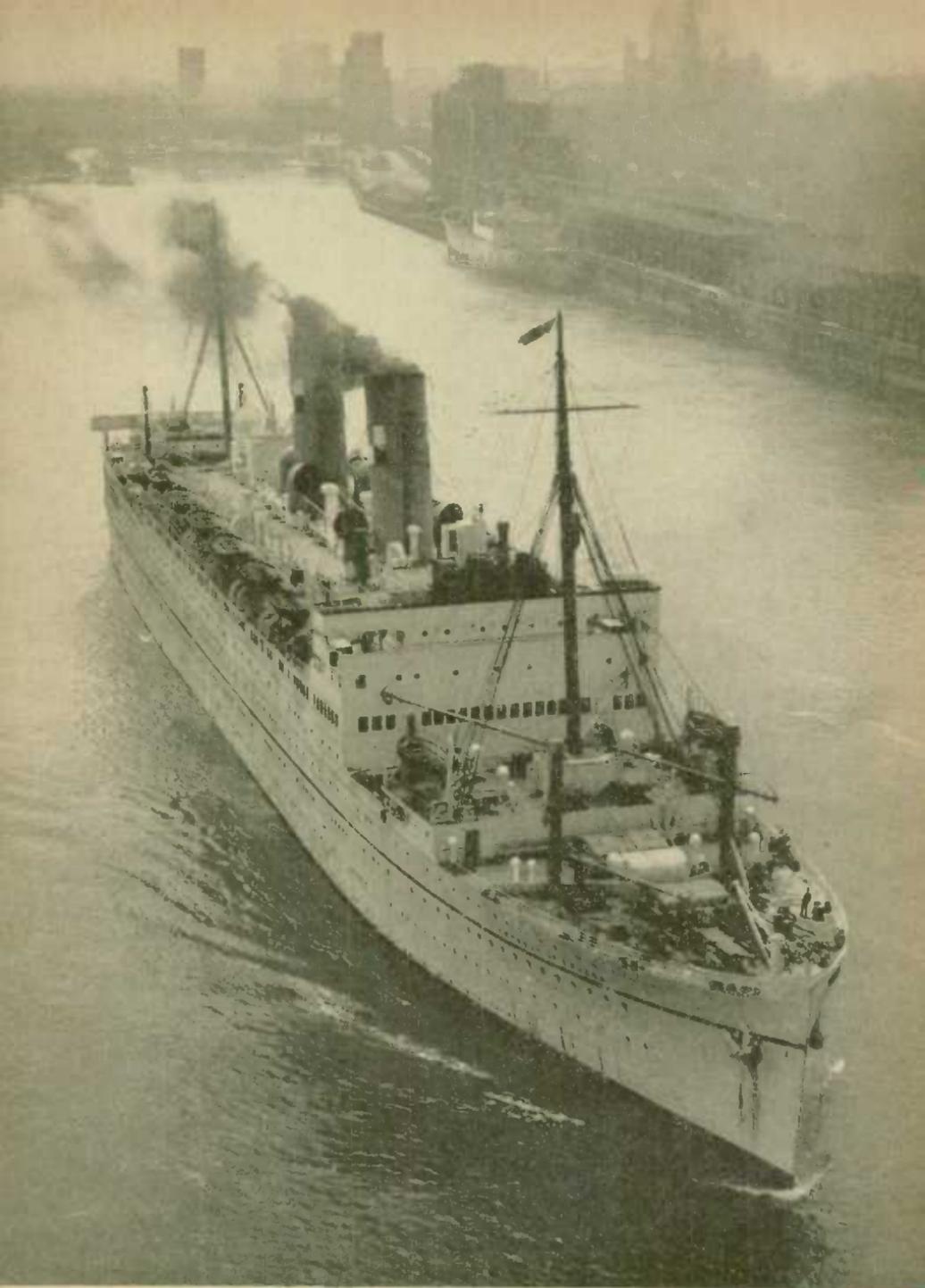
Dépenses du gouvernement fédéral.—En temps de prospérité, le but du gouvernement fédéral est de maintenir les taxes et les revenus à des niveaux qui lui permettent de réduire la dette publique. Les travaux publics sont limités à ceux qui sont de nécessité pressante. L'excédent des recettes sur les dépenses est de 573 millions de dollars pour les huit premiers mois de l'année financière courante. Les dépenses fléchissent de 1,614 millions, au cours des huit mois correspondants de 1946, à 1,253 millions; par contraste, les recettes augmentent de 1,798 à 1,826 millions.

Les déboursés du gouvernement au cours de la période de guerre ont été l'élément de force qui a porté le revenu national à un niveau plus élevé. Ainsi, la contribution relative des dépenses de l'État aux dépenses totales du pays est de 16 p. 100 en 1946, comparativement à 43 p. 100 en 1944, maximum de la période de guerre. Le maintien d'un niveau élevé de revenu au cours des années à venir va nécessiter une augmentation considérable des dépenses des consommateurs et des placements des particuliers pour remplacer la réduction des déboursés du gouvernement. Plus que dans la plupart des divisions de la vie économique, les répercussions de la guerre se feront sentir dans ce domaine financier pour de nombreuses années encore.

Revenu personnel.—Les variations du revenu personnel ou des paiements aux particuliers sont déterminées par le niveau de la production en général. Les salaires et gages constituent le facteur le plus important de la puissance globale d'achat du peuple canadien. La portée du salaire comme facteur de la demande du consommateur pour les produits de l'industrie est plus immédiate que celle des autres formes de revenu parce que le salarié dépense la plus grosse partie de son revenu pour ces produits. Le salaire est la principale source de revenu pour les groupes de revenu peu élevé per capita.

Le revenu total provenant du travail, pour activité de tous genres, s'élève à près de 3,874 millions de dollars, soit environ 17.4 p. 100 de plus que le niveau moyen des huit mois de l'année précédente. Cette augmentation est attribuable au volume plus considérable de l'embauchage et aux échelles plus élevées des salaires. Exception faite de la possibilité d'augmenter la production en améliorant le rendement industriel, le niveau maximum du revenu effectif sera atteint avec l'emploi intégral des effectifs travailleurs.

Le revenu des particuliers accuse des augmentations consécutives ces neuf dernières années. Le total est de 9,400 millions de dollars en 1946 et une nouvelle augmentation est prévue pour 1947. L'indice du degré d'emploi monte d'environ 16.7 p. 100 à 194.8 au cours des douze mois terminés en octobre 1947.



L'«Empress of Canada» quittant le port de Montréal. Ce paquebot du Pacifique Canadien, l'ancien «Duchess of Richmond», a été remis en état après avoir servi au transport des troupes durant la guerre; il est retourné en service sur l'Atlantique en juillet 1947.



Les voyages et l'unité nationale

"Aux hommes Dieu donne toute la terre à aimer, mais comme le cœur de l'homme est petit, Il destine à chacun un petit coin qui lui sera cher par-dessus tout autre."

—*Rudyard Kipling.*

C'E dont le monde a le plus besoin de nos jours, c'est de bonne entente entre les nations. Le Canada, pays constitué de plusieurs races et nationalités, autour d'un noyau central d'extractions britannique et française (en 1941, 50 p. 100 de la population est de provenance des Îles Britanniques et 30 p. 100, d'origine française), fournit un exemple vivant qui montre comment deux groupes ethniques forts mais profondément différents peuvent, dans l'intérêt commun, fondre leurs différences et s'appliquer à l'édification de la nation.

Au Canada comme ailleurs toutefois, on peut faire mieux encore, et notre contribution aux bonnes relations internationales augmentera dans la limite où nous aurons réussi à harmoniser les différences qui subsistent.

Pour bien étudier le Canada il faut commencer par nous connaître nous-mêmes car, étant la population, nous sommes le Canada dans une mesure plus grande encore que la terre que nous habitons. Avec une population relativement faible, le Canada est parvenu à une position éminente au sein des nations grâce à l'apport réuni de plusieurs races parlant plusieurs langues et pratiquant plusieurs religions. Chez une population si mêlée, il ne peut manquer d'exister des points de vue très divers. Ceux-ci apportent une virilité et une fermeté de caractère, mais ils peuvent également donner naissance à du parti pris, à des différends et à des défiances régionales qui ne devraient exister en aucun pays.

Il s'agit donc de reconnaître ces talents variés, les estimer à leur juste valeur et les tisser comme de nombreux fils multicolores dans la trame de notre vie nationale afin d'en enrichir la texture et en rendre le dessin plus harmonieux et plus beau par le mélange adroit des éléments qui la composent. Rien qui vaille ne sera accompli en essayant de ramener les divers apports à un dénominateur commun. L'uniformisation, déjà trop répandue peut-être, signifierait inévitablement la perte de ce précieux héritage. Il faut une compréhension plus nette des contrastes qui caractérisent les différents groupes de Canadiens, ainsi qu'une tolérance intelligente vis-à-vis des différences qui sont saines et légitimes même si elles ne sont pas tout à fait agréables à tous les intéressés.

Il n'est pas de Canadien qui après avoir parcouru toute l'étendue du Canada ne revienne à son foyer plus avisé et meilleur citoyen. Deux guerres mondiales nous ont appris qu'aucun pays ne peut vivre pour lui seul. Il est également vrai que nul homme ne peut vivre par lui-même; il doit se déplacer



Plage du lac Clair, parc national Riding Mountain, Manitoba.

de corps et d'esprit de peur que sa raison et son horizon ne soient emprisonnés dans le cadre d'un régionalisme étroit. Tous les Canadiens sont frères au sein d'une grande famille vivant sous le même vaste toit.

Les qualités, polies par le temps mais vivifiées par l'ambiance d'un nouveau monde, qui caractérisent les différents groupes de Canadiens, sont nombreuses et diverses. A leur terre natale les fils et les filles du Canada ont apporté l'esprit d'aventure et l'application au travail du Français, l'esprit entreprenant de l'Anglo-Saxon, l'ardeur du Celte, le sens artistique du Scandinave, l'énergie et la ténacité du Teuton et le flegme du Slave. La mosaïque du caractère national tel que nous le connaissons est constituée de ces qualités si diverses; elles sont en voie de produire un caractère national nouveau, jeune et distinctif.

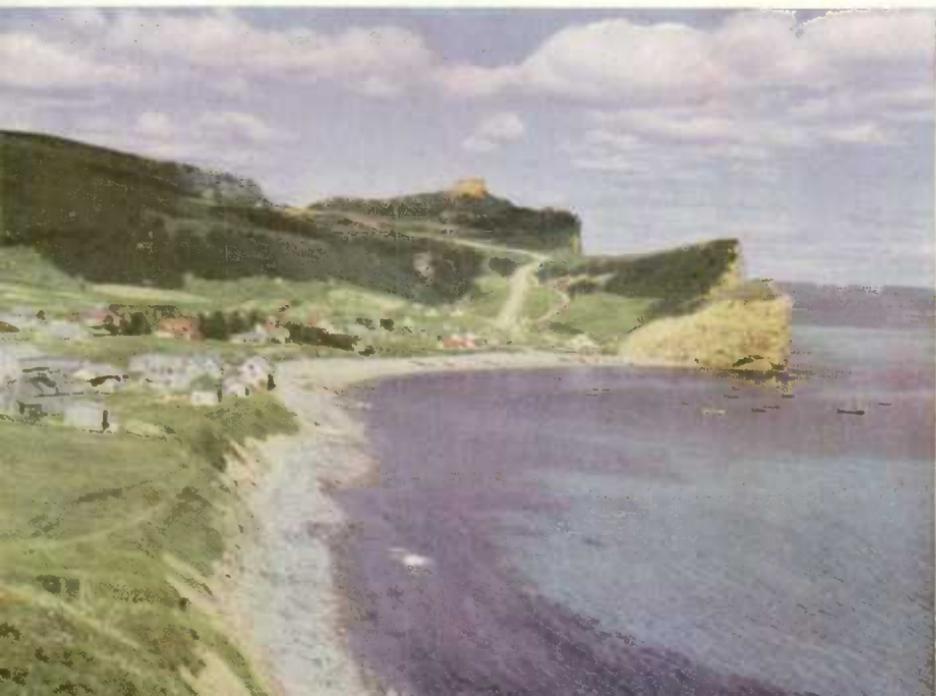
Il y a plusieurs façons pour nous, habitants d'une province, de mieux connaître nos frères vivant en un autre point du Canada, de nous renseigner sur leur mode de vie, sur les influences qui se sont conjuguées pour produire un point de vue différent et sur les ressources diverses qui expliquent souvent un genre de vie très différent au point de vue économique et culturel de celui auquel nous sommes nous-mêmes habitués.

L'étude et la culture de la littérature nationale constituent probablement le moyen le plus facile de connaître nos compatriotes canadiens. L'homme le plus occupé et le plus absorbé peut s'y adonner, et à peu ou point de frais dans un pays comme le nôtre, bien doté de bibliothèques publiques. L'étude du

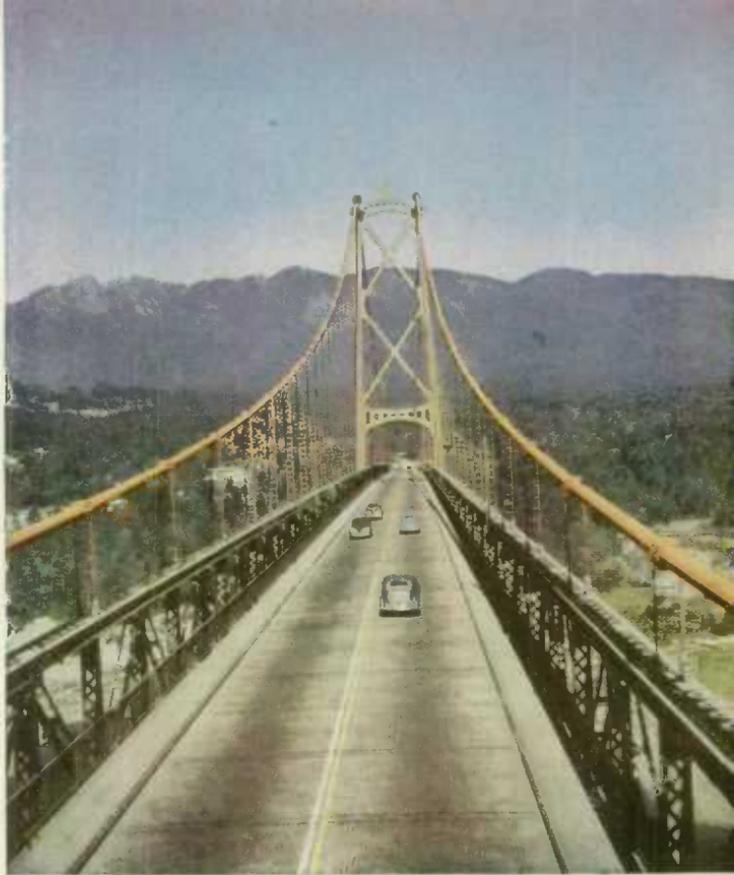


TULIPES EN FLEURS SUR LE DRIVEWAY, OTTAWA, ONT.

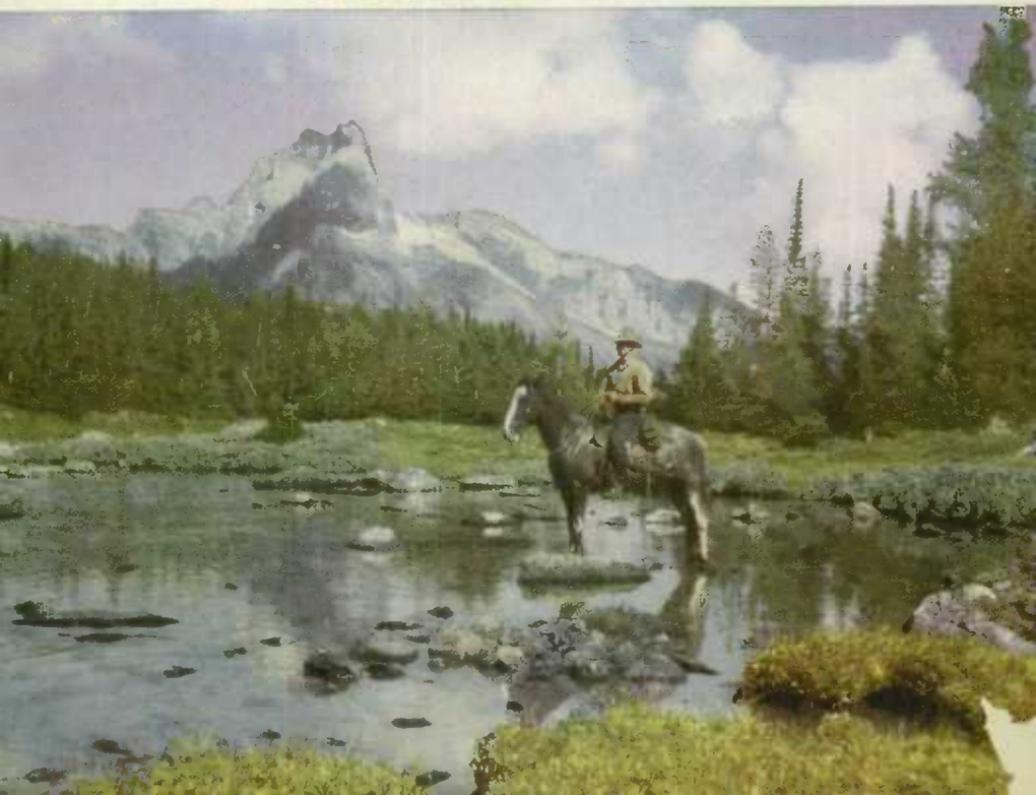
GASPÉ, QUÉ.



LE PONT "LION'S GATE"
VANCOUVER, C.-B.



LE PIC "CATHEDRAL"
PARC NATIONAL
DE BANFF, ALB.



Canada peut devenir un passe-temps excellent et satisfaisant. En plus des autres sources, les publications du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et locaux contiennent une profusion de renseignements propres à exciter la curiosité. Les journaux et les revues d'actualité sont également très utiles. La radio exerce une influence qu'il serait difficile de surestimer. Des récits de voyages sous forme de projections animées ou des pièces de théâtre inspirées par la vie et le caractère nationaux, constituent sans doute quelques-uns des moyens les plus précieux pour ceux qui n'ont ni le temps ni les ressources de connaître et d'étudier les différentes parties du Canada par le contact personnel.

Mais comme moyen d'entretenir et de consolider l'unité nationale, les voyages d'une province à une autre, qui sont simplement des relations de bon voisinage s'étendant au Canada tout entier, sont de première valeur. Ils peuvent être pour tous le prélude d'une compréhension culturelle et économique, le ferment qui, doucement et efficacement, peut nous mettre en rapport les uns avec les autres. Car pour vraiment comprendre les autres, il faut avoir la volonté et le désir de se mêler et de s'associer étroitement à eux; il faut voir ses voisins au travail et au jeu et sentir les influences et les forces qui jouent dans leur vie quotidienne: leurs coutumes, leurs simples croyances, leurs aspirations, leurs succès, leurs frustrations et même leurs échecs. La radio, les livres, si bien écrits soient-ils, et même les projections animées orientées vers ce seul objectif n'atteignent pas le but puisqu'ils nous apportent des connaissances alors que nous sommes confortablement assis dans nos propres foyers ou dans nos salles locales de cinéma sans être arrachés à notre entourage accoutumé. En outre, ces moyens sont trop souvent acceptés comme divertissement et, par conséquent, ne nous poussent pas suffisamment hors de notre ambiance immédiate pour produire une pleine mesure de compréhension.

Les voyages d'autre part embrassent tout. C'est lorsque nous sommes transplantés et que nous nous trouvons dans un nouvel entourage, causant avec d'autres gens, que nous devenons tout à fait disposés à les comprendre et sensibles à leurs charmes. Les voyages nous disposent surtout à aimer et à comprendre parce qu'ils nous arrachent à la routine et au rebattu. Qui d'entre nous, transplanté sur un sol nouveau, ne se sent revivifié et ne trouve un intérêt nouveau à des choses qu'il considérerait normalement comme établies. Tous ceux qui ont fait une traversée océanique comprendront la force de cet argument. Rapprochés, même pour quelques jours seulement, d'étrangers venus d'endroits éloignés, qui sont passés par des expériences très différentes des nôtres, nous nous efforçons tout de suite de les comprendre et des amitiés se nouent naturellement et facilement.

Les déplacements en masse à l'intérieur du Canada ont été l'un des quelques rares avantages de la dernière guerre. Des travailleurs de toutes les parties du pays ont été amenés dans les grandes zones industrielles, des spécialistes ont été envoyés d'un océan à l'autre et des multitudes d'hommes et de femmes des services armés ont été affectés à des centres de formation situés quelquefois à des milliers de milles de leur foyer. Ainsi, un grand nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes de tous les coins du Canada ont entrevu pour la première fois des endroits du pays éloignés de ceux qui les ont vus naître et grandir et le Canada en est venu à représenter pour eux quelque chose de beaucoup plus essentiel et chargé de sens.

Il est vrai que tous n'ont pas les moyens de faire de longs voyages, mais la plupart des Canadiens peuvent se permettre d'organiser des vacances au moins une fois par année. Passer quelques semaines dans une province voisine au milieu de compatriotes qu'on n'a jamais eu l'occasion de connaître auparavant constitue un placement qui peut produire de riches dividendes sous forme de plaisir, et, ce qui est plus important, resserrer les liens qui nous unissent en une seule nation.



Le soir descend sur le lac Fairburn, près du parc de la Gatineau, dans le Québec.

Un hasard ensorcelant de la nature rend plus intéressante encore la beauté exceptionnelle du calme profond que respire cette gravure. L'appareil a capté les effets des nuages au moment où, très étrangement, ils illustrent le thème de la vieille légende canadienne-française des chantiers qui s'appelle "La Chasse-Galerie".

Photo gracieusement fournie par le docteur Louis-Jules Côté, Ottawa.

Les parcs nationaux encouragent les voyages d'une province à l'autre

Les parcs nationaux du Canada sont l'un des plus grands stimulants des voyages d'une province à une autre. Il n'est pas rare de voir stationnées dans les parcs nationaux de l'Île du Prince-Édouard et des hautes terres du Cap-Breton des roulettes de tourisme venues des provinces des Prairies et de l'extrême-ouest, et d'apercevoir des automobiles portant des plaques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à Banff, Jasper et autres parcs de divertissement de l'Ouest. Les parcs sont la propriété de tous les Canadiens. Ils sont dédiés à la population canadienne pour son avantage, son éducation et son plaisir. Des Canadiens de tous les points du pays s'y rencontrent au sein d'une atmosphère de tranquillité et de bienveillance, dans un joyeux esprit de vacances, et au milieu d'un décor naturel d'une imposante majesté. Ils y partagent des moments délicieux qui ne connaissent pas les barrières du parti pris et du régionalisme. Leur séjour terminé, ils rapportent avec eux non seulement le souvenir de vacances heureuses et saines, mais une compréhension nouvelle et plus entière de ce Canada qui est nôtre, et de leurs compatriotes des autres provinces.

En développant le système canadien des parcs nationaux, qui s'étend de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse, et en dédiant ces zones à la population du Canada, le gouvernement a entretenu l'idée d'un échange inter-provincial de visiteurs en vue de concourir à l'unité et à la compréhension nationales. Il est admis également que tous les Canadiens ont un besoin fondamental de divertissement. Le fait que plus d'un million de personnes, presque tous des Canadiens et leurs amis d'outre-frontière, visitent ces parcs chaque année fait ressortir l'importance de cet aspect du développement des parcs nationaux.

Dans les *Légendes du Saint-Laurent*, publiées en 1922 par la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien sous la direction de John Murray Gibbon, auteur bien connu et, à cette époque, directeur général de la publicité de cette compagnie, on trouve cette histoire entre autres récits bizarres des habitants du vieux Québec, transmis oralement de génération en génération jusqu'à nos jours. Beaugrand, écrivain de Montréal aux environs de 1890, s'en est servi comme thème de l'un de ses contes.

Il s'agit de quelques bûcherons du Québec qui, à la suite d'une ribote la veille du Jour de l'An, décident d'aller passer la nuit dans leur village natal. Après avoir conclu un pacte injurieux avec le prince des ténèbres, sous la conduite de leur contremaître, ils s'écrient:

*"Satan, roi des enfers,
Enlève-moi dans les airs!
Par la vertu de Belzébuth,
Mène-nous droit au but!"*

...et, comme une flèche, leur canot s'élançe de la surface du lac, suit la rivière Ottawa, survole Montréal et va se poser dans un village ennuité des Laurentides.

Les images qui flottent au-dessus de l'horizon, sur la photo, prennent la forme de deux bûcherons dans leur canot; le visage sombre et sinistre que nous voyons à gauche, ressemble bizarrement au démon dont la tête surplombe la pince arrière du canot.

*Récit de C.-M. Barbann, ethnologue,
Musée national du Canada, Ottawa.*



Côte hérissée à Middlehead, parc national des hautes-terres du Cap-Breton (N.-E.).

Les parcs nationaux ont été créés d'abord pour conserver les beautés du paysage et les phénomènes naturels et préserver la faune et les forêts de ces régions; d'autres ont pour objet d'indiquer les endroits où se sont produits des événements marquants dans l'histoire merveilleuse du Canada. Tous sont des réserves d'animaux sauvages. En raison de leur beauté naturelle et de l'intérêt qu'ils suscitent, ils sont devenus des centres populaires de divertissement et de repos; pour faciliter leur utilisation à ces fins, des routes et sentiers ont été aménagés, des emplacements de villages ont été marqués, des édifices administratifs construits, des terrains de camping établis et des facilités de logement offertes. Ces améliorations ont été faites en ayant soin de déranger le moins possible le caractère primitif et la beauté naturelle de l'endroit.

D'une superficie de 10 milles carrés seulement réservée en 1885 aux environs des sources d'eau chaude minérale de Banff en Alberta, les parcs nationaux, au nombre de 25 actuellement, couvrent une étendue totale de plus de 29,000 milles carrés. Voici une liste des parcs avec une brève description de chacun.

Ile du Prince-Edouard—

Zone de 25 milles de longueur sur les bords du golfe Saint-Laurent. Endroit récréatif; belles plages. Accessible par la grande route. Logement dans des hôtels et des chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1937; superficie, 7 milles carrés.

Nouvelle-Ecosse—

HAUTES-TERRES DU CAP-BRETON. Côte hérissée de l'Atlantique sur fond montagneux. Beau panorama marin visible de la grande route qui

mène au parc. Facilités de divertissement. Logement dans des hôtels et des chalets bungalows, dans les limites du parc. Logement dans des hôtels et des maisons de pension avoisinant le parc. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1936; superficie, 390 milles carrés.

FORTERESSE DE LOUISBOURG. Parc historique national avec musée près de Louisbourg. Ruines de la ville emmurée construite par les Français de 1720 à 1740. Fouilles intéressantes. Créé en 1941; superficie, 340 acres.

PORT-ROYAL. Parc historique national à Lower-Granville. Reconstitution de l'Habitation de Port-Royal, premier fort érigé en 1605 par Champlain, De Monts et Poutrincourt. Créé en 1941; superficie, 17 acres.

FORT-ANNE. Parc historique national avec musée à Annapolis-Royal. Fortifications en terre bien conservées. Créé en 1917; superficie, 31 acres.

Nouveau-Brunswick—

FORT-BEAUSÉJOUR. Parc historique national avec musée près de Sackville. Site du vieux fort français. Créé en 1926; superficie, 79 acres.

Québec—

FORT-CHAMBLY. Parc historique national avec musée à Chambly-Canton. Fort construit par les Français en 1665. Créé en 1941; superficie, 2.5 acres.

FORT-LENDOX. Parc historique national sur l'Île-aux-Noix, sur la rivière Richelieu, près de Saint-Jean. Créé en 1941; superficie, 210 acres.

Ontario—

ILES-DU-SAINT-LAURENT. Région sur la terre ferme et 13 îles parmi les "Mille Îles". Zone de récréation et de camping. Terre ferme accessible par la grande route. Îles accessibles par bateau des points environnants sur la terre ferme. Créé en 1914; superficie, 190 acres.

POINTE-PELÉE. Zone de récréation dans le lac Érié. Terrain de camping, plages remarquables, flore australe. Gîte des oiseaux migrateurs. Accessible par la grande route. Logement dans les hôtels et chalets bungalows dans le voisinage du parc. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1918; superficie, 6.04 milles carrés.

ILES-DE-LA-BAIE-GEORGIENNE. Zone de récréation et de camping. Colonnes uniques sur l'île Flowerpot. Accessibles par bateau des points environnants sur la terre ferme. Terrains aménagés pour le camping sur l'île Beausoleil. Créé en 1920; superficie, 5.37 milles carrés.

FORT-MALDEN. Parc historique national avec musée à Amherstburg. Site d'un poste de défense construit de 1797 à 1799. Créé en 1941; superficie, 5 acres.

FORT-WELLINGTON. Parc historique national avec musée à Prescott. Poste de défense construit en 1812-1813. Créé en 1941; superficie, 8.5 acres.

Manitoba—

RIDING-MOUNTAIN. Terrain de jeu et refuge de gibier sur le sommet de l'escarpement du Manitoba. Magnifiques lacs; lieu de divertissement et zone de récréation. Accessible par la grande route. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1929; superficie, 1,148 milles carrés.

FORT-DU-PRINCE DE GALLES. Parc historique national à Churchill sur le rivage de la baie d'Hudson. Ruines du fort construit de 1733 à 1771. Créé en 1941; superficie, 50 acres.

Saskatchewan—

PRINCE-ALBERT. Région forestière parsemée de lacs et de cours d'eau. Lieu de divertissement d'été et zone de récréation. Accessible par la grande route. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1927; superficie, 1,496 milles carrés.

Alberta—

BANFF. Magnifique terrain de récréation, fort pittoresque, dans le centre des Rocheuses. Contient les fameuses villégiatures de Banff et de Lac-Louise. Sports d'hiver et d'été. Accessible par le chemin de fer, la route et la voie des airs. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1885; superficie, 2,585 milles carrés.

JASPER. Terrains de récréation dans les montagnes et refuge de gibier. Contient des pics majestueux, des champs de glace, de merveilleux lacs et la fameuse villégiature de Jasper. Sports d'hiver et d'été. Accessible par le chemin de fer, la route et la voie des airs. Logements dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1907; superficie, 4,200 milles carrés.

LACS-WATERTON. Section canadienne, parc international de la Paix, Waterton-Glacier. Terrains de récréation dans les montagnes, pics pittoresques; flore et faune variées. Accessible par la grande route. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1895; superficie, 204 milles carrés.

ELK-ISLAND. Encinte clôturée près d'Edmonton contenant un grand troupeau de bisons; aussi beaucoup de cerfs, d'élan et d'originaux. Zone de récréation et terrains aménagés pour le camping. Accessible par la grande route. Créé en 1913; superficie, 74.8 milles carrés.

Colombie-Britannique—

YOHO. Sur le versant occidental des Rocheuses. Pics élevés, lacs merveilleux. Vallée Yoho et vallée du Cheval qui Rue. Accessible par le chemin de fer et la route. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1886; superficie, 507 milles carrés.

KOOTENAY. Encerle le tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere dans les Rocheuses. Vallées étendues, gorges profondes, sources d'eau chaude minérale. Logement dans les hôtels et chalets bungalows. Terrains aménagés pour le camping. Créé en 1920; superficie, 543 milles carrés.

GLACIER. Superbe région alpine dans les montagnes Selkirk. Pics élevés, glaciers, forêts; accessible par chemin de fer seulement. Camping, ski, alpinisme. Créé en 1886; superficie, 521 milles carrés.

MONT-REVELSTOKE. Plateau ondulé sur le sommet de la montagne, sur le versant occidental des Selkirk. Accessible par le chemin de fer et la route. Facilités de logement dans le parc, l'été. Facilités de logement toute l'année dans la ville avoisinante de Revelstoke. Terrains aménagés pour le camping. Piste de championnat de ski. Créé en 1914; superficie, 100 milles carrés.

Territoires du Nord-Ouest et Alberta—

PARC DU BISON DES BOIS. Région immense de forêts et de plaines entre le lac Athabaska et le Grand lac de l'Esclave. Renferme un grand troupeau de bisons et autre gibier. Créé en 1922; superficie, 17,300 milles carrés.

Un nouvel aménagement sera ajouté à la chaîne des parcs nationaux du Canada. Les négociations entreprises avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en vue de l'établissement d'un parc national dans cette province, touchent à leur fin. Le titre d'une propriété d'environ 79 milles carrés, située principalement dans le comté d'Alberta, est accordé par le gouvernement provincial. Ce domaine s'étend entre les rivières Goose et Upper Salmon (Alma) et, de la baie de Fundy, s'avance de quelque neuf milles vers le nord. Il est prévu que la mise en valeur de la nouvelle région, qui comprendra des facilités de logement et de divertissement pour le touriste, sera entreprise au début de 1948.

Le Bureau des parcs nationaux est chargé d'administrer ces régions naturelles pour le plaisir des générations canadiennes présentes et futures. Le Canada est remarquablement favorisé par l'étendue et la variété de ses paysages et de ses villégiatures et, à ce point de vue, les parcs nationaux constituent l'une de ses plus précieuses valeurs. Il est à espérer que ces parcs continueront de servir à un nombre sans cesse croissant de Canadiens de tous les rangs de la société, de toutes les parties du Canada, et à leurs nombreux amis des États-Unis et d'outre-mer. Des améliorations sont projetées en vue de ce résultat.

Lac Beauvert, Jasper



Relations extérieures du Canada

LE Canada a participé aux affaires mondiales de façon de plus en plus marquée ces dernières années. A une époque où les distances disparaissent et les contacts se multiplient entre les peuples, les affaires mondiales sont de premier intérêt pour le pays. L'attitude du Canada à l'égard du reste du monde, comme celle d'autres pays, est le produit complexe des forces historiques, géographiques, culturelles, politiques et économiques inhérentes à la structure de la nation.

Le Canada est un pays démocratique du Commonwealth britannique. Par tradition et par commune expérience, des institutions politiques libres, fondées sur le libre arbitre de la population, sont profondément enracinées dans la vie nationale. Peuplé d'abord par des colons venus de France, le Canada a grandi, comme nation, dans une atmosphère de tolérance et de respect et il est devenu un pays de deux cultures et de deux langues principales, les cultures et les langues française et anglaise.

Les Canadiens prennent de plus en plus conscience de la communauté d'intérêt qui existe entre eux et les peuples qui ont la même idéologie. Par deux fois, au cours du siècle actuel, de concert avec d'autres peuples libres, ils ont fortement contribué, en homme et en matériel, à repousser l'agression.

Au point de vue économique, le Canada est l'un des pays commerciaux les plus importants du monde et sa prospérité dépend, dans une large mesure, du commerce international et de la prospérité universelle. Géographiquement, il fait partie de l'Amérique du Nord et entretient avec les Etats-Unis des relations économiques, sociales et stratégiques étroites. Il est de plus situé entre deux grands pivots de la puissance mondiale, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Voilà certains des facteurs qui déterminent l'intérêt du pays dans les affaires mondiales ; ils sont à la base des principes fondamentaux de sa politique extérieure—la bonne volonté d'accepter des responsabilités internationales et l'empressement à participer pleinement à l'œuvre constructive internationale. Il est reconnu que l'expansion des organismes internationaux dans de vastes proportions est de toute première importance pour le Canada.

Appuyer de façon militante l'Organisation des Nations Unies est ainsi un trait caractéristique de la politique canadienne. A la première réunion de l'Assemblée, en 1946, le Canada a été élu membre du Conseil économique et social ainsi que de la Commission de l'énergie atomique et, à la seconde session régulière, en 1947, il a été élu membre du Conseil de sécurité pour deux ans. Les délégués canadiens ont participé activement à toutes les organisations particulières des Nations Unies.

Historique de l'évolution nationale du Canada.—La montée du Canada au rang de nation va de pair avec son évolution historique, depuis la dépendance coloniale jusqu'à l'autonomie absolue, évolution dont le tournant fut l'instauration du gouvernement responsable entre 1840 et 1850.



M. Truman, président des Etats-Unis, et le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, quittent l'ambassade des Etats-Unis pour se rendre au parlement, où le président a porté la parole en présence des membres du Sénat et de la Chambre des communes, lors de sa visite officielle à Ottawa, les 10-12 juin 1947.

De la Confédération à la première guerre mondiale.—L'autonomie dans la conduite des affaires intérieures et l'indépendance en matière fiscale (y compris le pouvoir d'imposer des droits de douane protecteurs sur les importations britanniques), par un système de gouvernement avec cabinet responsable, avaient été réalisées avant la Confédération. Dans l'intervalle, entre 1867 et 1914, l'autonomie en matières extérieures a fait des progrès importants. Le principe s'est établi que le Canada est libre de se retirer des conventions commerciales de l'Angleterre avec les pays étrangers; les nouveaux traités commerciaux conclus par la Grande-Bretagne ne sont maintenant étendus au Canada qu'avec le consentement de ce dernier. De fait, des accords commerciaux indépendants sont négociés par des ministres ou de hauts fonctionnaires canadiens, bien qu'à cette époque ils soient encore signés par des ministres plénipotentiaires britanniques. Le Canada est aussi membre indépendant de certains organismes internationaux comme l'Union postale universelle.

L'autonomie est encore plus grande dans la conduite des relations avec les Etats-Unis. Ainsi, la Commission conjointe internationale, prévue par le traité de 1909 relatif aux eaux limitrophes, se compose de membres canadiens et américains seulement et la convention mort-née de réciprocité (1911) est négociée directement entre des représentants du Canada et des Etats-Unis.

La "haute politique" demeura cependant une fonction du gouvernement britannique. Le Canada et les autres dominions ne sont pas consultés au sujet de l'entente avec la France et la Russie, par laquelle la Grande-Bretagne cherche à faire front au défi de plus en plus menaçant de l'Allemagne et de ses alliés. La déclaration de guerre, en 1914, est faite par le gouvernement britannique seul et englobe tout l'Empire, bien que chacun des dominions autonomes conserve le droit de décider par son propre Gouvernement et par son propre Parlement de la participation active et, dans l'affirmative, du genre et de l'étendue de cette participation. Le fait que le Canada et les autres dominions ont participé immédiatement et sans restriction à la guerre prouve la validité du principe de gouvernement autonome étendu de plus en plus, au cours du siècle précédent, aux parties de l'Empire colonisées par les Européens.

Evolution constitutionnelle durant la première guerre mondiale.—La guerre a précipité les changements constitutionnels. En 1917, les premiers ministres des dominions sont invités à siéger avec le cabinet de guerre britannique pour former un cabinet de guerre impérial, nouvelle institution destinée à coordonner l'effort de guerre de l'Empire et à décider des questions de haute politique relatives à la guerre. Vers la fin des hostilités, les premiers ministres des dominions, sous la direction du premier ministre du Canada, Sir Robert Borden, sollicitent et obtiennent le droit d'une représentation indépendante à la conférence de paix. Les traités de paix négociés à Paris sont signés séparément par le Canada et les autres dominions de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud et par l'Inde et ils sont ratifiés séparément en leur nom.

A la nouvelle Société des Nations, encore une fois sur l'insistance des premiers ministres des dominions et sous la direction de Sir Robert Borden, les dominions et l'Inde obtiennent une affiliation indépendante. Le Canada et les autres dominions jouissent donc, en 1919, d'un statut distinct dans les affaires mondiales, même s'il n'est pas entièrement indépendant.

Le Commonwealth des nations britanniques.—Les années 1920-1925 sont cependant témoins d'un renversement de la tendance apparente de centralisation de la politique impériale, qui semble s'être manifestée durant les années de guerre et de pacification. Le traité du flétan du Pacifique, de 1923, est négocié et signé par un ministre canadien seulement. Le traité définitif de paix avec la Turquie, le traité de Lausanne, est conclu par le Royaume-Uni seulement. Les dominions ne sont pas invités et ne demandent pas d'y participer. Ils ne prennent aucune part aux négociations qui précèdent le traité de Locarno, par lequel le Royaume-Uni et l'Italie garantissent les limites territoriales entre l'Allemagne d'un côté et la France et la Belgique de l'autre. Le traité déclare qu'aucun des dominions non plus que l'Inde ne sont de ce fait engagés sauf de leur propre consentement. En 1924, l'Irlande, qui avait acquis le statut de dominion en 1921, nomme un ministre à Washington, droit accordé au Canada par une entente entre les gouvernements britannique et américain en 1920 mais qui jusque-là n'a pas été exercé.

Ces changements ainsi que d'autres exigent, semble-t-il, une réaffirmation de la position des dominions, mesure prise à la conférence impériale de 1926, alors qu'un comité spécial, sous la présidence de Lord Balfour, soumet un rapport adopté par la conférence. Ce rapport confirme les progrès constitutionnels déjà réalisés, y compris le droit de représentation diplomatique indépendante ainsi que le droit de négociation séparée et de signature et de ratification des

Le rôle de l'Opposition dans le régime parlementaire canadien

L'Opposition joue un rôle essentiel dans le régime parlementaire britannique. Comme nombre d'autres institutions, par exemple la charge de premier ministre, l'Opposition n'est pas reconnue dans la constitution écrite (qui pour le Canada est l'Acte de l'Amérique britannique du Nord) mais compte parmi les dispositions non écrites, éprouvées par le temps, admises par l'usage et maintenant fermement ancrées.

Beauchesne (cf. *Beauchesne Parliamentary Rules and Forms*, 3e éd. 1943, p. 94) fait remonter le titre d' "Opposition de Sa Majesté" à 1826 lorsque Hobhouse (plus tard lord Broughton) observa dans un débat à la Chambre des communes impériale qu'il serait dur de la part des ministres de Sa Majesté de soulever des objections, mais qu'il serait encore plus dur de la part de l' "Opposition de Sa Majesté" de les forcer à prendre ce parti. Canning salua immédiatement l'expression comme fort heureuse. Tierney ajouta que meilleure expression n'aurait pu être trouvée "pour nous décrire, car nous formons certainement à toutes fins pratiques une branche du Gouvernement de Sa Majesté".

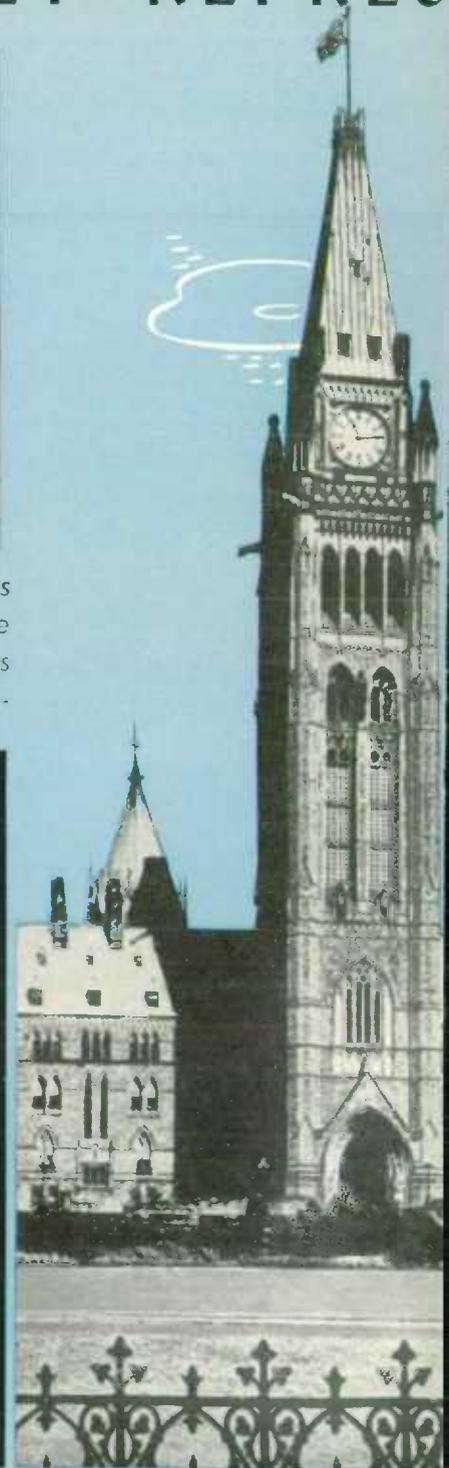
Pas plus tard qu'en 1931, Ramsay MacDonald, premier ministre du Royaume-Uni, témoignant devant une commission d'enquête sur la procédure, exprimait avec force la relation entre l'Opposition et le Gouvernement: "La Chambre des communes", dit-il, "comprend non seulement un Gouvernement, mais aussi une opposition qui tous deux ont des fonctions et des droits".

L'électorat canadien, par conséquent, non seulement détermine qui doit gouverner mais, en décidant quel parti reçoit le deuxième plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes, établit lequel des grands partis devient l'Opposition officielle. Le rôle du leader de l'Opposition est de faire une critique intelligente et constructive du Gouvernement de l'heure. Sir Charles Tupper, dans sa lettre d'adieu du 17 janvier 1901 au parti conservateur canadien, disait: "Le devoir de la loyale Opposition de Sa Majesté est d'employer sa grande influence à empêcher toute législation vicieuse et à soutenir loyalement les propositions du Gouvernement qui sont dans l'intérêt du pays".

Si la critique de l'Opposition est assez efficace, elle peut renverser le Gouvernement et le leader de l'Opposition peut alors, par suite des élections qui s'ensuivraient, se voir lui-même à la tête du Gouvernement.

Bien que le poste de leader de l'Opposition ne soit pas reconnu par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, il a été reconnu par la loi au Canada en 1927. En vertu de la loi du Sénat et de la Chambre des communes de cette année-là, le leader de l'Opposition touche un salaire annuel de \$10,000, outre son indemnité de député. Que le public maintienne un chef chargé de s'opposer au gouvernement dans les débats est chose parfois difficile à saisir pour ceux qui ne comprennent pas la démocratie comme la pratiquent les pays occidentaux.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET REPRÉS



Tandis que les délégués du Canada aux Nations Unies unissent leurs efforts à ceux de tous les Etats membres et endossent leur part de responsabilité dans les affaires internationales, dans la capitale canadienne, à Ottawa, des représentants diplomatiques de plusieurs nations remplissent les fonctions de hauts commissaires, d'ambassadeurs et de ministres. Il y a en outre un personnel consulaire considérable au Canada.

HAUTS COMMISSARIATS

	Royaume-Uni
	Australie
	Nouvelle-Zélande
	Afrique du Sud
	Irlande
	Inde

AMBASSADES

	Argentine	
	Brésil	
	Chine	
	Grèce	
	Pays-Bas	
	Turquie	
	E.-U.	

LÉGATIONS

	Cuba	
	Danemark	
	Norvège	
	Suède	
	Yougoslavie	

La Finlande, l'Islande, le Luxembourg et l'Uruguay ont pris des dispositions en vue d'envoyer des représentants à Ottawa.

Etat de service du premier ministre

William Lyon Mackenzie King, qui célébrait le 10 juin 1947 son 73^e anniversaire de naissance, achevait le 17 décembre 1947 sa vingt-ième année et commençait sa vingt et unième comme premier ministre du Canada. Le 3 juin 1947, le service de M. King comme premier ministre égalait un quart de la période écoulée depuis la Confédération. Il a rempli cette charge plus longtemps que le chef de tout autre gouvernement du monde moderne.

M. King a eu la responsabilité de diriger les destinées du Canada à une époque critique au point de vue économique et de grande importance au point de vue constitutionnel.

Pour comparer ses années de services à celles d'autres premiers ministres des nations du Commonwealth, il faut faire le compte en jours à cause des années bissextiles.

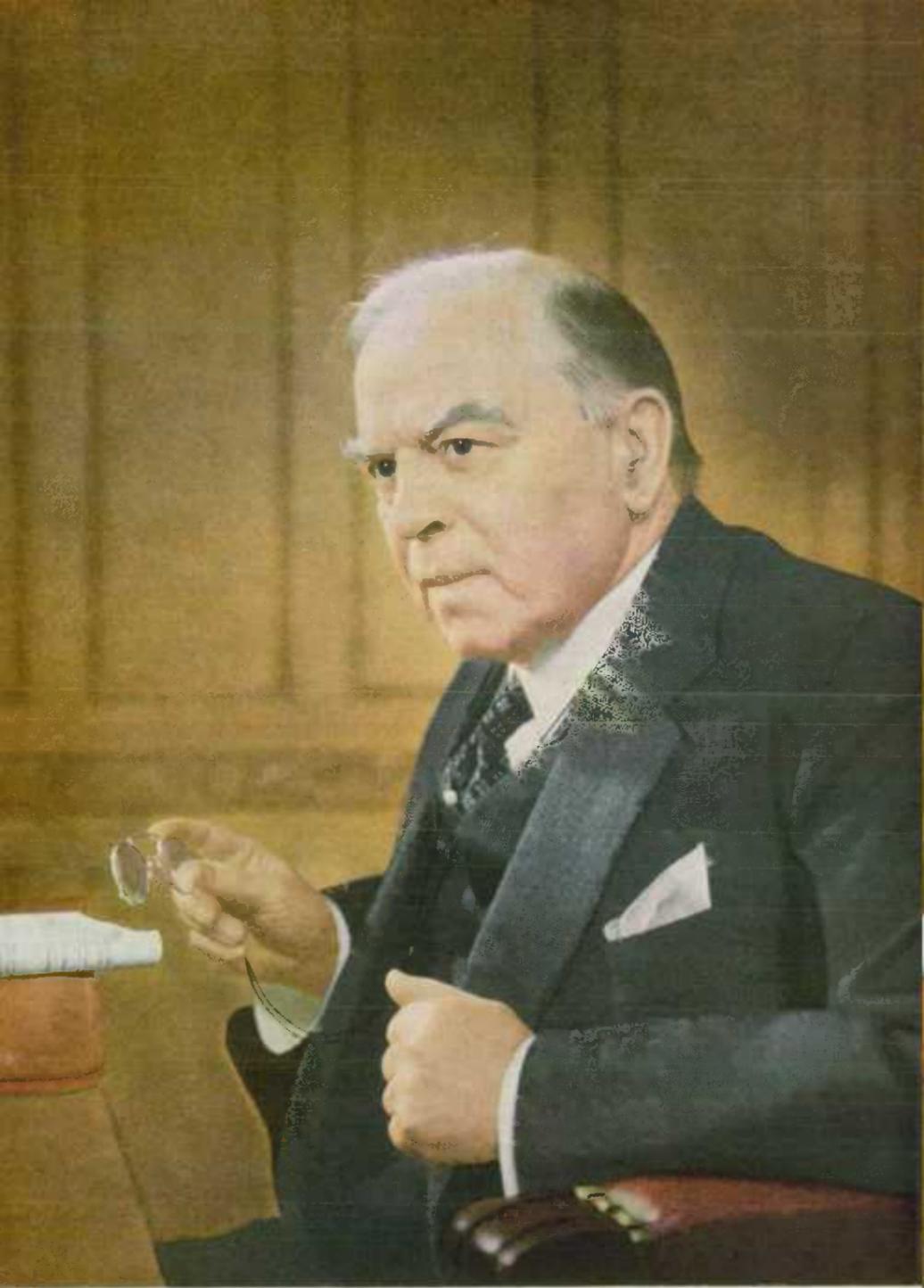
Ainsi, William Pitt fut premier ministre durant 6,911 jours (18 ans, 11 mois, 3 jours). Le 1^{er} mai 1946, M. Mackenzie King égalait Pitt en années de service.

Sir John A. Macdonald fut premier ministre durant 6,937 jours (18 ans, 11 mois, 26 jours). Le 9 juin 1946, M. King le dépassait.

Sir Wilfrid Laurier le fut durant 5,564 jours (15 ans, 2 mois, 26 jours). M. King en comptait autant le 5 septembre 1942.

Au 1^{er} janvier 1948, le plus grand nombre d'années de service de tout premier ministre des nations du Commonwealth britannique reste à sir Robert Walpole (plus tard comte d'Orford), le premier à être désigné "premier ministre" du Royaume-Uni. Sir Robert fut premier ministre du 3 avril 1721 au 11 février 1742—7,620 jours (20 ans, 10 mois, 9 jours). C'est le 20 avril 1948 que M. King égalera sir Robert Walpole en années de service.

Le 18 novembre 1947 Sa Majesté le Roi a conféré à M. W. L. Mackenzie King l'ordre si recherché du Mérite comme témoignage gracieux de son estime pour la contribution de M. King au système britannique de gouvernement durant ses vingt-cinq ans de direction politique. Cet honneur comporte une distinction spéciale du fait que seulement vingt-quatre personnes peuvent être membres de cet ordre. M. King occupe aujourd'hui une place légitime, tant par son mérite personnel qu'à titre de représentant du Canada, dans la compagnie d'hommes aussi célèbres que lord Halifax, Winston Churchill, Augustus John, John Masfield, Alfred Whitehead, sir Gilbert Scott, le feld-maréchal J. C. Smuts, le seul autre premier ministre d'un Dominion à partager cet honneur, et le général D. D. Eisenhower, le seul membre honoraire.



Copyright: Korsh, Ottawa

LE TRÈS HONORABLE WILLIAM LYON MACKENZIE KING, O.M.
premier ministre du Canada

PRESENTATION DIPLOMATIQUE À OTTAWA

QUELQUES-UNES DES AMBASSADES ET RÉSIDENCES OFFICIELLES À OTTAWA



ARGENTINE

120, Lansdowne Road



BELGIQUE

395, est, av. Laurier



BRÉSIL

400, rue Wilbrod



CHINE

201, rue Wurtemberg



ROYAUME-UNI

"Earncliffe"



AUSTRALIE

407, rue Wilbrod



NOUVELLE-ZÉLANDE

107, rue Wurtemberg



FRANCE

rues John et Sussex



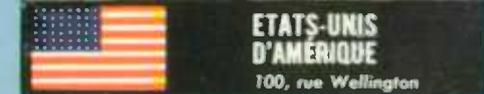
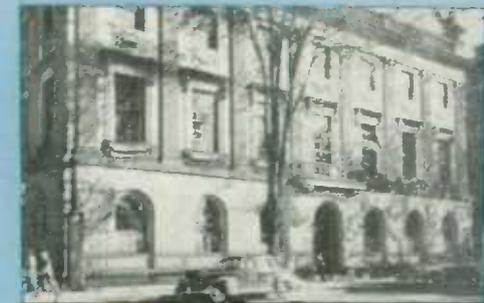
MEXIQUE

570, Island Park Drive



**Union des Républiques
Socialistes Soviétiques**

285, rue Charlotte



**ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE**

100, rue Wellington



JOHN BRACKEN
chef de l'Opposition à la Chambre des communes

traités au nom d'un Dominion. Il sanctionne aussi officiellement le nouveau titre à un gouvernement autonome des nations britanniques, comme groupe,—le Commonwealth des nations britanniques,—et définit le statut et les relations du Royaume-Uni et des dominions dans une déclaration devenue classique : "L'Empire britannique comporte des collectivités autonomes de rang égal, nullement subordonnées les unes aux autres, ni dans leurs affaires domestiques ni dans leurs affaires extérieures, quoique unies par une commune allégeance à la Couronne et librement associées comme membres du Commonwealth des nations britanniques".

Les années qui ont suivi la Conférence impériale de 1926 sont témoins d'une application plus étendue du principe de l'égalité de statut. Le gouverneur général est désormais le représentant du roi seul plutôt que du gouvernement du Royaume-Uni et il est maintenant désigné par Sa Majesté sur la proposition des seuls ministres canadiens. Le gouvernement britannique est représenté au Canada depuis 1928 par un haut commissaire. Semblables mesures sont prises à l'égard des autres dominions. Le Canada a son propre haut commissaire à Londres depuis 1880 bien que les fonctions de cette charge n'aient pas été diplomatiques de façon prépondérante avant la fin de la première guerre mondiale. Le service diplomatique actuel est inauguré par l'établissement, en 1927, d'une légation à Washington. Pendant une dizaine d'années avant la seconde guerre mondiale, il est ainsi clairement reconnu que les dominions sont à tous égards complètement autonomes en ce qui a trait à leurs affaires extérieures comme intérieures. Mais la question de leur droit de neutralité, en cas de guerre dans laquelle le Royaume-Uni serait engagé, reste sans réponse. Bien que les pays du Commonwealth soient parfaitement renseignés par le Royaume-Uni sur le cours des événements en Europe, ils ne se sont engagés d'aucune façon à participer à une guerre éventuelle. Lorsque le Royaume-Uni déclare la guerre, il y a confusion momentanée, à savoir si le Canada est légalement en guerre. Le Parlement est réuni et le Gouvernement, après avoir défini son attitude au sujet de la participation, demande l'approbation du Parlement. Après une discussion de trois jours, le Parlement donne son assentiment absolu et la guerre est déclarée le 10 septembre 1939 en vertu de cette décision.

Durant la semaine écoulée entre la déclaration de guerre du Royaume-Uni et celle du Canada, les Etats-Unis reconnaissent la neutralité du Canada en lui permettant d'acheter des approvisionnements de guerre, ce que le pays n'aurait pu faire sous le régime de la loi de neutralité des Etats-Unis s'il avait été considéré comme puissance belligérante. L'Allemagne refuse, durant cette même semaine, de fermer son consulat général à Ottawa, reconnaissant ainsi de son côté la neutralité du Canada. Le droit du Canada de déclarer la guerre ou de rester neutre dans un conflit où la Grande-Bretagne est engagée, épreuve décisive de la souveraineté, est ainsi formellement reconnu par les nations étrangères.

Années récentes.—La première guerre mondiale a hâté l'évolution du statut du Canada et la seconde augmente ses responsabilités en tant que nation. Lors de la chute de la France, en 1940, le Canada se porte immédiatement à la défense de Terre-Neuve, tâche qui incombait auparavant au Royaume-Uni. Par une entente avec les gouvernements de Terre-Neuve et du Royaume-Uni, le Canada prend charge, pour la durée de la guerre, de l'aéroport de Terre-Neuve, à Gander, et de l'hydroaéroport, à Botwood, et construit de nouvelles bases aériennes à Torbay, près de St. John's, et à Goose-Bay (Labrador), ayant obtenu un prêt-bail de 99 ans pour fins militaires. En outre, le Canada construit

et dirige, de concert avec l'Amirauté, une base navale à St. John's, en vue de protéger les convois et de rajouter les cargos et les vaisseaux de guerre.

Ces bases navales jouent un rôle important non seulement pour la défense de l'Amérique du Nord mais pour protéger les convois et, dans le cas des bases aériennes de Gander et de Goose-Bay, pour la livraison d'avions au Royaume-Uni et en Europe. L'expansion des forces navales multiplie les responsabilités du Canada en ce qui concerne la protection des convois dans le nord de l'Atlantique et, lors de l'invasion de l'Europe, le pays peut assumer la responsabilité de protéger tous les convois, sauf les convois de troupes spéciaux, entre l'Amérique du Nord et le Royaume-Uni.

Un autre événement important est l'accord d'Ogdensburg, en août 1940 négocié entre le premier ministre King pour le Canada et le président Roosevelt pour les Etats-Unis, par lequel il est convenu d'établir une commission permanente canado-américaine de défense pour "étudier" les problèmes de la défense de la "moitié nord de l'hémisphère occidental". Sous l'égide de la commission, des plans sont conçus en vue de fortifier les défenses de l'Amérique du Nord: entre autres, la construction de la route de l'Alaska par les Etats-Unis, à travers le territoire canadien, et l'aménagement d'une chaîne de bases aériennes entre la frontière américaine et l'Alaska. Des plans sont aussi tracés pour la défense conjointe du littoral de l'Atlantique, y compris Terre-Neuve où les Etats-Unis ont obtenu du Royaume-Uni, en 1941, un bail de 99 ans pour trois bases.

La commission est de caractère permanent et elle continue son activité depuis la guerre. Elle ne possède aucun pouvoir administratif; son rôle consiste plutôt à faire des recommandations conjointes à l'un ou l'autre des gouvernements ou aux deux, qui décident alors des mesures à prendre.

En 1941, des troupes canadiennes sont envoyées à Hong-Kong pour prêter main-forte aux troupes britanniques. Hong-Kong est attaqué par le Japon en même temps que Pearl-Harbour et le Canada déclare immédiatement la guerre au Japon, quelques heures avant les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Par suite d'une entente avec ses alliés, les efforts militaires du Canada à l'étranger sont surtout concentrés sur les théâtres de guerre de l'Europe et de l'Atlantique tandis que les hostilités s'y poursuivent, mais les effectifs sont préparés à participer à la guerre du Pacifique lorsque brusquement les opérations y prennent fin. L'expérience de la guerre indique clairement que le Canada doit contribuer davantage au maintien de la paix dans la région du Pacifique.

Le Canada prend de l'importance comme puissance militaire durant la guerre, par l'expansion de ses forces militaires, navales et aériennes. Plus d'un million de personnes sont enrôlées dans les services armés.—environ le douzième de la population entière du pays. Lorsque la guerre prend fin en Europe, une armée complète se trouve au front, la Marine canadienne se classe alors troisième parmi les forces navales et l'Aviation royale canadienne quatrième parmi les forces aériennes des Nations Unies.

Durant la guerre, d'énormes quantités de matériel sont mises sans frais à la disposition du Royaume-Uni et d'autres nations unies en vertu d'un système d'aide mutuelle semblable au système de prêt-bail des Etats-Unis. Le Canada traverse aussi une phase de progrès économique phénoménal, surtout dans la production de munitions, d'outillage militaire mécanique et de navires et avions. Pendant deux ans, le pays est le deuxième exportateur du monde, quatre cinquième de ses exportations étant du matériel de guerre.

Le Canada est sorti de la guerre avec un outillage de production énormément plus considérable qu'en 1939 et comme nation créditrice relativement importante au compte courant. La reconstruction de l'Europe et la remise sur pied du commerce international sont d'un intérêt capital pour le Canada en tant que grand pays marchand et les ressources canadiennes sont utilisées à cette fin ainsi qu'à la reconstruction intérieure. A la fin de 1947, plus de deux milliards de crédits d'exportations et de secours ont été fournis aux alliés du Canada, y compris un prêt de 1,250 millions au Royaume-Uni. Le Canada a aussi fortement appuyé l'établissement de la banque internationale de la reconstruction et du développement et du fonds monétaire international; il a pris une part active à l'avancement de l'organisation du commerce international des Nations Unies et à la préparation de la charte de l'organisation, dressée en 1947 à Genève.

L'expansion du service diplomatique canadien.—Le ministère des Affaires extérieures a été établi par le gouvernement en 1909. La légation de Washington ayant été ouverte en 1927, l'agent général à Paris est élevé au rang de ministre l'année suivante et, en 1929, une légation est ouverte à Tokyo. L'expansion du nouveau service est suspendue pendant la dépression de 1930-1940. Un seul progrès est accompli avant les hostilités: en 1939, des légations canadiennes sont établies en Belgique et aux Pays-Bas, les deux missions étant assumées par un seul ministre canadien. Les nécessités urgentes de la seconde guerre mondiale exigent l'extension rapide de la représentation canadienne à l'étranger. De nouvelles missions sont instituées dans tous les Etats membres du Commonwealth britannique et dans plusieurs pays étrangers. L'expansion du service diplomatique canadien se poursuit après la guerre, le personnel étant recruté parmi les soldats démobilisés. Vers l'automne de 1947, le ministère des Affaires extérieures compte des ambassades ou consulats dans trente-trois pays.*

Le Canada possède actuellement des ambassades en Argentine, en Belgique, au Brésil, au Chili, en Chine, en France, en Grèce, au Mexique, aux Pays-Bas, au Pérou, en Turquie, dans l'Union des républiques socialistes soviétiques et aux Etats-Unis; des légations canadiennes se trouvent à Cuba, en Tchécoslovaquie, au Danemark, en Italie, en Norvège, en Pologne, en Suède et en Suisse. L'ambassadeur en Belgique est également ministre accrédité au Luxembourg.

Des hauts commissaires représentent le Canada dans les pays du Commonwealth: l'Australie, l'Inde, l'Irlande, Terre-Neuve, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni; il est entendu que des représentants seront échangés avec le Pakistan.

Le service consulaire canadien a d'abord été établi au cours de la seconde guerre mondiale. Il y a actuellement aux Etats-Unis un consulat général à New-York et à Chicago et un vice-consulat à Portland (Maine); il y a aussi des consulats canadiens généraux au Brésil (São-Paulo), au Portugal (Lisbonne), et au Venezuela (Caracas).

Le Canada est également représenté dans les pays ennemis encore occupés par les troupes alliées. Une mission militaire canadienne est établie à Berlin et une mission civile de liaison, à Tokyo.

* Au moment de mettre sous presse la présente édition de *Canada*, on annonce que le Canada vient d'ouvrir une nouvelle légation en Yougoslavie.



Le Conseil de sécurité des Nations Unies discute la situation en Grèce, à Lake Success (N. Y.), le 15 juillet 1947. Les représentants de la Grèce, de l'Albanie, de la Bulgarie et de la Yougoslavie ont été invités à prendre place à la table du conseil durant les débats.

Le très honorable L.-S. St-Laurent a déclaré, au sujet de l'expansion considérable du service diplomatique canadien ces dernières années : " Nous n'avons pas pris ces mesures dans le simple désir d'observer une pratique traditionnelle ou afin de nous faire valoir à l'étranger. Nous l'avons fait parce que notre situation géographique, notre climat, nos ressources naturelles ont de telle façon influé sur notre économie que la sauvegarde de notre prospérité et du bien-être de notre peuple peut mieux être assurée par la prospérité et le bien-être universels. Ainsi, avons-nous un rôle utile à jouer dans les affaires mondiales, utile à nous-mêmes en étant utile à autrui, et pour remplir ce rôle nous avons besoin de nos propres porte-parole chez nos voisins ".

Le Canada et les organisations internationales.—Le rôle du Canada dans le développement de l'organisation internationale indique la conviction que la plus large mesure possible de collaboration internationale est nécessaire à la sécurité générale et au bien-être dans le monde d'après-guerre. A titre de nation dont les intérêts se propagent à l'extérieur mais dont la population est relativement peu considérable, le Canada reconnaît que sa propre contribution peut être effectuée le plus avantageusement par l'entremise d'une organisation internationale.

Le Canada, dès le début, s'associe activement aux organismes créés par les Nations Unies, avant la fin des hostilités, au service de la paix ; il a contribué à la première de ces organisations, l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies (UNRRA), 154 millions de dollars et, en importance, fut le troisième contributeur, tant par la part des frais qu'il a assumés qu'à titre de fournisseur réel de marchandises. En 1947, quand cesse l'activité de l'UNRRA, un nouveau 20 millions de dollars est mis en disponibilité pour atténuer les besoins persistants de secours en Europe.

Le Canada est membre de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies depuis les débuts de celle-ci à Hot-Springs en 1943. A Bretton-Woods, en 1944, le Canada joue un rôle de premier plan dans la préparation des constitutions du Fonds monétaire international et de la Banque internationale de la reconstruction et du développement, institutions financières que les nations participantes soutiennent en vue de faciliter le relèvement et l'expansion de l'économie mondiale, en favorisant la stabilité des devises et l'écoulement de capital de placement destiné à reconstruire les régions dévastées et à mettre en valeur les ressources naturelles.

Le Canada, en sa qualité de pionnier dans l'évolution de l'aviation civile et essentiellement intéressé à l'avancement de la collaboration internationale en ce domaine, joue un rôle important dans les discussions de 1944 qui aboutissent à l'établissement de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La ville de Montréal, siège de la première assemblée de l'organisme provisoire, en est choisie comme quartier-général permanent.

Aux Nations Unies, depuis la première conférence de l'Organisation, le Canada est représenté par d'importantes délégations parlementaires. A San-Francisco, ses délégués insistent pour que la représentation dans les corps dirigeants des Nations Unies soit déterminée d'après les fonctions, c'est-à-dire pour que les pays, grands ou petits, qui sont en mesure d'apporter la plus forte contribution à l'objectif en cause, deviennent membres. La délégation canadienne est en grande partie responsable de l'incorporation de ce principe dans l'article 23 de la Charte, qui régit l'élection des membres non permanents du Conseil de sécurité.

D'après l'article 23, le premier point à considérer dans l'élection des membres non permanents du Conseil de sécurité est leur contribution "au maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi qu'aux autres fins de l'organisation". La "répartition géographique équitable" ne doit venir qu'en second lieu. Ce principe toutefois n'est pas toujours mis en pratique par l'Assemblée.

A la conférence de San-Francisco, l'attitude de la délégation canadienne durant toute la controverse sur le droit de veto au Conseil de sécurité a pour principe que la règle d'unanimité est indésirable et inutile, surtout en ce qui concerne le règlement pacifique des différends internationaux, et qu'elle peut gravement affaiblir le conseil. Toutefois, il est clair à un moment donné que la plus grande mesure possible d'entente mutuelle est offerte par l'interprétation que les puissances en faveur de la règle donnent de celle-ci dans une déclaration conjointe. Le Canada, même s'il ne peut accepter cette interprétation comme satisfaisante, décide donc de ne pas s'opposer à l'adoption de la règle d'unanimité du Conseil de sécurité. Sa délégation est d'avis que tel n'est pas payer trop cher pour une organisation mondiale fort avantageuse sous d'autres rapports.

La décision de la délégation canadienne est influencée par les affirmations des grandes puissances, à savoir qu'elles usent de leurs privilèges spéciaux de scrutin dans un esprit de responsabilité et de considération à l'égard des intérêts des plus petites nations. Plus tard, le Canada s'inquiète de l'affaiblissement de la confiance mondiale dans le conseil parce que celui-ci ne peut, surtout à cause du droit de veto, en arriver à des décisions promptes et satisfaisantes sur certaines questions. Il préconise la réforme des méthodes dans les cadres de la Charte actuelle afin d'atténuer le danger que les grandes puissances ne se prévalent de leurs privilèges spéciaux de scrutin pour empêcher le conseil de prendre des décisions promptes et efficaces.

Le Canada est élu au Conseil de sécurité pour une période de deux ans, lors de la deuxième session régulière de l'Assemblée en 1947. Il considère que chaque membre du Conseil de sécurité, dans l'exercice de ses droits et responsabilités, ne doit pas servir ses propres intérêts nationaux, mais ceux des Nations Unies en général et des peuples qu'elles représentent.

Dans le domaine du contrôle de l'énergie atomique, la contribution du Canada en recherches et en matières premières, de même que l'aménagement hâtif d'une usine d'expérimentation ont déterminé, dès le début, la participation canadienne aux négociations poursuivies en vue de soumettre l'énergie atomique à un contrôle international. Le Canada a fait corps avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis lors de la déclaration de Washington sur l'énergie atomique, en novembre 1945, qui recommandait qu'une commission des Nations Unies soit établie en vue de résoudre les problèmes du contrôle international.

Le Canada occupe un siège permanent à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, instituée par la première assemblée pour rédiger des mesures de contrôle de l'énergie atomique, afin qu'elle ne serve qu'à des fins pacifiques, et soumettre des propositions au sujet de la réglementation requise pour protéger les Etats participants contre les dangers de violation et de subterfuges.

La délégation canadienne joue un rôle prédominant dans la rédaction de la partie de la Charte des Nations Unies qui traite du Conseil économique et social; elle plaide pour que l'autorité du conseil au sein des Nations Unies soit aussi grande que possible dans le champ convenu des études, des rapports et des recommandations, et que ses fonctions coordonnatrices englobent tous les organismes spécialisés.

Le Canada est élu membre du Conseil économique et social pour une période de trois ans lors de la première session de l'Assemblée et il est actuellement représenté dans cinq des commissions établies par le conseil: les commissions des stupéfiants, des questions économiques et de l'emploi, des questions sociales, de la statistique et de la population. Des délégations canadiennes ont participé à toutes les sessions du Conseil économique et social.

Le très honorable W. I. Mackenzie King, premier ministre, dans un discours prononcé à l'occasion du deuxième anniversaire de la Charte, a déclaré à propos du Conseil économique et social: "Le travail important de ce conseil est moins spectaculaire et moins connu que celui des autres organes des Nations Unies. Il représente, cependant, le fondement véritable de la collaboration internationale et d'une paix durable".

Le Canada est membre actif de tous les organismes spécialisés qui sont venus en contact avec les Nations Unies par l'intermédiaire du conseil et il a participé à l'établissement d'autres organismes en voie de formation. Ceux-ci comprennent l'Organisation internationale du travail; l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, l'Organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies, la Banque internationale de la reconstruction et du développement, le Fonds monétaire international, l'Union postale universelle, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale des Réfugiés, ainsi que l'Organisation internationale du Commerce, qui est projetée.

De même, une importance prédominante est attachée aux fonctions juridiques des Nations Unies. Le Canada est d'avis qu'aucun système permanent de sécurité générale ne peut être établi sans un régime international fondé sur la justice et soumis à la loi.



Le très honorable L.-S. St-Laurent (à gauche), secrétaire d'État du Canada aux Affaires extérieures et président de la délégation canadienne, M. Kuzma K. Kiselev (au centre), président de la délégation bélorusse, et M. Souza Costa (à droite), représentant du Brésil, à la première réunion du comité n° 1 (politique et sécurité) de la deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce comité a adopté à l'unanimité la résolution qui recommandait l'admission du Pakistan et du Yémen aux Nations Unies—Lake-Success (N.-Y.), le 24 septembre 1947.

Le Parlement canadien, reconnaissant les responsabilités assumées par le Canada à titre de membre des Nations Unies, a adopté une loi qui autorise le Gouvernement à exécuter immédiatement toute décision du Conseil de sécurité relative aux sanctions économiques contre un agresseur. Le Canada est des premiers à prendre cette disposition et compte faire de même au sujet des sanctions militaires aussitôt que le Conseil de sécurité sera prêt à négocier des ententes militaires avec les nations membres.

Le Canada s'est élevé au rang de nation adulte au cours des quatre-vingts années qui se sont écoulées depuis la Confédération et il a accepté les obligations et les responsabilités d'une puissance souveraine. Au moyen d'un vaste système de représentation à l'étranger et d'une participation efficace aux organisations internationales, il espère aider à guider le monde vers une ère de paix et de bien-être grandissant. Tel est, et tel doit demeurer, l'objectif fondamental de la politique extérieure du Canada.



Population

B IEN que le Canada soit le plus grand pays des Amériques, il ne peut, à cause de sa topographie et de ses particularités de surface, suffire à une population globale aussi dense que sa superficie le laisse supposer. Certaines régions, comme la vallée du Saint-Laurent, différentes parties des Maritimes et les plaines côtières du Pacifique, sont très fertiles et situées dans des latitudes propices à l'accroissement intense de la population. Cependant, à tout prendre, ces régions ont une superficie restreinte et sont fort éloignées les unes des autres. D'immenses régions ne sont propres qu'à l'afforestation ou tirent leur valeur économique de leur richesse potentielle en minéraux. De toute façon, la colonisation permanente de ces régions sera très limitée.

Le premier recensement du Canada, effectué en 1666, en vue d'établir les progrès accomplis par cette colonie française depuis la fondation de Québec 58 ans plus tôt, constate que la population est de 3,215 habitants. Environ un siècle plus tard, cette même population, établie sur les rives du Saint-Laurent et ayant Montréal comme avant-poste à l'ouest, s'élève à près de 70,000; ce qui forme aujourd'hui les Maritimes en compte un autre 20,000. La venue des Loyalistes de l'Empire, qui s'établissent dans les Cantons de l'Est et le long du Haut Saint-Laurent, du lac Ontario et de la péninsule de Niagara, durant le dernier quart du 18^e siècle, amène la colonisation de nouvelles régions et le Canada entre dans le 19^e siècle avec une population d'environ 400,000 habitants.

L'année 1851 marque le début des recensements décennaux réguliers, de sorte qu'il existe une mesure de l'accroissement de la population au Canada depuis les 90 dernières années. La deuxième moitié du 19^e siècle est caractérisée par l'arrivée au pays d'un grand nombre d'immigrés, par un mouvement d'émigration considérable surtout parmi la population immigrée et par le déplacement de la population autochtone des régions les plus peuplées du Québec et des Maritimes vers d'autres régions du pays où la population est moins dense.

C'est au cours de la première décennie du siècle actuel, toutefois, que la population du Canada augmente de la façon la plus impressionnante. Le fait saillant est sans contredit le commencement de la colonisation de l'Ouest canadien. Les étendues non organisées du sud des Territoires du Nord-Ouest, cédées au Dominion par la Compagnie de la Baie d'Hudson peu après la Confédération, avaient été traversées par le chemin de fer Pacifique Canadien entre 1875 et 1885. Toutefois, bien que la population de l'Ouest ait à peu près doublé durant chacune des décennies terminées en 1881, 1891 et 1901, ce n'est qu'avec la découverte des possibilités offertes par les prairies pour la culture du blé et l'inauguration, après 1900, d'un mouvement d'immigration intense, que la colonisation de l'Ouest devient un facteur de première importance. Au cours de la décennie de 1901-1911, l'immigration dépasse 1,800,000 et, même si le Canada en perd au moins le tiers, elle joue le rôle principal dans l'augmentation de 34 p. 100 de la population totale durant cette période, accroissement relativement plus grand que celui de tout autre pays au cours de la même décennie. Le mouvement d'immigration persiste au cours des trois premières



Un avion des L.A.T.-C. survole un village du vieux Québec. Au temps du régime français, les attaques des Peaux-Rouges obligeaient les pionniers à diviser leurs terres en sections triangulaires et à grouper leurs maisons au centre pour leur protection mutuelle.

années de la deuxième décennie du siècle actuel, après quoi survient une régression à laquelle la guerre donne une direction nouvelle et tout à fait inattendue. Néanmoins, l'augmentation relative de la population canadienne au cours de la décennie reste parmi les plus considérables du monde.

Après la guerre de 1914-1918, l'immigration n'atteint jamais, il s'en faut, son niveau d'avant-guerre et, pendant la dépression de 1930, elle est de nouveau restreinte tant par les règlements d'Etat que par la nécessité économique. L'accroissement de la population durant la décennie de 1921-1931 s'élève à 18·1 p. 100 et durant la décennie de 1931-1941, à 10·9 p. 100. Au cours de la dernière décennie, et même jusqu'à un certain point pendant l'avant-dernière, le mouvement de la population tend à s'effectuer des provinces des Prairies à l'Ontario et à la Colombie-Britannique; l'accroissement proportionnel en Colombie-Britannique, ces deux dernières décennies, est plus élevé qu'en toute autre province.

Le mouvement vers la vie urbaine est vraiment remarquable au Canada. Peu après 1850, la petite proportion d'urbains donne déjà des signes de croissance et, grâce à l'expansion des industries manufacturières et des services et aux facilités plus nombreuses de transport et de communication, elle ne cesse d'augmenter. En 1871, 19·6 p. 100 de la population est urbaine; en 1901,

37-5 p. 100; en 1921, 49-5 p. 100 et en 1941, 54-3 p. 100. La hausse considérable de l'embauchage dans les grandes villes du Canada au cours de la guerre est une preuve du mouvement de la campagne vers la ville accompli depuis le recensement de 1941.

Les Canadiens ne forment pas un groupe compact comme un grand nombre de nations européennes; ils constituent plutôt une réunion de diverses races fondues en une nation qui tire sa physionomie de leur terre d'adoption. Au temps de la Confédération, les Irlandais forment le plus fort groupe particulier d'origine raciale britannique, et les Irlandais et les Écossais réunis sont presque deux fois aussi nombreux que les Anglais. Après 1881, les Anglais prédominent, et les Écossais passent en deuxième place après 1911. Au recensement de 1941, l'importance numérique des principales races est dans l'ordre suivant: Français, Anglais, Écossais, Irlandais, Allemands, Ukrainiens, Scandinaves, Néerlandais, Juifs et Polonais. Le Canada est officiellement bilingue, et le recensement de 1941 révèle que 1,474,000 personnes parlent les deux langues officielles, tandis que 7,735,000 ne parlent que l'anglais et 2,182,000, le français seulement.

La répartition de la population canadienne selon le sexe est caractérisée, comme celle de toute "jeune" population, par une prédominance d'hommes. Ces derniers temps, toutefois, cette situation s'est fort modifiée, surtout depuis l'imposition d'un contrôle rigide de l'immigration après la première Grande Guerre. De 1871 à 1941, dans l'ensemble du Canada, l'élément masculin ne forme jamais moins de 51 p. 100 de la population totale, tandis que dans l'Ouest du pays, il varie de 53 à 59 p. 100.

Statistique de la population

Les tableaux suivants donnent une idée d'ensemble de la population canadienne sous divers angles au temps du recensement de 1941; les chiffres des Prairies pour les années de recensement quinquennal 1906-1946 y sont de même indiqués. Faute d'espace, ce sujet de la population ne peut être étudié que fort sommairement. Comme le recensement de 1941 ne reflète pas la situation courante de l'après-guerre au Canada, des estimations de la population pour 1938-1947 paraissent à la p. 45.

Population du Canada, années de recensement 1891-1941, et densité, 1941

NOTE. — Les chiffres de certains recensements ne sont pas tout à fait comparables, mais les réserves sont pour la plupart techniques et paraissent en détail dans les volumes de recensement.

Province ou territoire	Superficie terrestre, en milles carrés	Population						Personnes par mille carré, 1941
		1891	1901	1911	1921	1931	1941	
I.P.-E....	2,184	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047	43.52
N.-E....	20,743	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962	27.86
N.-B....	27,473	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401	16.65
Qué....	523,860	1,488,535	1,648,898	2,005,776	2,360,510	2,874,662	3,331,882	6.36
Ont....	363,282	2,114,321	2,182,947	2,527,292	2,933,662	3,431,683	3,787,655	10.43
Man....	219,723	152,506	255,211	461,394	610,118	700,139	729,744	3.32
Sask....	237,975	—	91,279	492,432	757,510	921,785	895,992	3.77
Alb....	248,800	—	73,022	374,295	588,454	731,605	796,169	3.20
C.-B....	359,279	98,173	178,657	392,480	524,582	694,263	817,861	2.28
Yukon...	205,346	—	27,219	8,512	4,157	4,230	4,914	0.02
T. N.-O.	1,253,438	98,967	20,129	6,507	8,143	9,316	12,028	0.01
Canada.	3,462,103	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,786	11,506,655	3.32

¹ Comprend 485 membres de la Marine royale canadienne qui ont été comptés séparément.

Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, à quelque 550 milles au nord de Vancouver. Sa population, de 7,000 environ lors du recensement de 1941, s'accroît rapidement depuis. La ville possède un port de mer excellent et fort bien aménagé, ainsi que de splendides entrepôts; elle est un centre important de la grande industrie du flétan et du saumon, sur la côte du Pacifique. A l'heure actuelle, une fabrique de cellulose d'une valeur de 15 millions de dollars y est en voie de construction; cet établissement doit être terminé d'ici deux ans.



Population des provinces des Prairies, années de recensement
quinquennal 1906-1946

Province	1906	1916	1926	1936	1946
Manitoba.....	365,688	553,860	639,056	711,216	726,923
Saskatchewan.....	287,763	647,835	820,738	931,547	832,688
Alberta.....	185,195	496,442	607,599	772,782	803,330
Totaux.....	808,646	1,698,137	2,067,393	2,415,545	2,362,941

Population rurale agricole, rurale non agricole et urbaine, par province,
1931 et 1941

Province ou territoire	1931			1941		
	Rurale		Urbaine	Rurale		Urbaine
	Agricole	Non agricole		Agricole	Non agricole	
I.P.-E.....	54,963	12,690	20,385	50,732	19,975	24,340
N.-E.....	173,965	107,227	231,654	141,182	169,240	267,540
N.-B.....	178,494	100,785	128,940	163,067	150,911	143,423
Qué.....	743,598	317,458	1,813,606	823,791	398,407	2,109,084
Ont.....	785,550	550,141	2,095,992	693,684	754,338	2,338,633
Man.....	254,302	129,868	315,969	248,684	159,187	321,873
Sask.....	561,407	69,473	290,905	513,279	87,567	295,146
Alb.....	370,899	82,198	278,508	380,693	108,890	306,586
C.-B.....	100,244	199,280	394,739	100,810	273,657	443,394
Yukon.....	74	2,796	1,360	42	3,075	1,797
T. N.-O.....	Nil	9,316	Nil	Nil	12,028	Nil
Canada.....	3,223,496	1,581,232	5,572,058	3,116,964	2,137,275	6,252,416



Centres urbains de plus de 20,000 habitants en 1941, années de recensement 1901-1941

Centre urbain et province	Population				
	1901	1911	1921	1931	1941
Montréal, Qué.....	325,653	490,504	618,506	818,577	903,007
Grand Montréal.....	—	—	—	1,023,158	1,139,921
Toronto, Ont.....	218,504	381,833	521,893	631,207	667,457
Grand Toronto.....	—	—	—	810,467	900,491
Vancouver, C.-B.....	29,432	120,847	163,220	246,593	275,353
Grand Vancouver.....	—	—	—	308,340	351,491
Winnipeg, Man.....	42,340	136,035	179,087	218,785	221,960
Grand Winnipeg.....	—	—	—	284,295	290,540
Hamilton, Ont.....	52,634	81,969	114,151	155,547	166,337
Grand Hamilton.....	—	—	—	163,710	176,110
Ottawa, Ont.....	64,226	87,062	107,843	126,872	154,951
Grand Ottawa.....	—	—	—	175,988	215,022
Québec, Qué.....	68,840	78,118	95,193	130,591	150,757
Grand Québec.....	—	—	—	172,517	200,814
Windsor, Ont.....	15,198	23,433	55,935	98,179	105,311
Grand Windsor.....	—	—	—	110,385	121,112
Edmonton, Alb.....	4,176	31,064	58,821	79,197	93,817
Calgary, Alb.....	4,392	43,704	63,305	83,761	88,904
London, Ont.....	37,976	46,300	60,959	71,148	78,264
Grand London.....	—	—	—	—	86,740
Halifax, N.-E.....	40,832	46,619	58,372	59,275	70,188
Grand Halifax.....	—	—	—	74,161	91,829
Verdun, Qué.....	1,898	11,629	25,001	60,745	67,349
Regina, Sask.....	2,249	30,213	34,432	53,209	58,245
Saint-John, N.-B.....	40,711	42,511	47,166	47,514	51,741
Grand Saint-John.....	—	—	—	58,717	65,784
Victoria, C.-B.....	20,919	31,660	38,727	39,082	41,068
Grand Victoria.....	—	—	—	—	75,218
Saskatoon, Sask.....	113	12,004	25,739	43,291	43,027
Trois-Rivières, Qué.....	9,981	13,691	22,367	35,450	42,007
Sherbrooke, Qué.....	11,765	16,405	23,515	28,933	35,965
Kitchener, Ont.....	9,747	15,196	21,763	30,793	35,657
Hull, Qué.....	13,993	18,222	24,117	29,433	32,947
Sudbury, Ont.....	2,027	4,150	8,621	18,518	32,703

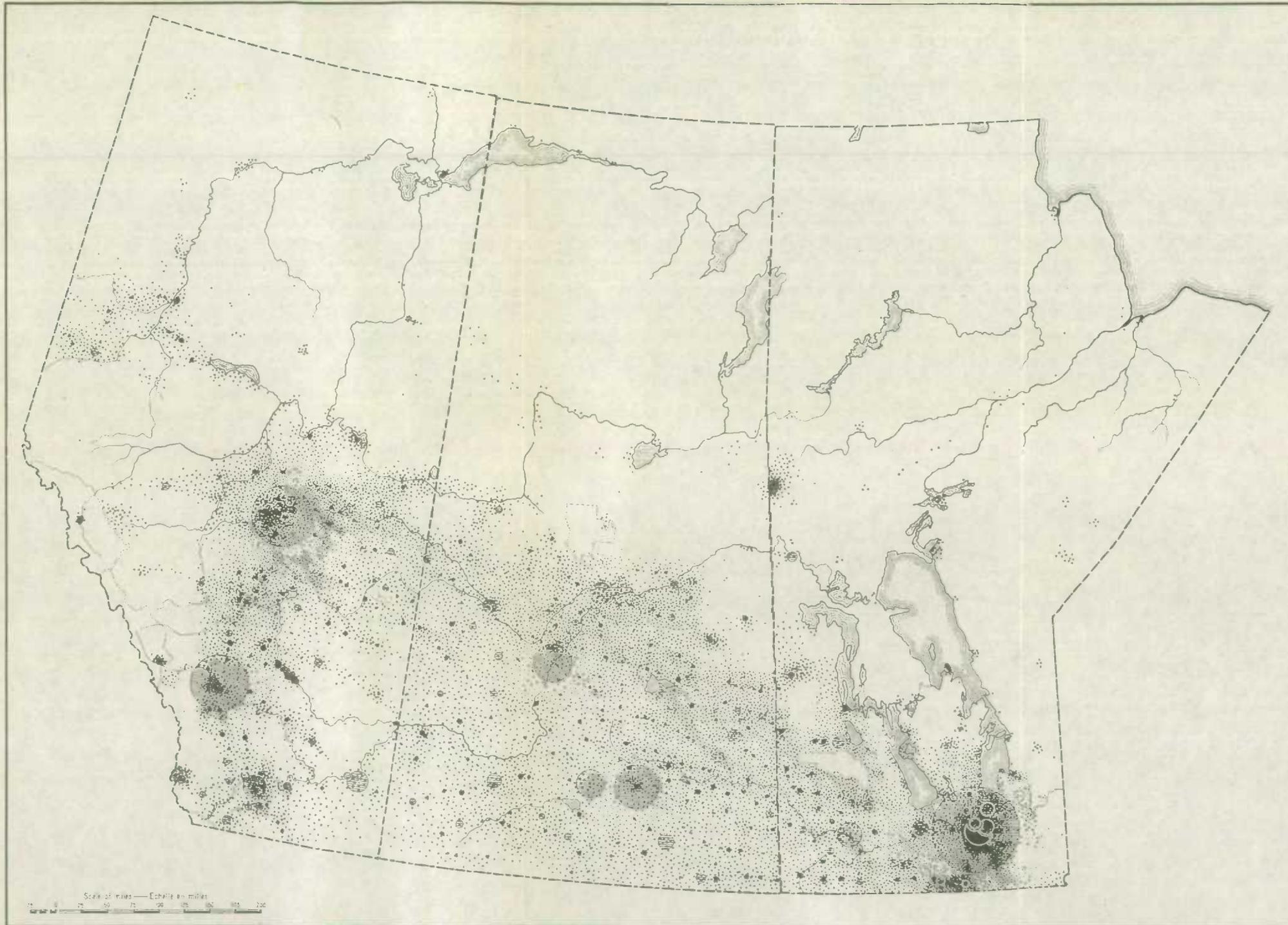
Centres urbains de plus de 20,000 habitants en 1941, années de recensement 1901-1941—Fin

Centre urbain et province	Population				
	1901	1911	1921	1931	1941
Brantford, Ont.....	16,619	23,132	29,440	30,107	31,948
Outremont, Qué.....	1,148	4,820	13,249	28,641	30,751
Fort-William, Ont.....	3,633	16,499	20,541	26,277	30,585
St-Catharines, Ont.....	9,946	12,484	19,881	24,753	30,275
Kingston, Ont.....	17,961	18,874	21,753	23,439	30,126
Timmins, Ont.....	—	—	3,843	14,200	28,790
Sydney, N.-E.....	9,909	17,723	22,545	23,089	28,305
Oshawa, Ont.....	4,394	7,436	11,940	23,439	26,813
Westmount, Qué.....	8,856	14,579	17,593	24,235	26,047
Sault-Ste-Marie, Ont.....	7,169	14,920	21,092	23,082	25,794
Peterborough, Ont.....	12,886	18,360	20,994	22,327	25,350
Glace-Bay, N.-E.....	6,945	16,562	17,007	20,706	25,147
Port-Arthur, Ont.....	3,214	11,220	14,886	19,818	24,426
Guelph, Ont.....	11,496	15,175	18,128	21,075	23,273
Moncton, N.-B.....	9,026	11,345	17,488	20,689	22,763
New-Westminster, C.-B.....	6,499	13,199	14,495	17,524	21,967
Moose-Jaw, Sask.....	1,558	13,823	19,285	21,299	20,753
Niagara-Falls, Ont.....	5,702	9,248	14,764	19,046	20,589
Shawinigan-Falls, Qué.....	—	4,265	10,625	15,345	20,325
Lachine, Qué.....	6,365	11,688	15,404	18,650	20,051

Etat conjugal de la population, par province et selon le sexe, 1941

Province ou territoire	Célibataires	Mariés	Veufs ou veuves	Divorcés	Séparés en permanence	Total ¹
HOMMES						
Ile du Prince-Edouard.....	29,828	17,625	1,549	22	202	49,228
Nouvelle-Ecosse.....	173,506	111,132	9,359	247	1,770	296,044
Nouveau-Brunswick.....	140,952	85,093	6,695	197	1,137	234,097
Québec.....	1,027,162	591,533	46,386	500	7,270	1,672,982
Ontario.....	993,265	851,096	60,210	2,291	14,105	1,921,201
Manitoba.....	209,939	155,157	10,268	473	2,218	378,079
Saskatchewan.....	283,297	179,996	11,383	468	2,351	477,563
Alberta.....	243,666	168,469	10,594	801	2,891	426,458
Colombie-Britannique.....	215,205	200,027	13,979	1,547	4,213	435,031
Yukon.....	2,029	957	116	17	34	3,153
Territoires du Nord-Ouest.....	3,978	2,443	204	6	10	6,700
Canada.....	3,322,827	2,363,528	170,743	6,569	36,201	5,900,536
FEMMES						
Ile du Prince-Edouard.....	24,748	17,473	3,401	19	178	45,819
Nouvelle-Ecosse.....	148,474	109,513	21,544	268	2,115	281,918
Nouveau-Brunswick.....	123,540	84,275	11,040	192	1,256	223,304
Québec.....	981,890	581,569	85,425	646	9,353	1,658,900
Ontario.....	876,215	826,525	142,731	2,865	18,039	1,866,454
Manitoba.....	176,458	151,105	20,625	654	2,818	351,665
Saskatchewan.....	221,557	175,112	18,965	381	2,414	418,429
Alberta.....	186,215	161,953	17,963	717	2,850	369,711
Colombie-Britannique.....	165,064	181,932	29,235	1,718	4,878	382,830
Yukon.....	833	810	88	3	27	1,761
Territoires du Nord-Ouest.....	2,747	2,211	361	Nil	8	5,328
Canada.....	2,907,741	2,292,478	354,378	7,463	43,936	5,606,119

¹ Comprend les personnes dont l'état conjugal n'est pas donné.



DISTRIBUTION OF POPULATION,
PRAIRIE PROVINCES, 1946

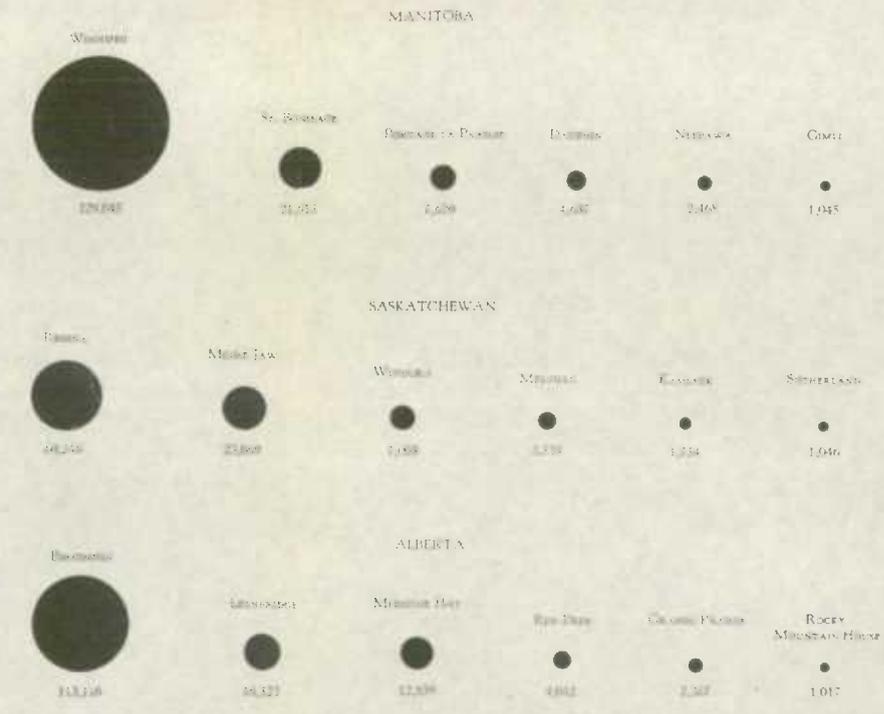
DISTRIBUTION DE LA POPULATION,
PROVINCES DES PRAIRIES, 1946

NOTE
A dot represents 100 people. Cities, towns and villages with populations of more than 1,000 are shown by disks proportionate in area to the dot. Lesser centres are shown by concentrations of dots.

NOTA
Un point représente 100 personnes. Les cités, villes et villages d'une population de plus de 1,000 sont indiqués par des disques dont la surface est proportionnée au point. Les centres moins considérables sont indiqués par des concentrations de points.

LEGEND — LEGENDE

SCALE FOR TYPICAL URBAN CENTRES SHOWN BY DISCS
ECHELLE POUR LES CENTRES URBAINS TYPES INDICUÉS PAR DES DISQUES



Scale of miles — Echelle en milles
0 25 50 75 100 125 150 175 200

Répartition de la population selon le sexe et l'âge, par province, 1941

Groupe d'âge	Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 10 ans ..	9,745	9,438	57,621	55,833	49,513	48,457	354,186	347,189
10-19 ans ..	9,512	9,162	56,643	55,164	48,636	47,629	357,840	354,791
20-29 " ..	8,412	7,291	53,883	50,947	40,972	37,625	287,888	298,408
30-39 " ..	6,099	5,063	39,338	34,835	29,162	27,092	232,719	231,371
40-49 " ..	5,047	4,701	29,921	28,639	22,939	22,148	175,562	169,859
50-59 " ..	4,156	4,007	24,912	23,452	18,952	17,529	131,186	123,202
60-69 " ..	3,302	3,156	19,339	17,536	13,970	12,564	83,316	79,569
70 ou plus ..	2,955	3,001	14,387	15,512	9,953	10,260	50,285	54,511
Tous âges	49,228	45,819	296,044	281,918	234,097	223,304	1,672,982	1,658,900
	Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 10 ans ..	304,406	295,033	63,006	60,877	87,995	85,191	76,400	74,349
10-19 ans ..	336,738	327,182	70,770	69,719	97,088	93,811	78,533	77,528
20-29 " ..	323,502	316,193	67,150	66,315	81,528	76,007	71,208	67,926
30-39 " ..	284,697	270,187	51,203	48,560	59,909	52,524	59,885	50,272
40-49 " ..	247,696	235,242	43,109	40,015	51,324	43,146	50,550	39,371
50-59 " ..	204,055	191,773	42,648	33,929	53,930	36,333	48,926	32,312
60-69 " ..	132,989	132,979	26,007	19,824	31,119	20,083	28,008	18,163
70 ou plus ..	87,118	97,865	14,186	12,426	14,570	11,334	12,948	9,790
Tous âges	1,921,201	1,866,454	378,079	351,665	477,563	418,429	426,458	369,711
	Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 10 ans ..	58,087	56,340	428	439	1,608	1,533	1,062,995	1,034,679
10-19 " ..	64,307	63,019	311	290	1,138	1,101	1,121,516	1,099,396
20-29 " ..	69,998	71,151	538	365	1,217	892	1,006,296	993,120
30-39 " ..	63,305	54,489	582	244	1,145	719	828,044	775,356
40-49 " ..	53,799	46,806	336	158	736	487	681,119	630,572
50-59 " ..	61,532	44,524	314	129	489	306	591,100	507,496
60-69 " ..	42,385	29,640	358	94	281	193	381,074	333,801
70 ou plus ..	21,618	16,861	286	42	86	97	228,392	231,699
Tous âges	435,031	382,836	3,153	1,761	6,700	5,328	5,900,536	5,606,119

Maisons, logements, ménages et familles, par province, 1941

Province	Maisons	Logements		Ménages	Familles	Personnes par-		
		Occupés	Vacants			Logement	Ménage	Famille
I.P.E.....	19,719	20,236	753	20,432	19,590	4-70	4-65	4-19
N.-E.....	114,451	124,396	3,840	128,641	123,561	4-65	4-49	4-04
N.-B.....	83,429	92,703	2,922	94,599	93,479	4-93	4-84	4-32
Qué.....	436,012	650,838	14,321	663,126	647,946	5-12	5-02	4-53
Ont.....	779,751	916,122	21,464	969,267	909,216	4-13	3-91	3-56
Man.....	149,206	164,985	2,342	176,912	166,249	4-42	4-12	3-83
Sask.....	206,291	209,820	6,465	214,939	190,137	4-27	4-17	4-13
Alb.....	185,585	195,574	4,040	201,796	175,714	1-07	3-95	3-91
C.-B.....	207,120	223,295	5,861	236,047	199,383	3-66	3-16	3-36
Canada..	2,181,564	2,597,969	62,008	2,706,089	2,525,299	4-42	4-25	3-94

Hommes et femmes actifs, de 14 ans ou plus, par groupes d'occupations, 1941

(À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Groupe d'occupation	Hommes			Femmes	
	Service actif compris ¹	Service actif non compris	Pourcentage du total ²	Nombre	Pourcentage du total
Agriculture ¹	1,104,579	1,064,847	31.7	18,969	2.3
Pêche, piégeage et abattage du bois.....	138,460	131,374	3.9	326	³
Mines, carrières.....	77,909	71,861	2.1	25	³
Manufactures.....	615,284	573,574	17.1	129,588	15.6
Construction.....	215,333	202,509	6.0	339	³
Transports.....	278,402	254,591	7.6	14,065	1.7
Commerce.....	292,910	273,059	8.1	82,020	9.8
Finance, assurance.....	33,104	30,576	0.9	816	0.1
Service.....	339,307	316,313	9.4	418,111	50.2
Bureaux.....	204,666	182,823	5.4	155,208	18.6
Manœuvres ¹	273,925	251,889	7.5	11,655	1.4
Non indiqué.....	39,166	9,695	0.3	1,718	0.2
Toutes occupations.....	3,613,045	3,363,111	100.0	832,840	100.0

¹ Ne comprend que les hommes en service actif qui avaient un emploi rémunéré avant de s'enrôler. ² Fondé sur la colonne 2. ³ Moins de 0.05 p. 100. ⁴ Ne comprend pas les manœuvres dans l'agriculture, la pêche, l'abattage du bois et les mines.

Neuf principales origines raciales au Canada, par province, 1941

Province	Races des Îles Britanniques	Française	Allemande	Ukrainienne	Scandinave	Néerlandaise	Hébraïque	Polonaise	Indienne
I.P.-E.....	78,714	14,799	172	2	152	494	25	1	258
N.-E.....	445,178	66,260	15,038	711	2,353	23,834	2,285	2,206	2,063
N.-B.....	276,758	163,934	1,394	22	2,929	4,539	1,228	233	1,939
Qué.....	452,887	2,695,032	8,880	8,006	4,840	2,645	66,277	10,036	11,863
Ont.....	2,729,830	373,990	167,102	48,158	27,225	73,001	69,875	54,893	30,336
Man.....	360,560	52,996	41,479	89,762	32,620	39,204	18,879	36,550	15,473
Sask.....	397,905	50,530	130,258	79,777	68,806	35,893	4,149	27,902	13,384
Alb.....	399,432	42,979	77,721	71,868	63,494	20,429	4,164	26,845	12,565
C.-B.....	571,336	21,876	22,407	7,563	41,560	12,737	3,350	8,744	24,875
Canada¹.....	5,715,904	3,483,038	464,682	305,929	244,603	212,863	170,241	167,485	118,316

¹ Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. ² Y compris 37,439 Danois, 21,050 Islandais, 100,718 Norvégiens et 85,396 Suédois.

Lieu de naissance de la population, années de recensement 1901-1941

Année	De naissance canadienne	Autres de naissance britannique ¹	De naissance étrangère		Population totale				
			Etats-Unis	Autres					
1901.....	4,671,815	86,98	421,051	7,84	127,899	2.38	150,550	2.80	5,371,315
1911.....	5,619,682	77,98	834,229	11.58	303,680	4.21	449,052	6.23	7,206,643
1921.....	6,832,224	77.75	1,065,448	12.12	374,022	4.26	516,255	5.87	8,787,949
1931.....	8,069,261	77.76	1,184,830	11.42	344,574	3.32	778,121	7.50	10,376,786
1941.....	9,487,808	82.46	1,003,769	8.72	312,473	2.72	701,660	6.10	11,506,655 ²

¹ Y compris quelques centaines de personnes âgées en mer. ² Y compris les personnes qui n'ont pas déclaré de lieu de naissance.

Huit principales dénominations religieuses, par province, 1941

Province ou territoire	Catholique romain ¹	Eglise Unie du Canada	Angélique	Presbytérienne	Baptiste	Luthérienne	Juive	Grecque orthodoxe
I.P.-E.	42,743	24,005	5,739	14,724	5,445	45	18	10
N.-E.	188,944	124,301	103,393	47,415	89,272	9,104	2,167	347
N.-B.	220,454	63,268	55,155	15,382	88,766	870	1,196	85
Qué.	2,894,621	100,196	162,056	56,086	12,303	7,081	65,683	12,040
Ont.	882,369	1,073,125	815,413	433,708	192,915	104,111	69,217	28,383
Man.	203,259	194,001	125,076	43,073	13,267	48,213	18,715	20,777
Sask.	243,734	230,495	117,674	54,856	19,460	104,717	4,076	37,699
Alb.	191,343	193,664	113,279	68,910	32,268	84,630	4,052	34,991
C.-B.	113,282	200,817	245,531	94,300	29,780	41,772	3,235	5,198
Yukon.	742	401	2,545	423	75	368	2	67
T.N.-O.	5,061	299	5,327	271	43	242	6	32
Canada.	4,986,552	2,204,875	1,751,188	829,147	483,592	401,153	168,367	139,629

¹ Y compris les catholiques grecs.

Estimations annuelles de la population.—Le relevé exact de la population du Canada, fourni par le recensement à des intervalles de dix ans, doit être complété par des estimations pour les années intermédiaires. Ces estimations sont essentielles au calcul des chiffres per capita de la production et du commerce, et particulièrement pour servir de base aux comparaisons de la natalité et de la mortalité. A chaque recensement, les chiffres établis depuis le recensement antérieur sont ajustés d'après le chiffre nouvellement enregistré de la population.

Estimation de la population, par province, années entre les recensements, 1938-1947

(Milliers d'habitants)

Année	Ile du P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Canada
()											
1938.	94	555	442	3,183	3,672	720	914	784	775	16	11,152
1939.	94	561	447	3,230	3,708	726	906	786	792	17	11,267
1940.	95	569	452	3,278	3,747	728	900	790	805	17	11,381
1941.	95	578	457	3,332	3,788	730	896	796	818	17	11,507
1942 ¹	90	594	464	3,390	3,884	724	848	776	870	17	11,654
1943.	91	607	463	3,457	3,917	726	842	792	900	17	11,812
1944.	91	612	462	3,500	3,965	732	846	818	932	17	11,975
1945.	92	621	468	3,561	4,004	736	845	826	949	17	12,119
1946 ¹	94	612	480	3,630	4,101	727	833	803	1,003	24	12,307
1947 ¹	94	621	491	3,172	4,189	713	842	822	1,044	24	12,582

¹ Ces estimations sont sujettes à ajustement à mesure que les chiffres plus récents sont établis.

Les aborigènes

Les Indiens.—Les Indiens du Canada, dont les affaires sont administrées par la Branche des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources, forment une population de 125,686 (d'après un dénombrement fait par ce ministère en 1944). La croyance populaire voulant que cette race soit en voie de s'éteindre ne concorde pas avec les faits. Avant l'arrivée des Européens, les Indiens étaient sans doute plus nombreux, bien qu'il n'existe que peu de renseignements exacts à ce sujet. Cependant, la tendance depuis le début du vingtième siècle est marquée par une augmentation passablement constante. La



Une Indienne charque la viande à la façon de ses ancêtres. La majorité des Indiens au Canada demeurent dans les réserves établies à leur profit par le gouvernement fédéral et, de façon générale, ne subissent que légèrement l'influence des coutumes modernes de la population blanche.

répartition parmi les provinces et les territoires est la suivante : Ile du Prince-Edouard, 266 ; Nouvelle-Ecosse, 2,364 ; Nouveau-Brunswick, 2,047 ; Québec, 15,194 ; Ontario, 32,421 ; Manitoba, 15,933 ; Saskatchewan, 14,158 ; Alberta, 12,441 ; Colombie-Britannique, 25,515 ; Yukon, 1,531 ; Territoires du Nord-Ouest, 3,816. Ces chiffres représentent les Indiens administrés par le gouvernement fédéral. Il y en a bien d'autres qui, en vertu de la loi des Indiens, se sont émancipés et ont acquis leur pleine citoyenneté ; ils ne sont plus des Indiens au sens de la loi.

La diffusion rapide de la civilisation au Canada nécessite l'adoption de mesures efficaces en vue de protéger les droits moraux des Indiens. A mesure que s'ouvrent de nouveaux territoires, des traités sont conclus avec les Indiens en vertu desquels ces derniers cèdent à la Couronne leurs droits de propriétaires naturels du pays. En échange, la Couronne s'engage à établir des réserves suffisantes, à verser des subventions en espèces, à pourvoir à des rentes per capita, à venir en aide à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux, à la chasse, au piégeage, etc., selon les besoins particuliers, à s'occuper de l'instruction des jeunes Indiens et, en général, à sauvegarder les intérêts de la population indienne. En conséquence, des réserves sont attribuées aux différentes peuplades indiennes du Canada et leurs occupants placés sous la surveillance d'agents locaux du ministère des Mines et Ressources. En plus de l'agent, le personnel local comprend d'habitude un médecin, un commis, un instituteur agricole, une sage-femme itinérante, un constable, un instructeur-éleveur, etc., selon les exigences particulières de chaque agence.

La superficie totale des réserves indiennes atteint 5,464,503 acres au 31 mars 1945 ; 25·7 p. 100 se trouve en Alberta, 23·9 p. 100, en Ontario et 21·8 p. 100, en Saskatchewan. De cette étendue totale, 187,457 acres seulement sont cultivées ; 3,369,869 acres demeurent indétrichées.

Le gouvernement lance un certain nombre d'entreprises spéciales pour les diverses parties de la population indienne, suivant leurs besoins respectifs et comprenant la mise en valeur des ressources en fourrures dans des zones choisies, l'encouragement des arts manuels et l'organisation des exploitations agricoles.

Le ministère des Mines et Ressources administre les affaires des Indiens, tandis que tous les services relatifs à leur santé relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. La distribution des allocations familiales relève conjointement de ces deux ministères.

Le gouvernement fédéral, conscient de l'importance de réviser la loi des Indiens, a formé un comité conjoint spécial du Sénat et de la Chambre des communes en vue de l'étudier. Cette enquête se poursuit encore en octobre 1947. La loi des Indiens sera remaniée en vue de répondre aux besoins et aux conditions qui confrontent actuellement la population indienne au Canada.

Les Esquimaux.—Les Esquimaux du Canada habitent surtout au nord de la limite forestière sur la lisière septentrionale du continent et les rivages de plusieurs des îles de l'archipel Arctique et de la baie d'Hudson. La plupart des Esquimaux sont essentiellement des habitants côtiers, qui obtiennent des mammifères de la mer une grande partie de leur nourriture et de leur vêtement. Cependant, des bandes d'Esquimaux du district de Keewatin, à l'ouest de la baie d'Hudson, vivent à l'intérieur des terres et se nourrissent surtout de caribou.

L'administration des Esquimaux, à l'exception des soins médicaux, relève de la Branche des terres, parcs et forêts du ministère des Mines et Ressources qui, au moyen de règlements, conserve les ressources naturelles nécessaires à leur subsistance. Les soins médicaux et l'hospitalisation de la population esquimaude relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social.

Les autorités restent en contact avec les Esquimaux grâce aux stations permanentes établies dans l'Arctique oriental, central et occidental, dont certaines offrent les services d'un médecin; au moyen de patrouilles de la Royale Gendarmerie à Cheval; de communications radiophoniques; de la patrouille canadienne effectuée chaque année par bateau dans l'Arctique oriental; et de navires-moteur auxiliaires.

Le recensement décennal du Canada en 1941 établit la population esquimaude à 7,205, dont 5,404 se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest, 1,778 dans le nord du Québec, et les autres, au nombre de 23, dans les autres provinces. Certains rapports reçus trop tard pour être compris dans le recensement feraient monter la population esquimaude à un total de 7,639, dont 1,965 dans le nord du Québec.

Une famille d'Esquimaux dans son igloo à Baker-Lake, à l'anse Chesterfield, sur la baie d'Hudson. L'homme aiguisé son couteau à neige, tandis que sa femme confectionne des moccasins de caribou. Leur petit-fils écoute le gramophone, car la radio, le gramophone et autres inventions des Blancs se sont infiltrés même dans les igloos de l'extrême nord.



Immigration

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1947, un total de 66,990 immigrés pénétrèrent au Canada, soit une augmentation de 115.5 p. 100 auprès des 31,081 personnes immigrées au pays durant l'année financière 1945-1946 et un gain considérable par rapport au total de 15,306 en 1944-1945.

Sur les 66,990 personnes immigrées, 47,976 sont anglaises, écossaises, irlandaises et galloises d'outre-mer, contre 20,162 et 9,943 en 1945-1946 et 1944-1945 respectivement; 11,410 viennent des États-Unis, en comparaison de 7,454 et 4,624 respectivement; et 7,604 arrivent d'autres pays, auprès de 3,465 et 739 les années précédentes. Les Canadiens qui reviennent au pays après avoir vécu aux États-Unis sont au nombre de 6,315 contre 2,895 en 1945-1946.

L'admission des premières personnes déplacées venues des camps de réfugiés en Europe constitue le changement le plus remarquable de la politique canadienne d'immigration en 1947. Des arrêtés en conseil spéciaux autorisent l'entrée en groupes au Canada de 20,000 personnes déplacées, en réponse aux demandes d'ouvriers soumises par l'industrie à travers le pays. Il est prévu que ces 20,000 personnes auront mis pied au Canada au printemps de 1948. En outre, les restrictions de catégories relatives à l'admission au Canada de parents de citoyens canadiens, qu'il s'agisse de personnes déplacées ou non, sont relâchées.

Au 31 octobre 1947, 4,679 personnes déplacées sont entrées au Canada. De ce nombre, 3,007 s'embauchent dans les établissements forestiers, 100, dans les filatures et 426 font du travail domestique dans les hôpitaux et autres institutions de services; 1,102 personnes déplacées sont admises en vertu du plan des proches parents; et 44 enfants sont placés dans des maisons privées. Sur environ 21,000 demandes d'admission soumises en vertu du plan des proches parents, plus de 11,000 ont été approuvées après enquête. A la même date, des demandes d'entrée de 15,021 travailleurs, subordonnément au plan des mouvements en groupe, sont approuvées. Par industrie, ces travailleurs se répartissent comme suit: hydroélectricité, 2,000; mines, 2,301; chemins de fer, 705; forêts, 4,210; fonderies, 114; acier, 375; construction, 500; service domestique, 2,000; vêtement, 2,316; couture, 200; terrazo, 100; textiles, 200.

Parini les immigrants des Îles Britanniques se trouvent ceux qui viennent au pays par avions, en vertu du plan du gouvernement ontarien dont l'objectif est d'établir 7,000 nouveaux habitants dans cette province.

Quelque 4,527 anciens combattants polonais sont admis au Canada afin de soulager immédiatement les fermiers en quête de main-d'œuvre agricole. Lorsqu'ils auront travaillé deux ans aux gages courants, on étudiera la possibilité de leur accorder une admission permanente.

Quelque 3,000 agriculteurs hollandais sont aussi admis, y compris des personnes mariées et leur famille aussi bien que des célibataires.

Quant aux touristes, qui, sans être des immigrés, doivent quand même subir un examen d'immigration à la frontière internationale et aux ports océaniques, les statistiques révèlent une entrée totale (en chiffres ronds) de 34,693,300 personnes, soit 20,622,000 visiteurs d'autres pays, 14,065,000 Canadiens revenant de voyage en d'autres pays et 6,300 Canadiens rentrant au pays après avoir élu domicile aux États-Unis. Les chiffres comparables de l'année précédente s'établissent à 17,827,000 visiteurs, 11,091,000 Canadiens revenant de voyage et 3,000 Canadiens rentrant au pays.

**NOUVEAUX
CANADIENS**

Cette famille hollandaise, débarquée à Montréal, ira s'établir sur une ferme près d'Edmonton, en Alberta.



Immigrés du Royaume-Uni venus au Canada en vertu du plan d'immigration du gouvernement d'Ontario. Ces nouveaux citoyens voyagent par avion à leurs propres frais.



Personnes déplacées d'Allemagne amenées au Canada par le gouvernement fédéral pour qu'elles travaillent dans l'industrie forestière.



Statistiques vitales

Santé publique

★ *Statistiques vitales*

AUCUNE nation ne peut se permettre de négliger l'étude de sa démographie si elle veut maintenir la santé de ses citoyens à un niveau élevé. Les gouvernements fédéral et provinciaux savent parfaitement que l'une dépend de l'autre et, depuis 1926, ils collaborent au calcul de statistiques sur lesquelles reposent leurs efforts communs en vue de contre-balancer toute incidence de maladie anormalement forte. La démographie relève du Bureau fédéral de la Statistique et des officiers provinciaux de l'état civil et la santé, des services de la santé d'Ottawa et des capitales provinciales.

Index national des statistiques vitales.—Il a été décidé, à une conférence tenue en septembre 1944, que le Dominion et les provinces devaient collaborer à la création d'un index national des statistiques vitales du Canada. Cet index doit servir collectivement aux divers gouvernements. Des méthodes mécaniques modernes, qui comprennent la microphotographie et la carte perforée, sont en voie de synchronisation. Le microfilm permet de transmettre rapidement au Bureau fédéral de la Statistique les transcriptions photographiques des faits enregistrés dans les bureaux provinciaux des statistiques vitales. Des méthodes de calcul mécanique uniformes servent à dresser l'index national et à analyser les faits démographiques au Bureau.

Conseil des statistiques vitales.—Un Conseil des statistiques vitales du Canada a été établi par arrêté en conseil le 31 juillet 1945, pour faciliter la collaboration entre le Dominion et les provinces, relativement à l'usage des



La question importante de l'alimentation trouve place au programme d'étude des écoles canadiennes.

dossiers et de la statistique démographiques et afin de pourvoir à la création et au maintien d'un système qui réponde aux demandes croissantes, tant pour des fins fédérales que provinciales. Le statisticien du Dominion est président du conseil; celui-ci est composé d'un représentant de chaque province, d'un représentant du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, du chef de la Division des statistiques vitales et du chef de la Division du recensement du Bureau fédéral de la Statistique.

Naissances, décès et mariages, par province

Province	Naissances			Décès			Mariages		
	1946 ¹		Moyenne 1926-1930	1946 ¹		Moyenne 1926-1930	1946 ¹		Moyenne 1926-1930
	Nombre	Taux par 1,000	Taux par 1,000	Nombre	Taux par 1,000	Taux par 1,000	Nombre	Taux par 1,000	Taux par 1,000
Ile du P.-E.....	2,815	29.9	19.7	876	9.3	11.0	837	8.9	5.4
N.-É.....	17,885	29.2	21.4	6,008	9.8	12.4	6,549	11.7	6.3
N.-B.....	16,258	33.9	25.8	4,854	10.1	12.5	5,866	12.2	7.4
Qué.....	110,809	30.5	30.5	33,573	9.2	13.5	36,671	10.4	6.9
Ont.....	93,809	22.8	21.0	38,592	9.4	11.2	46,052	11.2	7.8
Man.....	18,881	26.0	21.7	6,526	9.0	8.3	8,594	11.8	7.5
Sask.....	20,699	24.9	24.7	6,417	7.7	7.3	8,279	10.0	7.0
Alb.....	22,164	27.7	24.2	6,582	8.2	8.4	9,478	11.8	8.0
C. B.....	22,488	22.4	16.2	10,091	10.1	9.3	11,752	11.7	7.5
Canada².....	325,805	26.5	24.1	113,519	9.2	11.1	134,078	10.9	7.3

¹ Chiffres provisoires.

² Sans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Naissances.—De 1926 à 1930, le nombre de naissances tend à monter et passe de 232,750 à 243,495. Ce mouvement est ensuite renversé jusqu'en 1937, alors que le nombre de naissances touche son point le plus bas, soit 220,235; il augmente de nouveau en 1938 et s'établit à 229,468 en 1939. A cause de la population croissante, la natalité par millier d'habitants accuse un déclin plus abrupt et tombe de 23.9 en 1930 à 20.0 en 1937; en 1938, elle monte légèrement à 20.6, puis s'établit à 20.4 en 1939. L'influence de la guerre est évidente dans la brusque augmentation survenue depuis 1939. En 1941, le nombre de naissances est de 255,224 et la natalité, de 22.2. Les chiffres provisoires de 1946 indiquent 325,805 naissances et un taux de 26.5, le plus élevé depuis 1926.

Partout où des statistiques sur les naissances sont recueillies, elles révèlent un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines. Aucune explication définitive n'a encore été offerte à ce sujet. Le fait est cependant si bien accepté en statistique qu'une juste proportion de naissances masculines sur rapport aux naissances féminines est devenue l'un des critères d'un enregistrement complet. Le nombre de garçons nés au Canada en 1941-1945, pour chaque millier de filles, varie de 1,057 à 1,067.

L'hospitalisation et les soins médicaux à la naissance sont beaucoup plus fréquents depuis quelques années. En 1926-1930, 22 p. 100 seulement des naissances vivantes ont lieu à l'hôpital, tandis qu'en 1945, la proportion est de 63 p. 100.

Décès.—La mortalité moyenne annuelle au Canada n'atteint pas 10 sur 1,000 habitants, taux assez faible comparativement aux autres pays.

Les dix principales causes de décès embrassent 80 p. 100 des décès au Canada en 1945. Les maladies du cœur, comme groupe, sont la première cause; le cancer vient ensuite. De 1926 à 1945, le taux des décès dus au cancer aug-

mente presque chaque année, et passe de 80·7 à 119·3 par 100,000 habitants. Cette augmentation est plutôt trompeuse, étant en partie attribuable à un diagnostic plus sûr et à des techniques perfectionnées de radiographie qui permettent de déterminer la cause au lieu d'attribuer le décès à des causes inconnues ou autres et principalement au vieillissement de la population canadienne. La pneumonie, classée troisième en 1926, au taux de 89·3 par 100,000 habitants, tombe au septième rang en 1945, au taux de 45·9.

Mortalité puerpérale.—Le taux moyen de la période de cinq ans 1926-1930 est de 5·7 par 1,000 naissances vivantes. Depuis, il se produit une amélioration marquée; la mortalité diminue à 4·0 en 1940 et atteint le faible chiffre de 1·8 en 1946.

Mortalité infantile.—La mortalité infantile décline sensiblement au Canada depuis quelques années, tombant de 102 par 1,000 naissances vivantes en 1926 à 60 en 1941 et à 54 en 1942 et 1943. En 1946, le taux est de 47 sur 1,000, le plus bas enregistré jusqu'à présent.

Décès d'enfants et mortalité infantile, par province

Province	Enfants de moins d'un an					Taux par 1,000 naissances vivantes				
	1926	1943	1944	1945	1946 ¹	1926	1943	1944	1945	1946 ¹
Ile du P.-E.....	123	98	102	102	97	70	45	45	45	34
N.-E.....	882	898	838	823	821	80	58	54	53	46
N.-B.....	1,095	886	1,035	966	1,061	106	68	77	71	65
Qué.....	11,666	6,642	6,918	6,464	6,119	142	67	68	62	55
Ont.....	5,302	3,390	3,346	3,209	3,509	78	42	43	41	37
Man.....	1,122	909	786	781	883	77	55	49	48	47
Sask.....	1,681	873	858	824	1,005	81	47	47	44	49
Alb.....	1,233	810	889	862	941	85	42	46	43	42
C.-B.....	588	711	767	792	845	58	38	40	42	38
Canada².....	23,692	15,217	15,539	14,823	15,281	102	54	55	51	47

¹ Chiffres provisoires.

² Sans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Accroissement naturel.—En 1926, le taux d'accroissement naturel est de 13·3 par 1,000 habitants. Au début des années 1930, alors que la natalité décline rapidement, la mortalité diminue aussi mais plus modérément. En 1939, la mortalité est de 9·7 et le taux d'accroissement naturel, de 10·7. Ce dernier, bien entendu, augmente sensiblement depuis le début de la guerre; il est de 12·2 en 1941, 14·0 en 1943 et, d'après les chiffres provisoires, 17·3 en 1946.

Mariages.—Le nombre de mariages au Canada en 1929 est de 77,288, après avoir régulièrement augmenté depuis 1926. La dépression exerce une influence marquée sur les mariages et la nuptialité, qui se traduit par une baisse prononcée jusqu'en 1932, alors que le nombre de mariages est de 62,531. De 1933 à 1942, il y a augmentation assez régulière, de sorte qu'en 1942 les mariages sont au nombre de 127,372 et la nuptialité, de 10·9 par 1,000 habitants. Le nombre de mariages et la nuptialité sont un peu moins élevés de 1943 à 1945; en 1946, ils s'élèvent à 134,078, le plus grand nombre enregistré, et 10·9 respectivement.

★ *Santé publique*

Le Dominion, en ce qui concerne la santé publique, n'a juridiction que sur les questions d'un caractère exclusivement international, national et interprovincial. Il prête toutefois son concours aux ministères provinciaux de la Santé par des enquêtes et des recherches sur les questions d'hygiène et en collaborant avec eux à la sauvegarde et l'amélioration de la santé publique. Le gouvernement fédéral accorde également des subventions aux provinces et aux organismes bénévoles qui s'occupent de santé publique. Le traitement des militaires démobilisés relève du ministère des Affaires des anciens combattants et leur est donné dans les services établis pour eux ainsi que dans les hôpitaux publics.

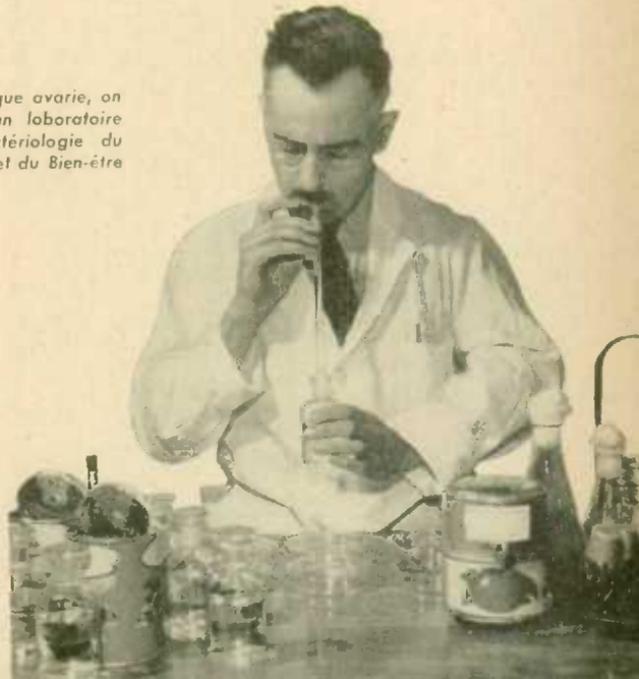
Le Conseil général d'hygiène, créé en 1919, est chargé de coordonner l'activité des ministères provinciaux de la Santé. Il se compose du sous-ministre de la Santé de chaque province de même que d'un représentant de l'agriculture, du travail et des œuvres féminines urbaines et rurales, respectivement. Il comprend aussi un conseiller scientifique en matière d'hygiène publique.

Une somme énorme de travail est accomplie par des sociétés bénévoles telles que l'Ordre des Infirmières Victoria, la Croix-rouge canadienne et l'Ordre de Saint-Jean, qui s'occupent du soin des malades à domicile, veillent à la prévention des maladies, renseignent le public sur la façon d'améliorer la santé et enseignent les premiers soins, partout au Canada.

Statistiques des hôpitaux

Le Bureau fédéral de la Statistique recueille, par le recensement des institutions, des statistiques sur les hôpitaux publics et privés, institutions pour incurables, hôpitaux fédéraux, sanatoriums pour tuberculeux et hôpitaux pour maladies mentales. Les derniers chiffres obtenus sont résumés dans les tableaux suivants.

Pour savoir si elles ont subi quelque avarie, on examine des conserves dans un laboratoire d'hygiène du service de bactériologie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.



Hôpitaux et sanatoriums, par province, 1945

Genre d'institution	I.P.-E. E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T. N.-O.	Canada
Hôpitaux.....	5	59	32	145	245	60	163	127	129	8	973
Publics ¹	4	33	17	83	151	40	87	90	76	6	587
Pour incurables ¹	néant	néant	1	3	9	1	1	1	1	néant	17
Privés ¹	1	12	5	44	44	6	68	19	34	1	234
Fédéraux.....	néant	14	9	15	41	13	7	17	18	1	135
Institutions pour maladies mentales.....	1	17	1	8	17	4	2	5	4	néant	59
Sanatoriums pour tuberculeux ²	1	10	3	30	15	9	4	5	7	"	84
Totaux	7	86	36	183	277	73	169	137	140	8	1,116

¹ Unités faisant rapport seulement.

² Comprend 41 unités dans d'autres hôpitaux.

Résumé statistique des hôpitaux publics et privés relevés, 1941-1945

NOTA.—Ces chiffres comprennent les hôpitaux pour incurables mais non les hôpitaux fédéraux ni les institutions pour maladies mentales ou sanatoriums pour tuberculeux.

Détail	1941	1942	1943	1944	1945
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux publics—¹					
Relevés.....	612	614	613	601	604
Capacité en lits ²	59,733	60,205	61,041	62,195	62,619
Patients en traitement ³	1,057,553	1,115,666	1,204,170	1,273,721	1,356,161
Total, jours-patients.....	14,215,921	14,638,647	15,562,644	16,031,425	16,767,607
Hôpitaux privés—					
Relevés.....	322	287	264	267	234
Capacité en lits ²	4,733	4,475	4,251	4,579	4,113
Patients en traitement ³	47,361	48,225	52,045	53,224	50,977
Total, jours-patients.....	789,468	811,156	857,332	905,614	929,991

¹ Y compris hôpitaux pour incurables.

² Y compris berceaux.

³ Y compris nouveau-nés.



L'hygiène est enseignée à l'aide de services de renseignements, de programmes locaux d'hygiène, de sketches radiophoniques, d'affiches, d'étalages, etc. Des brochures sont aussi distribuées gratuitement.

Services de bienfaisance

Affaires des anciens combattants

★ *Services de bienfaisance*

LA nécessité de corriger le défaut d'ajustement économique et social avait été prévue durant la guerre et, en avril 1945, un livre blanc fut déposé au Parlement. La sécurité sociale était également au nombre des sujets étudiés à la conférence entre le Dominion et les provinces de 1945 et, durant toute la guerre, l'organisation s'est poursuivie sans relâche en prévision du jour où les Canadiens et les Canadiennes des services armés rentreraient dans la vie civile.

Comme résultat de ce travail initial, deux nouvelles administrations, le Bien-être social (associé à la Santé sous le titre de ministère de la Santé nationale et du Bien-être social) et les Affaires des anciens combattants, ont été établies et occupent maintenant une place importante dans le programme général de bien-être social et économique.

La responsabilité de la bienfaisance sociale au Canada relève depuis toujours des provinces qui, à leur tour, en délèguent une large part aux municipalités. Ce n'est que plutôt récemment que l'idée générale de la bienfaisance publique s'est élargie au point d'englober autre chose que le secours des pauvres, l'assainissement et les institutions hospitalières et que les provinces ont entrepris de répondre à ces besoins croissants en établissant des institutions de divers genres, des services de bien-être de l'enfance et autres programmes spécialisés. Ainsi, les provinces elles-mêmes ont assumé récemment le rôle principal en matière de bienfaisance sociale et, bien que les municipalités continuent de porter de lourds fardeaux, les gouvernements provinciaux participent directement à la coordination du travail et aident par des subventions et autres moyens.

En même temps la part de responsabilité du gouvernement fédéral a visiblement augmenté; ceci a été particulièrement notoire, durant les dix années de dépression qui ont précédé la guerre, dans le domaine du secours-chômage, de l'assistance à l'agriculture, des pensions de vieillesse, de l'aide pécuniaire aux provinces et, plus tard, par l'inauguration d'un régime contributif national d'assurance-chômage.

Services fédéraux de bienfaisance

La création du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Geo. VI, 8, c. 22, 1944) a donné naissance à un service fédéral dont la première responsabilité concerne les questions de bienfaisance. Les principales fonctions de ce ministère, dans le domaine du bien-être, sont : la sécurité sociale et le bien-être social de la population du Canada ; les enquêtes et les recherches ; la publication et la distribution de renseignements sur les conditions sociales et industrielles qui concernent la vie et la santé des personnes ; la collaboration avec les autorités provinciales en vue de coordonner les efforts réalisés dans

ce domaine. La Branche du bien-être administre les allocations familiales, les pensions de vieillesse et les pensions aux aveugles et le programme national d'aptitude physique. Les autres services de bien-être sont administrés par le ministère du Travail, la Commission d'assurance-chômage et le ministère des Affaires des anciens combattants.

Allocations familiales.—La loi de 1944 sur les allocations familiales a été instituée afin d'offrir à tous les enfants canadiens des avantages égaux. Les allocations sont versées mensuellement aux parents (aux mères, sauf en des cas exceptionnels) et doivent servir exclusivement à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant.

En général, tous les enfants de moins de seize ans, y compris les Indiens et les Esquimaux, ont droit à une allocation, pourvu qu'ils soient inscrits au registre des allocations et soutenus par un parent, tel qu'il est défini dans la loi. Pour fins d'enregistrement, un enfant doit avoir moins de seize ans, demeurer au Canada et, de plus, y être né et y avoir résidé depuis sa naissance ou durant les trois années qui ont précédé l'enregistrement. Les conditions de résidence ne concernent pas les enfants nés de parents domiciliés au Canada mais vivant temporairement à l'étranger. L'allocation n'est pas payable au chef d'un enfant qui, étant à un âge où les lois de la province dans laquelle il habite l'obligent à fréquenter l'école et possédant l'aptitude physique nécessaire, ne fréquente pas l'école ou ne reçoit pas une formation équivalente.

Les allocations ne sont pas imposables; elles sont versées au moyen d'un chèque mensuel selon l'échelle suivante:

Enfants de moins de 6 ans	\$5
Enfants de 6 à 9 ans	\$6
Enfants de 10 à 12 ans	\$7
Enfants de 13 à 15 ans	\$8

Les allocations sont aussi réduites après le quatrième enfant: réduction d'un dollar pour le cinquième enfant, de deux dollars chacun pour les sixième et septième enfants, et de trois dollars pour chaque autre enfant.

Les déboursés courants effectués en conformité de la loi des allocations familiales s'élèvent à 264 millions de dollars par année.



Celle du détente et de repos pour les mères et les enfants dans la garderie de trois pièces de la gare Windsor, à Montréal, mise à l'usage des familles qui attendent le train.

Statistiques des allocations familiales, septembre 1947

Province ou territoire	Familles qui ont reçu des allocations	Nombre d'enfants	Allocation moyenne par famille	Allocation moyenne par enfant	Total des allocations versées en en septembre 1947
	nombre	nombre	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	12, 583	31, 794	14-97	5-93	188, 425
Nouvelle-Ecosse	86, 123	200, 353	13-82	5-94	1, 190, 302
Nouveau-Brunswick	67, 409	172, 558	14-96	5-84	1, 008, 347
Québec	460, 536	1, 246, 219	15-87	5-86	7, 308, 986
Ontario	544, 096	1, 078, 588	11-93	6-02	6, 492, 241
Manitoba	99, 434	206, 208	12-47	6-04	1, 239, 905
Saskatchewan	114, 693	258, 528	13-55	6-01	1, 553, 846
Alberta	116, 338	249, 317	12-87	6-00	1, 497, 075
Colombie-Britannique	132, 324	248, 601	11-25	5-99	1, 488, 733
Yukon et T. N. O.	3, 017	6, 564	12-80	5-88	38, 626
Totaux	1, 636, 553	3, 698, 730	13-45	5-95	22, 006, 456

Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles.—La loi des pensions de vieillesse, adoptée en 1927 par le Parlement, pourvoit au paiement de pensions non contributives aux personnes de 70 ans ou plus qui répondent à certaines conditions de revenu, de résidence et de nationalité. En 1937, en vertu d'une modification à la loi, des pensions sont versées aux aveugles de 40 ans ou plus qui remplissent des conditions semblables.

La loi a été plusieurs fois modifiée depuis, le principal amendement datant de 1947. D'après la loi actuelle, le maximum de revenu alloué aux vieillards pensionnés, y compris la pension, est de \$600 par année pour le pensionnaire non marié et de \$1,080 par année pour le pensionnaire marié; les montants sont plus élevés pour les pensionnaires aveugles. Chaque province est libre de fixer la pension maximum payable ainsi que le maximum de revenu à autoriser, dans les limites de la loi, et la contribution du gouvernement fédéral pour tout pensionnaire ne doit pas excéder 75 p. 100 de \$30 par mois. L'âge d'admissibilité à la pension de vieillesse est toujours de 70 ans, alors que celui d'admissibilité à la pension des aveugles baisse à 21 ans. Les derniers amendements atténuent les conditions requises de résidence et suppriment les conditions de nationalité. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est chargé de l'administration fédérale des pensions payées sous le régime de la loi des pensions de vieillesse.

Sommaire des pensions de vieillesse, par province, au 30 juin 1947

Province ou territoire	Total des pensionnaires	Pension moyenne mensuelle	Pensionnaires par rapport à la population totale	Personnes de 70 ans par rapport à la population totale	Contributions du gouvernement fédéral depuis 1927
	Nombre	\$	%	%	\$
Ile du Prince-Edouard	2, 140	19-41	2-28	6-38	3, 009, 604
Nouvelle-Ecosse	15, 613	22-81	2-55	5-39	28, 164, 999
Nouveau-Brunswick	13, 571	22-79	2-83	4-58	19, 851, 359
Québec	54, 906	24-03	1-51	3-28	91, 291, 747
Ontario	65, 975	24-52	1-61	5-06	160, 645, 989
Manitoba	13, 774	24-51	1-89	4-26	34, 171, 454
Saskatchewan	14, 396	24-32	1-73	3-86	33, 096, 641
Alberta	12, 811	24-09	1-60	3-63	27, 236, 639
Colombie-Britannique	18, 400	24-19	1-83	5-08	37, 649, 065
T. du N. O.	17	24-71	0-14	1-52	36, 814
Canada	211, 603	—	—	—	435, 157, 311

Sommaire des pensions aux aveugles, par province, au 30 juin 1947

Province ou territoire	Total des pensionnaires	Moyenne de la pension mensuelle	Pensionnaires par rapport à la population totale	Contributions du gouvernement fédéral depuis 1937
	Nombre	\$	%	\$
Ile du Prince-Edouard.....	119	22.81	0.127	162.644
Nouvelle-Ecosse.....	690	24.23	0.113	1,075.018
Nouveau-Brunswick.....	761	24.65	0.159	1,252.153
Québec.....	2,742	24.68	0.076	4,007.972
Ontario.....	1,634	24.71	0.040	2,651.690
Manitoba.....	395	24.76	0.054	583.279
Saskatchewan.....	381	24.79	0.046	564.305
Alberta.....	285	24.51	0.036	398.400
Colombie-Britannique.....	376	24.49	0.037	566.728
Territoires du Nord-Ouest.....	1	25.00	0.008	325
Canada.....	7,384	—	—	11,262,564

Assurance-chômage.—En 1940, subordonnement à une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gouvernement fédéral a reçu juridiction entière dans le domaine de l'assurance-chômage et, depuis, un régime national d'assurance-chômage administré par la Commission d'assurance-chômage est en vigueur. (*Voir* chapitre du Travail.)

Aptitude physique.—Un programme canadien d'aptitude physique et de récréation a été inauguré le 1er octobre 1943 par la proclamation de la loi sur l'aptitude physique nationale. Un conseil, établi subordonnement à cette loi, favorise le bien-être du peuple canadien par l'aptitude physique et l'activité récréative. Le conseil, formé le 15 février 1944, est un conseil consultatif nommé par le gouverneur général en conseil et qui se réunit deux fois par année afin de discuter le programme dans son ensemble et de conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur divers de ses aspects. Dans certaines provinces, les conseils provinciaux d'aptitude physique remplissent des fonctions analogues.

La loi est appliquée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dont la Division d'aptitude physique sert de centre d'information auprès des provinces et fournit les renseignements les plus récents sur l'aptitude, les amusements, les centres sociaux, la culture physique, les sports et autres activités connexes.

Pour encourager le développement de l'aptitude physique et les programmes récréatifs, le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces une somme qui ne doit pas dépasser \$225,000. L'aide pécuniaire, répartie sur une base per capita, est accordée aux seules provinces qui ont signé des accords particuliers avec le gouvernement fédéral; ces provinces reçoivent leur part dans la mesure où elles contribuent dollar contre dollar.

Province	Subvention maximum	Date d'expiration de l'entente	Province	Subvention maximum	Date d'expiration de l'entente
	\$			\$	
Ile du P.-E.....	1,861	31 mars 1948	Man.....	14,200	31 mars 1948
N.-E.....	11,318	31 déc. 1948	Sask.....	17,546	1er janv. 1954
N.-B.....	8,958 ¹	Aucune entente	Alb.....	15,591	31 mars 1948
Qué.....	65,248 ¹	Aucune entente	C.-B.....	16,016	31 mars 1948
Ont.....	74,174 ¹	Aucune entente			

¹ Mis en réserve en prévision d'une entente.



Des centres de formation de la jeunesse sont établis dans plusieurs localités. De telles initiatives font partie de programmes provinciaux encouragés par des subventions fédérales en vertu de la loi sur l'aptitude physique nationale. Ces programmes orientent l'énergie des enfants vers des sphères d'activité utiles et agréables.

Rentes viagères sur l'Etat.—La loi des rentes viagères sur l'Etat a été adoptée en 1908 pour autoriser l'émission de rentes viagères sur l'Etat, en vue d'encourager et d'aider les Canadiens à pourvoir à leur vieillesse. Toute personne domiciliée au Canada peut acheter une rente viagère sur l'Etat jusqu'à concurrence de \$1,200, payable la vie durant ou garantie pour 10, 15 ou 20 ans et payable la vie durant, ou payable la vie durant de crédlentiers conjoints avec continuation des versements au survivant. Les rentes immédiates peuvent être achetées en une somme ronde et payées immédiatement. Les rentes différées sont habituellement achetées par des personnes qui ont un emploi, par versements périodiques de primes ou par une seule prime et sont remises au moment de la retraite.

Les rentes viagères peuvent être achetées par contrat individuel ou par des affiliés de groupes en vertu de contrats collectifs. Règle générale, un contrat collectif découle d'une entente avec un employeur en vue d'établir un fonds de retraite approuvé par le ministre du Travail; l'achat, d'ordinaire, est à la fois payé par les contributions de l'employeur et les déductions faites sur les salaires.

Le 31 mars 1947, une somme de \$16,191,058 était payable en rentes viagères en vertu de 38,754 contrats. Le nombre de rentes différées achetées par des

particuliers était de 63,504 et le nombre de contrats collectifs, de 612 pour 70,996 employés enregistrés. La balance du crédit en rentes sur l'Etat était de \$357,161,953.

Il y a, au Canada, 43 bureaux locaux qui renseignent le public sur l'achat de rentes sur l'Etat.

Allocations aux personnes à charge et aux anciens combattants.—Les allocations versées aux personnes à la charge d'anciens combattants et à certains anciens combattants n'ayant pas droit à une pension sont étudiées à la p. 65, sous la rubrique des affaires des anciens combattants.

Services provinciaux de bienfaisance

Le champ d'action des provinces, en matière de bienfaisance sociale, est très vaste. Il comprend des hospices pour vieillards et infirmes, des sociétés d'aide à l'enfance, des écoles de réforme, des pouponnières de jour, des foyers pour enfants délinquants, des écoles de formation pour déficients mentaux, des services de psychiatrie et des écoles industrielles. Ces œuvres sont maintenues, en certaines provinces, avec les seuls fonds provinciaux; ailleurs, avec les fonds municipaux, publics ou municipaux et provinciaux réunis. Les provinces surveillent aussi les institutions administrées par les villes, les comtés et les districts, ainsi que les sociétés religieuses et de bienfaisance, accordent des allocations aux mères et autres services sociaux et, en collaboration avec le gouvernement fédéral, pourvoient aux pensions de vieillesse et aux aveugles. (*Voir* pp. 57-58.)

Allocations aux mères.—Huit provinces versent des allocations aux mères qui sont veuves ou qui, dans certaines circonstances, n'ont aucun moyen de subsistance. Sauf en Alberta, où 25 p. 100 de l'allocation est versée par la municipalité, et au Manitoba, où une partie est à la charge des municipalités, selon des cotisations également réparties, les frais des allocations sont entièrement payés par la province. Les lois de chaque province disent que la postulante doit remplir certaines conditions au moment de sa demande.

En Nouvelle-Ecosse, le montant exact est déterminé d'après les circonstances particulières de chaque cas, jusqu'à concurrence de \$80 par mois par famille. Au Nouveau-Brunswick, l'allocation maximum est de \$27.50 par mois dans le cas d'une mère ayant un enfant et de \$7.50 par mois pour chaque enfant de plus. En certaines circonstances, un montant supplémentaire de \$7.50 par mois peut être payé, mais le montant global de l'allocation mensuelle ne doit pas dépasser \$60. Dans le Québec, une mère ayant un enfant reçoit \$35 par mois si elle habite une cité ou une ville de 10,000 habitants ou plus et \$30 par mois si elle habite ailleurs. Un dollar de plus par mois est versé pour le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième enfant, \$2 chacun pour le sixième et le septième et \$3 chacun pour le huitième et les autres enfants. En Ontario, l'allocation maximum payable à une mère ayant un enfant est de \$42 dans une cité, de \$36 dans une ville et de \$30 dans un district rural, plus \$6 pour chaque autre enfant. En outre, un montant de \$10 par mois peut aussi être payé à un bénéficiaire en cas de besoin. Au Manitoba, le maximum d'allocation payable à une mère ayant un enfant est de \$40 par mois, sans compter le combustible d'hiver, avec allocations supplémentaires pour d'autres enfants en plus de gratifications additionnelles pour l'entretien d'un père invalide. L'allocation mensuelle maximum accordée à une famille, sans compter le combustible d'hiver, que le père soit ou non à la maison, est de \$121. En Saskatchewan, une allocation maximum de \$10 est versée pour la mère, \$10 pour un père invalide habitant avec la famille, \$15 pour le premier enfant, \$10 pour le second et \$5 pour chacun des autres, jusqu'au maximum de 10 enfants. L'allocation mensuelle maximum est de \$85 par famille. L'Alberta paye une allocation

maximum de \$35 par mois à une mère ayant un enfant; l'allocation s'élève jusqu'à \$100 pour une mère et neuf enfants. Le montant précis est fixé par le ministère, après étude des circonstances propres à chaque cas. Les règlements de la Colombie-Britannique fixent l'allocation à \$42.50 par mois pour une mère ayant un enfant et accordent \$7.50 par mois pour chaque autre enfant et pour un mari invalide au foyer.

Indemnisation des accidentés du travail

En cas d'accidents survenus au travail, la loi de chacune des provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, prévoit une indemnisation payable aux accidentés ou, en cas de décès, aux personnes à leur charge. Tous les frais d'indemnisation et les frais médicaux sont payés par l'employeur grâce à un régime de responsabilité collective administré par la province. Des pensions mensuelles sont versées aux veuves et aux enfants d'après un taux déterminé; les accidentés reçoivent les deux tiers de leur gain (les trois quarts en Saskatchewan) durant la période d'incapacité totale; mais le maximum de salaire considéré est de \$2,000 en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta et \$2,500 dans le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Soin des personnes à charge et des désavantagés.—L'œuvre des divers organismes et institutions qui s'occupent des personnes à charge et des désavantagés confiés à leur soin et à leur surveillance peut se classer sous deux rubriques principales: soin des adultes et soin des enfants.



Les mères portent leur bébé à la clinique afin de le faire immuniser sans tarder contre les maladies propres à l'enfance.

D'après les dernières statistiques connues, au 1er juin 1946, 16,334 adultes reçoivent des soins, dont 1,043 âgés de 20 à 30 ans; 1,617, de 30 à 50 ans; 1,369, de 50 à 60 ans; et 12,305, de 60 ans et plus. Quarante pour cent sont entretenus à même des fonds de charité ou privés. Parmi les personnes désavantagées au point de vue mental ou physique, 1,794 sont aveugles, sourdes, muettes ou infirmes tandis que 1,826 sont des faibles d'esprit ou sous-normaux et 1,183, épileptiques, incurables ou aliénés.

A la même date, 30,317 enfants de moins de 20 ans reçoivent des soins, dont 5,926 sont dans des institutions pour adultes et enfants; 11,754 dans des orphelinats; 583 dans des pouponnières de jour; et 12,054, confiés à des sociétés d'aide à l'enfance.

Autres services de bienfaisance

De nombreux organismes bénévoles concentrent leurs efforts dans le domaine du service social. Le Conseil canadien de bienfaisance sociale donne au travail des organismes locaux une direction nationale et le coordonne; les sociétés spécialisées, comme l'Institut national canadien des aveugles et la Fédération canadienne des aveugles, jouent un rôle analogue dans leur domaine respectif. Les divers organismes de caisse de bienfaisance et les divers cercles de bienfaisance collaborent à l'œuvre en aidant pécuniairement les organismes locaux; dans ce domaine, on ne peut passer sous silence l'œuvre importante de la Young Men's Christian Association, de la Young Women's Christian Association, de l'Association de la Jeunesse catholique, de la Young Men's Hebrew Association, des Scouts, des Guides et autres sociétés de jeunesse semblables, qui accomplissent ce qu'on pourrait appeler une œuvre préventive plutôt que curative. Les pouponnières de jour rendent service à un grand nombre de mères qui sont obligées de travailler. Le gros de l'activité de ces organismes échappe à l'appréciation statistique. La Croix-rouge canadienne, l'Ordre des Infirmières Victoria et l'Ordre de Saint-Jean rendent de nombreux services sociaux bien qu'ils soient connus pour s'occuper plutôt de la santé publique.

★ *Affaires des anciens combattants*

La seconde guerre mondiale venait à peine de commencer que déjà le Canada faisait des projets en vue de rétablir ses anciens combattants, hommes et femmes, dans la vie civile. Cette organisation s'est poursuivie au cours de la guerre et, le jour de la victoire, un programme complet, qualifié à juste titre l'un des plus vastes et des plus généreux au monde, était en vigueur.

Le ministère des Affaires des anciens combattants a été institué en octobre 1944 pour appliquer les lois concernant la réadaptation. Le travail entrepris par le ministère a atteint son point culminant en 1946, alors qu'environ un million d'hommes et de femmes des forces armées du Canada ont été démobilisés. Tout indique que, grâce au programme de réadaptation, 95 p. 100 de ces vétérans ont trouvé des emplois de temps de paix ou complètent la formation qui leur permettra d'exercer la carrière de leur choix.

Le ministère des Affaires des anciens combattants étend son activité d'Haliïax à Vancouver et maintient des hôpitaux dans tous les grands centres. Il est en rapport étroit avec les autres ministères fédéraux et provinciaux et les organismes locaux.

La moitié de son personnel environ s'occupe de procurer les traitements médicaux et les soins convenables aux anciens combattants qui ont droit à ces attentions et qui en ont besoin. Le reste est chargé de l'administration des diverses autres branches: application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants; Branche de la réadaptation; Commission canadienne des pensions; Bureau des allocations aux anciens combattants; Administration centrale, etc.

Certaines des lois adoptées en faveur des anciens combattants ont atteint leurs fins et ont été abandonnées. Les règlements qui restent en vigueur sont résumés ci-dessous.

Régime des traitements.—La majorité des anciens combattants reçoivent des traitements sous cinq des douze chefs contenus dans les règlements.

La catégorie I prévoit le traitement des pensionnés pour invalidité indémnisable. S'il est hospitalisé, l'ancien combattant reçoit l'équivalent de 100 p. 100 du taux de la pension, moins \$15 par mois; s'il est patient externe, il reçoit l'équivalent de 100 p. 100 du taux de la pension.

La catégorie II fournit les traitements dont la nécessité a été établie lors du licenciement. Ces traitements doivent d'habitude commencer dans les trente jours qui suivent le licenciement et peuvent se poursuivre durant une année ou durant la période de service si celle-ci est de moins d'un an. Il y a également des allocations équivalentes à la solde et aux allocations de grade en vigueur au moment de la démobilisation. Si le droit à la pension a été octroyé, le traitement peut se prolonger indéfiniment.

La catégorie III prévoit des traitements en faveur des anciens combattants pour toute incapacité survenue au cours de l'année qui suit leur licenciement et qui n'est pas le résultat de mauvaise conduite. Pendant la durée de ce traitement, des allocations mensuelles de \$50 pour les célibataires et de \$70 pour les personnes mariées, plus les allocations pour personnes à charge, peuvent être payées.

Des médecins éminents du Canada et des Etats-Unis observent attentivement l'opération délicate que pratique le médecin consultant en chirurgie plastique de l'hôpital de la rue Christie, à Toronto.



La catégorie V prévoit des traitements la vie durant en faveur des anciens combattants qui ont rendu des services méritoires, lorsqu'il est prouvé que les ressources de l'ancien combattant ne lui permettent pas de défrayer les traitements requis. Aucune allocation n'est payée, sauf celle de \$10 par mois au plus pour "menus articles et vêtements" lorsque la chose est jugée nécessaire.

La catégorie VI prévoit des soins à domicile en faveur des anciens combattants âgés et complètement invalides dont l'état demande qu'une personne s'occupe d'eux mais n'exige pas de traitement actif.

Les anciens combattants ont également droit à tout traitement dentaire nécessaire au cours de l'année qui suit leur licenciement. Les traitements sont fournis gratuitement ainsi que les appareils prothétiques nécessaires; ces derniers sont entretenus et renouvelés la vie durant.

La politique générale, au sujet des traitements après le licenciement, est de procurer les meilleurs soins professionnels médicaux et chirurgicaux possibles, aux patients anciens combattants. Le point difficile a été atteint au printemps de 1946 et, depuis, un grand nombre d'hôpitaux militaires loués en vue de parer à la situation ont été fermés et un programme d'établissement permanent a été entrepris, non pas tant pour augmenter la capacité en lits qu'en vue d'assurer les services auxiliaires indispensables pour dépister, diagnostiquer et traiter le mal.

Loi de la réadaptation des anciens combattants.—Sous le régime de cette loi, de nombreux anciens combattants ont pu poursuivre leurs études interrompues par leur service militaire et accroître leurs aptitudes dans presque tous les domaines de l'entreprise commerciale ou professionnelle. Des allocations de formation ainsi que les contributions scolaires ont été payées conformément à la loi, qui prévoit également des allocations aux anciens combattants temporairement invalides, à ceux qui attendent les revenus de fermes ou d'entreprises nouvelles, et aux anciens combattants sans emploi au cours des dix-huit premiers mois après leur licenciement. La majorité de ces allocations ont cessé, sauf dans le cas des anciens combattants qui poursuivent actuellement des études dans les universités canadiennes en vertu du programme de réadaptation et de ceux dont les demandes de formation professionnelle sont parvenues tard en 1947. Des allocations sur les revenus prévus peuvent être accordées à ceux qui sont établis sur des fermes sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants dans l'année qui suit leur établissement. La loi contient également des dispositions à l'égard de certains pensionnaires et anciens combattants invalides qui sont hospitalisés et dont la formation est forcément retardée.

Loi sur les indemnités de service de guerre.—Cette loi prévoit, en faveur des anciens combattants, des gratifications et crédits de rétablissement calculés d'après la durée, le genre et la catégorie du service. Le paiement de gratifications pour service a été effectué en faveur de 940,000 licenciés des forces armées, hommes et femmes, ce qui complète pour ainsi dire cette partie du programme. Cependant, les crédits de rétablissement, qui sont, en fait, des gratifications supplémentaires versées en faveur des anciens combattants à certaines fins approuvées, peuvent être utilisées en tout temps au cours des dix années qui suivent la date de licenciement ou la cessation des hostilités (31 décembre 1946 aux termes de ladite loi), soit la plus récente, pourvu que l'ancien combattant n'ait pas profité du choix alternatif des bénéfices de réadaptation. Le crédit de rétablissement moyen est d'environ \$400.

Loi des pensions.—En vertu de cette loi, des pensions sont payées aux anciens combattants en compensation de la perte ou de la diminution de leurs aptitudes normales, encourue durant le service. La pension annuelle entière versée pour les grades équivalant à lieutenant (militaire) ou pour les grades

Des anciens combattants, étudiants en génie, suivent une leçon sur l'utilisation d'un broyeur de pierre.



inférieurs est la suivante : l'ancien combattant, \$900 ; son épouse, \$300 ; le premier enfant, \$180 ; le deuxième, \$144 ; chacun des autres enfants, \$120 ; les veuves, \$720. Des taux plus élevés sont en vigueur pour les grades supérieurs. Les pensions sont basées sur une estimation du degré d'invalidité et varient de 5 à 100 p. 100. Le principe de l'assurance s'applique dans le cas de service au Canada et outre-mer. En vertu de ce principe, l'invalidité ne doit pas nécessairement être une conséquence directe des fonctions du service.

La Commission canadienne des pensions examine le rapport médical final de chaque membre licencié des forces armées. S'il y a preuve d'invalidité lors du licenciement, un jugement qui donne droit à une pension est rendu. Advenant un jugement défavorable, la loi pourvoit à un réexamen du cas et les anciens combattants peuvent recevoir gratuitement l'aide du Bureau des vétérans pour la préparation et la présentation de leurs réclamations.

Loi des allocations aux anciens combattants.—En vertu de cette loi, les anciens combattants ont droit à une allocation lorsqu'ils atteignent l'âge de 60 ans, ou plus tôt si, pour des raisons d'ordre physique ou économique ou les deux à la fois, ils deviennent incapables de pourvoir à leur subsistance. La limite d'âge est de 55 ans pour les veuves d'anciens combattants qui auraient pu avoir droit à l'allocation. Pour être admissible, les anciens combattants doivent avoir servi dans les forces canadiennes sur un théâtre de guerre ou avoir

été en service actif avec les forces canadiennes durant deux guerres. Les allocations annuelles maximums sont de \$365 pour les célibataires et de \$730 pour les personnes mariées. Ces allocations sont réduites s'il y a d'autres revenus; les exemptions de cette règle toutefois ont été récemment augmentées et permettent aux anciens combattants célibataires un revenu annuel maximum de \$640 et à ceux qui sont mariés, de \$1,130, les allocations comprises, sans que celles-ci soit diminuées.

Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—Cette loi offre aux anciens combattants qualifiés trois genres principaux d'aide en vue de leur établissement sur une terre: exploitation agricole permanente, petits lopins de terre combinés avec un emploi industriel ou autre ou lopins de terre combinés avec la pêche commerciale. L'aide maximum permise est de \$6,000, dont \$1,200 peuvent être dépensés pour l'achat d'animaux et d'outillage. L'ancien combattant paye 10 p. 100 du coût des bien-fonds, des bâtiments et des améliorations permanentes et s'engage à rembourser les deux tiers de ce prix au cours d'une période n'excédant pas vingt-cinq ans, avec intérêt de 3½ p. 100. Le reste des frais devient un don de l'Etat mais ne peut être réalisé tant que l'ancien combattant n'a pas rempli les conditions de son contrat d'une façon satisfaisante durant au moins dix ans.

La loi prévoit aussi l'aide aux anciens combattants qui s'établissent sur des terres provinciales de la Couronne et sur des réserves indiennes et à ceux qui détiennent des exploitations agricoles à loyer ou par contrat de vente. Les anciens combattants qui possèdent leur propre ferme peuvent également emprunter des fonds remboursables en entier avec intérêt de 3½ p. 100.

Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.—Cette loi permet aux vétérans d'obtenir des prêts des banques à charte du Canada jusqu'à concurrence de \$3,000, à intérêt d'au plus 5 p. 100, pour fins commerciales ou professionnelles. Le prêt ne doit pas former plus des deux tiers du total placé par l'ancien combattant. Les banques suivent les pratiques normales de prêt, mais le gouvernement garantit à chaque banque 25 p. 100 de chaque perte encourue sur le premier million prêté par chacune des banques et 15 p. 100 sur tous les prêts au delà du premier million. Le montant global de prêts de toutes les banques auquel cette garantie s'applique est de 25 millions.

En plus de la législation décrite ci-dessus, qui forme le programme canadien de rétablissement, un certain nombre de lois permettent dans une mesure plus ou moins grande aux anciens membres des services auxiliaires, de la marine marchande, aux infirmières de l'Afrique du Sud, aux opérateurs spéciaux, etc., de bénéficier du programme entier ou d'une de ses parties.



Un ancien combattant en convalescence exerce ses muscles et passe agréablement son temps à un ouvrage de menuiserie, dans le département de thérapeutique professionnelle d'un hôpital pour anciens combattants.

Relevé de la production

LA prospérité, résultat d'une très forte demande de denrées de consommation civile, règne depuis deux ans, bien que l'activité industrielle ait fléchi au regard des sommets atteints durant la guerre. Au pouvoir d'achat élevé sur le marché domestique s'est ajouté un fort commerce d'exportation financé par des crédits du gouvernement. La construction, pour répondre aux demandes pressantes de nouvelles habitations et aux besoins de l'industrie, a aussi contribué à l'état général de bien-être.

La valeur de la production, d'après un calcul provisoire, est plus forte en 1947 qu'en aucune autre année de paix. La pénurie de matières premières et les conflits industriels ont retardé l'activité en 1946, mais la situation s'améliore de façon marquée en 1947, alors que le volume de la production et les prix atteignent des niveaux élevés.

Le champ du relevé de la production se limite à une étude de la production de denrées dites primaires et secondaires. L'activité des transports, du commerce, de la finance, des groupes administratifs et des services est entièrement exclue. Un rapport de cette nature doit établir une distinction entre les branches les plus importantes de la production tout en présentant un total général où le double emploi a été écarté. Dans les composants de certaines industries, comme le sciage du bois, la mise en boîte et le saurissage du poisson et la réduction des métaux non ferreux, la production est considérée comme provenant d'opérations primaires et secondaires, mais le double emploi est éliminé du total général.

La valeur brute de la production de denrées en 1945, dernière année dont les chiffres définitifs soient connus, atteint 11,700 millions de dollars contre 12,600 millions l'année précédente. La fin des hostilités en 1945 détermine un ralentissement de l'activité productive au cours du dernier semestre de l'année; le niveau atteint en 1944, par suite de la forte demande de temps de guerre, est le sommet de la production au Canada. Bien que les statistiques de la production brute présentent quelque intérêt en ce qu'elles indiquent le revenu des industries actives, le total renferme un fort élément de double emploi. La valeur nette de la production, obtenue en déduisant le coût des matières premières, est une norme plus exacte de la contribution à l'économie nationale. La valeur nette de la production s'élève à 6,100 millions en 1945, contre 6,700 millions l'année précédente et 6,300 millions en 1943. Les chiffres de toute année, sauf ces deux dernières, sont dépassés au cours de la période à l'étude.

La production nette des six industries primaires passe de 1,400 millions en 1938 à 2,500 millions de dollars en 1945, augmentation de 80 p. 100. L'avance relative des industries secondaires, qui comprennent la construction, les manufactures et le travail à façon et les réparations, est beaucoup plus prononcée, soit 134 p. 100. Le fait saillant est l'avance marquée de 149.6 p. 100 de la valeur nette des produits ouvrés, dont l'importance relative augmente de 49.9 p. 100 au cours de l'année d'avant-guerre à 58.6 p. 100 en 1945. Les forêts, les pêcheries et le piégeage accusent aussi une importance relative plus grande en 1945 qu'en 1938. Les manufactures l'emportent définitivement sur l'agri-



Vergers en fleur à Penticton sur la rive sud du lac Okanagan (C.-B.)

culture quant à la valeur nette de la production, la part de l'agriculture en 1945 étant d'un peu plus de 21 p. 100. Les forêts avec 9 p. 100 et les mines avec 6·8 p. 100 suivent dans cet ordre.

Une idée générale du changement dans le volume de la production de denrées peut être obtenue en divisant la valeur nette de chacun des neuf groupes industriels par l'indice de ses prix. Il y a, bien entendu, une augmentation marquée dans le volume de la production au cours de la guerre, alors que la production de denrées augmente de 65 p. 100 de 1938 à 1945. Les manufactures, après l'élimination du double emploi avec les industries primaires, accusent le plus fort gain à 119·5 p. 100. Chacune des neuf branches principales de la production, excepté les mines, accuse une avance importante.

L'effectif travailleur, sans distinction de situation, est une excellente mesure de l'importance relative des diverses industries dans la vie économique du Canada. En 1945, les manufactures et l'agriculture fournissent du travail à un peu plus de la moitié de la population active du Canada, la proportion des manufactures étant un peu plus forte. Les services, avec 17·3 p. 100, et le commerce et la finance, avec 15·1 p. 100, viennent ensuite. Les transports et les communications, la construction et les mines occupent 7·7, 4·2 et 1·6 p. 100 de la population civile active.

L'Ontario contribue pour 41·1 p. 100 à la production canadienne en 1945, soit beaucoup plus que toute autre province. Le Québec suit avec 27·9 p. 100, tandis que la Colombie-Britannique vient en troisième lieu avec 8·8 p. 100. L'augmentation relative de la valeur nette de la production en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba et en Alberta, de 1938 à 1945, est inférieure à celle de l'ensemble du pays. Par ailleurs, le pourcentage du Québec passe de 25·3 en 1938 à 27·9 en 1945, et celui de la Saskatchewan, de 4·2 à 6·0.

La production nette de denrées est de \$502 par tête en 1945 contre \$257 l'année d'avant-guerre. Chacune des provinces enregistre un gain dans cette

comparaison. L'Ontario, grâce à sa situation industrielle très avantageuse et la diversité de sa production, détient la première place avec \$624 par tête, augmentation de \$279 sur-1938. La Colombie-Britannique se classe deuxième avec \$564 contre \$305. La production par tête du Québec a plus que doublé et s'établit à \$476 en 1945.

Valeur brute et valeur nette de la production, par industrie, 1944 et 1945

Industrie	1944		1945	
	Brute	Nette	Brute	Nette
	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	1,918,212,000	1,533,372,000	1,683,237,000	1,284,682,000
Forêts.....	887,973,532	507,357,005	964,237,446	550,970,573
Pêcheries.....	123,705,565	76,889,487	158,202,990	85,373,768
Piégeage.....	23,988,773	23,988,773	31,505,447	21,505,447
Mines.....	897,407,212	454,022,468	766,721,126	413,576,800
Énergie électrique.....	215,246,391	209,757,908	215,105,473	210,036,214
Moins double emploi dans la production forestière ¹	78,291,000	61,357,833	80,641,000	64,501,946
Totaux, production primaire...	3,988,239,473	2,744,030,408	3,728,368,481	2,501,642,857
Construction.....	449,838,059	249,037,017	543,579,833	267,957,837
Travail à façon et réparations.....	243,424,000	165,174,000	262,621,000	178,200,000
Manufactures.....	9,073,692,519	4,015,776,010	8,250,368,866	3,564,315,899
Totaux, production secondaire	9,766,954,578	4,429,987,027	9,056,569,699	4,010,473,736
Moins double emploi dans les manufactures ²	1,160,974,424	437,045,069	1,115,088,513	428,243,781
Totaux généraux	12,594,219,627	6,736,972,366	11,669,849,668	6,083,872,812

¹ Le double emploi a été éliminé entre les totaux de l'agriculture et ceux des forêts; les deux renferment la valeur des produits forestiers obtenus des boisés de ferme. ² Ceci est le double emploi éliminé sous "Manufactures", industrie qui englobe les scieries, les pulperies, etc., comprises aussi sous d'autres rubriques ci-dessus.

Valeur brute et valeur nette de la production, par province, 1944 et 1945

Province ou territoire	1944		1945	
	Brute	Nette	Brute	Nette
	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	32,865,329	18,850,736	36,431,776	20,604,911
Nouvelle-Écosse.....	342,965,225	193,327,946	338,522,173	182,724,409
Nouveau-Brunswick.....	249,614,350	135,376,199	254,962,964	133,984,112
Québec.....	3,694,059,531	1,899,594,337	3,308,798,968	1,694,335,871
Ontario.....	5,347,245,765	2,682,709,260	5,051,713,237	2,499,527,224
Manitoba.....	587,765,693	313,093,535	560,731,469	288,608,923
Saskatchewan.....	740,052,295	528,818,265	575,140,633	364,706,923
Alberta.....	655,354,857	416,120,352	599,366,498	359,235,626
Colombie-Britannique.....	938,643,866	543,947,198	939,029,406	535,488,648
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	5,652,716	5,134,538	5,152,544	4,656,166
Totaux	12,594,219,627	6,736,972,366	11,669,849,668	6,083,872,812



Agriculture

L'AGRICULTURE est l'industrie la plus importante du Canada,—le quart environ de la population y est engagée. D'après le recensement de 1941, 3,200,000 personnes vivent sur 733,000 fermes d'une étendue totale de 175 millions d'acres, y compris 92 millions de terre défrichée. Aujourd'hui, la majeure partie des terres faciles d'accès sont occupées; toute expansion des cultures devra s'accomplir soit sur les limites de la colonisation ou au delà, soit par le défrichage, l'égoûttement, l'irrigation et la lutte aux mauvaises herbes sur les terres occupées.

★ Progrès de l'agriculture depuis 1939

Le rendement annuel de produits agricoles au cours de la guerre atteint jusqu'à 40 p. 100 au-dessus de la moyenne de l'avant-guerre 1935-1939. Cette augmentation résulte d'une exploitation plus intensive, de méthodes plus efficaces et de la générosité de la nature. Pour obtenir ce résultat, les fermiers canadiens ont orienté leurs efforts vers les objectifs fixés, d'après les besoins de guerre, aux conférences annuelles des autorités fédérales et provinciales en agriculture.

La réalisation agricole de guerre la plus remarquable a été l'expansion rapide et marquée de la production de bestiaux et de produits animaux, particulièrement le porc, le bœuf, la volaille, les œufs et les produits laitiers. La production, plus forte partout au pays, accuse l'augmentation la plus soutenue dans les provinces des Prairies, où celle du grain fourrager, de la volaille, des œufs et des bêtes à cornes de boucherie est remarquable et celle des porcs, presque phénoménale. L'augmentation relativement plus prononcée dans l'Ouest provient d'un changement considérable dans les genres d'exploitation qui passent de la production du blé à une culture plus diversifiée. Cette situation est due en partie au programme de réduction des emblavures et en partie à une faible demande de blé pour l'exportation, avec une baisse conséquente des prix du blé à une période où ceux des bestiaux et des produits animaux sont passablement satisfaisants. Plus tard, en 1944, avec une hausse des prix du blé et une réduction du report, les emblavures augmentent et, dès le premier trimestre de 1945, la production de porc diminue. La superficie totale des grandes cultures varie de 56,800,000 acres à 62,800,000 acres entre 1939 et 1945. Exprimé en unités animales consommatrices de grain, le nombre de bestiaux au Canada augmente sensiblement durant la guerre et il atteint son sommet au cours de la campagne de 1944. En 1944, les ventes de bêtes à cornes, de porcs, d'agneaux et de moutons accusent des augmentations respectives de 33, 139 et 40 p. 100 sur 1939. Au cours de la même période, la production de lait et d'œufs augmente d'environ 11 p. 100 et 63 p. 100 respectivement. Depuis, le mouvement est à la baisse. Entre le 1er juin 1944 et le 1er juin 1945, le nombre d'unités animales consommatrices de grain baisse de plus de 7 p. 100. Les fortes ventes au cours de l'automne de 1945 constituent un facteur important dans l'écoulement des bestiaux. Le nombre de porcs accuse la diminution la plus remarquable, particulièrement dans les provinces des Prairies. Des

cultures comme le lin à filasse, la fève de soya, la graine de colza et la graine de tournesol, prennent plus d'importance dans le programme de la production agricole.

Le changement déterminé par la guerre dans le programme de production est aussi important que l'augmentation de la production totale. Dans les Prairies, le nombre de bestiaux augmente rapidement, les emblavures diminuent et font place à de plus grandes superficies de grains secondaires, tandis que les cultures de graines oléagineuses prennent plus d'importance. L'Ontario et le Québec, les deux grands centres de production laitière au Canada, accusent des changements dans l'utilisation du lait; en effet, on y constate des augmentations marquées dans les ventes de lait fluide et dans la production, en grande partie pour l'exportation, de fromage et de lait concentré. De même, la production de beurre de crèmerie y accuse une augmentation modérée, mais celle de beurre de ferme, une forte diminution. Dans les Provinces maritimes, le changement favorise l'élevage des bestiaux. La Colombie-Britannique donne plus d'importance à ses cultures de graines de semence.

L'expansion de la production agricole au Canada durant la guerre résulte de plusieurs facteurs, dont certains peuvent subsister.

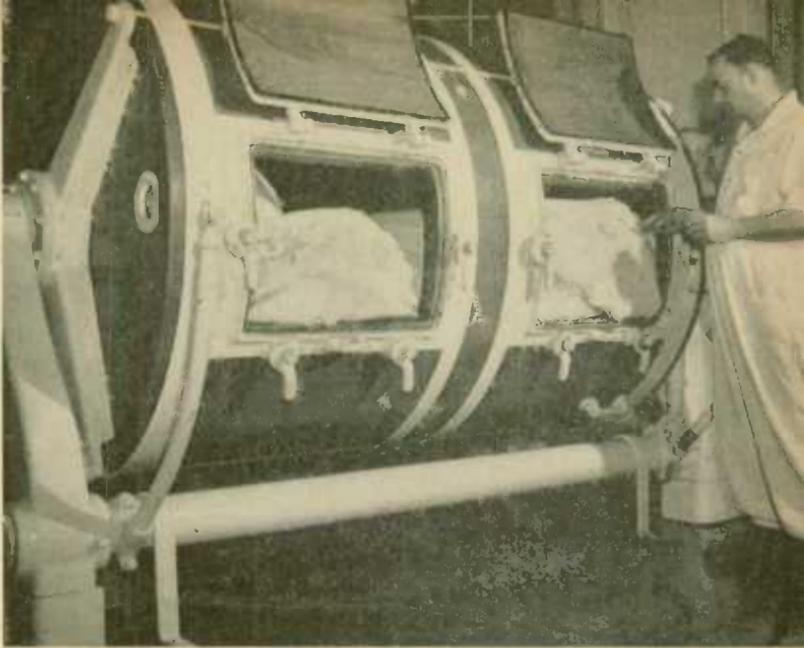
(1) *Prix agricoles.*—Les prix relativement élevés des produits de la ferme ont joué un rôle très important dans l'augmentation de la production. Le niveau des prix agricoles en 1945 dépasse de 92.3 p. 100 celui de 1939.

(2) *Température.*—Dans l'ensemble, la température a été propice à une abondante production. Une précipitation suffisante et un hivernement favorable des bestiaux en plusieurs parties du Canada ont contribué à l'augmentation de la production totale.

(3) *Changements techniques.*—Afin d'atteindre une production maximum, les efforts se sont concentrés sur la découverte de marques et de variétés de cultures d'un meilleur rendement. Il en est résulté une augmentation sensible de la production agricole, mais il est difficile de mesurer l'effet d'un produit en particulier. Depuis 1939, six nouvelles variétés d'avoine,—Ajax, Exeter, Brighton, Beaver, Larrain et Larral,—ont été introduites. Toutes donnent un rendement élevé, mûrissent tôt et résistent à la rouille. Entre 1939 et 1944, la superficie enssemencée de maïs à grain en Ontario a passé presque entièrement des variétés pollinisées en plein air au maïs hybride. En 1939, 10 p. 100 seulement de la superficie totale de maïs est enssemencée de la variété hybride; en 1944, 95 p. 100. Le rendement moyen par acre, de 1936 à 1940, est de 38.9 boisseaux; de 1941 à 1945, 45.8 boisseaux. En plus de donner un meilleur rendement par acre, le maïs hybride, soutenu par une tige et des racines plus fortes, requiert moins de travail. La production accrue de tournesol, source précieuse d'huile comestible, provient de variétés améliorées comme le Mennonite et le Sunrise. Ce sont des variétés de tournesol demi-nain qui peuvent être fauchées par la moissonneuse-batteuse ordinaire. Au cours de la dernière année de guerre, une variété de tournesol hybride a été découverte dont le rendement dépasse de 30 p. 100 celui des autres.

(4) *Mécanisation.*—Il est évident que l'une des principales influences sur la production agricole ces derniers temps a été la vulgarisation de la machine dans l'exploitation des fermes. Malgré la pénurie d'outillage agricole durant la guerre, la mécanisation a fait de grands progrès à cause de l'insuffisance de la main-d'œuvre et d'un meilleur revenu. Les tracteurs, les trayeuses, les arrache-pommes de terre, les planteurs à pommes de terre, les moissonneuses-batteuses, les épandeurs d'engrais et la machinerie qui sert à la récolte du foin, accusent les plus fortes augmentations. Près de 90,000 tracteurs de

Prise d'un échantillon d'humidité dans une baratte à beurre d'une fabrique laitière moderne.



tous genres ont été vendus entre 1940 et 1944; il n'y avait que 150,000 tracteurs sur toutes les fermes en 1941. Plus de 21,000 trayeuses ont été vendues au cours de la même période.

(5) *Engrais commerciaux.*—La pénurie mondiale d'engrais chimiques au cours de la guerre a dirigé l'attention vers l'usage le plus profitable possible des approvisionnements disponibles. Cet usage judicieux a augmenté le rendement des cultures. Grâce à la régie des engrais, les approvisionnements au Canada se sont bien maintenus et la vente d'engrais composés a atteint 527,000 tonnes au milieu de 1945, augmentation de 161 p. 100 sur la période d'avant-guerre.

(6) *Conditionnement et conservation de denrées alimentaires.*—La nécessité d'expédier des produits agricoles périssables vers différentes parties du monde sous des conditions défavorables a activé les recherches dans le domaine du conditionnement des produits de la ferme. La tâche était double: conditionner le produit de façon qu'il se conserve et en réduire le volume afin de ménager le tonnage déjà limité. La rapide expansion des industries du séchage des œufs et de la déshydratation des légumes a permis aux fermiers canadiens non seulement de maintenir mais d'augmenter considérablement la production de plusieurs produits périssables. De fortes quantités de légumes et de jus en boîte, de lait évaporé et de fruits conditionnés ont été envoyées outre-mer.

(7) *Spécialisation.*—Un autre facteur important dans l'expansion de la production agricole est le progrès continu de la spécialisation. Bien que plusieurs fermes produisent encore une grande variété de denrées, la production sur d'autres est plus spécialisée, et probablement plus profitable, qu'elle ne l'était déjà. L'exploitant spécialisé tend à son tour à laisser à d'autres spécialistes la production de denrées et fournitures agricoles, ou l'exploitation de services, dans lesquels ils sont plus habiles. Ainsi la production de graines de semence, d'œufs pour incubation, l'exploitation de services comme le transport du lait, le mélange des provendes et le criblage de la graine de semence, sont le plus généralement entrepris par des personnes autres que les fermiers eux-mêmes. Par exemple, la production de provende commerciale composée (provende préparée pour bestiaux et volailles) a triplé entre 1939 et 1944. La production

de provendes pour la volaille, y compris la moulée de ponte et d'incubation, la moulée de croissance, la provende à picorer et la moulée de début pour les poussins, constitue l'item le plus important.

Pour résumer, l'agriculture, comme plusieurs autres industries, subit des transformations marquées durant la guerre. Le problème de l'agriculture canadienne ne consiste pas à labourer des pâturages ou à ouvrir de nouvelles régions à la production, afin d'augmenter à tout prix les approvisionnements de denrées; il s'agit plutôt de faire servir des superficies agricoles déjà existantes à la production de nouvelles denrées, ou à donner de nouvelles proportions aux variétés de cultures déjà pratiquées. A cette fin, le gouvernement recourt à l'encouragement plutôt qu'à des ordres directs. La production dans l'Est du Canada est intensifiée. Dans l'Ouest du Canada, le programme subit des changements considérables et la diversification, qui jusque là ne progressait que lentement, est accélérée. Cette tendance ralentit considérablement après 1944. Dans l'ensemble, la production au Canada est influencée par les demandes du ministère britannique des Vivres et par les besoins domestiques. Cette influence a pour résultat particulier l'augmentation de la production de bestiaux et de produits animaux et l'expansion des acréages de grains secondaires et autres cultures comme la graine de lin, la fève de soya, la graine de tournesol, le lin à filasse, la betterave sucrière et les pois. Ces changements dans le volume et la variété des produits constituent un ajustement important, lequel, pris dans son ensemble, donne à l'agriculture un meilleur équilibre. Bien que cet ajustement ait revêtu une envergure nationale, il se reflète davantage dans les provinces des Prairies.

Depuis la guerre, la production agricole s'est presque maintenue à son niveau de temps de guerre, bien qu'un peu au-dessous du sommet de 1944. La demande de vivres étant pour ainsi dire mondiale, les problèmes de vente sont à peu près inexistant; il s'agit plutôt de maintenir la production dans un équilibre raisonnable afin de pouvoir répondre à des besoins passablement variés. A la conférence de décembre 1946 entre le Dominion et les provinces, convoquée en vue de tracer un programme de production agricole pour 1947, il a été convenu de façon générale que les meilleurs moyens de rendre service à l'agriculture canadienne tout en répondant aux besoins d'un monde affamé seraient d'augmenter la production de bestiaux et de produits laitiers et de maintenir la production d'œufs et de volailles. Ceci suppose une plus forte production de grains fourragers et, comme encouragement, un prix de soutien beaucoup plus élevé pour l'avoine et l'orge a été annoncé en mars 1947.

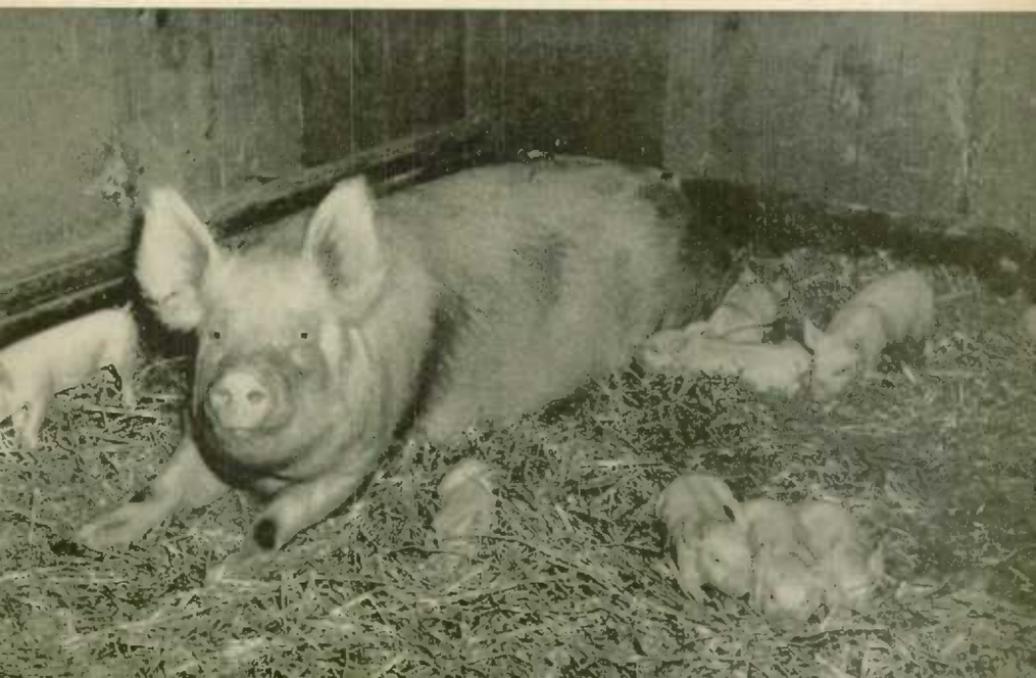
Ainsi, l'agriculture d'après-guerre suit de près le plan établi d'après les exigences de temps de guerre; une importance particulière est attachée à la production de bestiaux, de produits laitiers et de volailles, surtout d'œufs. Malgré la pénurie mondiale de blé, une production plus forte de cette céréale au Canada au delà d'une superficie à peu près déterminée présente des difficultés. D'une façon générale, à moins de sacrifier les jachères d'été, facteur essentiel dans la rotation des cultures à long terme, toute augmentation des emblavures tend à réduire la production d'avoine et d'orge nécessaire à l'alimentation du bétail et de la volaille. Le problème est de maintenir un équilibre convenable entre les acréages de blé, de grains fourragers et de jachères d'été.

Au fur et à mesure que la situation le permet, les régies et subventions agricoles de temps de guerre sont abandonnées et il en reste très peu à la mi-été de 1947. A la fin de mars 1947, il est possible d'abolir l'Office du ravitaillement en produits agricoles et ses bureaux administratifs touchant les provendes, les engrais et les antiparasites, les graines de semence et le lin à filasse, et de transférer au ministère de l'Agriculture les programmes encore en vigueur dirigés par l'office. En même temps, le travail de l'Office du ravitaillement en produits agricoles alimentaires, qui consiste à administrer et à payer les subven-

tions agricoles, prend fin et l'office cesse de fonctionner. Comme il subsiste des contrats de produits alimentaires, consentis antérieurement avec la Grande-Bretagne (décrits plus loin), il faut encore maintenir les trois commissions sur les denrées—la Commission des viandes, la Commission des produits laitiers et l'Office des produits spéciaux. Ces commissions ayant été créées en vertu de la loi des mesures de guerre, elles doivent être rétablies en vertu de la loi de 1947 sur les produits agricoles. Devant la pénurie de produits et d'outillage agricoles toujours aussi aiguë et le niveau généralement plus élevé des prix en certains pays, il est nécessaire de maintenir la régie sur les exportations de plusieurs denrées agricoles en vertu de la loi de 1947 sur les permis d'exportation et d'importation. Sans cette régie, il serait impossible de répondre aux besoins domestiques et de remplir les engagements pris avec des pays d'outre-mer.

Le Royaume-Uni a toujours été le meilleur client du Canada, pour ce qui est des produits agricoles, et depuis la guerre la plus grande partie de l'excédent exportable du Canada est allée à ce pays. Dès le début des hostilités le ministère britannique des Vivres devient le seul acheteur de toutes les denrées alimentaires importées du Canada, et le gouvernement britannique annonce son désir d'acheter directement du gouvernement canadien et non par l'intermédiaire d'agences ou d'établissements commerciaux. D'où la nécessité de créer des commissions de denrées, bien que les achats de blé continuent d'être négociés par la Commission canadienne du blé. Cette décision du gouvernement britannique, née des nécessités de la guerre et maintenue ensuite à cause de la pénurie mondiale et comme moyen d'assurer une plus grande stabilité des prix, constitue un écart considérable du commerce d'exportation d'avant-guerre et oblige les deux gouvernements à conclure des accords pour presque tous les produits agricoles. La plupart de ces accords s'étendent sur plusieurs années,

La demande de vivres du Royaume-Uni a déterminé une forte augmentation du nombre de porcs au Canada. Sans établir de record, la population porcine s'élève à près de 5,500,000 à la fin de juin 1947. Les exportations de jambons, d'épaules et de flancs atteignent une valeur de \$49,918,854 les dix premiers mois de 1947, et le Royaume-Uni reçoit 97.9 p. 100 de ce total.



et il est possible que cette forme de commerce soit maintenant encore assez longtemps. Les accords les plus importants concernent le blé, le bacon, le bœuf, l'agneau et le mouton, le fromage, le lait évaporé, les œufs et la volaille.

Le principal accord est un contrat de blé de quatre ans (1946-1950) en vertu duquel le Canada vendra au Royaume-Uni au cours de cette période un total de 600 millions de boisseaux de blé, dont une partie sous forme de farine. A la suite de ce contrat, le gouvernement canadien annonce des dispositions destinées à assurer une stabilité des prix pour un certain nombre d'années aux producteurs de grain des provinces des Prairies. Un prix initial garanti sera versé sur tout le blé livré à la Commission canadienne du blé et, en plus, une réserve commune sera fondée à laquelle sera affecté l'argent reçu de la vente de tout blé. A même cette réserve, tout surplus sur les paiements initiaux provenant de la vente de blé par la commission sera distribué aux producteurs d'après leurs livraisons au cours d'une période déterminée. (*Voir aussi p. 82.*)

Le contrat actuel de bacon comprend la livraison de 350 millions de livres en 1947 et 400 millions de livres en 1948; un autre accord stipule l'envoi en 1947 de 120 millions de livres de bœuf et 10 millions de livres de mouton et d'agneau. Le foie, la langue et le rognon, de bœuf et de porc, et 25 millions de livres de viande en boîte comptent parmi les divers produits de la viande achetés par contrat. Les œufs, soit en coquille ou en poudre, doivent être livrés à raison de 83 millions de douzaines par année en 1947 et 1948. Le contrat de fromage est de 125 millions de livres pour chacune des années se terminant le 31 mars 1947 et 1948, tandis que le lait évaporé doit être livré à raison de 28,800,000 livres pour chacune de ces deux périodes. Le ministère britannique des Vivres s'est également déclaré prêt à accepter des quantités plus fortes que celles qui sont déterminées dans la plupart des contrats de denrées.

La pénurie de dollars en Grande-Bretagne, à l'état aigu à l'été de 1947, n'a pas dérangé sensiblement les contrats de denrées, mais il a été impossible à ce pays d'acheter des pommes fraîches de la récolte de 1946-1947, et de la volaille depuis août 1947. Heureusement, la volaille canadienne est assez recherchée aux États-Unis, et les dispositions de la loi du soutien des prix agricoles ont été étendues aux producteurs de pommes (*voir aussi p. 94.*)

Malgré la signature de contrats d'exportation à long terme, le fermier canadien devra veiller à maintenir la haute qualité de ses produits s'il veut conserver ses débouchés et être en mesure de concurrencer les fermiers des autres pays exportateurs. La science a fait des progrès rapides durant la guerre et l'agriculture ne peut se permettre d'ignorer la contribution des savants dans le domaine de la production, de l'éconlement et de la distribution des produits agricoles. Les fermiers canadiens sont heureusement bien servis sous ce rapport par les ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et par les universités et autres organismes de recherches.

La loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles est peut-être l'une des plus importantes lois agricoles de ces dernières années, en ce qu'elle permet au gouvernement canadien, par l'intermédiaire d'une commission, d'établir des prix de soutien auxquels la commission achètera tout excédent invendable de produits agricoles désignés (excepté le blé, qui est traité séparément). Cette loi a pour objet de protéger les fermiers contre la baisse des prix. A l'heure actuelle, les contrats de denrées avec la Grande-Bretagne, qui sont à prix fixes, servent de prix de soutien sans que le gouvernement doive recourir à la loi du soutien des prix agricoles. A cause de ces contrats, les fermiers canadiens se voient dans la situation avantageuse de pouvoir produire plusieurs denrées agricoles, sachant très bien qu'un marché leur est assuré à un prix garanti.

Afin d'assurer un crédit agricole satisfaisant, la Commission du prêt agricole canadien administre présentement un régime de prêts dans tout le Canada.



Jeunes bœufs de deux ans, dans un parc d'engraissement, sur un ranch près de Lethbridge en Alberta. Une partie de leur alimentation contient du mash provenant de la betterverie, à l'arrière-plan.

Les fins moyennant lesquelles des prêts peuvent être consentis sont l'amélioration des fermes, y compris la construction de bâtiments, l'achat de bestiaux et d'outillage, les frais d'exploitation agricole, l'achat de terres agricoles et le refinancement de la dette agricole existante. Des prêts ne peuvent être consentis sur la garantie d'une deuxième hypothèque pour l'achat de terres à culture. Pour un crédit à terme intermédiaire, le Parlement fédéral a modifié la loi des banques (9 août 1944) et adopté une loi complémentaire, la loi de 1944 sur les prêts destinés à l'amélioration agricole.

Les entreprises pour conserver la terre se poursuivent subordonnement à la loi du rétablissement agricole des Prairies. Cette loi a été adoptée en avril 1935 en vue de "pourvoir au rétablissement agricole des zones de sécheresse et d'amoncellement dans les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta". Une attention particulière est accordée à l'aide aux fermiers pour l'aménagement de sources d'eau et l'amélioration des méthodes de culture. Aux termes de cette loi, le ministre de l'Agriculture est autorisé à introduire dans toute la zone atteinte "des méthodes à suivre pour assurer des systèmes d'économie rurale, d'arboriculture et d'approvisionnement d'eau qui procureront une plus grande sécurité économique" à la population agricole. En vertu d'une modification en mars 1937 (1 Geo. VI, c. 14), "l'exploitation du sol et la colonisation rurale" ont été ajoutées à la loi comme objets supplémentaires. Une autre modification, adoptée en mars 1939 (3 Geo. VI, c. 7) abolit la limite originale de cinq ans à la durée de la loi. En 1941, le ministre de l'Agriculture a été autorisé à acheter des terres.

Conformément aux dispositions et à l'objet de cette loi, un programme de rétablissement a été mis en œuvre dans les régions les plus sèches des provinces

des Prairies (qui comprennent plus de 400,000 milles carrés dans le sud-ouest du Manitoba, le sud de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta) dont le but principal est d'adapter l'agriculture des prairies aux conditions nouvelles nées des sécheresses désastreuses de 1930-1937 et du marasme de la production de grain dans l'Ouest depuis 1929. Ce programme de rétablissement revêt trois aspects importants: approvisionnement d'eau, exploitation du sol, et recherches sur les méthodes agricoles. En outre, des recherches étendues ont été faites sur les aspects économiques de la réadaptation des sols.

Les formes principales que revêt l'aide pécuniaire offerte présentement par le gouvernement fédéral aux fermiers pour fins de construction de logement sont: la Commission du prêt agricole canadien mentionnée ci-dessus, la loi nationale sur l'habitation (*voir* p. 197-199), la loi des prêts destinés aux améliorations agricoles (*voir* p. 200-201), et la loi sur les terres destinées aux anciens combattants (*voir* p. 66).

★ Statistique de l'agriculture

Revenu des agriculteurs découlant de leurs exploitations

Le revenu net des agriculteurs, découlant de leurs exploitations (revenu brut y compris les paiements supplémentaires moins les dépenses d'exploitation et les frais de dépréciation) s'établit à \$1,267,362,000 en 1946. Ce chiffre est le plus élevé depuis l'inauguration de statistiques comparables en 1938 et il se compare au revenu net de \$1,003,724,000 en 1945 et au sommet précédent de \$1,226,849,000 en 1944.

Revenu net des agriculteurs découlant des exploitations agricoles, 1943-1946

(En milliers de dollars)

Item	1943	1944	1945	1946 ¹
Revenu monétaire.....	1,409,561	1,828,483	1,697,698	1,742,341
Revenu en nature.....	262,247	275,821	286,037	300,229
Valeur des changements de stocks.....	-61,878	-123,910	-238,316	+46,609
Revenu brut.....	1,609,930	1,980,394	1,745,419	2,089,179
Frais d'exploitation et dépréciation.....	656,926	758,716	758,649	830,817
Revenu net, moins les primes du gouvernement.....	953,004	1,221,678	986,770	1,258,362
Primes du gouvernement.....	37,062	5,171	16,954	9,000
Revenu net des agriculteurs découlant des exploitations agricoles.....	990,066	1,226,849	1,003,724	1,267,362

¹ Provisoire.

Bien que le revenu monétaire tiré de la vente ainsi que de la consommation sur la ferme de produits agricoles ait augmenté en 1946 au regard de 1945, l'élément le plus important de l'augmentation du revenu net est la valeur accrue des stocks à la fin de l'année. Il faut noter aussi que le revenu augmente de près de 20 p. 100, tandis que les frais d'exploitation et de dépréciation n'augmentent que de 12 p. 100 de 1945 à 1946.

Le revenu monétaire qui provient de la vente de produits agricoles, estimé à \$1,742,341,000 en 1946, est de \$44,643,000 supérieur à celui de 1945; par contre, il est inférieur de \$86,142,000, soit 5 p. 100 environ, au sommet de \$1,828,483,000 atteint en 1944. En 1946, les recettes monétaires, tirées de la

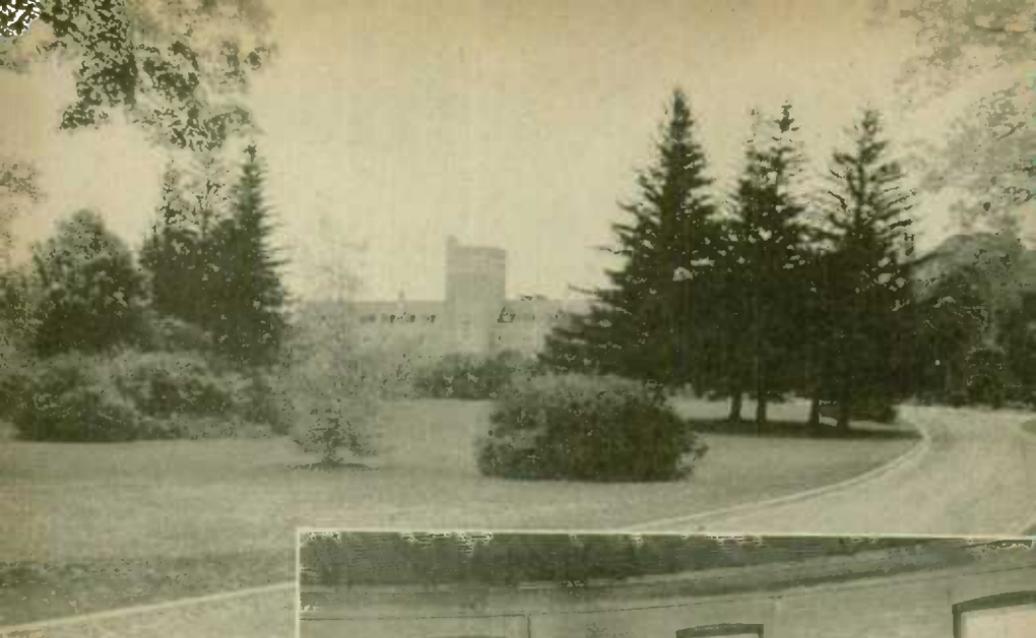
vente de céréales, de graines de semence et de foin, augmentent de \$15,946,000 sur 1945. Cette augmentation est due en grande partie aux sommes payées, au montant de \$33,307,000, en rapport avec les certificats de participation du blé des campagnes précédentes. Il y a aussi augmentation en 1946 du revenu provenant des produits laitiers, des fruits, des légumes et de cultures spéciales comme le tabac et les betteraves sucrières. Ces augmentations sont neutralisées dans une grande mesure par un déclin du revenu monétaire provenant de la vente de bestiaux, par suite des ventes beaucoup moins fortes de porcs. De plus, l'écoulement de bêtes à cornes, de chevaux, de moutons et d'agneaux en 1946 a plus que contre-balançé l'augmentation du nombre de porcs et de volailles, avec le résultat que la valeur des stocks de bestiaux à la fin de l'année accuse une baisse en 1946 comparativement à 1945. Par contre, de fortes récoltes de céréales en 1946, de même que des prix plus élevés pour le seigle et le lin, font augmenter la valeur des stocks de céréales à la fin de l'année, au regard de 1945, et cette augmentation l'emporte sur la perte subie dans le cas des bestiaux. La différence de la valeur des stocks de bestiaux et de céréales entre le commencement et la fin de 1946 s'établit à \$46,609,000, contre une différence de \$238,316,000 entre le commencement et la fin de 1945. Ce chiffre de 1946 plus le revenu monétaire et la valeur des produits consommés sur les fermes donnent un revenu brut de \$2,089,179,000, le plus élevé depuis 1938.

Les frais d'exploitation et de dépréciation s'établissent à \$830,817,000 en 1946, augmentation de \$72,168,000 sur 1945. De cette augmentation, \$34,811,000 ou environ 48 p. 100 sont dus à une hausse considérable du coût de la main-d'œuvre. Malgré une certaine augmentation sous les autres chefs de dépenses, le maintien des prix plafond a probablement produit un effet modérateur.

Les paiements supplémentaires comprennent le montant versé en vertu de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies, la loi relative au revenu des cultivateurs des Prairies et la loi de la réduction des emblavures et ils sont

*Poussins à peine
éclos dans un cou-
voir de l'Ontario.*





Le collège d'agriculture
de l'Ontario, à Guelph.

Des étudiants de
deuxième année en
élevage des animaux,
assistent à un cours
d'appréciation pour le
marché.



attribués à l'année au cours de laquelle ils ont été gagnés. Ces paiements s'élevaient à près de 9 millions de dollars en 1946 comparativement à \$16,954,000 en 1945. A la suite de meilleures récoltes dans les provinces des Prairies, moins de municipalités ont demandé de l'aide; c'est ce qui explique cette différence.

Revenu monétaire découlant de la vente de produits de la ferme

Les estimations annuelles du revenu monétaire découlant de la vente de produits de la ferme représentent le revenu brut de tous les produits vendus sur la ferme et évalués aux prix touchés par les fermiers. Elles comprennent les paiements reçus par les fermiers des gouvernements fédéral et provinciaux comme subventions. Elles ne comprennent pas les paiements effectués en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, de la loi relative au revenu des cultivateurs des Prairies et de la loi sur la réduction des emblavures.

Revenu monétaire de la vente des produits de la ferme, par province, 1943-1946

(En milliers de dollars)

Province	1943	1944	1945	1946 ¹
Île du Prince-Édouard.....	14,060	13,740	16,469	16,776
Nouvelle-Écosse.....	25,692	28,017	26,745	32,212
Nouveau-Brunswick.....	31,373	33,134	35,295	34,667
Québec.....	200,310	222,312	232,720	248,180
Ontario.....	385,946	404,539	452,274	469,353
Manitoba.....	146,112	176,815	154,413	171,503
Saskatchewan.....	327,634	543,689	415,058	398,853
Alberta.....	220,447	338,101	289,776	284,605
Colombie-Britannique.....	57,987	68,136	74,948	86,192
Totaux.....	1,409,561	1,828,483	1,697,698	1,742,341

¹ Provisoire.

Revenu monétaire de la vente des produits de la ferme, selon la source, 1946

(En milliers de dollars)

Source	Revenu monétaire	Source	Revenu monétaire
Grains, graines et foin.....	524,860	Produits divers de la ferme.....	28,716
Légumes et autres grandes cultures.....	127,498	Produits forestiers vendus sur la ferme.....	46,401
Bétail.....	574,170	Élevage d'animaux à fourrure.....	10,459
Produits laitiers.....	285,604	Revenu monétaire des produits de la ferme.....	1,742,341
Fruits.....	47,509	Primes du gouvernement.....	16,970
Œufs, laine, miel et produits de l'étable.....	97,121	Revenu monétaire total....	1,759,311

Salaires agricoles

La rareté de la main-d'œuvre et le maintien d'un revenu agricole élevé sont des facteurs importants qui contribuent à la hausse constante des salaires agricoles en 1947. Au 15 août 1947, le salaire moyen de la main-d'œuvre agricole atteint un sommet sans précédent depuis l'établissement de statistiques comparables en 1940. Il est de \$4.13 par jour et \$82.75 par mois si l'employeur procure le logis et la nourriture, en comparaison de \$4.04 et \$75.28 respectivement à la même date, un an plus tôt. Lorsque l'employé se charge de sa propre pension, le salaire moyen est de \$5.17 par jour et \$109.03 par mois, contre \$4.95 et \$100.62 respectivement, le 15 août 1946.

Grandes cultures

Blé.—La pénurie mondiale de blé reste grave durant l'après-guerre et les besoins d'importations dépassent de beaucoup les stocks exportables. Encouragés par cette demande et aussi par un prix garanti de \$1.35 le boisseau pour le blé n° 1 du Nord à la tête des lacs, les fermiers canadiens maintiennent leurs emblavures de 1947 à un niveau à peine inférieur à celui de 1946. L'acréage consacré au blé eût été sans doute plus étendu si la rareté imminente des pro-

ventes et des graines oléagineuses n'avait pas déterminé la hausse sensible du prix des grains fourragers et de la graine de lin; cette hausse se reflète nettement dans l'augmentation de l'acréage de ces cultures.

Les emblavures des Prairies diminuent de moins de 2 p. 100 au regard de 1946. Par contre, des conditions atmosphériques défavorables surviennent à la mi-été et, surtout à cause de la chaleur et de la sécheresse, la troisième estimation officielle de la production de blé dans les Prairies en 1947 est de 319 millions de boisseaux, en comparaison de 393 millions en 1946. La production estimative de tout le Canada, y compris les provinces des Prairies, s'élève à 340,800,000 boisseaux en 1947, contre 413,700,000 en 1946. L'Ontario, qui comprend les seules emblavures considérables au Canada en dehors des provinces des Prairies, produit 18,300,000 boisseaux en 1947. Ce total, moins 600,000 boisseaux, est formé de blé d'automne.

La récolte de 1947 ajoutée au report de 84,500,000 boisseaux au 31 juillet 1947, l'approvisionnement total de blé canadien pour la campagne agricole de 1947-1948 s'élève à 425,267,000 boisseaux, soit quelque 62 millions de boisseaux de moins qu'en 1946-1947. Ce sont les stocks les plus bas depuis 1938.

Le Royaume-Uni a le premier droit sur le surplus exportable de blé, en vertu de l'entente du Royaume-Uni et du Canada sur le blé, en vigueur depuis le 1er août 1946 jusqu'au 31 juillet 1950. En vertu de cette entente, le Canada doit vendre 600 millions de boisseaux de blé au Royaume-Uni durant cette période. Durant chacune des deux premières années, 160 millions de boisseaux doivent être fournis à un prix fixe de \$1.55 le boisseau pour le n° 1 Nord en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur, Vancouver ou Churchill. Les engagements de 1946-1947 ont été remplis entièrement et les expéditions de 160 millions de boisseaux, faites en vertu des engagements de 1947-1948, sont commencées. Les deux dernières années de l'entente exigent la livraison de 140 millions de boisseaux de blé à un prix minimum de \$1.25 le boisseau en 1948-1949 et de \$1 le boisseau en 1949-1950 pour le blé en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur, Vancouver et Churchill. L'entente stipule que les prix qui devront être effectivement payés en 1948-1949 et 1949-1950 devront être déhattus et fixés au plus tard le 31 décembre immédiatement avant la campagne agricole où ils seront en vigueur. A cet effet, il est annoncé, le 1er octobre 1947, que le prix pour la campagne agricole 1948-1949 sera de \$2 le boisseau pour le blé en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur, Vancouver ou Churchill.

A la date de la préparation de cet article (le 15 novembre 1947) le programme des prix annoncé le 30 juillet 1946 est encore en vigueur. Ce programme établit qu'à compter du 1er août 1945, et jusqu'au 31 juillet 1950, le versement initial sur le blé est augmenté de \$1.25 à \$1.35 le boisseau pour le blé n° 1 Nord, en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur, Vancouver ou Churchill. Une fois terminés les versements de participation pour les récoltes de blé de 1943 et 1944 et que le paiement de 10 cents sur chaque boisseau de la récolte de 1945 aura été fait, en vue de porter le versement initial à \$1.35, tout le surplus de cette récolte ainsi que ceux des quatre récoltes suivantes de 1946, 1947, 1948 et 1949 seront affectés à une réserve commune de cinq ans. Des certificats de participation seront émis comme d'habitude, mais leur versement ne sera effectué qu'après l'achèvement de la réserve de cinq ans, le 31 juillet 1950. Cependant, à la fin d'août 1947, le ministre du Commerce annonce qu'au début de la prochaine session du Parlement, le gouvernement fédéral recommandera



Terres onduleuses près de Minnedosa, au Manitoba.

une augmentation du prix initial du blé payé aux fermiers de l'Ouest et proposera que le paiement soit rétroactif à la récolte de 1945. De plus, il est déclaré que le montant de l'augmentation n'est pas encore fixé puisqu'il dépendra de l'évolution du marché, à compter de cette date jusqu'à l'ouverture de la session.

Suivant la ligne de conduite annoncée pour la campagne agricole de 1946-1947, le prix d'exportation du blé canadien aux pays autres que le Royaume-Uni est augmenté le 1er août 1946 à un niveau qui correspond à peu près à celui des principaux marchés américains. Depuis cette date, il suit les fluctuations des prix aux Etats-Unis. En même temps, le prix canadien exigé des consommateurs domestiques est maintenu à \$1.25 le boisseau et le gouvernement assume les frais de transport du blé consommé au pays. Le gouvernement continue de verser aux meuniers les drawbacks qui combrent la différence entre 77½ cents et \$1.25 le boisseau sur le blé utilisé au Canada pour la consommation domestique. Cette mesure est modifiée en partie à compter du 17 février 1947, lorsque le prix domestique du blé est porté à \$1.55 le boisseau, plus 3½ cents le boisseau pour les frais de transport, pour le blé n° 1 Nord, en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur. A la même date, les subventions versées aux meuniers sont augmentées afin que le plafond des prix de la farine, du pain, des issues de meunerie et autres produits du blé ne soit pas atteint par l'augmentation du prix domestique du blé. Le principal effet du changement est d'augmenter de 33½ cents le boisseau le blé utilisé comme provende au

Canada. Aucune autre modification importante n'est apportée à cette mesure jusqu'au 15 septembre 1947, alors qu'en raison du programme général de déréglementation du gouvernement, les plafonds imposés sur les prix du pain et de la farine sont abolis. A compter de minuit à la même date, le gouvernement cesse de payer les drawbacks sur la farine et sur les produits moulus ou conditionnés provenant de blé de l'Ouest canadien.

Production, importations et exportations de blé, années terminées le 31 juillet 1939-1948

NOTA.—La farine de blé est convertie en boisseaux de blé à une moyenne uniforme de 4½ boisseaux par baril de 196 livres de farine.

Années terminées le 31 juillet	Production ¹	Importations de blé et de farine	Exportations de blé et de farine
	milliers de boisseaux	boisseaux	boisseaux
1939	360,010	1,891,177	160,034,188
1940	520,623	444,368	192,674,369
1941	540,190	122,036	231,206,246
1942	314,825	29,103	225,828,434
1943	556,684	3,022	214,700,902
1944	284,460	432,931	343,755,320
1945	416,635	404,547	342,945,515
1946	318,512	74,765	340,105,510
1947	413,725	15,584	242,542,925 ²
1948 (troisième estimation)	340,767	3	3

¹ Récolte de l'année précédente.

² Sujet à révision.

³ Inconnu lors de l'impression.

Grains secondaires.—Les stocks de grains fourragers, particulièrement l'orge, atteignent un bas niveau durant la saison de l'affouragement de 1946-1947. Les exportations d'orge et d'avoine sont limitées. La demande considérable et grandissante d'orge de malterie n'est pas encore comblée. Le 18 mars 1947, le gouvernement, en vue d'augmenter la superficie consacrée à l'orge, élève le plafond du prix de l'orge à 93 cents le boisseau et celui de l'avoine, à 65 cents le boisseau, en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur et Vancouver. Les prix de soutien montent à 90 cents le boisseau pour l'orge fourragère et 61½ cents pour l'avoine fourragère, n° 1 à la tête des lacs. Les prix plafond correspondent au prix de soutien de l'orge et de l'avoine de la meilleure qualité.

Au printemps de 1947, les fermiers de l'Ouest augmentent leur acreage d'orge de 1,200,000 acres, au regard de 1946. Cependant, les superficies d'avoine diminuent de 600,000 acres. La sécheresse et la chaleur de la mi-été exercent une influence néfaste sur les cultures et la troisième estimation de la production, publiée le 14 novembre 1947, révèle un déclin de 3 millions de boisseaux quant à la récolte d'orge et de près de 53 millions de boisseaux quant à la production d'avoine dans l'Ouest, en comparaison de 1946.

Dans l'Est canadien, et particulièrement en Ontario, les conditions défavorables de semences du printemps entraînent une vive réduction des acreages d'avoine et d'orge et la production estimative d'Ontario en novembre décline d'environ 30 millions de boisseaux pour l'avoine et de 4,600,000 boisseaux pour l'orge, au regard de 1946, d'après l'estimation de novembre. Compte tenu du report d'avoine et d'orge au 31 juillet 1947, plus faible que celui de l'année précédente, il est remarqué que les stocks d'avoine et d'orge canadiens en 1947-1948 sont inférieurs de 98 millions et 9 millions de boisseaux, respectivement, à ceux de 1946-1947. En raison d'une augmentation assez générale du nombre de bestiaux au 1er juin, la situation de la provende sera

critique durant l'hiver de 1947-1948, surtout dans l'Est canadien. On doute que les stocks de grains fourragers dans l'Ouest suffisent à combler la demande de l'Est.

De plus, la concurrence du blé et des autres denrées dans le domaine du transport, en raison du nombre de wagons disponibles durant l'hiver, sera certainement acharnée et il sera d'autant plus difficile d'assurer, au moment voulu, le mouvement des grains fourragers de l'ouest vers l'est.

Le 13 septembre, la Commission canadienne du blé informe les commerçants de grain qu'en conformité de l'avis du ministère fédéral de l'Agriculture, les permis d'exportation pour l'avoine et l'orge entières ou moulues (sauf certaines exceptions peu importantes) ne seraient pas approuvés durant la campagne agricole de 1947-1948. Le ministère de l'Agriculture annonce subseqüemment que les mêmes restrictions sur l'exportation s'appliquent aux issues de meunerie, aux provendes protéiques de tous genres et aux provendes com-

Un vaste projet en vue de conserver et d'utiliser les ressources hydrauliques des Prairies est en voie de réalisation. Ce barrage, sur la rivière Bow en Alberta, est l'une des nombreuses entreprises d'emmagasinage. L'eau s'écoule de ces réservoirs et, en passant par les grands canaux et de plus petits, s'achemine vers les innombrables fossés sur les fermes.



merciales. Il est estimé que l'exportation de provende pourrait nuire gravement à l'alimentation des bestiaux, dont il faudrait peut-être liquider un grand nombre. Les répercussions d'une telle situation seraient vastes et atteindraient non seulement les fermiers mais aussi les consommateurs en général; de plus, elles pourraient embarrasser l'exécution des accords courants au sujet de la viande avec le Royaume-Uni.

En raison du niveau élevé des prix du seigle à la bourse de Winnipeg, les fermiers de l'Ouest augmentent leur acreage de près de 450,000 acres en 1947. L'estimation de novembre de la récolte de seigle dans l'Ouest est de 11,600,000 boisseaux contre 7,300,000 boisseaux l'an dernier. En 1947, la récolte estimative de seigle dans tout le Canada est de 13,200,000 boisseaux, contre 8,800,000 en 1946.

Afin de stimuler la production de graine de lin, le ministre de l'Agriculture annonce, le 17 mars 1947, que le gouvernement se propose d'autoriser la Commission canadienne du blé à élever son prix d'achat pour cette récolte, à compter du 1er août 1947, à \$5 le boisseau, n° 1 C.O., en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur et Vancouver. Grâce à cet encouragement, les fermiers canadiens consacrent près de 1,500,000 acres à cette culture et l'estimation de novembre donne un rendement probable de 11,500,000 boisseaux.

Acreage et rendement des grandes cultures, 1946 et 1947

Culture	Troisième estimation de 1946			Troisième estimation de 1947		
	Superficie	Production	Valeur brute sur la ferme ¹	Superficie	Production	Valeur brute sur la ferme ²
	acres	boiss.	\$	acres	boiss.	\$
Blé.....	24,076,100	413,725,000	472,661,000	23,895,400	340,767,000	398,691,000
Avoine.....	12,074,700	371,069,000	206,242,000	11,048,500	282,714,000	187,406,000
Orge.....	6,258,500	148,887,000	104,392,000	7,465,000	141,451,000	121,004,000
Seigle.....	715,000	8,811,000	19,651,000	4,156,400	13,225,000	42,610,000
Pois secs.....	126,600	2,333,000	6,860,000	127,900	1,797,000	5,184,000
Haricots secs..	91,900	1,573,000	4,865,000	96,700	1,436,000	7,637,000
Sarrasin.....	217,500	4,881,000	4,789,000	290,400	5,274,000	6,231,000
Grains mêlés.....	1,317,900	53,031,000	35,358,000	1,150,400	35,700,000	33,115,000
Graine de lin..	840,900	6,402,700	19,173,000	1,472,300	11,540,000	57,962,000
Mais à grain..	251,700	10,661,000	11,269,000	176,200	6,682,000	14,460,000
		cwt.			cwt.	
Pommes de terre.....	520,500	47,963,000	82,721,000	497,400	44,623,000	88,870,000
Navets, etc.7.	123,000	26,997,000	20,439,000	113,700	21,041,000	19,649,000
		tonnes			tonnes	
Foin et trèfle..	9,882,500	14,372,800	183,974,000	10,202,700	16,357,000	228,987,000
Luzerne.....	1,263,300	2,732,000	37,422,000	1,135,100	2,559,000	38,345,000
Mais fourrager	460,800	3,970,000	16,714,000	475,100	3,865,400	19,814,000
Beltrave à sucre.....	66,800	733,500	9,164,000	57,700	608,000	5,744,000

¹ Première estimation de la valeur.

² Sauf la production des provinces des Prairies.

Bétail

Comme l'indique le tableau suivant, l'industrie du bétail enregistre une expansion considérable au Canada durant la guerre. Du sommet de 1943, le nombre de porcs baisse vivement à 4,900,000 en 1946, mais il augmente ensuite de 11.5 p. 100 pour s'établir à 5,500,000 en 1947. Le déclin du nombre de bêtes à cornes est d'environ 10 p. 100 depuis 1945. Ce déclin survient de 1945 à 1946 et le chiffre de 1947 dépasse légèrement celui de l'année précédente. Le nombre de bêtes à cornes sur les fermes est encore bien supérieur à celui

d'avant-guerre. Le nombre de moutons diminue sans cesse depuis 1944. Le chiffre de 2,700,000 en 1947 est un peu moins élevé que celui de 1939. Le nombre de chevaux sur les fermes décline depuis plusieurs années. Une faible augmentation est enregistrée de 1939 à 1942, mais, depuis, chaque année accense un déclin marqué.

Principales espèces de bestiaux sur les fermes, 1er juin 1939-1947

Année	Chevaux	Bovins	Porcs	Moutons et agneaux
	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers
1939	2,761	8,374	4,364	2,911
1940	2,780	8,380	6,002	2,887
1941	2,789	8,517	6,081	2,840
1942	2,816	8,945	7,125	3,197
1943	2,775	9,665	8,148	3,459
1944	2,735	10,316	7,741	3,726
1945	2,585	10,759	6,026	3,622
1946	2,200	9,665	4,910	2,942
1947	2,032	9,718	5,473	2,707

Volaille et œufs

Durant la guerre, la production d'œufs et de volailles s'accroît régulièrement en vue de répondre à la demande plus forte que jamais au pays et à l'étranger. Le nombre de volailles de basse-cour (poules, coqs et poulets) sur les fermes canadiennes augmente de 55,700,000 en 1939 à 79,700,000 en 1944. De faibles déclinés sont enregistrés en 1945 et 1946, à 77,500,000 et 76,900,000 respectivement. Le nombre de dindons augmente de 2,900,000 au 1er juin 1939 à un sommet de 4,200,000 en 1942, mais depuis la production varie. Au 1er juin 1946, il y a 2,600,000 dindons sur les fermes. Le nombre d'oies et de canards ne change guère, la production n'étant destinée qu'à la

Une grande ferme d'élevage de moutons, près de Del Bonita, en Alberta. A l'horizon, les pics enneigés des Rocheuses.



consommation domestique. La production d'œufs augmente de 56·2 p. 100, de 1939 à 1945, pour atteindre un sommet de 346,325,000 douzaines. Un déclin de 8·5 p. 100 survient en 1946.

Production de volaille et d'œufs sur les fermes, par région économique, 1945 et 1946

Région économique et année	Production de volaille			Production d'œufs		
	Vendue	Consommée sur la ferme	Total	Vendus	Consommés sur la ferme	Total ¹
	(milliers de livres)			(milliers de douzaines)		
Prov. maritimes	1945 13,880	2,633	16,513	15,996	8,997	25,542
1946	14,747	2,718	17,465	14,498	8,076	22,991
Québec et Ontario	1945 105,445	30,133	135,578	130,480	42,996	175,321
1946	108,433	31,183	139,616	127,747	36,826	167,040
Provinces des Prairies	1945 92,413	26,187	118,600	77,796	37,755	117,810
1946	79,013	23,090	102,103	65,450	29,620	97,434
Colombie-Britannique	1945 11,181	2,696	13,877	24,176	3,456	27,652
1946	11,033	2,598	13,631	25,711	3,338	29,284
Totaux	1945 222,919	61,649	284,568	248,448	93,204	346,325
	1946 213,226	59,589	272,815	233,406	77,860	316,749

¹ Y compris les œufs pour la couvée sur les fermes.

Industrie laitière

L'expansion des entreprises laitières durant la guerre atteint son sommet en 1945. La production est encouragée durant cette période par le versement de subventions aux producteurs pour le gras de beurre, le lait fluide, le lait utilisé dans la fabrication du fromage et le lait destiné à la concentration. De même, la demande de lait fluide est accrue par le versement d'une subvention aux consommateurs. Cette dernière est discontinuée le 1er juin 1946, tandis que celle qui était accordée aux producteurs sur le lait fluide et sur le lait destiné à la concentration est supprimée le 1er octobre 1946. Le 1er juin 1946, le gouvernement fédéral abandonne la régie des prix et, après l'abolition des subventions versées aux producteurs, les autorités provinciales, par des ordonnances et des ententes modifient la liste des prix; cette modification comprend la subvention, une majoration en plus de la subvention et, en certains cas, une majoration qui dépasse le montant des versements de subventions. Cette augmentation, en vigueur depuis le 1er octobre 1946, ajoute de 1½ à 3 cents la pinte au prix de détail du lait fluide, tandis que le prix du lait destiné à la concentration monte en rapport avec le prix maximum plus élevé établi par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

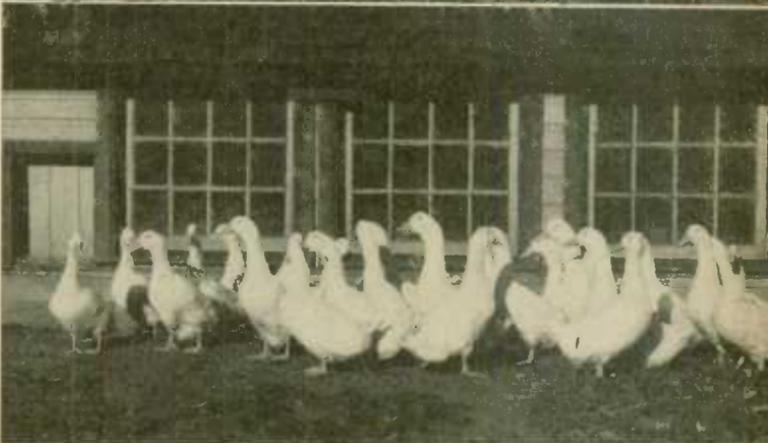
Production laitière.—En 1946, la production de lait sur les fermes est de 16,937,028,000 livres. Le déclin d'environ 689,744,000 livres au regard de 1945 est réparti entre toutes les provinces. Sur la production totale de 1946, 59·8 p. 100 sert à la fabrication de produits laitiers. La quantité de lait employée dans la fabrication de beurre de crèmerie décline de 7·6 p. 100 et les ventes de lait fluide augmentent de 6·1 p. 100.

Production de beurre.—En 1946, la production de beurre enregistre une autre baisse par rapport au sommet de 1943. Comme le lait fluide jouit d'une plus forte demande et que son prix est plus favorable aux fermiers, il est naturel que la production de beurre soit négligée jusqu'à un certain point.

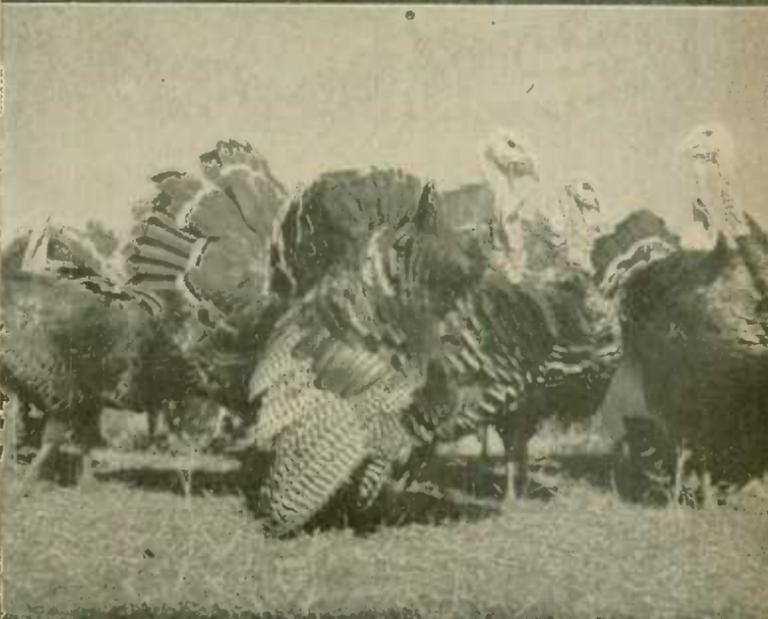
*Vue d'une basse-cour
en Nouvelle-Ecosse.*



*Canardeaux de Pékin
de dix semaines.*



*Une partie d'un trou-
peau de plus de
12,000 dindons sur
une ferme du sud de
la Colombie-Britan-
nique. Ces oiseaux
pèsent de 25 à 30
livres chacun et sont
âgés de sept mois.*



Production de fromage.—La production de fromage s'élève à 148,060,000 livres en 1946, un déclin de 21·9 p. 100 en comparaison de 1945 et de 11·4 p. 100 en comparaison de 1943. L'accord conclu avec le Royaume-Uni relativement au fromage pour l'année terminée le 31 mars 1946 exige la livraison de 125 millions de livres, mais les expéditions dépassent ce chiffre de plus de cinq millions.

Revenu et valeur.—La production laitière s'est révélée au cours de la guerre comme l'une des branches les plus lucratives de l'agriculture. Cette situation découle de la demande de lait et de produits laitiers, tant pour l'exportation que la consommation domestique, et des subventions payées par le gouvernement, subventions qui ont grandement contribué à la valeur de la production laitière sur la ferme. Le revenu total de la vente des produits laitiers s'élève à \$285,604,000 en 1946, soit une augmentation d'environ \$15,730,000 en comparaison de l'année précédente. Cela représente 16 p. 100 du revenu global des fermes au Canada, contre 12 p. 100 en 1939. Si les prix sont élevés, les quantités produites ne sont pas à la hauteur de l'augmentation de la production en d'autres domaines de l'agriculture.

La valeur totale de la production laitière sur la ferme, qui comprend le revenu des ventes, le revenu en nature et le lait donné aux animaux, s'élève à \$370,480,000 en 1946; la valeur totale de la production laitière, y compris les produits manufacturés et les ventes de lait fluide évaluées à la fabrique, ainsi que les produits gardés sur la ferme, s'élève à \$421,967,000. Les deux totaux sont plus élevés qu'en 1945.

Disparition domestique.—La consommation quotidienne de lait fluide et de crème exprimée en lait est de 1·01 chopine par bouche en 1946, en comparaison de 0·91 en 1942. La disparition domestique annuelle de beurre (de crèmerie, de ferme et de petit lait) s'établit à 25·64 livres par bouche en 1946; en raison du raiquement, la consommation de beurre de crèmerie décline de 15·1 p. 100



Le Canada produit surtout du fromage cheddar, mais d'autres variétés sont fabriquées en quantité de plus en plus forte. Ici, le Blufort est salé et rangé. Dix jours plus tard les meules sont transportées à la chambre de maturation, où le fromage vieillit avant d'être vendu.



Un troupeau de vaches laitières dans un beau champ de trèfle de l'Est canadien.

au regard de 1942. Par contre, la consommation de fromage enregistre une augmentation constante à compter de 1942 pour atteindre 5.06 livres par bouche en 1945, puis elle diminue à 4.15 livres par bouche en 1946. Ces six dernières années, les produits concentrés du lait entier augmentent de moins de 10 livres par bouche à plus de 13 livres en 1946. L'ensemble des produits, exprimés en lait, accuse une baisse de 70 livres par bouche de 1945 à 1946. Cette dernière année, la consommation par bouche est d'environ 1,174 livres.

Production laitière, par région économique, 1945 et 1946

(En milliers de livres)

Région économique et année	Lait		Produits du lait			
	Ventes de lait fluide	Production globale de lait	Beurre de		Fromage cheddar	Lait évacué
			Crèmerie	Ferme		
Prov. maritimes. 1945	239,899	1,096,643	19,143	7,569	2,246	3,911
1946	241,190	1,066,987	17,799	7,742	1,642	5,165
Qué. et Ont. . . . 1945	2,845,866	10,968,592	165,691	15,583	175,549	154,575
1946	3,016,257	10,460,809	154,381	15,567	134,378	149,998
P. des Prairies. . 1945	623,532	4,920,247	102,772	28,495	8,213	13,647
1946	671,232	4,772,831	93,856	29,283	6,800	13,005
C.-Britannique. . 1945	298,561	641,290	6,205	1,636	749	28,396
1946	325,321	636,401	5,330	1,633	689	24,020
Totaux. . . . 1945	4,007,858	17,626,772	293,811	53,283	186,757	200,529
1946	4,254,000	16,937,028	271,366	54,225	143,509	192,188

¹ La production totale de fromage est de 189,173,000 livres en 1945 et 148,060,000 livres en 1946.



inspection et récolte des feuilles vertes de tabac dans le sud de l'Ontario. Presque tout le tabac récolté au Canada vient de cette région.

Cultures spéciales

Tabac.—Les plantations de tabac poursuivent en 1947 la tendance qui se manifeste depuis 1943 et dépassent de beaucoup celles de l'année précédente. L'acréage général, qui comprend toutes les variétés, est estimé (octobre 1947) à 131,347 acres, dont 109,217 sont consacrées au tabac jaune. Le tabac burley se classe deuxième en importance, avec une superficie de 13,500 acres. La superficie consacrée au tabac à cigare est estimée à 4,300 acres; viennent ensuite le tabac à pipe (2,250 acres) et le tabac foncé (2,080 acres).

Le gros de la récolte vient de l'Ontario, où 119,880 acres sont cultivées. Les superficies consacrées au tabac au Québec et en Colombie-Britannique sont de 11,350 et 117 acres, respectivement.

D'après les estimations faites avant la récolte, la production sera la plus forte dans l'histoire de l'industrie. En août, il était prévu que 146,369,000 livres seraient récoltées, mais les fortes gelées de septembre ont réduit le rendement de l'Ontario. On ignore encore, toutefois, l'étendue complète des dégâts.

Betterave sucrière.—La superficie consacrée à la betterave sucrière en 1947, estimée à 57,700 acres, ainsi que la récolte, estimée à 10·54 tonnes l'acre, sont bien inférieures à celles de 1946. La région irriguée du sud de l'Alberta

est le principal producteur; en 1947, 29,200 acres y sont consacrées à cette culture. Il est prévu que 365,500 tonnes de betteraves seront reçues par les deux fabriques actuellement en activité, l'une à Raymond et l'autre à Picture-Butte. L'Ontario se classe deuxième quant à la production et compte une raffinerie à Chatham. En raison de la température défavorable durant la période de plantation, la superficie consacrée aux betteraves en Ontario diminue vivement pendant la saison de 1947; cette diminution, ajoutée à un piètre rendement, réduit la récolte à 160,000 tonnes. La production estimative de 1946 est de 232,400 tonnes.

La superficie consacrée à cette culture dans le Manitoba en 1947 est aussi plus faible que celle de l'année précédente. La récolte se fait sur 9,000 acres, d'un rendement moyen de 8.0 tonnes l'acre; ce qui donne un total de 72,000 tonnes. La raffinerie de sucre du Manitoba est située à Fort-Garry. Entreprise récente, l'industrie de la betterave sucrière au Québec n'est pas établie sur une grande échelle. La région productrice est située dans les Cantons de l'Est et se concentre autour de la raffinerie à Saint-Hilaire. En 1947, 1,500 acres produisent 10,500 tonnes.

La récolte de betteraves en 1946 donne 205,767,000 livres de sucre. Ce total représente 23 p. 100 de la production globale de sucre de betteraves et de canne au Canada.

Produits de l'érable.—Environ 80 p. 100 des produits canadiens de l'érable proviennent du Québec. Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse donnent l'autre 20 p. 100. Le sirop d'érable est le produit le plus populaire et représente 89 p. 100 de la production globale. Le sucre d'érable comprend des produits comme la crème d'érable, le beurre d'érable et la tire qui trouvent tous un marché facile, bien que limité.

La production de 1947 est la plus forte depuis plusieurs années. La température est plus favorable que d'habitude et les producteurs entaillent les arbres plus facilement. Exprimée en sirop, la production totale s'élève à 3,923,000 gallons, soit 83 p. 100 de plus qu'en 1946 et 55 p. 100 de plus que la moyenne

Miel.—La production de miel, d'après les estimations provisoires, s'élève à 41,862,000 livres en 1947; c'est la plus forte depuis 1938, alors qu'elle atteint

décennale (1937-1946) de 2,526,000 gallons, un sommet sans précédent de 45,702,000 livres. Le rendement moyen par colonie est de 69 livres en 1947, contre 44 livres en 1946, année où la production est de 23,975,000 livres. La production par province en 1947 est la suivante (les chiffres de 1946 sont entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 78,000 livres (15,000 livres); Nouvelle-Ecosse, 152,000 (65,000); Nouveau-Brunswick, 226,000 (109,000); Québec, 6,124,000 (1,900,000); Ontario, 13,598,000 (5,685,000); Manitoba, 7,732,000 (4,810,000); Saskatchewan, 5,802,000 (3,953,000); Alberta, 6,820,000 (6,192,000); Colombie-Britannique, 1,330,000 livres (1,246,000).



Graines de semence.—La production de graines de foin et d'herbe, sans l'agropyre, le ray-grass de l'Ouest et le millet, s'établit, durant la saison de 1947, à un niveau bien supérieur à la moyenne de dix ans (1937-1946). Les estimations de 1947 sont les suivantes (la moyenne de dix ans est entre parenthèses) : luzerne, 9,728,000 livres (6,400,000) ; alsike, 3,285,000 (3,064,000) ; trèfle rouge, 7,593,000 (5,076,000) ; trèfle d'odeur, 9,688,000 (7,810,000) ; mil, 12,687,000 (9,420,000) ; brome, 7,570,000 (7,144,000) ; agropyre, 550,000 (1,886,000) ; ray-grass de l'Ouest, 105,000 (108,000) ; pâturin du Kentucky, 300,000 (167,000) ; pâturin comprimé, 620,000 (268,000) ; fétuque rouge, 566,000 (219,000) ; millet, 2,000 (8,400).

L'industrie des graines de légumes s'accroît rapidement durant la guerre mais, à cause de la restauration des centres producteurs en Europe et de la concurrence grandissante au marché du Royaume-Uni, la production de plusieurs espèces commence maintenant à décliner. Les estimations provisoires de la production de graines de légumes potagers de 1947 sont les suivantes (les estimations définitives de 1946 sont entre parenthèses) : betteraves, 47,500 livres (47,923) ; choux, 2,135 (10,883) ; carottes, 76,500 (174,950) ; choux-fleurs, 720 (1,189) ; concombres, 25,700 (8,050) ; poireaux, 1,250 (700) ; laitue, 37,100 (65,450) ; cantaloups, 1,100 (1,570) ; oignons, 73,550 (235,505) ; panais, 2,900 (12,330) ; pois, 16,458,500 (16,023,700) ; poivre, 145 (335) ; citrouilles, 1,200 (2,505) ; radis, 23,850 (151,800) ; épinards, 9,000 (18,100) ; courges et courgettes, 7,800 (5,360) ; tomates, 1,000 (4,820) ; melons d'eau, 600 (475).

Fruits.—La production commerciale de fruits au Canada se limite à cinq provinces : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les fruits sont cultivés dans les autres provinces, mais à cause des conditions atmosphériques, la production y est très limitée. La Colombie-Britannique est le principal producteur de fruits tant pour la quantité que pour la variété de la culture. L'Ontario se classe deuxième, suivi de la Nouvelle-Écosse, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Au début du printemps de 1947, les perspectives de la récolte fruitière sont excellentes. Les indications laissent prévoir de bonnes récoltes dans toutes les provinces, mais la température froide et humide qui se répand sur tout l'Est canadien jusqu'en juillet détermine une nouure médiocre parmi les fruits sur arbre et les petits fruits. La récolte de pommes en Nouvelle-Écosse et de fruits à noyaux en Ontario est particulièrement décevante. Les estimations de la production préparées en septembre sont les suivantes (les estimations définitives de 1946 sont entre parenthèses) : pommes, 15,621,000 boisseaux (19,282,000) ; poires, 965,000 boisseaux (951,000) ; prunes et pruneaux, 732,000 boisseaux (811,000) ; pêches, 1,728,000 boisseaux (2,145,000) ; cerises, 251,000 boisseaux (337,000) ; abricots, 146,000 boisseaux (147,000) ; framboises, 24,978,000 pintes (17,412,000) ; fraises, 13,727,000 pintes (13,240,000) ; mûres de Logau, 1,768,000 livres (1,637,000) ; raisins, 74,223,000 livres (67,321,000).

Le Royaume-Uni, en temps normal, est le meilleur acheteur de pommes canadiennes, mais, en raison des mesures adoptées par le gouvernement de ce pays pour conserver les crédits en dollars, il est prévu qu'aucune expédition ne sera faite en 1947-1948. Par ailleurs, en vertu d'une entente internationale, un marché de 3 millions de boisseaux de pommes est maintenant assuré aux États-Unis.

Ce sont les pomiculteurs de la Nouvelle-Ecosse qui souffrent le plus de la perte du marché du Royaume-Uni. Durant la campagne agricole de 1946-1947, les expéditions s'élèvent à 640,000 boisseaux environ et, en temps normal, environ 60 p. 100 de la récolte est expédiée au Royaume-Uni. Bien que la récolte de 1947 soit bien inférieure à la précédente, il reste encore une quantité considérable de fruits pour lesquels il n'y a aucun marché en vue. Le Nova Scotia Apple Marketing Board prévoit la possibilité de vendre quelque 450,000 barils, ce qui laisserait un surplus de 700,000 barils. Pour remédier à cette situation, la commission du soutien des prix agricoles se propose d'acheter 200,000 barils et a établi le prix minimum qui sera payé aux fermiers à \$2.25 le baril pour les fruits non enveloppés, ne contenant pas plus de 35 p. 100 de pommes non-classées, livrés pour l'emballage ou la transformation.

Valeur des fruits produits au Canada, 1943-1946, et moyenne quinquennale de 1938-1942

Fruit	Moyenne quinquennale, 1938-1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Pommes.....	11,068,000	16,814,000	22,807,000	12,857,000	27,196,000
Poires.....	971,000	1,462,000	2,007,000	1,582,000	1,278,000
Prunes et pruneaux.....	514,000	1,133,000	1,375,000	1,270,000	1,755,000
Pêches.....	2,307,000	2,079,000	4,534,000	4,502,000	5,356,000
Abricots.....	167,000	102,000	489,000	319,000	436,000
Cerises.....	966,000	1,545,000	1,909,000	1,724,000	2,113,000
Totaux, fruits de verger..	15,993,000	23,135,000	33,121,000	22,254,000	39,144,000
Fraises.....	2,088,000	3,337,000	2,303,000	4,186,000	4,498,000
Framboises.....	1,220,000	2,708,000	2,682,000	3,147,000	3,364,000
Raisins.....	1,170,000	1,733,000	2,380,000	3,543,000	3,160,000
Mûres de Logan.....	119,000	153,000	196,000	140,000	222,000
Totaux, petits fruits.....	4,597,000	7,931,000	7,561,000	10,016,000	11,244,000
Totaux, tous fruits..	20,590,000	31,066,000	40,682,000	32,270,000	50,388,000



Vaporisation des poiriers, dans la péninsule de Niagara, pour empêcher la nielle de la fleur.



Forêts

LA superficie totale des forêts du Canada est estimée à 1,290,960 milles carrés. Les forêts couvrent 38 p. 100 de la superficie terrestre globale du pays et 58 p. 100 de celle des neuf provinces. L'industrie forestière et la statistique des industries qui dépendent des opérations en forêt constituent les deux divisions principales de l'article suivant.

★ *Les industries forestières primaires*

L'industrie du bois a commencé au Canada lorsque les premiers colons ont entrepris de défricher le sol pour s'y établir. Au début, ils brûlaient le surplus de leurs billes. Puis, à mesure qu'augmentaient les besoins d'une population croissante et que diminuait le nombre d'arbres, il fallut aller plus loin pour couper le bois. Sous le régime français, l'industrie est demeurée une entreprise locale, faite surtout d'un meilleur marché en France. Néanmoins, les Français ont beaucoup contribué à son développement. Des scieries locales, activées par la force hydraulique, ont été aménagées et la méthode de réunir les billes en trains de flottage et en radeaux et de les laisser ensuite descendre les rivières remonte à cette époque reculée.

Les Anglais ont trouvé dans les colonies du littoral de l'Atlantique leur principale source d'approvisionnement pour construire leurs navires. Après la révolution américaine, toutefois, ils se sont mis en quête de nouvelles régions pour obtenir leurs matières premières. C'est au Canada qu'ils les ont trouvées et, à une certaine époque, le pin blanc du Nouveau-Brunswick était réservé à la construction de mâts et d'épaves pour la Marine royale.

Les riches forêts du Québec et de l'Ontario sur les bords de la rivière Ottawa et de ses tributaires ont été le premier centre important de l'industrie. A cette époque lointaine, le bois équarri, réuni en radeaux, descendait la rivière Ottawa et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Québec, d'où il était exporté. Les districts de la baie Géorgienne et de la rivière à la Pluie ont été défrichés plus tard et l'exploitation forestière dans les régions boisées des provinces des Prairies a suivi les progrès de la colonisation de l'Ouest central. En Colombie-Britannique, l'industrie s'est développée en même temps que celle de l'Ouest des États-Unis. Aujourd'hui, établie d'un océan à l'autre, elle est considérée comme la deuxième en importance parmi les industries primaires du Canada.

Ressources forestières.—La quantité totale de bois de sciage disponible est estimée à 250,250 millions de p.m.p., dont 109,740 millions en Colombie-Britannique. Sur le total de bois accessible de petite dimension, il s'en trouve 186,290,000 cordes en Colombie-Britannique et 1,498,420,000 ailleurs au Canada.

On estime qu'environ 70 p. 100 de toute la futaie accessible est constituée de bois tendre. Ce sont les essences de bois tendre ou conifères qui composent

la très grande partie de la demande mondiale de bois. Le Canada possède les principales réserves de bois tendres de l'Empire britannique; elles renferment en grande quantité les essences les plus recherchées: épinette, sapin de Douglas, pruche de l'Ouest, cèdre rouge de l'Ouest, pin blanc, rouge et autres. Les bois durs comme le merisier, l'érable et l'orme abondent dans les provinces de l'Est.

C'est encore la Couronne qui a le droit de propriété sur plus de 90 p. 100 de la forêt canadienne. Toutefois, toutes les forêts de l'Île du Prince-Edouard, 71 p. 100 de celles de la Nouvelle-Ecosse et 50 p. 100 de celles du Nouveau-Brunswick sont propriété privée. Au premier temps de l'industrie, les opérations se pratiquaient à une cadence qui n'aurait pu durer très longtemps. Les réserves de bois étaient exploitées sans aucun plan arrêté, de sorte que, si la demande était forte et les prix élevés, l'industrie prenait une expansion exagérée. De nos jours, la politique des autorités forestières provinciales, dont relève le contrôle et l'exploitation de ces ressources, ne permet à l'industrie de s'étendre que si la situation le justifie; l'importance d'un moulin est maintenant restreinte par la puissance productive de la région où il est exploité. Les exploitants particuliers obtiennent des licences dont l'élasticité leur permet différents genres d'opérations. Par exemple, les étendues réservées aux grandes pulperies et papeteries sont concédées pour de longues périodes moyennant certaines conditions fondamentales établies par le gouvernement de la province. Par contraste, des licences à court terme sont accordées à des particuliers pour les autoriser à couper du bois en petite quantité. Un loyer annuel pour le terrain et des impôts pour la protection contre les incendies peuvent aussi être exigés, en plus des droits de coupe établis sur chaque unité de bois abattu.

Opérations dans les forêts de l'Est du Canada.—Les différences de sol, de climat, de topographie et plusieurs autres conditions locales déterminent des méthodes d'abattage différentes non seulement d'une province à l'autre mais aussi entre deux régions d'exploitation adjacentes. Dans l'Est du Canada, l'étendue des réserves de bois, l'épaisse couche de neige qui facilite le transport des billes jusqu'aux rivières, l'adaptabilité des rivières au flottage du bois après la débacle du printemps et les variations prononcées des saisons offrent un contraste frappant avec la situation sur le littoral de l'Ouest.



Cette méthode de charger un camion de lourdes billes s'est répandue ces dernières années.



Billes de pin déversées dans une rivière de l'Est du Canada, en attendant la débâcle du printemps.

Dans l'Est, presque toute l'industrie de l'abattage est saisonnière et, pour les opérations en forêt, elle est subordonnée à l'offre saisonnière de la main-d'œuvre. De fait, environ 75 p. 100 de ses effectifs est formé de cultivateurs qui deviennent bûcherons durant l'hiver afin d'augmenter leurs revenus en un temps où l'agriculture peut se passer de leurs services. D'autres fermiers exploitent leurs propres terres à bois et produisent une grande quantité de bois de chauffage, de bois à pulpe et de billes qu'ils vendent aux scieries. Des relevés des régions doivent être effectués avant les premières opérations de grande envergure. Ces relevés varient des levés scientifiques détaillés et systématiques, où la photographie aérienne joue un rôle important, aux estimations visuelles des petits concessionnaires où l'inspecteur de coupe ou l'estimateur forestier exerce son habileté, souvent avec une étonnante précision. Ce sont les propriétaires de scieries ou les concessionnaires qui s'adonnent habituellement aux opérations effectives d'abattage, souvent par l'entremise d'entrepreneurs, de sous-entrepreneurs et de sous-traitants. Les pulperies et papeteries dirigent aussi leurs propres opérations en forêt. Un bon nombre d'abatteurs de bois à pulpe, toutefois, vendent encore leurs produits aux grosses compagnies ou même sur le marché d'exportation.

Les chantiers, bien situés dans les limites des régions d'abattage, sont relativement permanents si la région est nouvelle et assez étendue. Il arrive que des camps mobiles, transportés par ramion ou tracteur, soient plus appropriés aux conditions locales. Ces unités sont parfois très vastes et leur emploi peut déplacer à peu de frais le lieu des opérations même si celles-ci sont assez considérables.

Les conditions de vie et de travail dans les chantiers se sont améliorées durant la guerre. L'insuffisance de la main-d'œuvre a beaucoup contribué à l'augmentation de la mécanisation de l'industrie, à la prolongation de l'année de travail et à l'amélioration générale de la situation des employés. Le trans-

port des provisions aux camps dépend de l'accessibilité de ces derniers. S'il y a des routes et qu'elles sont ouvertes, les provisions sont souvent transportées au cours des opérations d'abattage. La chose n'est pas toujours possible cependant; il faut alors apporter les vivres et autres provisions à la fin de l'été afin que tout soit prêt pour les opérations de l'hiver, ou même parfois au cours de l'hiver précédent. La scie, la hache et le coin sont les principaux outils employés pour abattre les arbres et les transformer en billes. La scie articulée moderne, à chaînette, économise et le temps et le bois. Une petite équipe d'hommes peut, à l'aide de cette scie, abattre plusieurs arbres en un jour, les couper à fleur de terre et supprimer les hautes souches.

Bien que les opérations d'automne et d'hiver aient longtemps caractérisé l'industrie dans l'Est du pays, les bonnes routes construites dans les parties reculées ont encouragé l'abattage au cours de l'été. La production de billes de bois dur, particulièrement dans les régions accessibles et au moyen de scieries transportables, s'effectue souvent l'été comme l'hiver.

Les arbres, une fois abattus, ébranchés et coupés de dimensions vendables, sont transportés jusqu'aux lacs et rivières où, l'hiver, on les fait glisser sur la glace en attendant la débâcle du printemps. Le halage en hiver dépend de la neige. Les chemins sont labourés et glacés pour obtenir un fond solide; ils sont tracés avant les opérations d'hiver et on y utilise les pentes naturelles autant que possible. Le flottage commence au printemps dès que les rivières sont suffisamment libres de glace pour transporter les billes au moulin. Si toutefois les circonstances le permettent, il peut se faire à l'automne sur les grandes rivières, quand les billes du printemps précédent se sont accumulées.

Les opérations sur les rivières comportent une possibilité de perte ou de dommage aux billes. La crue des eaux peut entraîner les billes loin du chenal principal et les laisser à sec après la baisse. En outre, les billes sont avariées au cours du flottage, selon le caractère de la rivière et le nombre de rapides ou de chutes. Plusieurs compagnies utilisent maintes fois la même rivière pour le flottage de leurs billes. Souvent, elles jugent bon d'aider au financement de compagnies de flottage, destinées à faciliter le mouvement des billes sur les rivières, et de construire des barrages, des écluses et autres ouvrages. Les billes portent la marque distinctive du propriétaire et sont recueillies et triées par la compagnie de flottage avant d'être disposées en radeau ou en trains pour être remorquées jusqu'à leurs moulins respectifs.

Les billes de sciage appartiennent généralement aux propriétaires des scieries; elles ne sont pas habituellement vendues dans l'Est du Canada mais transformées en bois d'œuvre par leur propriétaire. Dans les endroits plus habités du pays toutefois, de fortes quantités de bois sont sciées à l'entreprise ou par de petits moulins qui achètent les billes des fermiers. Le bois à pulpe, les poteaux, les traverses et autres produits forestiers trouvent tous un marché facile.

Opérations d'abattage sur la côte de l'Ouest.—Les ressources forestières accessibles de la côte occidentale se composent surtout de bois propre à être transformé en billes de sciage, de sorte que l'industrie de la pulpe et du papier à l'heure actuelle revêt une importance secondaire en cette partie du pays au regard de sa position remarquable dans l'Est. De fait, environ 30 des scieries les plus importantes du pays se trouvent sur le littoral de l'Ouest et cette petite région produisait avant la guerre à peu près la moitié de toute la coupe de bois d'œuvre au Canada. Par contraste, la Colombie-Britannique fabrique en 1945 9.3 p. 100 de la pulpe et 7.7 p. 100 du papier à journal et autres papiers. L'utilisation des billes de dimensions plus petites commence toutefois à se

répandre. Après l'exploitation d'une région en vue d'en tirer du bois d'œuvre, au moyen d'un outillage de haute puissance, il est possible de récupérer les débris et de recueillir, à peu de frais, une grande quantité de bois à pulpe.

Dans l'Ouest, des compagnies différentes, dans la plupart des cas, effectuent depuis plusieurs années les opérations distinctes de l'abattage et du sciage. L'abattage est entrepris par un groupe d'hommes qui louent une réserve forestière et enlèvent et transportent les billes soit pour les livrer à un revendeur, soit directement à une scierie pour les transformer en bois de charpente. Ainsi, les grosses compagnies d'abattage se sont créé une belle clientèle et sont en mesure d'exercer leur commerce de façon très efficace.

En plus des grandes compagnies de bois, il y a dans l'Ouest une importante industrie d'abattage indépendante; de fait, environ 40 p. 100 de la production du littoral de l'Ouest se fait encore par des exploitants indépendants. De petites compagnies, qui n'ont à leur disposition que des camions automobiles, peuvent transporter le bois que ne pourraient économiquement transporter les grosses compagnies qui utilisent surtout les chemins de fer. Par ailleurs, la dimension des billes et le degré nécessairement élevé de la mécanisation ne permettent guère aux petits exploitants de tirer le meilleur parti possible de leurs concessions. La demande de bois en temps de guerre y a été pour beaucoup dans la construction des routes, ouvrant ainsi dans l'Ouest des régions qui, en temps de paix, ne l'auraient pas été avant plusieurs années.

En raison de la nature du terrain, il est de pratique courante au début d'une exploitation d'abattage de faire un relevé de la région, d'établir un chemin de fer de halage à travers la vallée de sortie la plus commode et de commencer les opérations par le fond de la vallée et en remontant le flanc de la montagne.

Lieu de déversement des billes sur la côte occidentale de l'île de Vancouver. Les billes sont assemblées en trains de flottage et remorquées ainsi jusqu'à la scierie.



Avec l'avènement des camions et de meilleures routes, ce mode de transport a généralement remplacé le chemin de fer. Pour transporter les arbres abattus jusqu'au fond de la vallée, des dispositifs à câbles (câbles aériens, câbles de halage) sont installés afin de tirer les énormes billes de la souche jusqu'à un point de rassemblement. Les billes sont transportées ensuite par chemin de fer de halage ou par camion jusqu'à un cours d'eau flottable, où elles sont assemblées en énormes radeaux ou trains et remorquées parfois sur une distance de plusieurs milles le long de la côte jusqu'à la scierie. Là, les billes sont retirées de l'eau et placées sur un chariot mû par un bélier à vapeur ou une installation de câbles qui les conduit à la scie. Dans les scieries importantes, les scies principales sont habituellement des scies à ruban et elles sont souvent suivies de scies à refendre à ruban. Quelques scies multiples sont utilisées et l'introduction de ce genre de machinerie pour la coupe de billes de petite dimension semble susciter un intérêt croissant. Des dispositifs mécaniques tournent les billes et les maintiennent dans la position désirée; des manœuvres coup sur coup taillent le bois selon les dimensions voulues. Dans certaines scieries importantes de la Colombie-Britannique, il peut y avoir plus d'un de ces gros chariots de grumes. Des courroies portent le bois à d'autres scies plus petites qui le coupent selon les prescriptions. Après avoir subi les diverses opérations, le bois est trié, classé et mis sur le marché.

Production.—Même si près du tiers du bois consommé au Canada sert de combustible, il n'y a pas d'industrie organisée du bois de chauffage. Plus de 85 p. 100 de la quantité globale utilisée est produite par les fermiers et provient soit de leurs propres boisés, soit des domaines publics avoisinants. Les deux tiers de la quantité coupée sont consommés sur les fermes; le reste est vendu à la ville.

L'industrie des scieries est très répandue au Canada. Elle en comprend 42 qui produisent chacune plus de 15 millions de p.m.p. par année; 84 en produisant de 5 à 15 millions; 690, de 1 à 5 millions; et plus de 4,000 petites scieries dont la production moyenne est de moins d'un million de pieds par année.*

En 1946, 113 pulperies-papeteries qui emploient 44,967 travailleurs sont exploitées. Cinquante sont au Québec, 43 en Ontario, 7 en Colombie-Britannique et 13, dans le reste du Canada. La production apparente totale de bois à pulpe en 1946 est de 10,523,256 cordes à l'état brut, dont 82 p. 100 est transformé en pulpe dans les pulperies canadiennes et le reste, soit 18 p. 100, est exporté aux États-Unis.

Exportations.—Avant la guerre, les exportations de bois canadien forment en moyenne de 50 à 55 p. 100 de la production totale. Le contingentement de guerre les a réduites à 40 ou 45 p. 100. En 1945, 4,514,160,000 p.m.p. d'une valeur de \$181,045,952 sont produits; 2,001,042,000 p.m.p. d'une valeur de \$99,994,581 sont exportés. La même année, la production de papier à journal est de 3,324,033 tonnes évaluées à \$189,023,736, et sur cette quantité, 3,058,946 tonnes évaluées à \$179,450,771 sont exportées.

Situation courante.—La demande extraordinaire de produits forestiers provoquée par la guerre ne donne aucun signe de fléchissement en 1947. Le besoin de logements et d'autres formes de construction au pays, ajouté à des exportations augmentées, a favorisé le maintien d'une production élevée. Les provisions, tombées à un niveau relativement bas durant la guerre, sont toutefois subordonnées au jugement de l'industrie et à son pouvoir de les maintenir. La situation d'après-guerre a milité contre tout effort vers leur accroissement.

* Les dernières statistiques connues sont celles de 1945; voir p. 105.



Un camion transporte une bille de pin de l'Ouest en Colombie-Britannique.

Et cela, en dépit des tentatives de l'industrie et des gouvernements provinciaux en vue de faciliter la transition d'une exploitation sans restriction à une exploitation dirigée de façon à obtenir un rendement soutenu des terres boisées.

★ *Statistique de l'industrie forestière*

Opérations dans la forêt.—Les opérations en forêt produisent non seulement la matière première des scieries, pulperies, établissements de distillation du bois, de charbon de bois, de laine de bois et autres établissements, mais fournissent des billes, du bois à pulpe et des billots, pour l'exportation à l'état brut, et du combustible, des poteaux, des traverses de chemin de fer, des pieux et perches de clôture, du bois pour les mines, des pilotis et autres produits primaires qui sont ouvrés dans les forêts, prêts à être utilisés ou exportés. Des produits forestiers moins importants comme les arbres de Noël, le sucre et le sirop d'érable, la gomme de sapin baumier, la résine, le cascara, la mousse et l'écorce à tan contribuent aussi à augmenter la valeur totale des produits des opérations en forêt.

Il est souvent impossible de dire à quel usage sera destiné le bois en voie de coupe. Certains fabricants de bois d'œuvre installent des machines pour tronçonner et écorcer le bois à pulpe et acheminent vers les pulperies une partie de leurs billes d'épinette et de sapin baumier; d'autres pulperies-papeteries exploitent des scieries, afin d'utiliser le bois de grandes dimensions de leurs concessions.

Il est estimé que les opérations dans la forêt canadienne en 1945 emploient des hommes qui fournissent 36,558,000 jours de travail pendant la saison de la coupe et rapportent plus de 209 millions de dollars en salaires et gages.



Une scierie importante à Braeside (Ont.). Les trains de billes sont placés sur le bord de l'eau, tout près de la scierie. Plus en évidence sur la photo sont les piles de bois d'œuvre coupé, trié et classé.

Valeur des produits de la forêt, par produit, 1941-1945

Produits	1941	1942	1943	1944	1945
	\$	\$	\$	\$	\$
Billes et billots.....	86,514,625	92,897,611	99,852,479	115,788,036	120,682,306
Bois à pulpe.....	88,193,045	103,619,151	110,844,790	124,363,926	146,172,701
Bois à chauffage.....	26,662,296	27,264,486	45,152,897	44,332,748	45,193,219
Traverses équarries de chemin de fer.....	1,547,780	878,830	1,138,663	1,289,165	1,339,920
Poteaux.....	2,467,336	2,663,603	2,032,681	5,217,255	5,663,793
Bois rond pour mines.....	2,458,435	2,169,268	3,418,857	3,509,015	6,437,074
Pieux de clôture.....	964,568	1,291,393	1,902,546	2,216,585	2,690,569
Bois pour distillation.....	588,747	745,408	774,344	887,260	687,102
Perches de clôture.....	262,521	341,607	464,365	513,135	367,741
Produits divers.....	3,503,736	2,500,534	3,033,661	3,453,698	5,090,476
Totaux.....	213,163,089	234,371,891	268,615,283	301,570,823	334,324,901

Bois scié.— Les conifères fournissent habituellement 95 p. 100 environ de la coupe globale de toutes les espèces de bois; les arbres à feuilles décidues ou bois durs n'y contribuent que pour 5 p. 100. L'épinette, la plus importante essence de bois scié, est produite dans toutes les provinces. Le sapin de Douglas, produit presque entièrement en Colombie-Britannique, tient la deuxième place; viennent ensuite, par ordre d'importance, la pruche, le pin blanc, le cèdre et le merisier.

Outre le bois d'œuvre des scieries, l'industrie comprend les bardeaux, traverses, lattes, planches à boîtes, douves, fonds et cercles, et les produits des établissements de tronçonnage et d'écorçage du bois à pulpe. Le bois scié en 1945 s'établit à 4,514,160,000 pieds d'une valeur de \$181,045,952. La production de bardeaux est de 2,665,432 carrés évalués à \$11,737,224; celle de

traverses, de 6,340,176 d'une valeur de \$6,486,261 ; celle de lattes, de 117,731,000 d'une valeur de \$752,245. La valeur brute de la production de toute l'industrie accuse une augmentation de 6·7 p. 100 au regard de 1944.

Production de bois d'oeuvre et autres produits du sciage, 1945

Province ou territoire	Production de bois d'oeuvre		Tous produits du sciage
	M. p. m.p.	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	8,885	344,731	407,865
Nouvelle-Ecosse.....	250,795	10,075,523	11,395,270
Nouveau-Brunswick.....	269,375	12,143,966	14,640,642
Québec.....	1,029,313	45,799,905	56,109,217
Ontario.....	522,497	23,825,561	29,705,850
Manitoba.....	63,453	2,364,945	2,493,378
Saskatchewan.....	125,082	4,227,527	4,632,856
Alberta.....	189,411	5,897,668	6,729,682
Colombie Britannique.....	2,055,082	76,351,956	104,972,850
Yorkton.....	266	20,170	20,420
Totaux.....	1,514,160	181,045,952	231,108,030

Pulpe et papier.—La production de la pulpe et sa transformation en papier à journal et autres produits de papier est l'une des plus importantes entreprises manufacturières du Canada. Les vastes ressources de bois à pulpe et les sources bien réparties d'énergie hydraulique sont les principales causes du développement remarquable de l'industrie. De 1920, environ, jusqu'à 1941, l'industrie de la pulpe et du papier est la première quant à la valeur nette de la production et la répartition des salaires et gages. De 1942 à 1944, elle cède sa place sous ce rapport à certaines industries de guerre, mais en 1945 elle la reprend quant à la valeur nette des produits et, en 1946, elle semble la reprendre également quant à la répartition des salaires et gages. Ces comparaisons ne considèrent que le stade manufacturier de l'industrie de la pulpe et du papier et ne tiennent pas compte de l'emploi, des salaires ou de la production à l'égard des opérations en forêt.

Le volume de la production de pulpe et de papier en 1946 est le plus fort jamais atteint et de nouveaux sommets sont également touchés par la valeur brute et la valeur nette de la production, le degré d'emploi, les salaires et gages, le coût des matières premières, le coût du combustible acheté et de l'électricité et l'outillage de force motrice. La valeur brute de la production en 1946 est supérieure de 32·3 p. 100 à celle de 1945, qui était sans précédent, et de 116·3 p. 100 à celle de 1929. Voici les chiffres à compter de 1935 :

	Production brute \$	Production nette \$		Production brute \$	Production nette \$
1935.....	159,325,546	79,199,741	1941.....	334,726,175	174,852,041
1936.....	183,632,995	86,406,163	1942.....	336,697,277	164,500,420
1937.....	226,244,711	106,002,017	1943.....	344,411,614	164,244,088
1938.....	183,897,503	89,034,186	1944.....	369,846,086	174,492,103
1939.....	208,152,295	103,123,660	1945.....	398,804,515	180,401,885
1940.....	298,034,843	158,230,575	1946.....	527,814,916	258,164,578

L'industrie compte trois catégories d'établissements qui comprennent, en 1946, 31 pulperies, 56 pulperies-papeteries et 26 papeteries. Les 87 pulperies produisent 6,615,410 tonnes d'une valeur de \$287,624,227, une augmentation de

18·1 p. 100 en quantité et de 24·0 p. 100 en valeur au regard de 1945. Environ 75 p. 100 de la quantité provient des pulperies-papeteries et a été utilisée par elles dans la fabrication du papier; 25 p. 100 environ a été fabriquée pour la vente au pays et à l'étranger.

La réduction en pulpe se fait de deux façons. Le procédé mécanique, en vertu duquel le bois est réduit en fibres en étant pressé contre de grandes meules rotatives, produit de la pulpe mécanique. Par le procédé chimique, de petits copeaux de bois sont cuits à une température élevée et sous pression dans une liqueur chimique. Le genre ou mélange de pulpe employée détermine le caractère du papier produit. Le papier à journal se compose d'environ 85 p. 100 de pulpe mécanique et 15 p. 100 de sulphite écru.

Les tableaux suivants indiquent la production de pulpe des dix dernières années.

Production de pulpe mécanique et chimique, 1937-1946

Année	Pulpe mécanique		Pulpe chimique		Production totale ¹	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1937.....	3,384,744	46,663,759	1,756,760	70,065,469	5,141,504	116,729,228
1938.....	2,520,738	39,707,479	1,147,051	48,189,669	3,667,789	87,897,148
1939.....	2,796,093	43,530,367	1,370,208	53,601,450	4,166,301	97,131,817
1940.....	3,368,209	56,017,547	1,922,553	92,987,720	5,290,762	149,005,267
1941.....	3,550,285	61,749,788	2,170,562	113,689,763	5,720,847	175,439,551
1942.....	3,308,118	65,208,919	2,298,343	126,936,143	5,606,461	192,145,062
1943.....	3,033,751	63,721,703	2,239,079	130,797,449	5,272,830	194,519,152
1944.....	3,113,142	72,097,231	2,157,995	138,944,181	5,271,137	211,041,412
1945.....	3,380,873	86,723,425	2,219,941	145,149,697	5,600,814	231,873,122
1946.....	4,122,036	113,599,526	2,493,364	174,024,701	6,615,410	287,624,227

¹ Quelques-uns de ces totaux comprennent de la pulpe non spécifiée.

Production de pulpe par principale province productrice,¹ 1937-1946

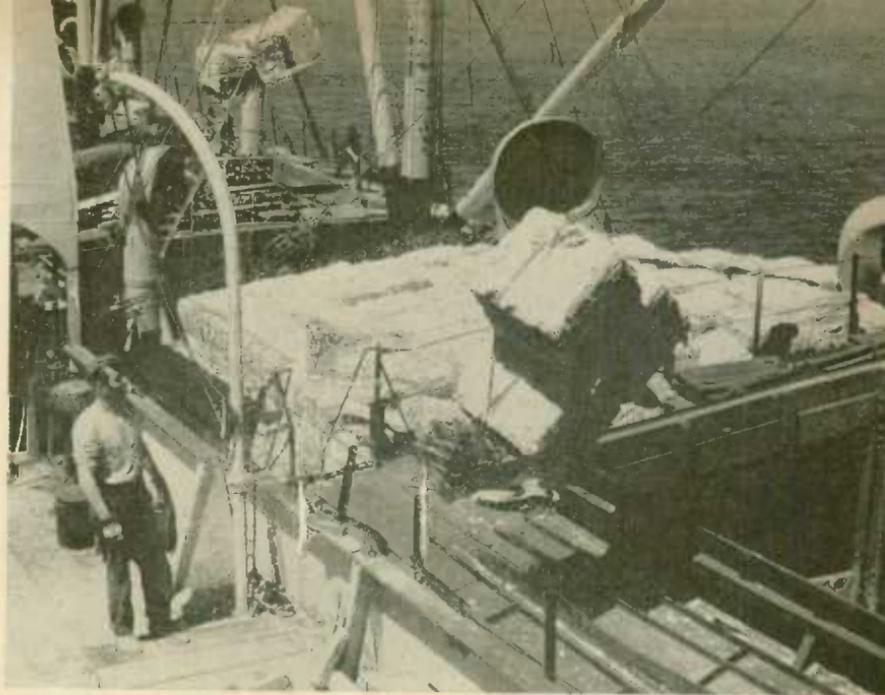
Année	Québec		Ontario		Colombie-Britannique	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1937.....	2,551,546	55,277,014	1,466,555	33,964,784	425,558	8,995,594
1938.....	1,858,971	44,220,224	1,057,984	25,821,023	242,020	4,456,691
1939.....	2,119,183	49,026,966	1,158,576	27,631,051	321,132	6,197,175
1940.....	2,794,384	76,996,100	1,369,389	38,235,733	445,564	12,109,948
1941.....	2,971,386	89,103,399	1,507,324	46,908,967	508,375	14,875,937
1942.....	2,896,440	97,642,408	1,518,967	51,936,704	481,294	16,243,737
1943.....	2,617,403	94,054,176	1,490,966	54,818,016	450,009	17,543,397
1944.....	2,767,081	105,042,991	1,316,365	54,934,993	489,690	19,739,476
1945.....	2,887,176	114,197,036	1,468,682	62,596,260	520,571	21,998,381
1946.....	3,460,853	140,930,891	1,837,975	84,049,038	520,779	24,216,820

¹ La production des autres provinces (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba) peut s'obtenir par la soustraction, en se servant de la production totale inscrite au tableau précédent.

Le papier à journal constitue 77·8 p. 100 de la production totale des 82 papeteries canadiennes en 1946; le carton, 12·8 p. 100; le papier à livres et à écrire, 3·5 p. 100; le papier d'emballage, 3·3 p. 100; le papier de soie et divers papiers, le reste.

Plusieurs pulperies-papeteries canadiennes, en plus de fabriquer le papier et le carton de base, les transforment en produits plus ouvrés comme les

... canadienne
 ...ansbordée d'un
 ...etit à un grand
 ...oisseau, à Hal-
 ...x, pour être
 ...pédiée en Eu-
 ...pe.



serviettes de table, serviettes de toilette, papier hygiénique emballé, papiers couchés et traités, boîtes, enveloppes, papeterie et autres papiers taillés et cartons. Les chiffres de cette transformation ne sont pas donnés ici.

Production de papier à journal et de tout papier, 1937-1946

Année	Papier à journal		Tout papier	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$
1937	3,673,886	126,424,303	4,345,361	175,885,423
1938	2,668,913	107,051,202	3,249,358	151,650,065
1939	2,926,597	120,858,583	3,600,502	170,776,062
1940	3,503,804	158,447,341	4,319,414	225,836,809
1941	3,519,733	158,925,340	4,524,776	241,450,292
1942	3,257,180	147,074,109	4,234,767	230,269,512
1943	3,046,442	152,962,868	3,966,344	234,036,152
1944	3,039,783	165,655,165	4,014,376	255,545,841
1945	3,324,033	189,023,136	4,359,576	282,837,614
1946	4,162,158	280,809,640	5,347,118	396,956,390

La production de papier à journal du Canada en 1946 est de plus de cinq fois aussi considérable que celle des États-Unis, principal producteur du monde il n'y a pas si longtemps. Les derniers chiffres mensuels de la production canadienne de papier à journal indiquent que celle de 1947 va dépasser le niveau sans précédent de 1946.

1947—	tonnes	Mai.....	tonnes	Septembre.....	tonnes
Janvier.....	370,000	Juin.....	384,520	Octobre.....	366,092
Février.....	341,268	Juillet.....	355,606	Novembre.....	396,251
Mars.....	372,482	Août.....	379,731		364,484
Avril.....	369,490		377,941		

Les exportations de papier à journal en 1946, 3,858,467 tonnes évaluées à \$265,864,969, sont à la tête des exportations du Canada.

Pêcheries

L'INDUSTRIE canadienne de la pêche, si elle n'a pas l'importance nationale de l'agriculture et autres industries primaires au point de vue de la valeur des produits et du nombre de travailleurs, n'en est pas moins essentielle à l'économie des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. Dans ces premières provinces surtout, où la situation économique en général tend à être moins soutenue qu'ailleurs, toute diminution de l'activité des pêcheries a des effets profonds sur l'économie entière de la région.

Les pêcheries du littoral de l'Atlantique existaient même avant la découverte du Canada, alors que des Européens venaient pêcher la morue sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. Ce poisson est toujours demeuré le soutien principal des pêcheries de l'Atlantique, bien que la pêche au homard, quant à la valeur de la prise, ait rivalisé avec celle de la morue et l'ait même dépassée certaines années. Les pêcheries de hareng et de sardine de la côte de l'Atlantique sont aussi d'une grande importance. D'un point de vue plus local, plusieurs autres espèces de poisson revêtent une importance commerciale. Chaque espèce particulière peut être conditionnée sous diverses formes et vendue comme poisson frais congelé, salé, mariné, fumé ou en boîte.

Sauf les grandes pêches effectuées au large des bancs dans des goélettes, des vaisseaux et des chalutiers en provenance d'Halifax, Lunenburg, Lockeport, Shelburne, North-Sydney et autres ports, les pêcheries du littoral de l'Atlantique sont exploitées surtout par des pêcheurs indépendants au moyen d'embarcations relativement petites ou de rets sédentaires à proximité du rivage. L'industrie a donc été portée à s'organiser en plusieurs petites unités isolées dont les mises de fonds pour frais d'outillage sont relativement faibles. La branche de l'industrie intéressée au poisson frais se concentre généralement dans les grands ports fréquentés par les embarcations qui vont au large. Pourvue de capitaux plus considérables, cette branche s'est modernisée plus que les autres.

La branche du poisson salé s'appuie principalement sur les opérations en petit des pêcheurs du rivage qui se servent des méthodes de salaison traditionnelles de leurs ancêtres. Toutefois, l'usage de séchoirs artificiels modernes a remplacé dans une large mesure ces dernières années le séchage en plein air sur des claies. L'industrie de la mise en boîte est encore exploitée, à l'exception de quelques grands producteurs, par un nombre considérable de petites conserveries indépendantes ou coopératives, situées dans les centres de pêche moins importants.

Durant la guerre, l'industrie du poisson frais, et en particulier celle du poisson congelé, a pris une expansion remarquable quant à l'utilisation de la matière première, au détriment surtout du commerce du poisson salé. Les besoins du Royaume-Uni en temps de guerre ont accru la demande de filets gelés. La branche du poisson en boîte s'est aussi développée en vue de

répondre aux besoins de temps de guerre et de secours. En 1947, par suite du rétablissement des pêcheries du nord-est de l'Atlantique, la demande européenne de poisson congelé a fléchi brusquement. Les produits de Terre-Neuve et, jusqu'à un certain point ceux d'Islande, ont fait concurrence aux produits canadiens en cherchant un débouché sur le marché américain. En conséquence, les prix ont diminué, bien que le prix généralement plus élevé des denrées alimentaires aux Etats-Unis ait été un élément de soutien. Les marchés de poisson salé sont demeurés fermes, de sorte que la proportion de la prise utilisée à des fins de salaison a fort augmenté tandis que la part écoulée comme poisson frais ou congelé a diminué. Les besoins de secours ont maintenu le marché des produits en boîte.

Le saumon est l'espèce principale de poisson sur la côte du Pacifique. La plus grande partie du saumon est mise en boîte pour le marché; toutefois, une proportion croissante de la prise se vend comme poisson gelé, apprêté ou en filets. Le flétan est deuxième en importance, après le saumon, d'après la valeur au point de débarquement; par contre, le hareng dépasse habituellement le flétan au point de vue de la valeur du produit. Les fotes de poisson gris utilisés dans la production d'huiles et le pilchard employé surtout comme farine de poisson sont importants sur le littoral du Pacifique. Ces deux dernières années, les débarquements de pilchard ont été anormalement faibles.

Sur le littoral du Pacifique, l'industrie tend à se centraliser entre les mains d'un nombre plutôt restreint de gros conditionneurs. Ces compagnies sont établies dans la région de Vancouver, à Victoria, Prince-Rupert et en plusieurs endroits le long de la côte. Il arrive souvent que l'une d'elle possède plus d'un établissement qu'elle n'exploite que périodiquement selon la quantité de poisson disponible. Ces compagnies ont le capital nécessaire pour défrayer l'achat d'un outillage moderne de conditionnement et de pêche. Bien que beaucoup de poisson soit pris par des pêcheurs indépendants avec leurs propres embarcations et engins de pêche, en particulier ceux qui pêchent à l'araignée et à la cuiller, une très grande partie de la prise totale, surtout celle du saumon, du hareng et du pilchard, se fait par les gros vaisseaux qui appartiennent aux compagnies de conditionnement et sont exploités par les pêcheurs sur une base de participation. L'organisation de l'économie de l'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique a donc permis de profiter des méthodes modernes de pêche et de conditionnement. Les pêcheurs du Pacifique sont eux-mêmes organisés en syndicats puissants. Les prix payés aux pêcheurs et d'autres conditions de travail sont négociés entre les syndicats et les directeurs des établissements

Embarquement d'un saumon de la Colombie-Britannique. Ce poisson a été pris au moyen d'une canne pour la pêche à la cuiller, mais la plus grande partie du saumon se prend au moyen d'araignées et de seines à poche.



de conditionnement. Le mouvement coopératif a également pris des proportions considérables sur ce littoral ; il s'étend non seulement à la production du poisson mais aussi à la vente coopérative du poisson frais et congelé et des huiles de foie de poisson. Jusqu'à présent, les coopératives n'ont pas englobé les conserveries.

Les espèces importantes de poisson d'eau douce sont le corégone, la truite, le doré, le tullibee et le hareng des lacs. Les pêcheries d'eau douce s'étendent à travers le nord du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que dans la région des Grands Lacs et des lacs du nord de l'Ontario.

L'organisation des pêcheries d'eau douce diffère quelque peu dans les Prairies et l'Ontario. Dans les premières, la pêche se fait surtout dans les lacs plus ou moins reculés du nord. Au Manitoba et en Alberta, des commerçants et des exportateurs de Winnipeg et d'Edmonton fournissent la plupart des fonds aux pêcheurs. En Saskatchewan, les progrès récents accomplis par la Commission d'écoulement du poisson ont modifié sensiblement le programme de production et de vente. La commission achète le poisson des pêcheurs moyennant un prix initial ; les paiements subséquents varient suivant les recettes du marché. Elle exploite trois établissements de prélèvement des filets, où de fortes quantités de ceux-ci sont apprêtés et congelés. Plus au nord, des commerçants particuliers achètent le poisson directement des pêcheurs et souvent financent la pêche. En Ontario, les pêcheries des Grands Lacs sont les plus importantes au point de vue commercial ; une quantité appréciable de poisson provient cependant des lacs du nord-ouest. La production des Grands Lacs se vend sous forme de poisson frais, sauf une quantité relativement faible vendue comme filets et poisson fumé.

Le total approximatif de la pêche au Canada en 1946 s'établit à 1,300 millions de livres d'une valeur de 65 millions de dollars au point de débarquement et de 125 millions sur le marché. Les pêcheries intérieures de l'Ontario et des Prairies produisent quelque 100 millions de livres par année. Le littoral de l'Atlantique et celui du Pacifique se partagent le reste à peu près également.

Des recettes élevées dans toutes les branches de l'industrie ont marqué l'année 1946. La production de la plupart des espèces de poisson a été bonne, et tous les produits ont trouvé un marché facile aux prix du temps de guerre. L'industrie de la pêche compte beaucoup sur le marché d'exportation et, par conséquent, elle est très sensible aux changements de la situation économique mondiale. Le haut niveau soutenu de l'emploi et de la puissance d'achat du consommateur américain, ajouté aux prix anormalement élevés des aliments à teneur de protéine qui lui font concurrence, comme la viande, a maintenu l'industrie du poisson frais et congelé dans une situation assez favorable, malgré certains signes d'une demande décroissante. Le poisson en boîte des espèces les plus goûtées, comme le saumon, la sardine et le homard, a joui d'une bonne demande, même si le prix du homard en boîte a fort baissé par suite de la résistance du consommateur aux prix très élevés de 1946. D'autres variétés de poisson en boîte comme les conserves de poisson au naturel, le maquereau et le hareng de l'Atlantique et le hareng du Pacifique ont trouvé un marché facile en vertu des divers programmes de secours.

Le poisson salé, produit essentiellement pour le marché des Antilles et de l'Amérique latine, a joui d'une demande relativement forte et de prix élevés pendant plusieurs années. Durant la guerre, les marchés traditionnels ont dû



Bateaux de pêche au saumon de la Colombie-Britannique amarrés près d'un établissement. Quelques-uns sont des bateaux de pêche à l'araignée, d'autres, de pêche à la cuiller.

se passer des produits de la Norvège et de l'Islande. Même après, l'offre est restée faible par rapport à la demande. En conséquence, les prix sont demeurés fermes. La situation économique des pays de la région des Antilles, subordonnée dans une large mesure aux exportations d'autres produits primaires, particulièrement le sucre, est demeurée ferme. Le poisson salé, source de protéine et de sel, est l'un des principaux aliments des gens de cette région. Il est donc peu probable que la quantité de la demande diminue beaucoup. Toutefois, les difficultés financières des pays importateurs sont un autre facteur qui influe sur les exportations canadiennes.

Les estimations des huit premiers mois de 1947 indiquent que, même si la production totale n'est pas bien inférieure à celle de 1946, des changements marqués seront subis par les différentes espèces. La production de morue sur la côte de l'Atlantique, y compris le Québec, est nettement plus faible, en partie à cause de la grève qui a immobilisé les vaisseaux du large les trois premiers mois de l'année et en partie à la suite de l'activité moindre de la pêche après la baisse des prix du marché au début de l'année. La production de homard sera également quelque peu inférieure, en raison surtout d'une température défavorable. Sur la côte du Pacifique, la production des principales espèces, le saumon et le flétan, dépasse celle de 1946.

La transition de la guerre à la paix, quant à l'écoulement des produits de la pêche, a été retardée dans une large mesure par les pénuries mondiales persistantes et les demandes anormales d'exportation de vivres. Le programme de secours du gouvernement canadien, après celui de l'UNRRA, a maintenu le marché des produits de la pêche, dont la quantité avait été augmentée pour répondre aux besoins militaires et autres de temps de guerre. Le tableau des marchés accuse cependant certaines faiblesses au cours des premiers mois de 1947, surtout sur le littoral de l'Atlantique où la diminution des achats de filets congelés par le Royaume-Uni a provoqué une réduction générale des prix payés aux pêcheurs. On se rappelle que l'industrie de la pêche, surtout celle de la côte de l'Atlantique, a souffert d'une longue dépression avant la guerre de 1939. Plusieurs personnes intéressées à l'industrie s'en souviennent.

★ Statistiques de la production

La liste canadienne de poissons comestibles contient près de 60 variétés, dont les principales sont le saumon, le morue, le hareng, le homard, le corégone, le flétan, la sardine, le maquereau, le doré, le poisson gris et l'aiglefin. La prise globale des pêcheurs canadiens en 1945 est de 13,391,629 cwt et rapporte aux pêcheurs, au point de débarquement, la somme de \$64,138,349, contre une prise de 11,791,456 cwt d'une valeur de \$52,078,439 au point de débarquement en 1944. Les chiffres du tableau suivant sont ceux de la valeur de tous les produits vendus de la pêche, tant primaires que secondaires.

Production des pêcheries, par province, 1914, 1944 et 1945

Province ou territoire	Valeur de la production			Pourcentage de la valeur totale		
	1914	1944	1945	1914	1944	1945
	\$	\$	\$	%	%	%
Ile du Prince-Edouard.....	1,261,666	2,598,975	3,076,811	4.1	2.9	2.7
Nouvelle-Écosse.....	7,730,191	23,674,055	30,706,900	24.7	26.5	27.0
Nouveau-Brunswick.....	4,940,083	11,968,692	13,270,376	15.8	13.4	11.7
Québec.....	1,924,430	5,361,567	7,907,692	6.2	6.0	6.9
Ontario.....	2,755,291	4,938,193	7,261,661	8.8	5.5	6.4
Manitoba.....	849,422	3,581,795	4,263,670	2.7	4.0	3.7
Saskatchewan.....	132,017	1,482,223	1,286,361	0.4	1.7	1.1
Alberta.....	86,720	929,887	1,450,502	0.3	1.0	1.3
Colombie-Britannique.....	11,515,086	34,900,990	44,531,858	36.8	39.0	39.1
Yukon.....	69,725	3,131	3,138	0.2	—	—
Territoires du N.-O.....	1	1	112,131	—	—	0.1
Totaux.....	31,264,631	89,439,508	113,871,100	100.0	100.0	100.0

¹ Non relevé avant 1945.

Les pêcheries de saumon de la Colombie-Britannique lui valent la première place quant à la valeur de la production, position occupée jadis par la Nouvelle-Écosse grâce à sa pêche à la morue. La pêche au hareng (sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique) gagne en importance et ne le cède qu'au saumon en valeur de la production en Colombie-Britannique. Le hareng en boîte est le principal produit de cette pêche, mais la poudre et l'huile de hareng ont aussi leur importance. Sur la côte de l'Atlantique, la morue, le homard et la sardine sont les principales pêches. Dans les eaux intérieures, c'est le corégone qui occupe la première place.

Débarquement et pesage de la morue pêchée dans l'Atlantique.



Moyennes de la production et de la valeur du poisson vendu, par principales espèces, 1935-1939 et 1941-1945

Espèce	Moyennes 1935-1939		Moyennes 1941-1944	
	Prise	Valeur marchande	Prise	Valeur marchande
	cwt.	\$	cwt.	\$
Saumon.....	1,769,319	13,435,975	1,530,829	20,481,817
Morue.....	1,620,056	3,159,882	2,268,881	12,994,332
Hareng.....	2,773,682	2,643,737	3,360,127	10,900,303
Homard.....	308,448	4,194,228	312,933	7,896,045
Corégone.....	156,919	1,643,670	175,848	3,547,391
Fletan.....	153,691	1,646,418	143,830	2,978,763
Sardines..... (barils)	219,184	1,630,962	382,550	2,866,847
Maquereau.....	286,702	571,564	354,001	1,945,342
Doré.....	129,505	970,781	137,416	1,962,132
Poisson gris.....	142,858	88,652	86,838	2,034,498
Églefin.....	387,801	1,287,394	287,828	2,048,371

¹ Moyenne de quatre ans de la quantité (toies seuls débarqués en 1945).

Le conditionnement du poisson se limite presque entièrement aux pêches maritimes. Les établissements sont dispersés le long des côtes, en des endroits d'accès facile aux pêcheurs qui doivent y apporter leur prise. Les saumoneries forment le principal groupe et leur capital représente \$12,248,403 ou 36 p. 100 du total en 1945. Environ 59 p. 100 de la valeur de la production provient du poisson en boîte, salé ou autrement préparé et 41 p. 100, du poisson frais vendu pour consommation immédiate.

Les capitaux engagés dans les vaisseaux, les barques, les filets, les pièges, les môles et les quais, etc., utilisés dans l'opération primaire de la prise et du débarquement, s'élèvent en 1945 à \$40,943,579, dont 82 p. 100 est attribué à la pêche maritime.

Fourrures

LES fourrures comptent parmi les ressources les plus précieuses du Canada. Et bien que le progrès de la colonisation ait repoussé le piégeage de plus en plus loin vers le nord et que les fermes à fourrure aient pris une forte expansion, les animaux sauvages fournissent encore la plus grande partie des fourrures canadiennes. Sur une étendue de quelque 1,550,000 milles carrés, soit 45 p. 100 environ de la superficie terrestre du Canada, les animaux sauvages sont relativement plus productifs que l'agriculture; les fourrures en sont le principal produit, ainsi que le principal soutien des habitants de cette partie du pays.

La demande grandissante et les réserves décroissantes de pelleteries nécessitent la conservation des animaux à fourrure, laquelle intéresse de plus en plus les autorités fédérales et provinciales. La hausse considérable des prix qui en résulte a aussi déterminé une tendance à pratiquer le piégeage à l'excès et il a fallu réglementer la prise par la prohibition, les saisons fermées et l'application de règlements du piégeage. Cependant, dans un pays aussi vaste que le Canada, où les piégeurs, blancs et indiens, sont dispersés à travers une grande étendue désertique, l'interdiction qui pèse sur la capture de certains animaux en vue d'assurer les prises futures n'est pas toujours efficace. La fourrure de ces animaux devient plus chère à cause de sa rareté et la tentation de violer les mesures de protection est très forte.

Une mesure remarquable, qui semble avoir beaucoup aidé au rétablissement de certains animaux à fourrure, spécialement le castor et le rat musqué, est la remise en valeur méthodique de terrains marécageux où la multiplication de ces animaux dans leur habitat naturel est activement favorisée.



Examen des peaux de castors apportées à la Compagnie de la Baie d'Hudson par des piégeurs indiens.

Toutes les provinces ont aujourd'hui leurs règlements de piégeage et délivrent des permis à chaque trappeur. Quelques-unes enregistrent les sentiers de piégeage. La Saskatchewan a récemment inauguré un régime qui assigne des districts aux piégeurs licenciés. Le piégeur veillera lui-même, dans son propre intérêt, à faire cesser le braconnage dans sa réserve.

Chez plusieurs des espèces les plus précieuses, le nombre est sujet à des fluctuations marquées. Les périodes d'abondance et de rareté se reproduisent avec assez de régularité pour être appelées cycles et ces cycles influent sensiblement sur la levée des peaux d'année en année. Le tableau suivant donne le nombre de peaux levées, y compris celles des fermes à fourrure, ces dix dernières années.

Nombre de peaux levées et leur valeur, années terminées le 30 juin 1937-1946

Année terminée le 30 juin	Peaux		% de la valeur à la ferme	Année terminée le 30 juin	Peaux		% de la valeur à la ferme
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
	\$				\$		
1937.....	6,237,640	17,526,365	40	1942...	19,561,024	24,859,869	19
1938.....	4,745,927	13,196,354	43	1943...	7,418,971	28,505,043	24
1939.....	6,492,222	14,286,937	40	1944...	6,324,240	33,147,392	28
1940.....	9,620,695	16,668,348	31	1945...	6,994,686	31,001,456	31
1941.....	7,257,337	21,123,161	27	1946...	7,593,416	43,870,541	30

L'Ontario est la première province quant à la valeur de la production de fourrures. Le pourcentage de la valeur de la production de chaque province relativement au total du Canada, l'année terminée le 30 juin 1946, est le suivant: Ontario, 24·7; Québec, 17·0; Manitoba, 14·8; Alberta, 11·8; Saskatchewan, 8·4; Colombie-Britannique, 7·8; Territoires du Nord-Ouest, 6·3; Ile du Prince-Edouard, 2·7; Nouvelle-Ecosse, 2·6; Nouveau-Brunswick, 2·4; Yukon, 1·5.

Nombre de peaux levées et leur valeur par province, années terminées le 30 juin 1944-1946

Province ou territoire	Peaux			Valeur		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
	nombre	nombre	nombre	\$	\$	\$
Ile du Pr.-Edouard.....	24,706	26,945	34,201	890,362	875,785	1,195,930
Nouvelle-Ecosse.....	101,913	100,353	184,119	764,863	593,551	1,123,390
Nouveau-Brunswick.....	70,159	88,078	95,976	834,741	927,158	1,053,699
Québec.....	519,155	534,783	645,123	6,167,605	5,059,995	7,444,582
Ontario.....	1,049,371	992,802	1,240,661	7,129,781	7,003,877	10,822,246
Manitoba.....	880,622	1,511,130	1,489,079	3,832,641	4,818,625	6,507,406
Saskatchewan.....	1,106,354	925,240	1,131,845	3,437,777	2,310,760	3,671,751
Alberta.....	1,513,951	1,772,381	1,501,722	4,686,311	3,884,998	5,209,064
Col.-Britannique.....	682,371	696,751	598,373	2,736,991	3,113,780	3,414,795
Yukon.....	78,005	87,292	107,252	467,188	669,217	677,495
T. du Nord-Ouest.....	297,633	258,931	565,065	2,199,132	1,743,710	2,750,183
Canada.....	6,324,240	6,994,686	7,593,416	33,147,392	31,001,456	43,870,541

Les peaux de rats musqués représentent la plus grande partie de la valeur totale en 1946 et sont évaluées à \$11,159,502; les peaux de visons suivent de très près avec \$11,127,442; les peaux de castors sont troisièmes, à \$7,817,490;

et les peaux de renards de tous genres valent \$7,121,698. Ces chiffres indiquent des augmentations sur la saison précédente dont les pourcentages sont : rat musqué, 77·2; vison, 39·4; castor, 66·8; et renard, 7·5.

La valeur moyenne par peau des types les plus importants de fourrures augmente de 1945 à 1946. Le rat musqué monte de 23 p. 100, à \$3.26; le vison ordinaire, de 29·7 p. 100, à \$29.03; et le castor, de 39·8 p. 100, à \$50.80. Le renard argenté augmente de 2·8 p. 100, à \$27.93, mais le renard platine baisse de 10·3 p. 100, à \$62.39. La modeste peau de lapin augmente de 35·6 p. 100, à 80 cents; celle d'écreuil, de 83·7 p. 100, à 79 cents.

Fermes à fourrure

Les possibilités offertes par la ferme à fourrure peuvent récompenser amplement celui qui, par un travail assidu et intelligent, veut élever des animaux dont la fourrure sera au moins l'égal, en tous points, de la meilleure des animaux pris dans leur habitat naturel. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces. Le ministère de l'Agriculture dirige, à Summerside (I. P.-E.), une ferme expérimentale qui se spécialise dans la reproduction, l'alimentation, l'habitation et le soin général du renard. Si celui-ci fut le premier à être élevé en captivité, aujourd'hui plusieurs autres animaux, dont le vison, le raton laveur, la mouffette, la martre, le pékan, le lapin et le chinchilla, le sont également. Les fermes de visons sont les plus nombreuses. Entre les deux guerres, l'élevage s'accroît de façon remarquable et le genre de fourrure le plus en vogue varie beaucoup. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les meilleurs prix allaient au renard complètement argenté et nouveau-type. Le perfectionnement de nouvelles teintes de renard et de vison stimulent la vulpiculture. Le renard nouveau-type platine, bleu glacier, platine perle et marqué de blanc et le vison nouveau-type bleu-argenté, pastel, noir argenté, noir croisé, blanc neigeux et plusieurs autres se vendent facilement.

En 1945, il y a 6,590 fermes à fourrure au Canada, soit 194 de plus qu'en 1944. Le nombre augmente dans chaque province, sauf les Maritimes. Les renardières, au nombre de 4,245 en 1945, diminuent partout, tandis que les fermes à visons, soit 2,720, augmentent dans toutes les provinces, sauf deux. Les capitaux engagés dans les animaux à fourrure ainsi que dans les bâtiments et l'outillage qui servent à la vulpiculture augmentent de \$19,389,783 en 1944 à \$24,554,030 en 1945. Sur le total de 1945, l'Ontario fournit \$5,400,000; le Québec, \$4,600,000; l'Alberta, \$4,300,000; et le Manitoba, \$3,600,000.

Les fermes comptent, en 1945, 310,220 animaux à fourrure évalués à \$15,412,758; 529,813 naissances et 50,784 morts surviennent au cours de l'année, ce qui représente un accroissement net de 479,029. Les peaux de 411,156 animaux sont levées et 404,603 peaux sont vendues pour \$10,276,474. De plus, 30,187 animaux vivants sont vendus pour \$1,753,500.

Chaque année, la production prévue de fourrures est évaluée. Les prévisions de la saison 1946-1947 sont : renards argentés standard à écorcher, 96,300; renards nouveau-type, 54,200; visons standard, 303,700; visons (mutation), 15,300. On estime que 105,000 renards argentés standard et 76,900 renards



Renards argentés dans des cages exposées à l'extérieur.

nouveau-type seront écorchés durant la saison 1947-1948, ainsi que 430,400 visons ordinaires et 60,000 visons (mutation). Ces chiffres sont tirés de renseignements obtenus directement des éleveurs d'animaux à fourrure.

Classement des fourrures

Le ministère fédéral de l'Agriculture a introduit en 1939 le classement des fourrures. Un des principaux objets de ce classement est d'assurer l'uniformité, afin que les acheteurs étrangers puissent choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne. Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général. Il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; il élève le niveau de la production entière de peaux; et il hausse le prix des peaux de meilleure qualité.

Commerce des fourrures

Avant la guerre, le Canada écoulait la plupart de ses fourrures sur les marchés du Royaume-Uni; mais, comme ces marchés sont devenus à peu près inactifs durant le conflit, le commerce des fourrures est passé presque entièrement aux Etats-Unis. Une ferme reprise du commerce avec le Royaume-Uni est manifeste en 1946 et 1947.



Des peaux de moutons de Perse apprêtées, achetées à l'enchère, sont appareillées d'après la frisure et le lustre. Ces peaux, malgré leur nom, viennent surtout des États-Unis.



Blocage d'un manteau de flancs de rats musqués. Le cuir du revers de la fourrure est humecté et la fourrure étirée et clouée en place.

Le commerce canadien des fourrures, tant d'exportation que d'importation, comprend surtout les peaux non apprêtées, la valeur des fourrures apprêtées et façonnées étant plutôt faible par rapport au total. Une bonne partie des exportations se compose, il va sans dire, des fourrures produites en plus grande abondance au Canada et dont celle du vison est la plus précieuse, suivie de celle du renard, du castor et du rat musqué. D'autre part, le monton de Perse, certaines espèces de rats musqués, le lapin et l'écureuil, l'opposum et le raton laveur, qui ne sont pas produits en quantité au pays, forment la plus grande partie des importations.

La première vente à l'enchère au Canada a eu lieu à Montréal en 1920 et, depuis, cette ville est demeurée le grand centre canadien du commerce des fourrures. Aujourd'hui des ventes à l'enchère ont lieu aussi à Vancouver, Edmonton, Regina et Winnipeg; à Regina, le gouvernement de la Saskatchewan dirige un service de vente des fourrures afin d'aider aux producteurs de la province.

Exportations et importations de peaux brutes et apprêtées, 1937-1946

Année	Exportations ¹			Importations		
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Tous pays	Royaume-Uni	Etats-Unis	Tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1937	10,722,537	5,728,014	17,515,460	1,676,407	4,293,135	8,169,840
1938	8,794,834	4,478,818	14,096,503	1,135,686	3,138,940	5,650,624
1939	7,054,645	6,772,641	14,568,986	1,018,417	4,455,938	7,133,052
1940	3,306,271	12,187,096	16,176,075	920,528	6,813,080	8,885,540
1941	430,428	14,883,751	16,159,033	1,070,910	4,112,345	9,120,337
1942	156,586	16,869,153	17,976,615	945,360	3,306,214	6,448,861
1943	66,844	25,086,912	26,448,522	496,578	4,923,632	8,613,879
1944	28,321	25,748,651	27,029,329	250,280	6,832,775	11,434,257
1945	1,363,727	26,755,604	29,572,474	262,775	9,078,294	21,205,173
1946	10,842,086	19,679,471	32,291,425	765,577	14,764,115	27,291,573

¹ Produits canadiens seulement.

Le Canada compte, en 1945, 20 établissements qui font l'apprêtage des fourrures. Le travail est exécuté à façon, c'est-à-dire que le client envoie les fourrures à apprêter ou à teindre et paye un certain montant par peau traitée. Le nombre de peaux traitées en 1945 est de 11,079,292, contre 8,606,642 en 1944, et le montant encaissé par l'industrie s'élève à \$3,740,854, une augmentation de 22 p. 100 sur l'année précédente.

La valeur de la production des 571 établissements qui confectionnent des articles en fourrure en 1945 s'élève à \$51,032,829. Ce chiffre est sans précédent et dépasse de 24 p. 100 le total de 1944. Les manteaux de fourrure pour dames forment le gros de la production et ont une valeur de \$36,171,780 ou 71 p. 100 du total.

Un trappeur dégage un renard argenté du piège qu'il a posé. Il retend le piège et continue sa tournée.





Mines et minéraux

LA valeur de la production minérale au Canada en 1946 est de \$502,959,963, soit \$4,204,782 de plus que l'année précédente. La demande de l'industrie de la construction augmente la production de matériaux de charpente; les ventes de brique, tuile, ciment, chaux, pierre et gravier s'élèvent à \$66,120,221 ou \$17,700,548 de plus qu'en 1945. Parmi les métaalloïdes, les principaux gains sont ceux de l'amiante et du gypse, mais la valeur des combustibles minéraux dépasse le cent millions. Les gains remarquables de ces produits, par contre, sont presque contre-balancés par la perte de \$26,669,030 de la valeur des métaux. Le cuivre, le magnésium, le nickel et le platine sont beaucoup plus faibles qu'en 1945, l'or monte quelque peu et le plomb et le zinc, augmentent sensiblement, grâce surtout aux prix plus élevés dans le monde entier.

Métaux.—Les restrictions sur l'expansion des mines d'or sont levées après la guerre. Cela stimule l'activité que l'insuffisance de main-d'œuvre spécialisée et de fournitures avait restreinte. L'enthousiasme à l'égard des mines d'or diminue beaucoup avec le retour au pair, en juillet 1946, des fonds canadiens exprimés en dollars américains, qui réduit le prix de l'or de \$38.50 à \$35 l'once.

Les premières sources d'or canadien sont variées; le métal est récupéré des cours d'eau, du minerai de quartz aurifère, de cuivre-or-argent, de nickel-cuivre et d'argent-plomb-zinc. Environ 80 p. 100 de la production d'or au Canada canadienne se compose de lingots produits dans les mines qui contiennent des gisements de quartz aurifère, dans le nord-ouest du Québec; les régions de Kirkland-Lake, Larder-Lake, Porcupine, Little-Long-Lac et Patricia, en Ontario; et les districts de Bridge-River et Portland-Canal, en Colombie-Britannique. Dans la région de Yellowknife (T. N.-O.), plusieurs gisements aurifères sont en reconnaissance ou en exploitation; les perspectives de production y sont bonnes. La production d'or de toutes sources au Canada, en 1946, s'élève à 2,832,554 onces fines d'une valeur de \$104,096,359, contre 2,696,727 onces fines d'une valeur de \$103,823,990 en 1945. Les mines de l'Ontario fournissent 1,813,333 onces fines de la production de 1946; celles du Québec, 618,339; celles du Manitoba et de la Saskatchewan, 191,503; celles de la Colombie-Britannique, 136,242; celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 68,706; celles de la Nouvelle-Ecosse, 4,321; et celles de l'Alberta, 110.

La production d'argent au Canada est stimulée en septembre 1945 lorsque le prix maximum de l'argent étranger aux Etats-Unis passe de 45 cents l'once fine à 71.11 cents et, de nouveau en 1946, lorsque le prix monte à 90 cents. Depuis, le prix de New-York a baissé à un peu plus de 71 cents et c'est le prix que les mines canadiennes reçoivent à l'étranger, après avoir répondu à la demande du pays.

La production de métaux non ferreux est très inférieure à celle de l'année précédente. La production de cuivre et de nickel se ressent de la situation du

travail et du marché. Les principaux producteurs de cuivre, tout comme en ces dernières années, sont les mines de Noranda, Waite-Amulet-Dufault et Normetal au Québec, de l'International Nickel et de la Falconbridge Nickel en Ontario, de Hudson Bay et Sherritt Gordon au Manitoba et en Saskatchewan et les gisements de Britannia et de Granby en Colombie-Britannique. Comme d'habitude, la production de nickel vient des vastes gisements de nickel-cuivre du district de Sudbury en Ontario. La fameuse mine Sullivan, exploitée par la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada et située à Kimberley (C.-B.), demeure la plus grande productrice de plomb. La production de zinc en 1946 comprend le zinc affiné produit à Trail (C.-B.) et à Flin-Flon (Man.), ainsi que les concentrés de zinc exportés des mines du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Le district de Cobalt s'intéresse de nouveau à l'exploitation minière, mais les fluctuations du marché de l'argent et du cobalt font hésiter les exploitants.

L'usine de magnésium de Haley (Ont.) est toujours inactive; la réserve suffit aux besoins actuels. Le prix inférieur du mercure ne permet pas aux mines canadiennes d'en produire. Vers la fin de l'année, le plafond des prix sur le cuivre, le plomb et le zinc est élevé pour permettre la hausse du prix de ces métaux sur le marché domestique.

L'exploitation du vaste gisement de nickel-cuivre de Lynn-Lake, au Manitoba, intéresse le monde minier, de même que l'exploration des grands dépôts de minerai à haute teneur de fer du Labrador et de l'Ungava, qui se poursuit durant l'été.

Combustibles.—La situation du combustible au Canada a toujours requis une attention sérieuse de la part des autorités. Le pays est dans une situation plutôt anormale, du fait que les provinces de l'Est et de l'Ouest renferment de vastes gisements houillers tandis qu'aucune extraction de houille n'a lieu en Ontario et au Québec, qui comptent la majorité des industries manufacturières et la population la plus dense. C'est pourquoi ces provinces centrales doivent recevoir du charbon, surtout des Etats-Unis. L'antracite, autrefois importé en grande quantité de Grande-Bretagne, ne l'est presque plus ces dernières années, à cause des difficultés du transport maritime. La production de charbon au Canada est de 17,806,450 tonnes en 1946 et 16,506,713 tonnes en 1945; elle est répartie en 1946 entre l'Alberta, 8,826,239 tonnes; la Nouvelle-Ecosse, 5,452,898; la Colombie-Britannique, 1,636,792; la Saskatchewan, 1,523,786; et le Nouveau-Brunswick, 366,735.

Le gaz naturel se trouve dans la plupart des provinces du Canada. La production commerciale est très abondante en Alberta, un peu moindre en Ontario et moins considérable au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. En Alberta, la majeure partie de la production vient du champ de la vallée Turner, qui fournit le combustible au champ lui-même et, au moyen d'un pipe-line, dessert les cités et districts de Calgary et Lethbridge. En Saskatchewan, la partie est du champ de Lloydminster fournit le combustible à la ville du même nom; il y a production aussi dans la région de Kamsack. En Ontario, le gaz naturel n'est produit que dans la partie sud-ouest de la province; il est transmis au moyen d'un pipe-line à plusieurs cités et villes, pour la consommation industrielle et ménagère. Au Nouveau-Brunswick, le champ de Stoney-Creek fournit le gaz naturel aux centres urbains de Moncton et d'Hillsborough. La production de 1946 s'élevé à 47,900,484,000 pieds cubes.



La mine d'or Negus, près de Yellowknife (T. du N.-O.).

Au Canada, le pétrole brut est extrait des puits de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. La vallée Turner, en Alberta, est le plus grand champ pétrolifère du pays; son rendement normal dépasse 90 p. 100 de la production canadienne. Mais la vallée Turner, pivot de la production au Canada depuis plus de trente ans, est moins productive depuis 1942. Il est donc heureux qu'un nouveau champ très prometteur ait été découvert en temps opportun dans la région de Leduc, à 18 milles d'Edmonton. Ce champ a été découvert par l'Imperial Oil Limited, en février 1947. La délimitation du champ, par des forages d'exploration, se poursuit intensément depuis lors et les résultats obtenus jusqu'à présent sont extrêmement favorables. Au moment de la préparation de cet article (octobre 1947), il semble que le Canada exploite une nouvelle source précieuse de pétrole brut: au cours de ce mois, un nouveau puits, le Globe-Leduc West N° 1, à deux milles et demi à l'ouest de l'ancienne région occidentale de production, est entré en grande production. Le champ, qui compte 15 puits à cette date, a ainsi presque doublé d'étendue.

En Ontario, la production de pétrole brut se fait encore à Petrolia, Oil-Springs et autres endroits du sud-ouest de la province. Au Nouveau-Brunswick, la production provient du champ de Stoney-Creek. La production de pétrole brut dans les Territoires du Nord-Ouest accuse une diminution sensible due à la cessation de l'activité relative au projet Canol en mars et avril 1945. Dans le champ de Lloydminster, en Saskatchewan, la production a commencé au printemps de 1945. La production canadienne est de 7,585,555 barils en 1946.

Métalloïdes.—La production d'amiante atteint une valeur sans précédent de \$25,240,562. Celle de gypse dépasse 1,810,000 tonnes. La valeur du mica produit est bien inférieure aux ventes des années de guerre. Les dérivés de l'argile (brique, tuile, tuyau d'égout, etc.) dépassent \$12,207,000, soit la valeur la plus forte depuis 1929. Pour la première fois dans l'histoire des minéraux au Canada, les expéditions de ciment s'élèvent à plus de \$20,122,000. Le volume et la valeur de la production de sable et de gravier atteignent aussi un nouveau sommet.



A dix milles de Leduc, en Alberta, le puits n° 2 de l'Imperial, crachant feu et flamme, commence à produire.

Le Canada est pourvu d'une richesse minière immense et variée, et les grandes régions inexploitées du nord offrent des champs pleins de promesse au prospecteur et à l'explorateur.

Production minière, par produit, 1945 et 1946

Nomenclature	1945		1946	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
MÉTAUX				
		\$		\$
Cuivre..... livres	474,914,052	59,322,261	367,936,875	46,632,093
Or..... onces fines	2,696,727	103,823,990	2,832,554	104,096,359
Minéral de fer..... tonnes	1,135,444	3,635,095	1,549,523	6,822,947
Plomb..... livres	346,994,472	17,349,723	353,973,776	23,893,230
Magnésium..... livres	7,358,545	1,607,264	320,677	75,538
Concentrés, molybdénite..... livres	978,114	411,663	736,400	295,640
Nickel..... livres	245,130,983	61,982,133	192,124,537	45,385,155
Palladium, rhodium, iridium, etc..... onces fines	458,674	18,671,074	117,566	5,162,801
Platine..... onces fines	208,234	8,017,010	121,771	7,672,791
Argent..... onces fines	12,942,906	6,083,166	12,544,100	10,493,139
Zinc..... livres	517,213,604	33,308,556	470,620,360	36,755,450
Autres..... tonnes	22,858	2,881,784	—	3,139,546
TOTAUX, MÉTAUX.....	—	317,093,719	—	290,424,689
COMBUSTIBLES				
Charbon..... tonnes	16,506,713	67,588,402	17,806,450	75,361,481
Gaz naturel..... M. pi. cu.	48,411,585	12,309,564	47,900,484	12,165,050
Tourbe..... tonnes	118	1,062	145	1,305
Pétrole..... barils	8,482,796	13,632,248	7,585,555	14,989,052
TOTAUX, COMBUSTIBLES.....	—	93,531,276	—	102,516,888

Production minérale, par produit, 1945 et 1946 — fin

Nomenclature	1915		1946	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
AUTRES MÉTALLOÏDES		\$		\$
Amiante..... tonnes	466,897	22,805,157	558,181	25,240,562
Barytine..... tonnes	139,589	1,211,403	120,419	1,006,474
Gypse..... tonnes	839,781	1,783,290	1,810,937	3,671,503
Dolomite magnésitique et brucite.....	1	1,278,596	1	1,225,593
Mica..... livres	7,044,221	233,270	8,720,660	199,039
Mousse de tourbe..... tonnes	83,963	2,011,139	96,839	2,395,619
Quartz..... tonnes	1,513,828	1,545,458	1,413,378	1,554,798
Sel..... tonnes	673,076	4,054,720	484,320	3,626,165
Sulfate de soude..... tonnes	93,068	884,322	105,919	1,117,683
Soufre..... tonnes	250,114	1,881,321	234,771	1,784,666
Autres.....	—	2,031,837	—	1,932,322
TOTAUX, AUTRES MÉTALLOÏDES.....	—	39,710,513	—	43,754,453
DÉRIVÉS DE L'ARGILE ET AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION				
Dérivés de l'argile, brique, tuile, tuyau d'égoût, etc.....	1	8,913,092	1	12,207,367
Ciment..... barils	8,471,679	14,246,480	11,560,483	20,122,503
Chaux..... tonnes	832,253	6,525,038	810,799	7,074,940
Sable et gravier..... tonnes	29,750,703	10,568,363	39,949,991	15,529,700
Pierre..... tonnes	6,205,555	8,166,700	8,056,260	11,185,711
TOTAUX, DÉRIVÉS DE L'ARGILE, ETC.....	—	18,419,673	—	66,120,221
Totaux généraux.....	—	498,755,181	—	502,816,251

¹ Non disponible.

L'Ontario est la principale province minière du Canada. Ses gisements d'or et de nickel-cuivre, dans le nord, sont les plus importantes de ses ressources minérales. Une grande partie de la production du Québec est composée d'or, de cuivre et d'amiante, tandis que le plomb et le zinc sont de première importance en Colombie-Britannique. La Nouvelle-Écosse et l'Alberta sont les principales productrices de charbon. L'Alberta produit aussi la majeure partie du pétrole et du gaz naturel.

Production minérale, par province, 1944-1946

Province ou territoire	1944		1945		1946	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	\$		\$		\$	
Nouvelle-Écosse.....	33,981,977	7.0	32,220,659	6.5	35,350,271	7.0
Nouveau Brunswick.....	4,133,902	0.9	4,182,100	0.8	4,813,166	1.0
Québec.....	90,182,553	18.5	91,518,120	18.3	92,785,148	18.4
Ontario.....	210,706,307	43.4	216,541,856	43.4	191,514,429	38.1
Manitoba.....	13,830,406	2.8	14,429,123	2.9	16,303,599	3.3
Saskatchewan.....	22,291,848	4.6	22,336,074	4.5	24,480,900	4.9
Alberta.....	51,066,662	10.5	51,753,237	10.5	60,082,513	12.0
Col.-Britannique.....	57,246,071	11.8	64,063,812	12.8	74,622,846	14.8
Yukon.....	939,319	0.2	1,239,058	0.2	1,693,904	0.3
Territoires du N. O.....	1,440,069	0.3	470,812	0.1	1,039,525	0.2
Canada.....	185,819,114	100.0	498,755,181	100.0	502,816,251	100.0



Energie hydraulique

L'ENERGIE potentielle des chutes et des rapides des nombreuses rivières, petites et grandes, qui sillonnent le pays, constitue une des grandes ressources naturelles du Canada. Presque partout, la précipitation et la topographie y sont favorables à l'exploitation des forces hydrauliques : dans les Maritimes, où il n'y a pourtant pas de grandes rivières, la précipitation est modérément abondante et la pente des cours d'eau est marquée ; le grand réseau fluvial formé par le Saint-Laurent et ses tributaires et qui baigne une vaste région du Québec et de l'Ontario, offre des possibilités immenses quant à la production d'énergie hydraulique ; déjà ces possibilités sont en bonne partie exploitées ; les rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson recèlent de grandes réserves d'énergie potentielle dont une petite partie seulement est employée ; les tributaires du Mackenzie offrent aussi en ce domaine de nombreuses possibilités, tandis que les rivières qui dévalent à travers les montagnes de la Colombie-Britannique, où la précipitation est très élevée, renferment d'abondantes ressources d'énergie hydraulique.

L'énergie hydroélectrique à bas prix est essentielle à l'entreprise industrielle au Canada ; elle est à la base de plusieurs industries de première importance. Celles-ci comprennent l'extraction, le bocardage et l'affinage des bas métaux et des métaux précieux ; la fabrication de produits métalliques ; les industries de la pulpe, du papier et des produits du bois, dont les besoins en force motrice sont énormes ; les industries du conditionnement des comestibles, des textiles et autre fabrication légère, dont les besoins sont importants bien que moindres. Elle a contribué dans une large mesure au degré d'aisance élevé qui existe au Canada, en assurant aux foyers comme aux fermes un service domestique peu coûteux et qui prend rapidement de l'expansion.

D'aménagements hydroélectriques variant en importance de quelques centaines à plus d'un million de chevaux-vapeur, des réseaux de lignes de transmission apportent l'électricité à la plupart des centres urbains du Canada, aux régions rurales de nombreuses parties du pays et aux industries situées dans des localités isolées.

Au point de vue commercial, une installation d'une capacité hydraulique de 30 p. 100 au-dessus de l'énergie disponible, indiquée par le débit ordinaire de six mois, constitue une entreprise pratique. Il est donc estimé que les ressources connues du Canada en hydroélectricité représentent des aménagements d'une puissance de plus de 52 millions de h.p. Ainsi, la puissance installée totale n'est que de 20 p. 100 de l'installation possible en turbines. La demande d'énergie hydraulique en 1947 grandit dans presque toutes les parties du pays, à cause de l'activité industrielle intense et de la plus forte consommation commerciale et domestique. Cela est dû en partie à l'abolition des restrictions de guerre sur l'emploi de l'énergie et, en partie, à l'usage plus répandu d'appareils électriques qui reviennent sur le marché. La consommation d'énergie primaire distribuée par les centrales électriques durant les onze premiers mois de l'année est de 4·8 p. 100 plus élevée que celle des mois correspondants de la dernière année civile, 1944, et représente plus que le double de

la moyenne des années d'avant-guerre 1935-1939. Cette forte demande d'énergie primaire cause une disette d'énergie dans certaines régions, en attendant l'achèvement des usines en construction ou projetées.

Forces hydrauliques disponibles et exploitées au Canada, par province, le 1er janvier 1948

Province ou territoire	Energie utilisable par 24 heures à 80 p. 100 du rendement		Installation de turbines
	Au débit minimum ordinaire	Au débit ordinaire de six mois	
	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Édouard	3,000	5,300	2,617
Nouvelle-Écosse	20,800	128,300	133,384
Nouveau-Brunswick	68,600	169,100	133,347
Québec	8,459,000	13,064,000	5,878,872
Ontario	5,407,200	7,261,400	2,749,740
Manitoba	3,309,000	5,314,500	458,825
Saskatchewan	542,000	1,082,000	90,835
Alberta	507,800	1,258,000	106,560
Columbie-Britannique	7,023,000	10,998,000	917,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	382,500	813,500	19,719
Canada	25,722,900	40,124,100	10,490,923

Répartition des forces hydrauliques par province.—Dans les *Provinces maritimes*, pourtant dépourvues de grandes rivières, les forces hydrauliques constituent une source précieuse d'énergie électrique dont une partie considérable est exploitée. Le *Québec* possède les ressources hydrauliques les plus considérables, soit 32 p. 100 de tous les aménagements du pays; les progrès y sont remarquables et les aménagements actuels de 5,848,572 h.p. forment près de 57 p. 100 de tous les aménagements du Canada. L'entreprise de Shipshaw, sur la rivière Saguenay, de 1,200,000 h.p. et l'usine de Beauharnois, sur le Saint-Laurent, de 689,000 h.p., sont les deux plus grandes exploitations au Canada. L'*Ontario* possède de vastes ressources hydrauliques et ne le cède, en puissance, qu'à la province de Québec. La Commission hydroélectrique de l'*Ontario* exploite 55 usines génératrices d'une puissance totale de 1,800,000 h.p., la plus importante est celle de Queenston, sur la rivière Niagara, dont la puissance est de 560,000 h.p.; une forte quantité d'énergie est aussi achetée.

Les ressources hydrauliques du *Manitoba* sont plus considérables et plus développées que celles des autres provinces des Prairies. Presque tous les aménagements se trouvent sur la rivière Winnipeg. Ils ne desservent pas seulement Winnipeg et les régions avoisinantes mais distribuent l'énergie au moyen du réseau de transmission de la Commission hydroélectrique du Manitoba, à plus de 200 municipalités et dans une grande partie des régions rurales du sud du Manitoba, où l'électrification des fermes est l'objectif principal. En *Saskatchewan*, les forces hydrauliques ne sont exploitées que dans les districts miniers du nord de la province. Les sections du sud de la Saskatchewan et de l'*Alberta*, qui manquent de ressources hydrauliques, possèdent d'immenses réserves de combustible. En *Alberta*, les aménagements actuels sont situés dans le bassin de la rivière Bow, d'où l'énergie est transmise à Calgary et à un grand nombre de municipalités échelonnées depuis la frontière internationale jusqu'au nord d'Edmonton. Cependant, la majeure partie des ressources hydrauliques sont au nord et éloignées des centres peuplés.

La *Colombie-Britannique*, coupée par trois chaînes distinctes de montagnes et jouissant d'un climat et d'une précipitation favorables, est la deuxième province par ses ressources hydrauliques disponibles, et ses aménagements ne le cèdent qu'à ceux du Québec et de l'Ontario. Les installations actuelles y sont presque toutes situées dans le sud, dans le bassin du Fraser et du Columbia, bien que les ressources soient bien réparties. Dans le *Yukon* et les *Territoires du Nord-Ouest*, plusieurs cours d'eau sont propices aux installations hydrauliques, même si la précipitation plutôt faible et l'hiver prolongé limitent les emplacements favorables aux endroits où l'emmagasinage est suffisant. Les travaux entrepris pour des fins minières locales ont donné de bons résultats.

Construction hydroélectrique en 1947.—Le débit des installations hydrauliques au Canada augmente de 168,000 h.p. en 1947. Mais la demande croissante d'énergie, en plus d'absorber cette production additionnelle, provoque une pénurie d'énergie primaire au cours des périodes de débit maximum en hiver, surtout dans le sud de l'Ontario. Pour contre-balancer cette insuffisance, résultat d'une grande activité industrielle et de la consommation commerciale, domestique et agricole plus forte, un vaste programme d'expansion hydroélectrique est en voie d'exécution.

Ontario.—En 1947, la Commission hydroélectrique de l'Ontario met en exploitation sa nouvelle unité de 70,000 h.p. à l'usine de DeCew-Falls, près de St-Catharines. La commission a aussi quatre entreprises importantes en voie de construction: (1) Sur la Madawaska, à Stewartville, se poursuivent les travaux en vue de l'érection d'un barrage et d'une usine génératrice de 81,000 h.p. L'entreprise devait être achevée au début de 1948, mais des difficultés de construction ont retardé les travaux. (2) A l'installation de 360,000 h.p. de

Installation de force motrice à La Tuque, sur le haut Saint-Maurice (Qué.). Cette usine, exploitée par la Shawinigan Water and Power Company, a une capacité maximum de 226,000 h.p. et fait corps avec le réseau de la vallée du Saint-Maurice.



Des-Joachims, sur l'Ottawa, en amont de Pembroke, les travaux, y compris le réemplacement de la route et du chemin de fer, sont commencés. (3) Dans le nord, les travaux sont commencés à l'installation de 53,000 h.p. sur l'Aguasabon, à Terrace-Bay. (4) Une unité supplémentaire de 7,500 h.p. en voie d'installation à l'usine d'Ear-Falls, sur l'English, doit fonctionner prochainement. La commission a également examiné les emplacements suivants: les rapides Chenaux, sur l'Ottawa en amont de Renfrew, 160,000 h.p.; les rapides Tunnel, sur la Mississagi, près de Thessalon, 58,000 h.p.; Pine-Portage-Falls, sur la Nipigon, 40,000 h.p. d'abord, puis 160,000; et deux emplacements additionnels sur la Madawaska.

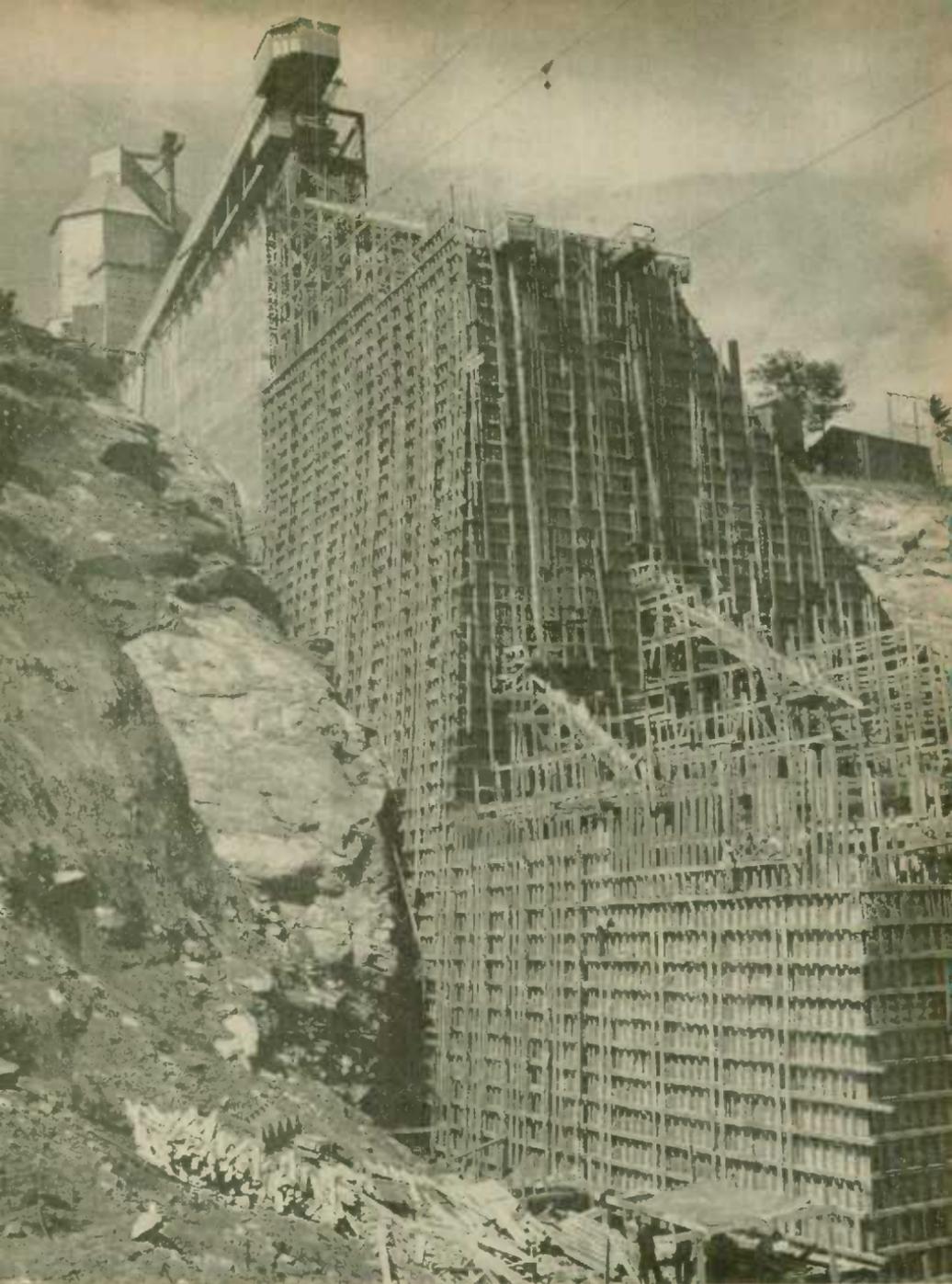
Québec.—La compagnie Gatineau Power termine l'installation de la cinquième et dernière unité de 24,000 h.p. à son usine de Farmers-Rapids sur la Gatineau. La Lower St. Lawrence Power Company met en activité sa nouvelle usine de 6,000 h.p. sur la rivière Métis et la compagnie International Paper termine une installation de 500 h.p. sur la Riverin. La Shawinigan Water and Power Company est à construire à Shawinigan-Falls, sur le Saint-Maurice, une nouvelle usine génératrice de trois unités destinée à développer 195,000 h.p. A la fin de l'année, les travaux sont en bonne voie en vue d'augmenter la hauteur de chute et la superficie d'emmagasinage du rapide VII, pour l'usine de la Commission hydroélectrique du Québec sur l'Ottawa, et la construction préliminaire se poursuit en vue d'augmenter la capacité de l'usine de la commission à Beauharnois, sur le Saint-Laurent.

Colombie-Britannique.—Le débit n'est pas augmenté en 1947, mais la construction de deux entreprises importantes se poursuit. La Commission hydroélectrique entreprend l'installation de deux unités de 25,000 h.p. chacune à l'usine de la rivière Campbell, sur l'île de Vancouver, comme partie d'un projet d'aménagement de 100,000 h.p. La British Columbia Electric Railway Company fait de bons progrès à son aménagement de la rivière Bridge dont la capacité initiale sera de deux unités de 62,000 h.p. chacune. Afin d'atténuer la pénurie d'énergie dans le district de Vancouver, un raccordement a été fait avec la Bonneville Power Administration, de l'Etat de Washington, aux États-Unis.

Alberta.—La Calgary Power Company a terminé la construction et commencé l'exploitation de sa nouvelle installation de 13,500 h.p. à Barrier, sur la Kananaskis, près de Seebe; cette installation est reliée au réseau que desservent les autres usines de la compagnie sur les rivières Bow et Cascade.

Manitoba.—La ville de Winnipeg poursuit les travaux d'expansion de l'usine de Slave-Falls, sur la rivière Winnipeg, qui comportent l'installation des unités 7 et 8 de 12,000 h.p. chacune. A l'installation de la Winnipeg Electric Company, à Seven-Sisters, les transformations en vue d'augmenter la hauteur de chute et d'aménager une quatrième unité pour accroître de 90,000 h.p. la capacité de l'usine sont en bonne voie. Des études préparatoires et des relevés des ressources hydrauliques ont été effectués par la Manitoba Power Commission, sur la rivière Dauphin, et par des compagnies minières du nord, sur la rivière Churchill à Granville-Falls.

Territoires du Nord-Ouest.—Les travaux sont en bonne voie à l'entreprise de la rivière Snare, à 92 milles au nord-ouest de Yellowknife; le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Branche de l'arpentage et du génie du ministère



Érection du nouveau barrage de Stewartville, sur la rivière Madawaska (Ont.). Cette installation hydraulique, d'une capacité prévue de 81,000 h.p., est construite au coût estimatif de \$10,500,000.

des Mines et Ressources, y construit une installation de 8,000 h.p., afin de desservir les mines de la région de Yellowknife. C'est la première tranche d'un projet d'installation de 30,000 h.p.

Nouvelle-Ecosse.—La Nova Scotia Power Company est à construire une usine de 3,200 h.p. à Dickie-Brook, près de Gynsborough. Des premiers plans ont été dressés par la Nova Scotia Light and Power Company en vue d'une nouvelle installation de 4,000 h.p. sur la dérivation de la rivière Gasperreau.

Usines centrales électriques

Les centrales électriques sont exploitées par des compagnies, des municipalités ou des particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique qu'ils produisent ou achètent. Ces usines se divisent en deux catégories selon le mode de propriété : (1) commerciales,—propriétés privées exploitées par des compagnies ou des particuliers; (2) municipales,—propriétés des gouvernements municipaux ou provinciaux. Elles se subdivisent ensuite, selon le genre d'énergie employée, en *a*) hydrauliques, *b*) thermiques et *c*) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines ont un outillage électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une capacité équivalant à 88 p. 100 environ du total des installations hydrauliques dans toutes les industries du Canada, et les générateurs actionnés par cet outillage produisent 98 p. 100 du rendement de toutes les centrales électriques. Les usines thermiques sont au nombre de 300 et 45 usines hydrauliques possèdent un outillage thermique auxiliaire.

L'industrie des centrales électriques s'adapte particulièrement aux vastes entreprises en raison des énormes capitaux qu'elle exige. Les capitaux immobilisés et le nombre de h.p. aménagés croissent presque sans interruption même durant la dépression, surtout à cause des grands travaux projetés antérieurement et en voie d'exécution.

Les statistiques de la production des centrales électriques sont recueillies la première fois en 1919. De 5,500 millions de kWh qu'elle était cette année-là, la production double en 1925 et atteint 18 milliards de kWh en 1930. Après



*Mise en place d'une
ceuranne mobile de
générateur sur la
rue directrice, dans
une unité de l'instal-
lation de Slave-
Falls (Man.).*

L'électricité parvient aux régions rurales. Le rêve de fournir au fermier canadien l'énergie qui doit transformer toute sa façon de vivre est en voie de se réaliser. Une main-d'œuvre plus nombreuse et des matières premières plus abondantes devraient amener l'expansion rapide de l'électrification rurale.



un déclin de quelques années, survient une succession presque ininterrompue d'augmentations jusqu'en 1947, alors que le rendement mensuel moyen est plus de huit fois ce qu'il était en 1919.

Moyenne de production mensuelle des centrales électriques, 1929-1947

(En milliers de kWh.)

Année	Energie hydraulique	Energie thermique	Total	Année	Energie hydraulique	Energie thermique	Total
1929	1,441,204	27,622	1,468,825	1942	3,037,823	62,109	3,099,932
1932	1,296,360	25,845	1,322,205	1943	3,299,998	64,807	3,364,805
1938	2,130,006	37,728	2,167,734	1944	3,290,538	81,637	3,372,175
1939	2,321,815	40,811	2,362,626	1945	3,262,771	78,946	3,341,717
1940	2,460,466	46,222	2,506,688	1946	3,382,602	84,374	3,466,976
1941	2,731,880	55,233	2,787,113	1947	3,717,215	84,844	3,802,059

¹ Moyenne de sept mois.

Les recettes des centrales électriques en 1945 sont de \$215,105,473 et le nombre d'usagers domestiques est de 1,987,360. Ce dernier chiffre représente environ les deux tiers des familles urbaines et rurales du Canada.

L'énergie électrique n'est exportée du Canada qu'avec permis, et une taxe d'exportation de 0.03 de cent le kWh est perçue. Les exportations augmentent régulièrement au cours de la dernière décennie et s'élèvent à 2,646,435,000 kWh en 1945; elles diminuent toutefois à 2,481,631,000 kWh en 1946.

Manufactures

TROIS grandes influences déterminent le grand essor des manufactures canadiennes: d'abord, l'ouverture de l'Ouest au début du siècle actuel, qui augmente fortement la demande de produits manufacturés de toutes sortes et spécialement de matériaux de construction; ensuite, la première guerre mondiale, qui laisse une empreinte indélébile sur la diversité et l'efficacité des usines canadiennes; et enfin, la seconde guerre mondiale, avec sa demande insatiable de denrées alimentaires et de produits manufacturés d'une très grande variété.

L'augmentation de certains facteurs principaux de production entre 1939 et le sommet atteint durant la guerre sont une indication de l'expansion formidable de la production réalisée par les industries manufacturières du Canada au cours des années de guerre. Pour l'ensemble des manufactures, il y a une augmentation de 161 p. 100 de la valeur brute de la production, de 162 p. 100 de la valeur ajoutée par la fabrication, de 89 p. 100 du personnel employé et de 175 p. 100 des salaires et gages payés.

La situation créée par la position stratégique du Canada, comme source de ravitaillement en vivres et armements, a eu des effets de longue portée sur l'ampleur et la diversité de la production manufacturière du Canada; comme conséquence, le Canada est à l'aube d'une ère nouvelle de son développement manufacturier.

Statistiques manufacturières, 1870-1945

Année	Éta- blisse- ments	Capitiaux	Personnel	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits ¹	Valeur brute des produits
	nomb.	milliers de dollars	nomb.	(milliers de dollars)			
1870.....	41,259	77,964	187,942	40,851	124,908	96,710	221,618
1880.....	49,722	165,303	254,935	59,429	179,919	129,757	309,676
1890.....	75,964	353,213	369,595	100,415	250,759	219,089	469,848
1900 ²	14,650	446,916	339,173	113,249	266,528	214,526	481,053
1910 ²	19,218	1,247,584	515,203	241,008	601,509	564,467	1,165,976
1920 ²	22,157	2,914,519	591,753	711,080	2,083,580	1,609,169	3,692,748
1929.....	22,216	4,004,892	666,531	777,291	2,029,671	1,755,387	3,883,446
1933.....	23,780	3,279,260	468,658	436,248	967,789	919,671	1,954,076
1937.....	24,844	3,465,228	600,451	721,727	2,006,927	1,508,925	3,625,460
1939.....	24,805	3,647,024	658,114	737,811	1,836,159	1,531,052	3,474,784
1940.....	25,513	4,095,717	762,244	920,873	2,349,722	1,912,471	4,529,173
1941.....	26,293	4,905,594	961,178	1,264,863	3,296,547	2,605,120	6,076,308
1942.....	27,862	5,488,786	1,152,091	1,682,805	4,037,104	3,309,974	7,553,795
1943.....	27,652	6,317,167	1,241,068	1,987,292	4,690,493	3,816,414	8,732,861
1944.....	28,483	4	1,222,882	2,029,621	4,832,333	4,015,776	9,073,693
1945.....	29,050	4	1,119,372	1,845,773	4,473,669	3,564,316	8,250,369

¹ Depuis 1929, la valeur nette de la production comprend la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Avant 1929, seule la valeur des matières premières est déduite. ² Comprend tout établissement d'au moins cinq employés.

³ De 1920 à 1945, les chiffres comprennent toutes les entreprises sans égard au nombre d'employés, sauf la construction, le travail à façon et les réparations. ⁴ Non recueillies.

La production industrielle générale dépasse actuellement celle de toute autre période de temps de paix. Sans les différends ouvriers qui ont si gravement entravé l'industrie en 1946 et amené de sérieuses disettes de denrées de base, l'offre serait encore plus forte et certaines pénuries atténuées. Ces bouleversements en effet ont été la principale cause restrictive de la production.

Statistiques manufacturières par province et selon le produit, 1945

Province et groupe	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits ¹	Valeur brute des produits
	nomb.					
Île du Prince-Édouard.....	234	1,851	1,679	8,243	3,178	11,593
Nouvelle-Écosse.....	1,297	33,423	51,703	107,860	81,358	199,775
Nouveau-Brunswick.....	880	22,503	32,408	87,235	63,380	156,623
Ontario.....	10,038	384,031	607,474	1,307,534	1,119,391	2,531,904
Ontario.....	10,869	518,056	882,483	2,148,291	1,720,938	3,965,069
Manitoba.....	1,302	38,367	59,811	216,115	117,775	339,821
Saskatchewan.....	926	11,617	16,906	126,279	38,275	167,688
Alberta.....	1,157	21,486	32,760	166,198	78,548	248,288
Colombie-Britannique.....	2,326	87,971	160,419	308,760	307,955	628,903
Yukon et Terr. du N.-O.....	12	64	127	153	518	705
Totaux.....	29,050	1,119,372	1,845,772	4,473,668	3,564,316	8,250,369
Matériaux de production.....	8,941	320,974	529,821	1,258,478	1,046,626	2,428,837
Aliments.....	8,310	138,798	193,248	1,275,251	421,152	1,749,429
Outillage industriel.....	2,996	199,851	351,885	653,420	662,460	1,348,435
Véhicules et vaisseaux.....	142	160,321	331,826	507,145	562,303	1,084,077
Vêtements.....	3,046	123,681	159,792	303,595	266,683	573,291
Boissons et tabac.....	648	29,762	47,398	140,745	180,081	324,980
Livres et papeterie.....	2,592	51,276	85,429	81,950	156,992	244,398
Articles de ménage.....	1,102	41,204	61,923	90,428	102,342	195,860
Effets personnels.....	780	20,998	29,266	61,740	66,176	129,130
Divers.....	283	32,507	55,184	97,916	99,503	202,023

¹ La valeur nette de la production représente la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

Industries des aliments.—Normalement, les industries des aliments fournissent le quart environ de la production canadienne de produits manufacturés. En 1945, leur production brute est évaluée à \$1,719,329,000. Voici les industries principales et la valeur brute de leur production en 1945: abattoirs et salaisons, \$504,849,523; farine et provende, \$224,269,380; beurre et fromage, \$224,174,572; pain et autres produits de la boulangerie, \$132,518,212; aliments divers, \$109,931,480; conserves de fruits et légumes, \$99,371,391; conserveries et saurseries de poisson, \$93,567,274; biscuits, confiserie, cacao, etc.; \$84,627,083; provende animale, \$70,250,739; raffineries de sucre, \$61,821,443; lait condensé, \$34,809,972. Chacune de ces industries accuse une augmentation sensible; tout compte fait, le volume physique de la production augmente de 39 p. 100 au regard de 1939.

Abattoirs et salaisons.—Les abattoirs et salaisons sont l'industrie principale du groupe alimentaire. En 1945, elles occupent le premier rang parmi les industries manufacturières du Canada au point de vue de la valeur brute de la production, ayant pour la seconde fois supplanté l'industrie de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux. Cette année-là, le volume physique de la production augmente d'environ 67 p. 100 comparativement à 1939. L'industrie emploie 23,215 personnes, qui reçoivent \$40,009,888 en salaires et gages,



Une importante saison à Saint-Boniface (Man.).

et paie 366 millions pour le bétail. En 1945, sur les 152 établissements, 28 contribuent pour 80 p. 100 à la production totale; la valeur brute moyenne de la production est de \$14,300,000 par établissement.

Produits laitiers.—L'expansion de l'industrie laitière, commencée au début de la guerre, et les augmentations qui en ont résulté dans la production de beurre, de fromage et de produits concentrés du lait atteignent leur sommet en 1945. Les statistiques de cette branche manufacturière paraissent au chapitre de l'agriculture, pp. 88-91.

Minoterie.—La capacité quotidienne maximum des moulins est de 94,730 barils par jour de 24 heures, soit une capacité annuelle d'environ 29 millions de barils. La production de farine durant la campagne de 1946-1947 s'établit à 28,518,602 barils, la plus forte jamais enregistrée et une augmentation d'environ 44 p. 100 sur la moyenne de la décennie précédente.

Les exportations de farine de blé passent de 3,911,886 barils en 1938 à 14,984,287 en 1946. La demande de farine canadienne sur les marchés étrangers en temps de guerre a été un avantage incontestable pour l'agriculture canadienne; elle a permis aux minoteries d'offrir de fortes quantités de provende qu'elles n'auraient pas produites autrement. Ainsi les fermiers ont pu obtenir assez de provende pour remplir les engagements importants pris en vue de l'exportation de fromage et de bacon.

Conserves alimentaires.—Les exportations canadiennes de conserves alimentaires ont presque tenu tête à l'augmentation de la production. Environ 30 p. 100 de cette production s'achemine vers l'étranger. Il y a toutefois un changement considérable dans l'importance qu'ont prise certains produits en conserves dans le commerce d'exportation. Le volume des conserves de fruits exportées en 1945, par exemple, représente 41 p. 100 de celui de 1939, même si ces exportations sont beaucoup plus fortes en 1945 que les deux années précédentes. Les exportations de conserves de légumes et des soupes en boîte se sont maintenues passablement à leur volume d'avant-guerre jusqu'en 1945, alors qu'elles sont de moins de 14 p. 100 de celles de 1939. D'autre part, les conserves de poisson, de viande, le lait concentré en boîte accusent des augmentations très sensibles qui se sont maintenues durant toute la période.

Principales conserves alimentaires au Canada, 1939 et 1945

Produit	1939		1945	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		\$		\$
Poisson.....livres	108,893,332	15,378,961	189,406,289	34,173,056
Fruits.....livres	116,500,115	7,769,005	56,649,898	5,709,009
Légumes.....livres	251,432,000	14,526,671	320,363,766	22,613,212
Viandes.....livres	7,887,228	1,743,227	145,857,917	32,866,948
Soupes.....livres	96,660,000	9,259,222	131,907,508	15,868,485
Autres aliments.....livres	—	9,113,944	—	17,659,252
Lait concentré.....cwt	1,660,425	11,575,971	2,952,698	29,895,009
Totaux.....	—	69,466,998	—	159,114,971

Industries textiles.—Les industries particulières du groupe des textiles représentent à peu près tous les stades de la fabrication; elles sont dans une forte mesure centralisées dans le Québec et l'Ontario.

La production des industries textiles atteint son sommet en 1942. Cette année-là, l'indice du volume physique de la production est de 152.4, augmentation de 45.3 p. 100 sur celui de 1939. En 1943, 1944 et 1945, ce volume diminue quelque peu, les indices respectifs étant de 140.2, 136.2 et 134.7. Malgré la production moindre de ces trois années, toutes les industries importantes fonctionnent en 1945 à un niveau beaucoup plus élevé qu'en 1939. Dans l'ensemble, il y a une augmentation de 29 p. 100. L'industrie des tissus de laine augmente de 57 p. 100; la soie et la rayonne, de 56 p. 100; la confection pour femmes, de 39 p. 100; la confection pour hommes, de 36 p. 100; les filés et tissus de coton, de 8 p. 100; la bonneterie et les tricots, de 7 p. 100.

En 1945, l'industrie emploie 158,148 personnes, dont 27,975 dans le groupe de la confection pour femmes, 27,423 dans celui de la confection pour hommes, 23,654 dans celui de la bonneterie et des tricots, 21,646 dans les filés et tissus de coton et 11,950 dans la soie. Les salaires et gages sont de \$207,629,471 pour l'industrie tout entière. Avant la guerre, les ouvrières de l'industrie textile forment presque la moitié des femmes employées dans toutes les manufactures, mais durant la guerre, les emplois accessibles aux femmes sont si nombreux que cette proportion, en 1944, tombe à 26 p. 100 environ. En 1945, elle remonte à 30 p. 100 par suite du congédiement d'un grand nombre de femmes employées dans les industries de guerre.

Les progrès récents de l'industrie textile comprennent l'emploi de filés de soie (viscose) dans la fabrication de cordes et tissus à bandages pneumatiques, la production expérimentale de la soie artificielle d'acétate tirée de la pulpe de bois et la production de la matière première fondamentale en vue de la fabrication des filés de nylon.

Sidérurgie.—Les trois principales corporations qui forment le noyau de l'industrie sidérurgique au Canada se suffisent à elles-mêmes dans la transformation du fer et de l'acier, depuis le minerai jusqu'au produit semi-ouvré et complètement ouvré. L'activité de la Steel Company of Canada, Limited, englobe plusieurs produits. La principale usine à Hamilton (Ont.) compte 3 hauts fourneaux, 13 fours à sole, un fourneau électrique et des laminoirs pour la production de billettes, barres, tiges métalliques, feuilles, plaques et profilés légers. Sa capacité annuelle est d'environ 1,100,000 tonnes nettes de

lingots. De plus, elle exploite plusieurs usines en Ontario et au Québec pour la production de fil métallique, clôture, clous, vis, boulons, écrous, pièces forgées, tuyaux, fers à cheval, etc. L'Algoma Steel Corporation, Limited, a 5 hauts fourneaux, 12 fours à sole et des laminoirs. Sa capacité annuelle est d'environ 760,000 tonnes de lingots et ses principaux produits sont des billettes, des rails et attache-rails, des barres de fer marchand au carbone ou avec alliage, des profilés de charpente et des palplanches. C'est le principal producteur canadien de lourds profilés à charpente, de toutes dimensions et formes standard. La Dominion Steel and Coal Corporation exploite 4 hauts fourneaux et 16 fours à acier d'une capacité annuelle de 750,000 tonnes. Son laminoir fabrique des billettes, des rails, des attache-rails, des harres de fer marchand, des tiges métalliques et, en d'autres de ses usines ou celles de compagnies filiales, elle produit du fil, de la clôture, des clous et autres articles du genre.

Durant la guerre, les producteurs de fonte en gueuses ont construit deux des hauts fourneaux les plus considérables de l'Empire britannique, pour porter la capacité annuelle des fourneaux canadiens à un total de 2,744,000 tonnes nettes. Le rendement réel de fonte en gueuses en 1946 s'élève à 1,403,758 tonnes nettes, contre 1,777,949 tonnes en 1945 et 846,418 en 1939.

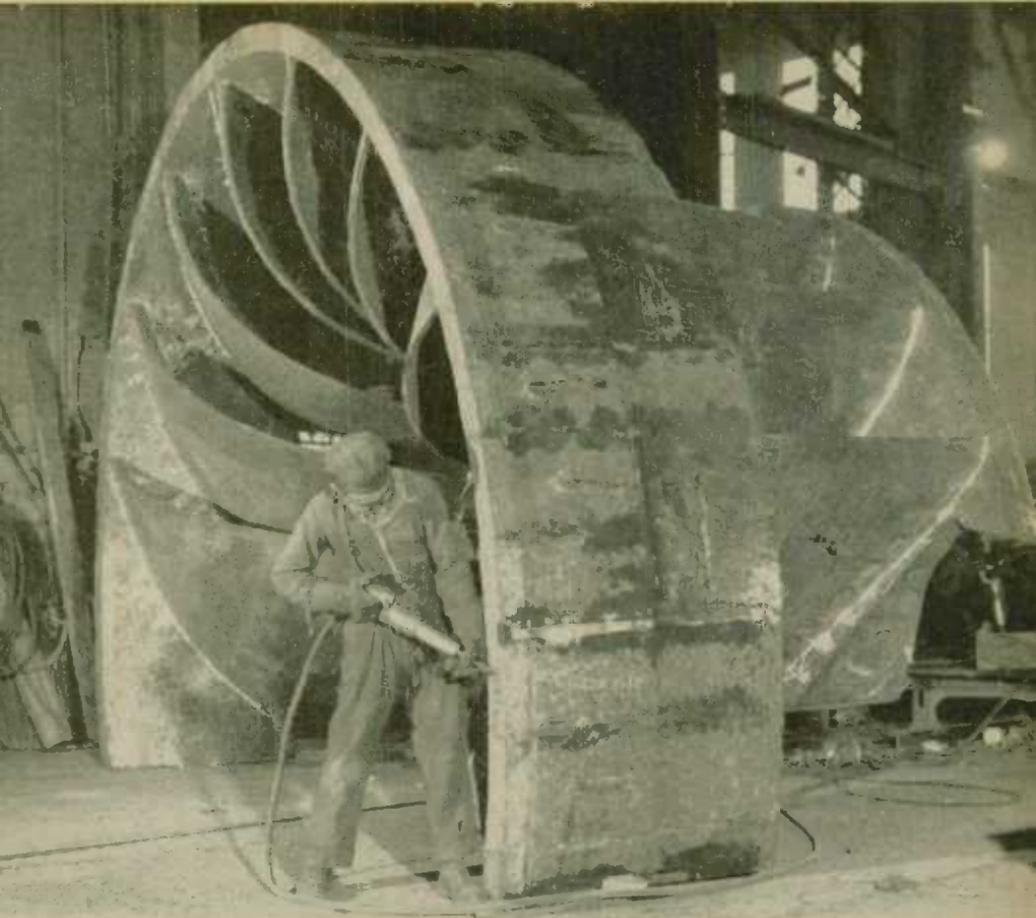
La guerre a amené une expansion remarquable dans la production des alliages et des plaques d'acier. La puissance de fabrication et la production d'alliages d'acier ont été multipliées six fois, ce qui rend le Canada à peu près indépendant en approvisionnements d'alliages d'acier pour les canons, les blindages et les machines-outils. Il existe en tout 133 fours à acier au Canada, y compris 49 fours à sole, 81 fours électriques et 3 convertisseurs.

La production canadienne d'acier en 1946 s'élève à 2,334,631 tonnes, au regard du haut niveau de 3,109,851 tonnes en 1942 et du meilleur tonnage d'avant-guerre de 1,571,227 en 1937. Au début de 1940, la capacité déclarée des fours à acier au Canada était de 2,300,000 tonnes nettes, mais de nouvelles installations portent ce potentiel à 3,547,000 tonnes à la fin de 1946, y compris 3,245,000 en rendement de lingots et 302,000 en pièces de fonte.

Dans les industries secondaires ou fabriques d'acier, la guerre détermine une expansion énorme, particulièrement dans les chantiers maritimes, l'avionerie et l'industrie de l'automobile. La fin des hostilités entraîne de fortes réductions dans ces groupes. De 1930 à 1940, les chantiers maritimes sont à peu près inactifs; en 1944, 22 grands chantiers et 72 de moindre importance comptent plus de 67,000 ouvriers et une production évaluée à 329 millions de dollars. En 1946, la valeur estimative de la production est de 109 millions. L'avionerie, qui comptait moins de mille employés à la déclaration de la guerre en 1939, emploie environ 80,000 ouvriers dans les usines de montage principales et secondaires en 1944, alors que la production atteint 427 millions; en 1946, les employés sont au nombre de 15,200 et la production s'élève à \$72,755,000. L'industrie de l'automobile qui, au début de la guerre, a passé entièrement à la fabrication de véhicules militaires, atteint son sommet en 1944 avec 22,499 ouvriers et une production évaluée à 324 millions; en 1946, celle-ci est de \$193,439,000.

La production de l'ensemble des industries du fer et de l'acier en 1946 est évaluée à 1,441 millions, contre 2,541 millions en 1944 et 553 millions en 1939.

Produits chimiques et connexes.—La production des industries chimiques et connexes atteint une valeur de 356 millions en 1946, contre 479 millions en 1945. Au sujet de cette diminution de 26 p. 100, il faut se rappeler que le

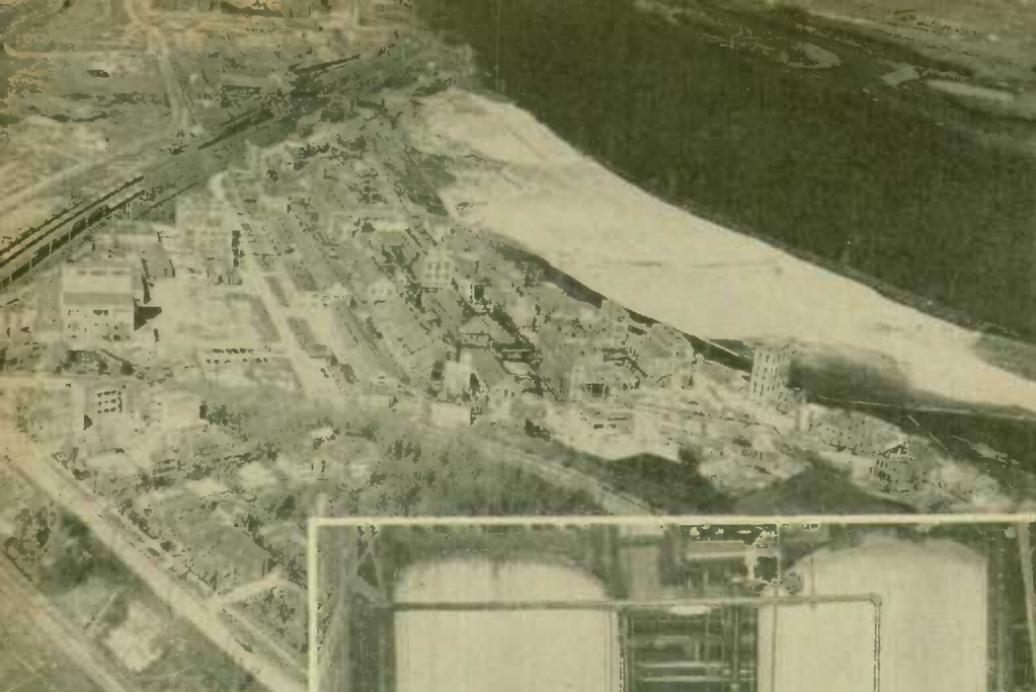


Ebarbage d'une section de la couronne mobile à deux pièces d'une turbine hydroélectrique fabriquée pour être expédiée au Brésil. Cette pièce hydraulique est la plus grande jamais coulée au Canada: chaque section pèse 73,350 livres et la roue une fois assemblée a plus de 16½ pieds de diamètre.

chiffre de 1945 comprend une très forte production de guerre, particulièrement dans les usines de remplissage d'obus et de munitions pour armes portatives. Si l'on exclut les données de ces usines de munitions, la valeur de la production des industries chimiques et connexes s'établit à 356 millions en 1946, 362 millions en 1945 et 159 millions en 1939.

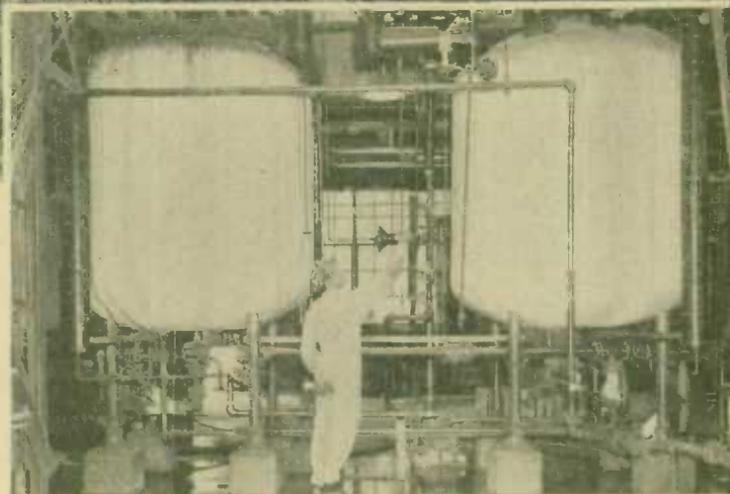
A ce compte, la diminution n'atteint pas 2 p. 100 en 1946. Toutefois, la principale révélation de ces statistiques est, non pas ce faible déclin au regard de 1945, mais que le rendement de la première année d'après-guerre ait plus que doublé celui de 1939, meilleure année d'avant-guerre. Le prix plus haut des produits contribue probablement pour 12 p. 100 environ à l'accroissement, mais compte tenu de cette majoration, le volume de la production semble avoir grossi de près de 100 p. 100. La valeur de la production de peintures augmente de 106 p. 100; celle des médicaments, de 136 p. 100; des engrais chimiques, de 283 p. 100.

Il semble que la situation des industries chimiques au sortir de la guerre soit légèrement meilleure que celle de l'industrie en général. L'indice du volume physique de la production de toutes les manufactures au Canada en 1946 est en moyenne de 188.4 (1935-1939=100), soit une augmentation de 88 p. 100 pour l'industrie en général, à rapprocher d'environ 100 p. 100 pour le



↑ Une usine de produits chimiques à Shawinigan-Falls (Qué.). Cette usine est la plus grande productrice de carbure de calcium de l'Empire britannique et une des principales manufactures d'acide acétique synthétique et autres dérivés de l'acétylène.

Intérieur de la fabrique de chlore. →



groupe des produits chimiques. Des compagnies particulières exploitent plusieurs entreprises chimiques de temps de guerre du gouvernement; celles-ci font maintenant partie de l'industrie permanente. Ainsi, la North American Cyanamid Company Limited s'est portée acquéreur de l'immense usine de la Welland Chemicals Limited, et la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada a pris possession de l'usine d'ammoniaque de Trail (C.-B.), ainsi que des anciens établissements de l'Alberta Nitrogen Limited à Calgary-Est. Ces usines, mises en exploitation au plus fort des bombardements de la Grande-Bretagne, avaient pour objet d'assurer un approvisionnement suffisant d'ammoniaque et de nitrate d'ammoniaque pour fins militaires. Aujourd'hui, elles produisent presque à plein rendement des "nitraprills" employés comme engrais chimiques.

En 1946, il y a environ 968 établissements de produits chimiques et connexes, qui emploient une moyenne de 36,000 ouvriers par mois. L'industrie dépense au cours de l'année environ 148 millions de dollars pour des matières premières, 13 millions pour le combustible et l'énergie et 72 millions pour la main-d'œuvre. Les 509 usines de l'Ontario ont à leur crédit 53 p. 100 de la production et les 318 établissements du Québec, 33 p. 100.

Principales industries particulières

La demande extraordinaire de matériel de guerre et de vivres a déterminé une nouvelle disposition dans l'ordre de plusieurs industries quant à l'importance. L'industrie des produits chimiques divers, la construction de navires, les produits du fer et de l'acier et l'avionnerie sont montés vers la tête de la liste de 1942 à 1944, alors que l'industrie de la pulpe et du papier, qui occupait le deuxième rang après la réduction et l'affinage des métaux non ferreux jusqu'en 1941, a pris la troisième place en 1942, la septième en 1943 et la cinquième en 1944. Les abattoirs et salaisons enlèvent la première place en 1944 à la réduction des métaux non ferreux. En 1945 cependant, alors que les abattoirs et salaisons restent au premier rang, la pulpe et le papier reviennent au deuxième et les scieries passent du onzième au cinquième rang. Les produits chimiques divers, en troisième place en 1944, tombent en quinzième place en 1945.

Statistiques des quinze principales industries en 1945

Industries	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires et gages	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nonb.	nonb.		(milliers de dollars)		
Abattoirs et salaisons.....	152	23, 215	40, 010	427, 168	74, 765	504, 849
Pulpe et papier.....	109	39, 996	80, 463	179, 369	180, 402	398, 804
Réduction et affinage des métaux non fer- reux.....	17	16, 771	53, 853	238, 940	89, 899	355, 676
Avionnerie.....	38	37, 812	84, 230	115, 093	164, 747	278, 653
Scieries.....	5, 295	44, 040	54, 017	126, 007	103, 154	231, 108
Appareils et fournitures électriques.....	247	44, 129	76, 469	92, 044	135, 920	230, 532
Automobiles.....	6	17, 915	43, 623	164, 964	61, 987	228, 695
Moulins à farine et pro- vende.....	1, 024	7, 511	11, 323	192, 271	30, 014	224, 269
Beurre et fromage.....	2, 241	19, 335	26, 864	171, 011	49, 110	224, 174
Construction de navires	89	48, 118	99, 470	60, 294	141, 646	204, 594
Dérivés du pétrole.....	46	6, 775	13, 891	151, 153	41, 424	201, 681
Fer et acier primaires	63	29, 378	57, 862	86, 417	89, 859	192, 279
Articles en caoutchouc (y compris les chaus- sures).....	55	23, 490	39, 111	78, 501	98, 836	181, 413
Matériel roulant de che- min de fer.....	37	30, 515	61, 794	84, 264	92, 804	181, 250
Produits chimiques di- vers.....	232	29, 214	50, 197	83, 755	89, 661	177, 661
Totaux, quinze prin- cipales industries						
1945	9, 650	418, 314	773, 177	2, 251, 248	1, 441, 228	3, 815, 611
1944	10, 092	519, 491	950, 891	2, 680, 140	1, 866, 935	4, 681, 490
Total général, toutes les industries						
1945	29, 050	1, 119, 372	1, 845, 773	4, 473, 669	3, 564, 316	8, 250, 369
1944	28, 483	1, 222, 882	2, 029, 621	4, 832, 333	4, 015, 776	9, 073, 693
Pourcentage des quinze principales industries par rapport à toutes les industries, 1945.....	33.2	37.4	41.9	50.3	40.4	46.2

Industries manufacturières dans les centres urbains

La prospérité de la plupart des villes du Canada, surtout dans l'Est, est intimement liée à leurs industries manufacturières, qui emploient une forte proportion de leur population active. Dans l'Ouest, les villes sont plus généralement des centres de distribution, bien que là aussi les manufactures augmentent rapidement.



Fabrication des bas dans une manufacture de l'Ontario. Ces tricoteuses à section et tête uniques font des bas entièrement diminués de standard 54. Chaque machine produit deux bas par heure.

Le pied et la jambe du bas sont causés à l'arrière. →



Jusqu'à quel point les industries manufacturières du Canada sont concentrées dans les centres urbains ressort du fait qu'en Ontario, en 1945, les villes d'une production brute de plus d'un million de dollars chacune contribuent pour 89·9 p. 100 au total de la province. Dans le Québec, le pourcentage est de 91·5, tandis que dans les Provinces maritimes et la Colombie-Britannique, dont les principales industries sont les scieries, les conserveries de poisson et l'industrie laitière, les proportions tombent à 70·4 et 76·2 p. 100 respectivement. Dans les provinces des Prairies, les principales industries sont fondées sur les ressources agricoles,—culture du grain, élevage et industrie laitière,—et dans une moins forte mesure sur les industries qui subviennent aux besoins les plus essentiels de leur population. Néanmoins, la concentration de l'industrie dans les villes est forte, surtout au Manitoba. Les pourcentages sont: Manitoba, 90·2, Saskatchewan, 79·3, Alberta, 84·8.

Centres urbains d'une production manufacturière de plus de \$35,000,000 en 1945

NOTE.—Arvida (Qué.), Copper-Cliff (Ont.) et North-Vancouver (C. B.) sont exclus, les chiffres ne pouvant être publiés à l'égard des centres qui comptent moins de trois établissements, ou des villes qui en ont trois ou plus mais dont l'un fournit 75 p. 100 ou deux, 90 p. 100 de la production totale.

Centres urbains	Etablissements	Em-ployés	Salaires et gages	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute de la production
	nomb.	nomb.				
			(milliers de dollars)			
Montréal (Qué.).....	3,404	181,679	304,248	15,604	600,919	1,144,175
Toronto (Ont.).....	3,482	146,335	244,055	11,765	496,205	961,737
Hamilton (Ont.).....	482	50,520	89,639	11,611	166,350	351,676
Windsor (Ont.).....	241	28,826	63,515	4,053	167,675	280,744
Vancouver (C. B.).....	992	37,599	66,144	3,443	137,118	265,035
Winnipeg (Man.).....	716	26,206	40,116	2,530	117,454	197,524
Montréal-Est (Qué.).....	19	3,471	6,688	4,376	90,553	115,317
Port-Colborne (Ont.).....	22	2,747	5,075	2,341	71,926	103,794
Kitchener (Ont.).....	156	13,314	20,807	1,107	52,645	97,599
Edmonton (Alb.).....	195	7,368	11,742	1,702	68,515	93,361
Leaside (Ont.).....	47	9,963	19,583	527	63,106	89,889
Sarnia (Ont.).....	43	6,297	12,760	5,217	47,868	88,986
Calgary (Alb.).....	216	6,673	11,082	1,698	56,067	87,601
London (Ont.).....	240	13,733	21,702	1,215	35,744	82,155
Oshawa (Ont.).....	51	7,962	16,175	875	54,077	80,262
Saint-Boniface (Man.).....	55	3,453	5,951	478	61,805	80,034
New-Toronto (Ont.).....	27	7,084	13,801	1,207	40,713	79,983
Québec (Qué.).....	333	17,517	25,273	2,759	38,939	79,981
Peterborough (Ont.).....	85	8,625	14,254	829	43,090	67,961
Welland, Ont.....	51	8,518	15,726	3,732	27,616	64,345
St. Catharines (Ont.).....	94	9,351	16,630	1,003	42,277	61,830
Brantford (Ont.).....	123	12,235	19,812	1,102	27,093	58,689
Trail (C. B.).....	17	4,281	9,482	5,214	28,939	58,130
Sault-Ste-Marie (Ont.).....	48	5,790	11,656	3,871	29,842	56,360
Trois-Rivières (Qué.).....	73	6,989	11,151	4,334	25,040	51,431
Niagara-Falls (Ont.).....	62	6,325	11,674	4,226	18,837	51,429
Longueuil (Qué.).....	19	5,093	11,643	334	14,818	51,194
Ottawa (Ont.).....	203	9,413	15,030	1,003	21,250	50,362
Shawinigan-Falls (Qué.).....	41	5,220	9,488	5,773	20,862	48,277
Lachine (Qué.).....	39	6,667	12,813	780	16,233	46,746
New-Westminster (C. B.).....	100	5,209	9,160	568	23,867	44,563
Saint-John (N.-B.).....	116	4,387	6,852	785	28,861	43,780
Sherbrooke (Qué.).....	87	8,050	11,226	786	19,097	42,573
Halifax (N.-E.).....	116	7,135	12,988	581	18,486	42,075
Regina (Sask.).....	108	4,150	5,278	977	26,483	39,912
Saskatoon (Sask.).....	86	2,319	3,575	425	29,878	39,049

Autobus dans un atelier de montage d'une importante usine de Ford-William.



Emploi dans les manufactures

Le Bureau fédéral de la Statistique recueille chaque mois, des établissements de 15 employés ou plus, des statistiques sur l'embauchage, la rémunération et les hommes-heures dans les manufactures ainsi que dans certaines industries non manufacturières. En raison de la concentration de l'emploi dans les entreprises les plus importantes, la proportion d'employés de ces industries représentée par ces relevés mensuels est particulièrement élevée. Au cours des neuf premiers mois de 1947, des rapports ont été reçus d'une moyenne de 9,210 manufacturiers qui emploient en moyenne 1,037,000 hommes et femmes, dont les salaires et gages hebdomadaires sont en moyenne de \$37,229,000.

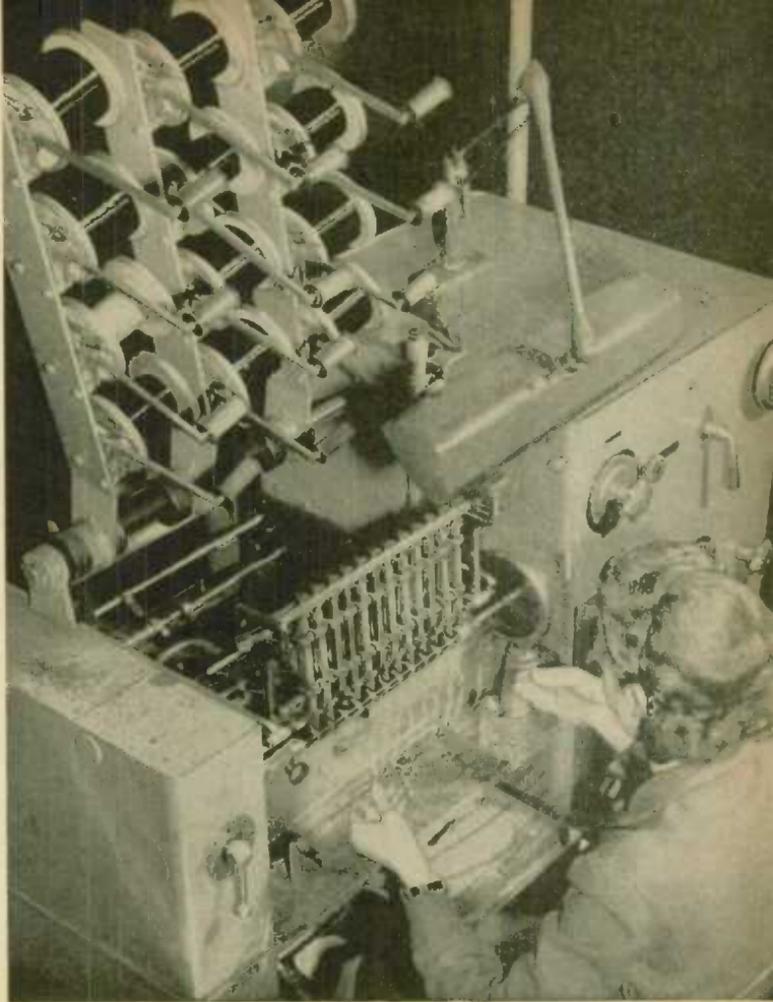
Un rapide coup d'œil sur la situation au cours de la période d'après-guerre révèle que dès le lendemain de la victoire sur le Japon, l'indice de l'emploi dans les manufactures, le 1er septembre 1945, est de 198·6, soit 14 p. 100 au-dessous de celui du 1er octobre 1943, le plus élevé du temps de guerre. Au cours de la période de réadaptation, l'indice continue de baisser pour atteindre le 1er janvier 1946 le minimum d'après-guerre, soit 179·9. Par suite de la demande contenue au pays et à l'étranger d'articles manufacturés, un mouvement vers la hausse ne tarde pas à se faire sentir en dépit de changements marqués dans la répartition des travailleurs des manufactures. Le 1er septembre 1947, l'indice s'établit à 203·3, soit 76 p. 100 de plus que celui du début de la guerre, mais 12 p. 100 de moins que celui du 1er septembre 1943.

Exception faite de la diminution saisonnière le 1er janvier, qui était inférieure à la normale pour cette période de l'année, le degré d'emploi dans les manufactures augmente régulièrement au cours des neuf premiers mois de 1947, période normale d'activité saisonnière. L'indice est de 197·1 en moyenne, contre 184·4 au cours des neuf premiers mois de 1946. La première partie de 1947 est relativement exempte de différends ouvriers et les grèves qui surviennent ont des répercussions moins graves sur la situation générale que celles de l'année précédente. L'offre plus grande de matières premières dans la plupart des industries constitue un autre élément favorable de la période à l'étude.

Sur le nombre d'employés du relevé mensuel, le 1er septembre 1947, 238,638 ou 23 par 1,000 sont des femmes, proportion bien inférieure à celle de 236 par 1,000 indiquée 12 mois plus tôt. Au cours de l'année, le nombre d'hommes augmente de 10·3 p. 100 alors que le nombre de femmes n'augmente que de 3·1 p. 100. Les changements indiqués dans la proportion de travailleurs des deux sexes sont accompagnés de déplacements géographiques dans la répartition de l'emploi dans les manufactures depuis la fin de la guerre. Ainsi certaines industries des Provinces maritimes, du Québec et de la Colombie-Britannique emploient le 1er septembre 1947 une proportion plus faible de l'effectif des manufactures au Canada qu'elles ne le faisaient le 1er septembre 1945, alors que dans l'Ontario cette proportion est plus grande.

L'indice des listes de paye suit la même tendance générale que celui de l'emploi au cours de l'après-guerre, bien que l'augmentation soit relativement plus forte en raison de la hausse de l'échelle des salaires dans plusieurs industries et établissements. Le gain hebdomadaire moyen des employés à salaire et à gages au service des manufactures qui collaborent au relevé est de \$37.15 le 1er septembre 1947, contre \$32.71 le 1er septembre 1946 et \$32.03 le 1er septembre 1943. La moyenne d'heures de travail fournies par les employés payés à l'heure dans les manufactures, qui est de 42·7 pour la semaine

Dans plusieurs industries, le retour à la production de paix a amené la découverte de techniques, de dispositions et de machines nouvelles propres à accélérer le rendement. La machine à contre, qui peut enrouler simultanément douze bobines de sonnettes téléphoniques, remplace le modèle antérieur qui n'enroulait qu'une bobine à la fois.



du 1er septembre 1946, est de 42.3 pour la semaine du 1er septembre 1947, tandis que les gains moyens sont de 82.2 cents l'heure, soit une augmentation de 11.6 cents sur l'année précédente.

Indices mensuels de l'emploi dans les manufactures, 1942-1947

(1926 = 100)

Mois	1942	1943	1944	1945	1946	1947
1er janvier	187.1	219.6	226.4	212.7	179.9	190.6
1er février	191.2	222.1	227.3	215.0	182.8	193.9
1er mars	195.7	223.4	226.5	214.3	182.6	194.5
1er avril	199.4	224.1	225.5	212.9	184.9	195.2
1er mai	202.3	222.9	223.2	210.6	186.2	195.8
1er juin	205.9	224.1	223.1	209.0	184.7	197.6
1er juillet	209.5	226.5	225.8	207.2	187.2	200.6
1er août	212.4	227.7	225.0	204.1	184.2	202.5
1er septembre	215.6	229.9	226.2	198.6	187.2	203.3
1er octobre	218.3	231.4	223.7	188.3	188.4	203.6
1er novembre	218.6	230.8	221.3	186.3	192.8	—
1er décembre	221.7	230.9	220.1	184.2	194.2	—



Transports Communications

L'AMÉLIORATION et l'expansion constantes des transports par terre, par air et par eau caractérisent le développement des services de distribution au Canada. De fait, sous certains aspects,—par exemple, le transport aérien des marchandises dans le Nord-Ouest,—le Canada a fait œuvre de pionnier. L'article qui suit, démontre qu'il se tient à la page, non seulement en matière de transports, mais aussi quant aux moyens de perfectionner les facilités de distribution.

Chemins de fer à vapeur

Il serait difficile de surestimer l'importance des chemins de fer dans l'édification du Canada. Aujourd'hui, la population relativement faible du pays, dispersée sur la lisière méridionale d'un vaste territoire long de 4,000 milles, et l'envergure de son commerce, tant intérieur qu'extérieur, lui imposent un réseau de transport étendu et dispendieux.

L'une des premières grandes entreprises à retenir l'attention du Dominion du Canada après la Confédération en 1867 a été la construction d'un chemin de fer transcontinental pour relier l'Est et l'Ouest. Au prix d'énormes difficultés, le Pacifique-Canadien est achevé en 1885 et le vaste hinterland de l'Ouest canadien est ouvert à la colonisation. L'expansion du commerce du blé entre 1900 et 1913 amène la prospérité et une rapide évolution économique qui déclenchent une autre période de progrès ferroviaire. Deux autres réseaux transcontinentaux, le Canadien-Nord et le Grand-Tronc-Pacifique (ainsi que le Transcontinental-National, entreprise de l'Etat) sont aménagés. Le parcours global des chemins de fer canadiens passe de 18,140 milles en 1901 à 30,795 en 1914.

La construction se poursuit durant la guerre et, de 1914 à 1918, près de 7,500 milles de voies ferrées sont ouvertes au trafic, ce qui porte le total à 38,252 milles. Une bonne partie du financement du Canadien-Nord et du Grand-Tronc-Pacifique est appuyée par les gouvernements fédéral et provinciaux qui garantissent l'intérêt et le principal de leurs obligations. La guerre ayant interrompu l'immigration et le trafic des provinces de l'Ouest n'ayant pas atteint les proportions prévues, ces deux lignes de même que le Grand-Tronc, qui construisait alors le Grand-Tronc-Pacifique, sont bientôt dans l'impossibilité de faire face à leurs versements d'intérêt. Sur l'avis d'une commission établie pour étudier la question, le gouvernement prend à son compte ces lignes ferroviaires et les fusionne avec celles de l'Etat, dont certaines avaient été construites en vertu d'une convention de la Confédération. Il en résulte la formation des Chemins de fer Nationaux du Canada, dont le nombre total de milles en 1923 s'établit à 21,805, y compris les voies du Grand-Tronc aux Etats-Unis. En 1946, le parcours atteint 23,437 milles.

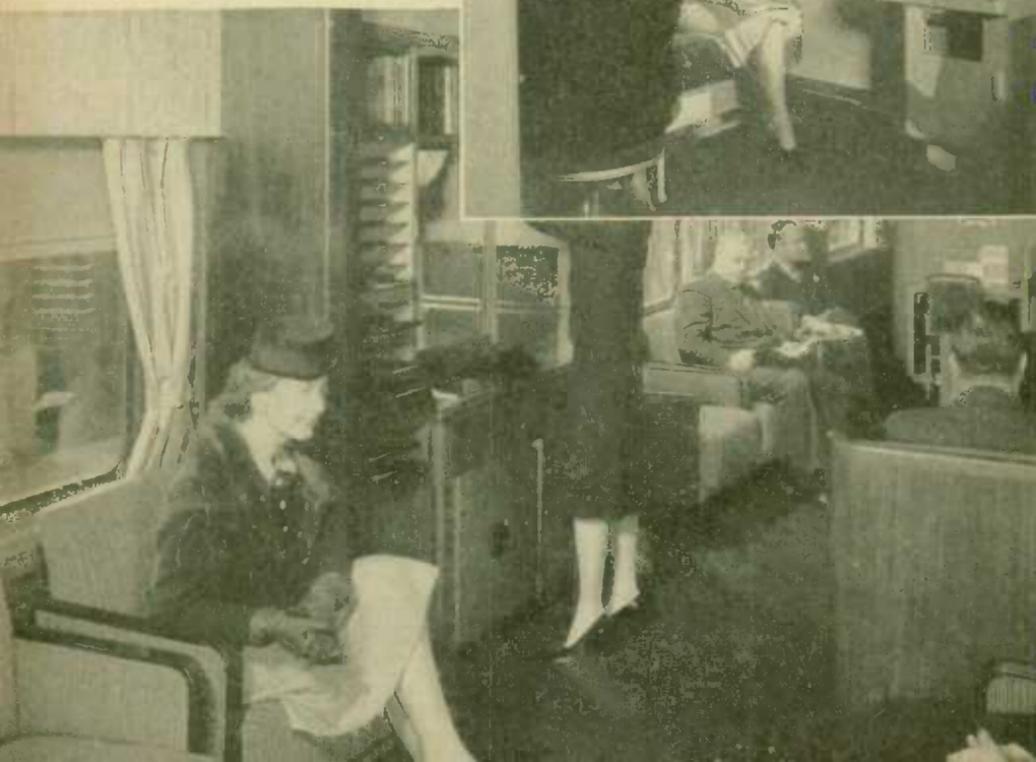
Le gouvernement provincial de Colombie-Britannique prend aussi possession d'un chemin de fer en banqueroute (348 milles) : le National-Canadien et

le Pacifique-Canadien prennent conjointement le chemin de fer du Nord de l'Alberta (923 milles), entreprise privée incapable de poursuivre son activité. L'Ontario construit et exploite une ligne (574 milles) surtout pour fins de colonisation. Ainsi, les chemins de fer d'État au Canada sont un ensemble de lignes dont certaines ont été construites pour des raisons politiques ou des fins de colonisation et d'autres obtenues de compagnies privées en banqueroute.

Dans l'ensemble, ces chemins de fer ne sont pas prospères; les Chemins de fer Nationaux du Canada n'accusent un surplus qu'en 1926 et 1928 et durant les cinq années de guerre, de 1941 à 1945 inclusivement. De 1923 à 1946, le résultat net constitue un déficit de caisse de \$470,379,800, sans compter les pertes de capital qui s'élèvent à \$89,292,974. Ces pertes ne comprennent aucun intérêt sur les avances accordées par le gouvernement fédéral en vue de combler les déficits d'exploitation et portées au compte du réseau jusqu'en 1937.

La seconde Grande Guerre détermine l'expansion rapide de la production industrielle; le transport ferroviaire des marchandises accuse une augmentation

Nouvel outillage des chemins de fer canadiens. Le wagon aérodynamique pourvoit au confort et à l'agrément des voyageurs en leur offrant un service de chambre à coucher, de restaurant et de salon de même que les avantages d'une zone de détente.



correspondante. Le trafic-voyageurs augmente encore davantage. Le tableau ci-dessous donne les chiffres des chemins de fer en 1928, année cime d'avant-guerre, en 1933, la plus critique de la dépression, et en 1942-1946, années atteintes par la situation de guerre et d'après-guerre. Depuis la fin des hostilités, le trafic-voyageurs décline plus rapidement que le trafic-marchandises, surtout à cause de l'autobus et de la voiture de tourisme dont l'usage, en 1946, n'est plus restreint par la pénurie d'essence et de pneus, bien que l'offre de véhicules neufs n'ait pas encore suffi à la demande.

Statistiques des chemins de fer canadiens, 1928, 1933, 1938 et 1942-1946

Année	Marchandises transportées un mille	Voyageurs transportés ¹	Personnel	Recettes brutes d'exploitation	Frais d'exploitation
	tonnes	nombre	nombre	\$	\$
1928	41,610,660,776	40,592,792	187,710	563,732,260	442,701,270
1933	21,092,594,200	19,172,193	121,923	270,278,276	233,133,108
1938	26,834,096,695	20,911,196	127,747	336,833,400	295,705,638
1942	56,153,953,000	47,596,602	157,740	663,610,570	485,783,584
1943	63,915,074,000	57,175,840	169,663	778,914,565	560,597,204
1944	65,928,078,992	60,335,950	175,095	796,636,786	634,774,021
1945	63,349,094,918	53,407,843	180,603	774,971,360	631,497,562
1946	55,310,257,842	43,405,177	180,383	718,510,764	623,529,472

¹ Doubles emplois compris.

La tendance vers la fusion des chemins de fer au cours du dernier demi-siècle comporte l'élément de monopole et la possibilité de prix excessifs. Il est donc jugé nécessaire d'établir une régie des taux de transport de marchandises et de voyageurs et d'autres questions relatives à la construction et l'exploitation des chemins de fer. Cette régie est confiée à la Commission des transports.

Tramways électriques

Les moyens de transport urbain ont subi, ces dernières années, de profondes transformations. Les tramways électriques, qui furent à un moment l'unique mode de transport, sont remplacés ou supplémentés dans plusieurs villes du Canada par l'autobus et le trolleybus, tandis que nombre de lignes interurbaines de tramways sont abandonnées. A la fin de 1946, le tramway circule dans 22 villes canadiennes, contre 43 en 1926. Dans plusieurs cas, la même compagnie de transport est demeurée en activité, utilisant l'autobus au lieu du tramway. D'autre part, maintes villes d'Ontario et de l'Ouest possèdent et exploitent leur propre service de transport. Windsor est la plus grande ville où seul l'autobus est en usage. Le trolleybus circule aussi à Montréal, Toronto, Kitchener, Winnipeg, Calgary et Edmonton.

Le matériel des compagnies ou des municipalités qui exploitent des lignes de tramways en 1945 comprend 3,512 tramways, 1,454 autobus et 67 trolleybus. Le trafic-voyageurs atteint en 1945 un sommet sans précédent de 1,316,572,000, augmentation de 5.1 p. 100 auprès de 1944. Le tramway absorbe 83 p. 100 du trafic; l'autobus, 16 p. 100; et le trolleybus, 1 p. 100.

Voirie

La construction de routes carrossables pour les automobiles a été l'un des principaux éléments des dépenses provinciales ces 25 dernières années. Le

gouvernement fédéral a construit des routes dans les parcs nationaux et subventionné les provinces, d'abord en 1920 et de nouveau, pour soulager le chômage, de 1930 à 1939; mais il n'a pas aménagé de routes rurales en dehors des terres du gouvernement.

A la fin de 1945, il y a, au Canada, 131,453 milles de routes pavées et 420,562 milles de routes de terre. Pour ce qui est des routes pavées, 113,991 milles sont de gravier ou de pierre concassée, 14,826 milles, de surface bitumineuse et 2,513 milles, de béton de ciment portland.

Les dépenses de 1945 s'élèvent à \$84,164,757, dont \$28,350,266 sont consacrés à la construction de routes, \$3,829,461, à l'érection de ponts, \$45,748,872, à l'entretien des routes, \$3,231,073, à l'entretien des ponts, \$20,045, à la construction de sentiers et de trottoirs, et le reste, aux frais généraux.

Véhicules automobiles

Le nombre de véhicules automobiles immatriculés au Canada atteint un sommet de 1,622,463 en 1946. Le maximum précédent est de 1,572,784 en 1941, après quoi les restrictions de guerre diminuent le nombre de voitures de tourisme en usage, bien que les véhicules automobiles commerciaux et les autobus immatriculés augmentent chaque année durant la guerre. En 1946, cependant, le nombre de voitures de tourisme, soit 1,234,006, se rapproche beaucoup du chiffre de 1941, tandis que le nombre de véhicules commerciaux, soit 364,078, dont 355,095 camions, 5,788 autobus et 3,195 divers, continue d'augmenter. Les motocyclettes sont au nombre de 17,163 en 1946, contre 14,477 en 1941.

Les revenus provinciaux provenant de l'enregistrement des véhicules automobiles atteignent \$31,856,824 en 1945, chiffre un peu plus élevé que celui de 1941.

Le tableau suivant indique le nombre de véhicules automobiles immatriculés dans les différentes provinces durant la période de guerre.

Véhicules automobiles immatriculés, 1938-1946

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
1938....	7,992	51,214	37,110	205,463	669,088	88,219	109,014	107,191	119,220	1,394,853
1939....	8,040	53,008	28,116	213,148	682,891	88,864	119,018	113,702	122,087	1,439,245
1940....	8,070	57,873	39,000	225,182	703,872	90,932	126,970	120,514	128,044	1,500,829
1941....	8,015	62,805	41,450	232,149	730,194	96,573	131,545	126,127	134,499	1,572,784
1942....	7,537	58,872	37,758	222,622	715,380	93,147	130,040	125,482	132,893	1,524,153
1943....	8,032	59,194	40,205	222,676	691,615	93,494	133,839	127,559	134,691	1,541,845
1944....	8,412	57,933	39,570	224,042	678,057	93,297	140,992	127,416	135,090	1,502,567
1945....	8,835	56,699	41,577	228,681	662,719	92,758	140,257	130,153	134,788	1,497,081
1946....	9,192	62,660	44,654	255,172	711,106	101,090	148,206	138,868	150,234	1,622,463

¹ Y compris le Yukon.

Voiturage motorisé.—L'autobus et le camion automobile prennent de plus en plus d'importance dans le domaine des transports; ils transportent voyageurs et marchandises entre plusieurs endroits desservis ou non par les chemins de fer. Durant la guerre, le rationnement de l'essence, des pneus et des automobiles entrave sensiblement le service. Le trafic considérable de courte distance des employés qui vont et viennent entre leurs domiciles et la fabrique de munitions, l'aéroport, etc., masque, dans les statistiques, la diminution du trafic interurbain. Toutefois, en 1946, alors que les autobus sont plus nom-



Le pont de la rivière Nipigon sur la route n^o 17, dans le nord de l'Ontario.

breux et le rationnement, abandonné, les véhicules-milles des réseaux de transport interurbains et ruraux augmentent de 14.7 p. 100 par rapport au chiffre de 1945 et le nombre de voyageurs, de 6.7 p. 100.

Statistiques du voiturage motorisé, 1942-1945

Détail	1942	1943	1944	1945
Placements en terrains, édifices et matériel.....	\$ 1	49,910,584	54,186,461	59,400,753
Revenus.....	\$ 67,527,491	76,020,555	81,707,604	88,157,490
Matériel--				
Camions.....	8,419	7,037	6,772	6,486
Tracteurs, semi-remorques.....	"	2,069	2,063	2,063
Remorques.....	1,251	974	1,103	1,154
Autobus.....	2,529	2,992	3,104	3,322
Voyageurs transportés.....	147,599,000	221,012,000	234,809,000	239,858,000
Marchandises transportées interurbain et rural..... tonnes	10,866,000	11,144,000	9,605,000	10,853,000

¹ Indisponible.

Navigation

La navigation canadienne se divise en deux catégories: (1) service étranger et (2) cabotage. La première se subdivise en: a) maritime, c'est-à-dire entre les ports canadiens du Pacifique, de l'Atlantique et du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, et les ports des autres pays, y compris la pêche en haute mer:

et b) intérieure, soit entre les ports du Canada et des États-Unis sur les Grands Lacs et les rivières qui les relient. Le cabotage est un service entre les ports canadiens et comprend la pêche dans les eaux canadiennes.

Les statistiques de la navigation ne sont recueillies qu'aux ports où il y a un fonctionnaire de la Division de la douane et de l'accise du ministère du Revenu national et, conséquemment, n'englobent pas la navigation sur le fleuve Mackenzie, le lac Winnipeg, etc.

Vaisseaux entrés aux ports canadiens, 1938-1946

Année	Service étranger ¹		Cabotage		Total	
	Nombre	Tonnage enregistré	Nombre	Tonnage enregistré	Nombre	Tonnage enregistré
1938 ²	42,582	45,603,055	75,537	44,471,834	118,119	90,074,889
1939 ²	43,601	44,775,116	73,386	45,386,457	116,987	90,161,573
1940 ²	46,244	46,666,396	78,212	44,361,232	124,453	91,027,628
1941 ²	25,122	32,579,900	79,951	50,471,166	105,073	83,051,066
1941 ³	26,203	31,452,400	77,592	48,111,082	103,795	79,563,482
1942 ³	24,066	25,630,763	73,366	43,990,764	97,432	69,631,527
1943 ³	22,901	26,345,562	65,066	40,300,778	87,967	66,646,340
1944 ³	23,786	28,356,681	64,999	43,776,197	88,785	72,133,178
1945 ³	24,431	29,655,984	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185
1946 ³	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085

¹ Maritime et intérieur international.
civile.

² Année terminée le 31 mai.

³ Année

Ports

Les aménagements de coordination du transport par terre et du transport par eau dans les nombreux ports canadiens comprennent des docks et des quais, des entrepôts frigorifiques et autres, des voies ferrées et facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs d'huile et, dans les principaux ports, des cales sèches. Huit des principaux ports, —Halifax, Saint-John, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill, —sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres, par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. Les autres le sont par des maîtres de ports qui relèvent directement du ministère des Transports.



L'«Abegweit», le plus grand transbordeur brise-glace du monde, fait le service entre l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick. C'est le plus grand navire tout soudé jamais construit au Canada. Il peut transporter 19 wagons de chemin de fer, 60 automobiles et 950 passagers.



Le port de Montréal offre de nombreuses facilités aux navires océaniques, y compris 105 postes d'amarrage, 26 entrepôts de transit, 4 élévateurs à grain d'une capacité totale de 15 millions de boisseaux et des entrepôts frigorifiques d'une capacité de 3 millions de pieds cubes.

Canaux

Six réseaux de canaux relèvent du ministère des Transports. Ce sont les canaux (1) entre Fort-William et Montréal; (2) de Montréal à la frontière internationale, près du lac Champlain; (3) de Montréal à Ottawa; (4) d'Ottawa à Kingston; (5) de Trenton au lac Huron; et (6) de l'océan Atlantique au lac Bras-d'Or, île du Cap-Breton. Ces canaux ont ouvert à la navigation de l'Atlantique environ 1,890 milles de voies fluviales. Des écluses et canaux plus petits destinés à faciliter la navigation locale relèvent du ministère des Travaux publics ou autres autorités.



Un DC-3 des lignes aériennes Trans-Canada au-dessus de la ville de Québec. La compagnie Trans-Canada se sert de ce modèle d'avion pour les envolées transcontinentales.

Les Grands Lacs et le Saint-Laurent constituent l'une des routes fluviales les plus achalandées du monde. Le trafic d'amont et d'aval sur la rivière Détroit est plus considérable que sur tout autre cours d'eau. Sur les canaux du Sault-Ste-Marie en 1929, le volume atteint une cime de 92,616,898 tonnes, soit plus que le trafic des canaux de Panama et Suez réunis. En raison des grands besoins de minéral de fer en temps de guerre, un nouveau sommet de 120,200,814 tonnes est atteint en 1942. Le total de 1946 est de 91,740,696 tonnes.

Aviation civile

Le Canada possède aujourd'hui de nombreux aéroports et aérodromes, répartis à travers le pays, qui lui permettent de faire face à l'expansion de

l'aviation déterminée par la guerre et l'après-guerre. En vertu du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le ministère des Transports a construit ou amélioré durant la guerre 207 aéroports et aérodromes pour les opérations de l'hémisphère occidental et autres fins de guerre. De plus, le ministère possédait et exploitait déjà 45 aéroports, aérodromes et terrains d'atterrissage d'urgence.

En vertu du programme de reconstruction d'après-guerre, le ministère des Transports a gardé les aéroports dont il avait besoin. Les aéroports municipaux réquisitionnés durant la guerre ont été rendus à leurs centres respectifs et certains des aérodromes non requis ont été offerts à des municipalités qui justement ne s'étaient pas intéressées à l'aviation.

Les aéroports, terrains d'atterrissage et postes d'ancrage au Canada sont classés comme suit:

Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage du ministère des Transports.....	143
Autres aéroports (terre et eau), terrains d'atterrissage et postes d'ancrage de l'Etat.....	68
Aéroports (eau) et postes d'ancrage des services aériens provinciaux.....	23
Aéroports (terre et eau), terrains d'atterrissage et postes d'ancrage municipaux.....	62
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage de lignes aériennes privées.....	19
Aéroports (eau) et postes d'ancrage de lignes aériennes privées.....	40
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage du corps d'aviation de l'armée américaine.....	3
Aéroports, etc., privés, divers et non licenciés.....	260
TOTAL	618

L'activité, en 1947, de quelque 29 clubs d'aviation qui disposent de 105 avions témoigne de l'expansion de l'aviation privée et commerciale après la suppression de toutes les restrictions de guerre. Ces clubs, qui font partie de la Royal Flying Clubs Association, comptent 3,277 membres. Ils déclarent pour l'année terminée le 31 mars 1947 un total de 4,497 heures de vol d'instruction. En plus de ces clubs d'aviation non lucratifs, on compte 29 écoles d'aviation commerciale qui disposent de 96 avions. Le nombre d'étudiants-pilotes des clubs d'aviation et des écoles d'aviation commerciale atteint 1,500 au cours de l'année terminée le 31 mars 1947.

Certificats et licences d'aviation civile en vigueur, janvier 1946 et juillet 1947

Genre	En vigueur 1er janv. 1946	En vigueur 31 juill. 1947	Augmen- tation
Pilote privé.....	389	1,431	1,042
Pilote commercial et de transport.....	1,038	2,338	1,300
Préposé à la direction de la circulation aérienne.....	71	116	45
Ingenieur d'aéronautique.....	962	1,437	475
Avions immatriculés—Privés.....	14	177	163
Commerciaux.....	367	1,442	1,075

Politique aérienne du gouvernement.—D'après la politique aérienne du gouvernement, exposée en 1943, les lignes aériennes Trans-Canada "continueront d'exploiter tous les réseaux transcontinentaux et tels autres services ayant le caractère d'une ligne principale que le gouvernement pourra désigner de temps à autre" et les Lignes aériennes Trans-Canada sont "le seul agent autorisé à exploiter des services aériens internationaux". Les services secondaires seront laissés à l'initiative privée.

La Commission du transport aérien a été créée en 1944, en remplacement de la Commission des transports, en vue de servir de conseil pour les questions de politique générale en matière de transport aérien, de faire des enquêtes et des recommandations au sujet de la création de nouvelles routes aériennes et d'émettre des permis pour tous les services de transport commercial aérien.

Lignes aériennes Trans-Canada.—Les lignes aériennes Trans-Canada fonctionnent depuis 1937. En 1945, une modification de la loi des lignes aériennes Trans-Canada augmente leur capital de 5 à 25 millions et autorise la création de compagnies pour exploiter et maintenir des services aériens en vertu de contrats passés avec les lignes aériennes Trans-Canada. Les lignes aériennes Trans-Canada comptent actuellement un total de 6,511 milles de routes aériennes au Canada, y compris les routes de New-York, Chicago, Cleveland, Duluth, Seattle et Terre-Neuve, et 3,030 milles de route transatlantique entre Montréal et Prestwick (Écosse). Un autre service transatlantique entre Montréal et Shannon (Irlande) a été inauguré à l'automne de 1947.

Les lignes aériennes Trans-Canada ont transporté 305,442 passagers payants (sans compter le trafic du service transatlantique) en 1946 contre 183,121 en 1945 et 158,884 en 1944, 2,325,977 livres de correspondances contre 3,429,232 en 1945 et 3,739,105 en 1944, et 1,043,713 livres de messagerie contre 950,323 en 1945 et 856,016 en 1944. Les L.A.T.-C. utilisent actuellement 50 avions.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien.—Les lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont fusionné en un seul organisme plusieurs compagnies commerciales indépendantes qui desservaient surtout l'industrie minière du Nord canadien, y compris les Canadian Airways Limited, Arrow Airways Limited, Ginger Cooté Airway, Prairie Airways, Mackenzie Air Services, Yukon Southern Air Transport Limited, Dominion Skyways Limited, Quebec Airways, Wings Limited, Starratt Airways and Transportation Company.

Les compagnies constituantes des lignes aériennes du Pacifique-Canadien parcourent 6,813,907 milles utiles en 1946 contre 5,373,403 en 1945 et 5,984,602 en 1944. Elles transportent 175,461 passagers payants en 1946 contre 125,110 en 1945 et 104,166 en 1944, 16,514,741 livres de marchandises contre 9,419,556 en 1945 et 1,722,733 livres de correspondances contre 1,253,537 en 1945.

Lignes aériennes indépendantes.—Bien que plusieurs des principales compagnies aient été absorbées par les L.A.P.-C., il reste encore dans ce domaine des organisations indépendantes. Les Maritime Central Air Lines exploitent un service de courrier, de passagers et de messageries entre Moncton, Saint-John, Blissville, Summerside, Charlottetown et New-Glasgow, et la M. and C. Aviation Company exploite un service licencié de poste aérienne, de passagers et de messageries de Prince-Albert à des points du Nord de la Saskatchewan. Il y a aussi la Northern Airways Limited à Carcross (Yukon) et la Leavens Bros. Air Services Limited à Toronto.

Services irréguliers et de louage.—Les services irréguliers et les services de louage forment une forte proportion de l'aviation commerciale au Canada et, au 30 juin 1947, quelque 200 licences avaient été émises aux exploitants de cette classe. Les services à horaire fixe sont pour la plupart confinés aux régions peuplées et industrielles où le transport par air est accessoire aux autres modes de transport. Dans le vaste hinterland du Canada, l'aviation offre le seul moyen rapide et sûr pour les déplacements sur de longues distances.

L'installation de balises le long de routes aériennes établies dans l'extrême nord avec terminus à Dawson, dans le Yukon, à Aklavik, à l'embouchure de la rivière Mackenzie, à Coppermine, sur le golfe Coronation, et à Goose, au Labrador, a permis l'emploi de plus gros avions et ajouté à la rapidité et à la sécurité des services aériens à horaire régulier et des services de louage.

Les services à horaire régulier, à horaire irrégulier et de louage ont transporté 180,864 passagers payants au cours des quatre premiers mois de 1947 contre 147,804 durant la même période de 1946, et 10,932,083 livres de marchandises contre 5,687,194. Ces chiffres ne comprennent pas le transport de passagers et de marchandises entre le Canada et les pays étrangers.

Cinq certificats d'exploitation ont été remis à des services à horaire fixe étrangers qui font des envolées au Canada, soit quatre à des lignes aériennes des Etats-Unis et un à la British Overseas Airways Corporation, dont le terminus canadien est à l'aéroport de Dorval, à Montréal.

Service aérien transatlantique.—La première envolée du service aérien transatlantique du gouvernement canadien a eu lieu le 22 juillet 1943. Depuis cette date jusqu'au 31 mars 1947, ce service a transporté 8,370 passagers, 215,000 livres de marchandises et 2,403,500 livres de correspondances.

Les lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique) font actuellement dix voyages par semaine, aller et retour, entre Prestwick et Montréal, et entre Shannon et Montréal. Elles font usage d'avions North Star, munis de moteurs britanniques Rolls-Royce, et qui sont le modèle canadien du DC-4.

Des canots destinés aux habitants du Nord canadien sont chargés à bord d'un avion à Edmonton, en Alberta.





Une stewardess des L.A.T.-C. sert des rafraîchissements aux passagers.

La route du nord, soit par Gander (Terre-Neuve) ou par Goose (Labrador) est utilisée durant les mois d'été. Une entente par traité avec Terre-Neuve exige que tous les services transatlantiques, sauf les lignes aériennes Trans-Canada, utilisent Gander quand la température le permet.

En vertu d'une entente par traité avec le Portugal, les L.A.T.-C. ont le droit d'atterrir dans les Açores quand les conditions atmosphériques rendent la route du nord dangereuse.

Le système de radiocommunications pour les envolées transatlantiques, dont le bureau central est à Moncton (N.-B.), est administré par les lignes aériennes Trans-Canada, au nom du ministère des Transports.

Le Service météorologique du Canada a maintenant des stations à Gaitler (Terre-Neuve) et à Goose (Labrador), de même qu'à Montréal, qui servent en grande partie pour les envolées transatlantiques. Le service de radio-alignement, d'envergure nationale, s'étend de Montréal à Goose et Gander en passant par des postes intermédiaires.

Organisme international de l'aviation civile.—En conformité de l'entente provisoire, la première assemblée intermédiaire de l'Organisme international provisoire de l'aviation civile a été convoquée à Montréal le 21 mai 1946. A cette assemblée, le Canada (Montréal) a été choisi comme le siège permanent de cet organisme. Depuis lors, le Conseil provisoire du Comité de la navigation aérienne a siégé presque constamment.

Des experts techniques des pays membres ont été convoqués à des assemblées régionales et de division sur la navigation aérienne afin d'arrêter les normes et les procédures à suivre pour le fonctionnement sûr et efficace des services aériens internationaux. Jusqu'au 30 juin 1947, il y a eu quinze assemblées de ce genre: dix ont été tenues à Montréal (Canada); une à Washington (E.-U.); une à Paris (France); une au Caire (Egypte); une à Londres (Angleterre); et une à Melbourne (Australie).

Le Canada a été représenté à toutes ces assemblées, sauf les assemblées régionales sur la navigation tenues à Paris et au Caire, et il a envoyé plus de

50 délégués qui représentaient tous les domaines de l'aviation. Ces réunions ont servi de préparation à la première assemblée de l'Organisme international de l'aviation civile convoquée à Montréal le 6 mai 1947.

Les règlements de l'air du Canada sont modifiés, au besoin, afin de les rendre conformes à ceux de l'Organisme international de l'aviation civile.

Télégraphes

Il y a six réseaux télégraphiques au Canada; quatre sont exploités conjointement avec les chemins de fer, un par le gouvernement fédéral, et un petit réseau est de propriété et d'exploitation indépendantes. Une compagnie des États-Unis a des lignes en territoire canadien; une compagnie privée canadienne exploite un réseau de sans-fil; et trois compagnies de câbles, outre les compagnies de télégraphe, exploitent des câbles partant de stations canadiennes. Il y a en tout 22 câbles en service entre le Canada et l'Angleterre, les Açores, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, Saint-Pierre-et-Miquelon et les Bermudes, et deux câbles en service entre North-Sydney et Canso (N.-E.).

Ces réseaux exploitent 395,545 milles de fil télégraphique au Canada, 5,436 milles à l'extérieur et 32,813 milles marins de câbles sous-marins entre le Canada et les autres pays. Les circuits multiples constituent normalement 844,558 milles de voies télégraphiques. En 1946, ces réseaux transmettent 18,441,841 télégrammes et 1,845,539 cablogrammes, sans compter les messages entre pays étrangers.

Téléphones

Il y a en 1945 au Canada 3,151 réseaux téléphoniques, qui comptent 6,333,761 milles de fil et 1,848,794 téléphones. Le nombre estimatif de conversations durant l'année est de 3,210,280,400 ou 1,736 par appareil. Les multiples manuels continuent d'être remplacés par des multiples automatiques, mais à un rythme un peu plus lent cependant, depuis 1941, faute d'outillage. En 1945, 56 p. 100 de tous les téléphones sont des appareils à cadran; 93 p. 100 de ceux-ci sont installés dans les centres urbains de plus de 10,000 habitants, où ils forment 78 p. 100 des téléphones en usage.

Multiples pour communications interurbaines.





L'extension des facilités téléphoniques aux régions reculées est un problème économique que l'on vient de résoudre dans le village laurentien de Lac-Supérieur en utilisant les lignes d'énergie pour le courant téléphonique. L'illustration fait voir l'essai de l'autillage qui superpose le courant téléphonique relativement faible sur le circuit d'énergie.

Radio

Le Comité judiciaire du Conseil privé, saisi de la question, décréta le 9 février 1932 que la régie et la réglementation des communications radiophoniques tombaient sous la juridiction du Parlement du Dominion. La loi canadienne de la radiodiffusion a suivi en 1932; elle donnait à la Commission canadienne de la radiodiffusion le pouvoir de régir et de réglementer la radiodiffusion au Canada. A cette époque, la commission ne disposait pas en propre de réseaux de transmission, mais elle s'est acquittée des responsabilités que lui donnait la loi dans la régie des postes privés. En 1933, le noyau d'un réseau national fut établi par l'acquisition et l'exploitation des trois postes du National-Canadien à Moncton, Ottawa et Vancouver. La Société Radio-Canada remplaça la Commission canadienne de la radiodiffusion en 1936.

Les fonctions de Radio-Canada, d'après la loi canadienne de la radiodiffusion de 1936, consistent à formuler des règlements sur l'établissement et l'exploitation de réseaux, le caractère de tous les programmes radiodiffusés au Canada et la proportion de temps qui peut être accordée à la publicité dans les programmes.

Tous les postes radiophoniques au Canada relèvent de la Division de la radio du ministère des Transports quant à l'administration technique, y compris la fréquence, la puissance, etc., de même que la délivrance des permis.

Au Canada, le 1^{er} avril 1947, 120 postes irradient sur la bande de fréquence ordinaire, dont 11 de la Société Radio-Canada et 109 postes privés. Radio-Canada compte aussi 25 des 33 postes sur ondes courtes; l'entreprise privée, les huit autres.

Le nombre de postes récepteurs au Canada n'est pas loin des trois millions, soit un pour quatre personnes. Les permis de postes récepteurs privés sont au nombre de 1,800,000 environ, dont plusieurs s'appliquent à plus d'un appareil. Les radios neufs, introuvables durant les dernières années de guerre, abondent sur le marché.

Société Radio-Canada.—La paix revenue, Radio-Canada a pu reprendre son travail sur les projets soumis en 1936 en vue d'étendre ses réseaux à l'échelle nationale. Un nouveau poste de transmission de 50 kilocycles est en voie de construction près de Lacombe (Alb.) et un emplacement pour un transmetteur semblable de 50 kilocycles a été choisi près de Carman (Man.). Ces deux transmetteurs utiliseront les fréquences des canalisations libres, selon l'entente sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord. La puissance du poste CJBC, de Toronto, sera portée à 50 kilocycles et celle de CBJ, de Chicoutimi (Qué.), à 10 kilocycles. Une fois achevés les travaux en cours, Radio-Canada comptera 13 postes à amplitude modulée, dont sept seront munis de transmetteurs de 50 kilocycles, qui desserviront presque toute la population du Canada.

Radio-Canada participe activement au perfectionnement de la fréquence modulée. Deux transmetteurs expérimentaux de fréquence modulée fonctionnent à Montréal et un troisième à Toronto. On se prépare à en établir d'autres à Ottawa, Winnipeg et Vancouver. Les ingénieurs de Radio-Canada poursuivent aussi des études approfondies sur la télévision, en vue de déterminer les conditions les plus favorables à son introduction au pays; des observateurs ont été envoyés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne afin de prendre connaissance des progrès réalisés en ce domaine.

Organisation de la Société Radio-Canada.—La Société Radio-Canada est administrée comme un service public national. La ligne de conduite est établie par un bureau de neuf gouverneurs qui agissent à titre de "fiduciaires de l'intérêt national en matière de radiodiffusion". Les gouverneurs sont nommés par le gouverneur général en conseil pour trois ans et le président doit consacrer tout son temps à ses fonctions. Les gouverneurs sont choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada et les divers

Un programme de la jeunesse irradié par un poste commercial privé.





La principale salle de contrôle — centre nerveux des studios de Radio-Canada à Toronto; 38 programmes peuvent être contrôlés simultanément au moyen de ce tableau.

aspects de la vie canadienne. La direction de la politique, l'activité journalière et l'administration du réseau sont la responsabilité du gérant général et de son adjoint. Les revenus proviennent du droit annuel de licence de \$2.50, payé par les auditeurs, ainsi que de l'activité commerciale.

D'après la loi, la Société Radio-Canada est organisée pour servir l'intérêt public. Elle est responsable envers le Parlement lui-même par l'intermédiaire d'un ministre du Cabinet. Le travail de la Société est scruté de temps à autre par des comités parlementaires spéciaux.

Activité.—La Société Radio-Canada exploite tous les réseaux radiophoniques au Canada; les réseaux Trans-Canada et Dominion desservent les auditeurs de langue anglaise d'un littoral à l'autre et le réseau français dessert les auditeurs de langue française du Québec. Les réseaux comptent 11 postes de Radio-Canada et 101 postes privés situés d'un bout à l'autre du pays. Le Trans-Canada a un débouché maximum de 62 postes, le Dominion un maximum de 37 et le réseau français, un maximum de 13. Lorsqu'il s'agit d'irradier certains événements d'intérêt national, les trois réseaux sont réunis pour former le réseau national. En plus de ces débouchés, la Société Radio-Canada fait œuvre de pionnier quant à l'établissement de postes répéteurs de faible puissance qui fonctionnent automatiquement avec le réseau dans les régions reculées du Canada. Des postes sur ondes courtes desservent les auditeurs de langue française dans le Nord du Québec et les Prairies de l'Ouest; un autre poste dessert les auditeurs de l'intérieur et des régions côtières du Nord de la Colombie-Britannique.

Des postes récepteurs à ondes courtes sont maintenus à Dartmouth (N.-E.), Ottawa et Toronto (Ont.) surtout pour capter les émissions de la British Broadcasting Corporation. Un nouveau poste récepteur à ondes courtes est en voie de construction à Point-Grey, près de Vancouver (C.-B.). Il servira à améliorer la réception de l'Australie et autres endroits de la zone du Pacifique. Comme on l'a déjà dit, Radio-Canada entretient des transmetteurs à fréquence modulée à Montréal et Toronto.

Service et extension des programmes.—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1947, les 59,705 programmes irradiés par les trois réseaux de Radio-Canada absorbent 17,843 heures de diffusion. Sur le total des heures, 80·6 p. 100 sont consacrées à des programmes non commerciaux, soit une augmentation de 514 heures sur l'année précédente. La société crée et met en ondes 78·4 p. 100 des programmes de ses réseaux; les postes privés en créent 2·3 p. 100 et le 19·3 p. 100 qui reste provient de l'échange de programmes avec la British Broadcasting Corporation et les réseaux américains.

Le plus grand nombre d'heures de diffusion sont consacrées à la musique légère et semi-classique; suivent par ordre le radio-journal, le théâtre, les variétés, la musique classique, les programmes agricoles, les causeries, les programmes éducatifs et religieux, les programmes pour enfants et les programmes sportifs.

Le programme des réseaux se complique du fait que le Canada comprend cinq des zones horaires du monde. La Société Radio-Canada maintient des centres d'administration, d'émission et de génie, ainsi que des salles de nouvelles, à Halifax, Toronto, Winnipeg et Vancouver, afin de pouvoir présenter le radio-journal et autres programmes à des heures qui conviennent aux auditeurs de chaque zone. La décentralisation permet aussi aux directeurs de satisfaire les goûts variés des cinq zones et d'encourager les artistes de chaque région. Cependant, une importance particulière est accordée à la radio nationale, dont le but est de présenter un ensemble bien équilibré de programmes éducatifs et de divertissement à un auditoire qui s'étend d'un océan à l'autre.

Programmes éducatifs.—Une grande partie des programmes est consacrée à l'éducation des enfants et des adultes de langue française et de langue anglaise. Radio-Canada offre tous les ans une série de programmes scolaires, y compris, durant la saison de 1947-1948, une présentation complète de *Hamlet* de Shakespeare, avec musique de scène spéciale. De plus, la société collabore avec les départements provinciaux de l'Instruction publique pour diffuser des programmes spéciaux adaptés aux programmes d'études des écoles provinciales. Sur le réseau français, les émissions scolaires sont connues sous le titre de *Radio-Collège*. Des programmes éducatifs pour adultes sont présentés sous des formes très variées de débats, de radio-reportages, de causeries et de programmes semi-dramatisés.

Service international de Radio-Canada.—Depuis son inauguration en février 1945, le Service international de Radio-Canada a pris de l'ampleur, de sorte qu'aujourd'hui la *Voix du Canada* est entendue à l'étranger dans dix langues. Érigés et exploités au nom du gouvernement canadien, les transmetteurs du service international, situés près de Sackville (N.-B.), émettent le signal le plus puissant entendu d'Amérique en Europe. Durant les sessions de l'Assemblée générale à New-York, les Nations Unies les ont utilisés 90 minutes par jour pour transmettre des rapports à la Tchécoslovaquie, la Russie, la Turquie, la Suisse, les Pays-Bas, la Pologne, la France, la Grèce et l'Égypte.

L'activité de l'année financière terminée le 31 mars 1947 comprend 3,275 heures de diffusion, soit plus de 10,000 programmes. En plus des régions déjà desservies, il est projeté d'inaugurer bientôt des émissions régulières à l'Afrique du Sud.

Durant l'année terminée le 31 mars 1947, le volume du courrier augmente sans répit et le revenu brut des postes s'élève à \$86,400,951, une augmentation de \$2,637,945 sur l'année précédente. Les ventes de mandats-poste payables au Canada ont une valeur de \$321,728,206 et celles des mandats-poste payables à l'étranger, de \$7,829,498. Le nombre de bureaux de poste, le 31 mars 1947, est de 12,033.

Les services postaux internationaux, suspendus ou interrompus durant la guerre, s'améliorent sensiblement en 1946 et 1947. Les Postes du Canada sont représentées au congrès de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne, tenu à Rio-de-Janeiro (Brésil), au cours de l'été de 1946; plus tard, durant l'année, à Lake-Success (N.-Y.), lorsque le sujet de relations postales internationales plus étroites entre l'Union postale universelle et l'O.N.U. est discuté; au douzième congrès de l'Union postale universelle, tenu à Paris (France) à la fin du printemps de 1947. Avant ces trois conférences, les représentants des administrations postales ne s'étaient pas réunis depuis l'été de 1939.

Le résultat immédiat de la première des trois conférences mentionnées est la réduction de 50 p. 100 et, dans plusieurs cas, de plus de 50 p. 100 de l'affranchissement de l'aéroposte entre le Canada et plusieurs pays, à compter du 1er novembre 1946. Cette réduction est rendue possible parce que le congrès a confirmé l'établissement d'une unité aéropostale de 5 grammes, ce qui permet au Canada de fixer son tarif international sur l'unité de poids d'un quart d'once plutôt que sur celle d'une demi-once.

En 1946-1947, le service de colis postaux avec plusieurs pays d'outre-mer est rétabli et amélioré. Immédiatement avant l'époque du courrier de Noël en 1946, la limite du poids maximum de 20 livres pour les cadeaux expédiés au Royaume-Uni, y compris les colis contenant des aliments, est rétablie. Les autorités britanniques consentent aussi à abolir les restrictions de guerre qui limitent la quantité d'aliments de tous genres expédiés dans un colis, ainsi que le nombre de colis qui peuvent être envoyés à un même destinataire.

A la suite de négociations avec le ministre des Postes du Royaume-Uni, l'affranchissement des colis postaux est réduit sensiblement à compter du 1er janvier 1947. En vue d'encourager l'expédition de colis d'aliments aux particuliers dans le Royaume-Uni, des mesures sont prises en collaboration avec les autorités des Postes britanniques pour assurer leur prompt libération par les fonctionnaires des douanes outre-mer. Une étiquette jaune apposée par l'expéditeur certifie que le colis provient d'un particulier et qu'il ne contient que des aliments expédiés de bonne foi et en pur don sans que la demande en ait été faite.

De nouvelles routes aéropostales sont inaugurées en 1946-1947 et la fréquence des envolées nationales et internationales est augmentée. Le service est étendu à plusieurs pays de l'Europe et de l'Asie, y compris l'Allemagne et le Japon. En octobre 1946, le service aéropostal transatlantique entre Dorval (Montréal) et Prestwick (Écosse), ainsi que Londres (Angleterre), est augmenté; il se fait maintenant une envolée quotidienne dans chaque direction. Un service spécial de l'aéroposte et du courrier ordinaire entre le Canada et le Royaume-Uni entre en vigueur le 1er avril 1947.

Au cours de 1946-1947, les horaires sont améliorés sur le réseau principal du service aéropostal Trans-Canada: une quatrième envolée quotidienne directe entre Toronto et Vancouver (dans les deux sens) est ajoutée. De nouveaux services rattachent les centres canadiens avec Chicago, Washington, Seattle et autres villes américaines. Le service aéropostal est sensiblement amélioré

dans les Maritimes, le Canada central et l'Ouest. L'aéroposte s'étend plus loin sur la côte Est de la Baie d'Hudson. Au 1er juillet 1947, Sault-Sainte-Marie et Fort-William sont ajoutés au principal réseau transcanadien, lorsque la route plus courte des Grands Lacs est inaugurée entre Toronto et Winnipeg; Swift-Current (Sask.) et Medicine-Hat (Alb.) sont aussi ajoutés au réseau.

Les milles de vol avec courrier atteignent un sommet de 20,104,976 en 1946-1947, mais le poids du courrier transporté est de 5,626,241 livres, en comparaison de 7,473,152 en 1945-1946 et 8,224,230 en 1944-1945. La baisse du volume est due à la diminution du courrier militaire.

<i>Année terminée le 31 mars—</i>	<i>Milles</i>	<i>Courrier</i>
	<i>de vol</i>	<i>transporté</i>
	nombre	livres
1939.....	3,711,987	1,822,309
1940.....	5,769,257	2,351,172
1941.....	8,330,121	2,842,367
1942.....	10,021,579	3,541,625
1943.....	10,799,670	5,373,021
1944.....	12,799,218	7,220,554
1945.....	13,581,053	8,224,230
1946.....	15,215,816	7,473,152
1947.....	20,104,976	5,626,241

Le Bureau de Poste a commémoré le centenaire de la naissance du docteur Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone, par l'émission d'un timbre spécial de 4 cents le 3 mars 1947; le service des plis du premier jour a été donné à Brantford (Ont.), où l'inventeur vivait autrefois. La demande philatélique de cette émission atteint un sommet sans précédent. Le 1er juillet 1947, quatre-vingtième anniversaire de la Confédération, un timbre spécial de "citoyenneté" (4 cents) est émis. Un timbre spécial de 4 cents est émis le 15 janvier 1948 pour commémorer le mariage de Son Altesse Royale, la Princesse Elisabeth, duchesse d'Edimbourg, et de Son Altesse Royale, le prince Philippe, duc d'Edimbourg.



Commerce intérieur

Prix et régie des prix

Coût de la vie

L'ÉCHANGE de produits retirés des mines, de la forêt, des rivières et de la mer, et transformés par les manufactures, ainsi que les services payés, font partie d'un ensemble connu sous le nom de commerce intérieur. Avec les prix et le coût de la vie, le commerce intérieur sert à mesurer l'économie domestique de la nation.

★ *Commerce intérieur*

Les ressources variées des différentes parties du pays ont déterminé un vaste échange de produits, et la tâche de fournir marchandises et services là où ils sont requis, pour la consommation ou l'usage d'une population de 12,582,000 habitants, répartie très inégalement sur la moitié d'un continent, suppose une plus forte dépense d'activité économique que le volumineux commerce d'exportation du Canada, si élevée que soit dans ce domaine la position internationale du Dominion.

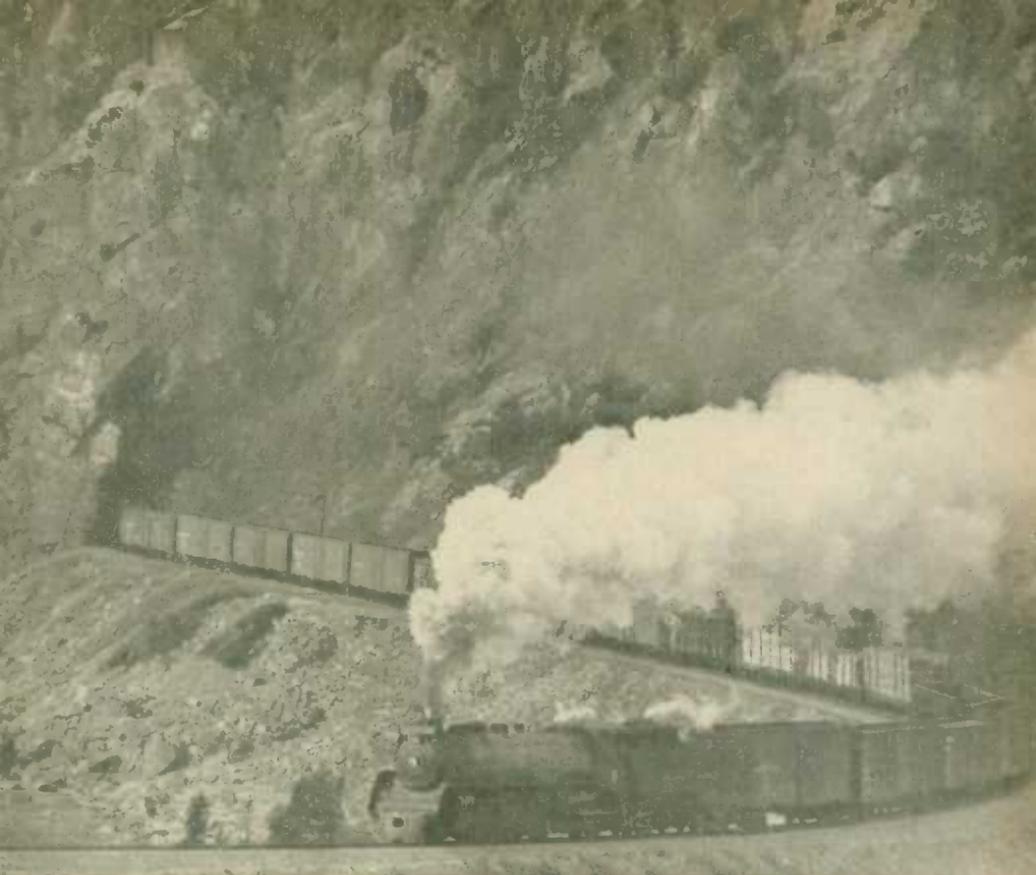
Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend le transport des marchandises au pays par voie ferrée et fluviale et leur distribution aux entrepôts, magasins de gros et de détail, et autres organismes; il comprend aussi les services médicaux, ceux des hôpitaux, théâtres, écoles, banques, assurances, etc. Toute cette activité, même si elle ne produit pas de biens tangibles, accroît considérablement le revenu national.

Malheureusement, à cause de ses nombreuses ramifications, la mesure statistique du commerce intérieur présente de grandes difficultés. Néanmoins, on peut juger de son étendue du fait qu'en 1946, le revenu national découlant de l'activité productive est estimé à 11,417 millions de dollars, tandis que la valeur des exportations domestiques est de 2,312 millions.

Etablissements de commerce et de services

Un recensement des établissements de commerce et de services est effectué tous les dix ans. Il s'étend au commerce de gros et de détail ainsi qu'aux établissements de services et de réparations qui pourvoient aux besoins de la population. Des relevés d'une telle envergure fournissent une analyse complète de l'activité dans chacun de ces domaines. Le dernier recensement complet est celui de 1941.

La tâche d'étudier une activité commerciale aussi diversifiée étant trop vaste, il est impossible de répéter ces relevés à tous les ans. Des statis-



Un convoi de marchandises sort du tunnel Mink, sur la rive nord du lac Supérieur (Ont.)

tiques courantes sont donc préparées au moyen de relevés partiels en vue d'indiquer les tendances du commerce et permettre à l'occasion d'étudier certains aspects importants des opérations.

Commerce de gros.—Le commerce de gros, pour fins de recensement, comprend tous les organismes de distribution entre le producteur d'une part et le détaillant ou l'industriel ou autre grand consommateur d'autre part. Il ne comprend pas les établissements manufacturiers, de sorte que les marchandises que le fabricant expédie directement au marchand de détail ou au consommateur ne sont pas comprises dans l'étude du commerce de gros. Mais il s'étend aux succursales ou bureaux de vente maintenus par les manufacturiers en des endroits distincts de leurs manufactures. En plus des grossistes réguliers (y compris les exportateurs et les importateurs), les agents, les courtiers et les vendeurs à commission ont été inclus, de même que les rassembleurs de produits primaires, tels que les associations coopératives de vente, les élévateurs à grain et les acheteurs urbains et ruraux de produits primaires. Le recensement du commerce de gros comprend également les dépôts d'essence des distributeurs de dérivés du pétrole. Cependant, il faut tenir compte du fait que plusieurs grossistes de ces diverses catégories font des affaires avec d'autres commerçants de gros et que, par conséquent, le volume total des affaires de tous genres comprennent des doubles emplois pour chacune des transactions entre grossistes dans ce domaine.

Parmi les grossistes de divers genres représentés dans le recensement, le groupe connu sous le nom de "grossistes réguliers" est le principal canal de

distribution de marchandises de consommation pour les marchands de détail. Parmi ces grossistes réguliers, neuf genres de commerce, y compris les principales denrées de consommation, ont été choisis pour établir une mesure des tendances courantes du commerce de gros. Les commerces sur lesquels l'indice composé des ventes de gros est fondé sont : outillage automoteur, produits pharmaceutiques, vêtement, chaussures, merceries, fruits et légumes, épicerie, quincaillerie, tabac et confiserie.

De 1941 à 1946, l'indice général des ventes de gros augmente de 72 p. 100 tandis que l'indice de 1946 est 19 p. 100 plus élevé que celui de 1945. Les tendances de tous les commerces particuliers sont vers la hausse de 1941 à 1946, bien que le degré de l'augmentation du volume en dollars soit très varié. Entre 1941 et 1946, les ventes des grossistes de fruits et légumes frais augmentent de 122 p. 100. Le niveau élevé de la puissance d'achat ainsi que certaines hausses de prix contribuent quelque peu à cette augmentation. Comme les véhicules neufs ne sont plus sur le marché, la nécessité d'entretenir ceux qui roulent encore est sans doute un facteur de l'augmentation du volume en dollars des ventes de pièces et d'outillage automoteurs à un niveau supérieur de 112 p. 100 à celui de 1941. Par ailleurs, les denrées principales, comme l'étoffe, le vêtement et l'épicerie, qui sont assujetties à une régie des prix plus sévère et dont l'approvisionnement est plus limité, enregistrent des augmentations moins fortes, bien que considérables, quant à la valeur des ventes durant la guerre. La conséquence de l'abolition de la régie des prix et l'amélioration de l'approvisionnement se reflètent dans les ventes de ces commerces en 1946, lorsque les augmentations sur l'année précédente sont plus marquées qu'en toute autre année depuis 1941. Les ventes de la quincaillerie, qui n'accusent qu'un gain modéré de 37 p. 100 de 1941 à 1945, augmentent de 31 p. 100 entre 1945 et 1946, lorsque les marchandises durables et les matériaux de construction reviennent sur le marché.

Tout indique que la valeur des ventes en dollars sera encore plus élevée en 1947 qu'en 1946, malgré le rétrécissement de la marge d'augmentation. Les ventes cumulatives des neuf premiers mois dépassent de 10 p. 100 celles de la période correspondante de 1946. Les gains les plus marqués sur 1946 sont enregistrés par les commerces qui ont connu les augmentations les moins fortes durant la guerre, c'est-à-dire l'étoffe, la quincaillerie, l'épicerie et le vêtement. Les ventes des commerçants en gros de fruits et de légumes tombent de 6 p. 100 au regard du sommet de 1946, tandis qu'un gain de 7 p. 100 est enregistré par les grossistes d'outillage automoteur.

Commerce de détail.—Le stade final de la distribution des denrées de consommation est franchi par l'intermédiaire de nombreux magasins de détail, qui varient depuis la boutique aux faibles rentrées quotidiennes jusqu'aux grandes entreprises dont les ventes annuelles se chiffrent par millions de dollars. La tendance vers le commerce de grande envergure apparaît pour la première fois au début du siècle présent lorsque les grands établissements particuliers, tels surtout les magasins à rayons avec, dans certains cas, un gros commerce par correspondance, font leur apparition. Ces débuts sont suivis d'une expansion rapide de la distribution par les magasins en chaîne qui est l'événement le plus marquant de 1930 à 1940.

Les résultats du recensement du commerce en 1941 donnent un total de 137,331 magasins de détail dont les ventes atteignent \$3,440,901,700. Ces magasins comptent 297,047 employés à temps continu cette année-là, dont 188,658

hommes et 108,389 femmes. Les salaires payés à ces employés s'élèvent à \$289,379,500. De plus, 95,561 employés à temps discontinu reçoivent \$25,058,000. En 1941, les magasins à rayons font 11 p. 100 du commerce de détail global au Canada, y compris le commerce par correspondance. Les compagnies de magasins en chaîne, dont l'activité embrasse plusieurs des 118 classes de commerce, effectuent 19 p. 100 de tout le commerce de détail.

La guerre n'influe que très peu sur le commerce en 1941, bien qu'elle ait grossi le revenu des consommateurs au point de déterminer l'expansion rapide des ventes. Les régies et les restrictions qui se multiplient et embrassent un grand nombre de denrées durant les années subséquentes, n'occasionnent pas de déclin dans le commerce de détail. L'orientation de certains matériaux vers la production de guerre retarde l'expansion dans quelques domaines; les ventes des détaillants de radios, d'appareils de ménage et d'automobiles restent sensiblement réduites pendant assez longtemps. Néanmoins, malgré l'augmentation de l'impôt sur le revenu et le retrait d'une proportion élevée du revenu des consommateurs qui va aux épargnes de guerre sous forme d'obligations de la victoire, le commerce de détail ne cesse d'augmenter durant toute la guerre. L'objet et les résultats principaux des régies ont été d'assurer la distribution aussi équitable que possible des marchandises disponibles.

En 1945, le volume du commerce de détail atteint \$4,591,885,000 et dépasse d'un tiers celui du recensement de 1941. Les ventes des magasins en chaîne sont de \$877,896,000 en 1945 et leur proportion demeure à 19 p. 100 du total, bien que le nombre de débouchés particuliers tende à diminuer. Le tableau suivant montre l'expansion relative des principaux groupes entre 1941 et 1945.

Ventes des magasins de détail, selon le genre de commerce, 1941, 1944 et 1945

Groupe	1941 ¹		1944 ²	1945 ²
	magasins	ventes	ventes	ventes
	nonb.	\$	\$	\$
Aliments.....	48,468	786,247,300	1,017,541,000	1,110,314,000
Magasins généraux de campagne.....	11,917	211,747,800	321,308,000	351,684,000
Marchandises générales.....	3,794	525,971,000	654,951,000	722,804,000
Automobiles.....	16,867	594,719,500	351,942,000	424,301,000
Vêtement.....	12,601	295,241,600	397,458,000	435,894,000
Matériaux de construction.....	5,801	174,203,400	247,723,000	281,418,000
Mobilier, articles de ménage et radios.....	3,498	118,356,900	107,056,000	123,520,000
Restaurants.....	8,821	131,181,000	202,463,000	210,465,000
Autres magasins de détail (y compris d'occasion).....	25,564	600,263,200	822,706,000	928,485,000
Totaux, tous magasins	137,331	3,440,901,700	4,123,151,000	4,591,885,000

¹ Résultats du recensement.

² Estimatif.

Le relâchement des restrictions de guerre commence au début de 1945, même avant la fin des hostilités. A la fin de 1946, presque toutes les restrictions sont abolies, mais les régies relatives à la distribution ne sont entièrement abolies qu'en novembre 1947, avec la fin du rationnement du sucre.

Les phases transitoires de l'économie de guerre à l'économie de paix n'ont pas modifié la tendance courante du commerce de détail. L'emploi se maintient à un niveau élevé durant l'après-guerre; une certaine augmentation des salaires est enregistrée et les versements d'allocations familiales et de gratifications contribuent à augmenter la puissance d'achat du consommateur. Ces facteurs, ajoutés à la demande accumulée de nombreux produits très rares durant la guerre, permettent au commerce de détail de continuer son expansion

à une cadence accélérée en 1946. Les progrès les plus marqués ces derniers temps sont ceux des magasins de radios et d'appareils électriques, des marchands d'automobiles et des magasins de quincaillerie et de meubles.

L'estimation officielle du commerce de détail total au Canada n'est pas encore disponible pour 1946. D'après les chiffres connus, la valeur des ventes en dollars serait d'environ 5,475 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 20 p. 100 sur 1945. Durant les neuf premiers mois de 1947, le taux de l'augmentation diminue légèrement et les résultats de quatorze commerces révèlent une augmentation moyenne de 10 p. 100 sur 1946. Si la marge actuelle de l'augmentation a été maintenue pendant les trois derniers mois de l'année, le volume des ventes devrait approcher 6 milliards de dollars en 1947. L'intérêt reste concentré, jusqu'à un certain point, sur les marchandises durables, bien que certaines autres denrées de consommation, comme le vêtement et les aliments, continuent de partager l'expansion du commerce de détail. Au cours des derniers mois, les seules ventes qui diminuent sont celles des commerces spécialisés dans la vente d'articles de luxe et de demi-luxe, comme les bijouteries, les bonbonneries et les magasins de fourrures.

Services de détail.—En plus des magasins de détail exploités en 1941, il y a 49,271 établissements de services, relevés lors du recensement des établissements de commerce et de services. Leurs recettes sont de \$254,677,900. Les chiffres embrassent une grande variété d'établissements de divers genres, situés généralement dans les sections du commerce de détail de régions urbaines; leur revenu représente des recettes provenant de services rendus plutôt que de la vente de marchandises. Les services professionnels, les transports et les services reliés directement aux métiers de la construction (maçonnerie, plomberie, etc.) ne sont pas compris. Les services d'amusement et les services personnels de différents genres forment une grande partie du total. Les chiffres estimatifs de 1942 à 1946 révèlent que la fréquentation et les recettes des cinémas augmentent. Les admissions payées sont de 227,538,798 en 1946 et les recettes au contrôle sont de \$59,888,972. En plus, les taxes d'amusement fédérales et provinciales s'élèvent à \$15,052,994.

Magasins en chaîne.—Les magasins en chaîne forment une proportion un peu plus élevée du commerce de détail en 1945 qu'en 1944. La proportion des ventes des magasins en chaîne par rapport aux ventes totales augmente de 18.8 p. 100 en 1944 à 19.1 p. 100 en 1945. Un total de 426 compagnies en chaîne exploitent 6,725 magasins au Canada en 1945 et leurs ventes s'établissent à \$877,895,900, tandis qu'en 1944, 435 compagnies exploitent 6,829 magasins dont les ventes sont de \$774,088,400. Sont compris dans ces totaux, les chiffres de tous les établissements de détail qui exploitent quatre débouchés de détail ou plus, à l'exception des magasins à rayons qui sont classés comme indépendants, peu importe le nombre de leurs succursales.

Coopératives

Ces dernières années, les coopératives canadiennes se sont étendues dans plusieurs domaines et elles se sont consolidées au moyen de fédérations provinciales et nationales et d'affiliations internationales. Les diverses coopératives de gros au Canada se sont unies pour former l'*Interprovincial Co-operatives Limited* afin de faciliter l'échange coopératif interprovincial des produits des divers provinces. Cinq grandes coopératives de gros au Canada sont associées à la *National Co-operatives Incorporated of the United States* dont le commerce principal est celui de l'outillage de l'industrie laitière et des fermes ainsi que les préparations chimiques pour les ménages et les automobiles.



Epicerie moderne où le client se sert lui-même.

Coopératives commerciales.—En 1946, il y a plus de 1,900 coopératives au Canada. Leur actif global est de \$163,467,434, dont la valeur dépréciée des bâtiments et de l'outillage est de \$46,775,158. La part résiduelle des membres s'élève à \$92,455,174, ce qui comprend un capital-actions versé de \$19,580,322 et des réserves et surplus de \$72,874,852, soit une augmentation de \$8,681,023 quant à la valeur de la part des membres par rapport à 1945. Le rapport entre la valeur de la part des membres et l'actif total augmente de 49 p. 100 en 1945 à 57 p. 100 en 1946, à cause d'une diminution du grain en mains et d'un déclin compensateur des emprunts bancaires. Le capital de roulement augmente de \$40,725,825 en 1945 à \$45,680,016 en 1946.

La valeur des produits de la ferme vendus durant la campagne agricole de 1945-1946 est de \$454,564,927, un déclin de 46 millions de dollars par rapport au total plus fort que jamais atteint l'année précédente. La valeur du grain et des graines de semence vendus par les coopératives tombe d'environ 64 millions de dollars à cause de la faible récolte de grain en 1945.

La proportion de produits de la ferme vendus par les coopératives varie peu. Il est estimé qu'environ 28 p. 100 des principaux produits de la ferme passent encore entre les mains des coopératives à un stade quelconque de l'écoulement. En 1946, 1,080 coopératives vendent des produits fermiers et 1,446 associations achètent des approvisionnements et des marchandises pour leurs membres. La valeur de ces stocks est de \$95,603,311, soit une augmentation de plus de 14 millions de dollars. Cette augmentation est répartie entre toutes les provinces.

En 1946, les magasins coopératifs de consommateurs, au nombre de 545, comptent 166,030 membres; leurs ventes de détail s'élèvent à \$45,893,742.

Syndicats de crédit.—Les syndicats de crédit sont un mode de commerce bancaire coopératif introduit au Québec en 1900 et qui depuis 1930 s'est étendu aux autres provinces. En 1946, les 2,422 institutions coopératives de crédit au Canada comptent quelque 690,000 membres. L'actif global dépasse 187 millions de dollars et, en 1946, les prêts excèdent 53 millions de dollars. Le Québec vient en tête de toutes les provinces par le nombre de syndicats et de membres et par l'actif global. On estime que les syndicats de crédit sont à peu près également répartis au Canada entre les régions urbaines et les régions rurales.

Les caisses populaires sont un facteur très important de l'économie rurale dans le Québec, car les prêts sont consentis surtout aux agriculteurs pour fins agricoles. Dans cette province, plus de 900 caisses prêtent environ 30 millions de dollars à leurs membres en 1946.

Assurance.—Les mutuelles d'assurance-feu sont l'une des plus anciennes formes de coopération au Canada. A la fin de 1945, leur nombre dépasse 400; l'assurance en vigueur s'élève à 1,554 millions de dollars. Les pertes nettes de 1945 dépassent trois millions. La *Co-operative Life Insurance Company*, récemment fondée en vertu de la loi d'assurance-vie de Saskatchewan, est la première compagnie qui s'aventure dans l'assurance-vie de ce genre.

Divers.—A la fin de 1945, 2,368 réseaux de téléphone coopératifs au Canada comptent en tout 99,851 appareils et un actif global est de plus de 21 millions. Les autres services de coopération comprennent le logement, les services de chambres et de repas, le transport et les services des entrepreneurs de pompes funèbres. Deux des événements récents les plus importants sont les services médicaux dans les comtés de l'Ontario et l'électrification rurale du Québec. La *Co-op. Vegetable Oils Ltd.*, fondée il y a plusieurs années par les planteurs de tournesols à Altona (Man.) commence à écraser ses produits en mars 1946 et, durant sa première saison, elle produit plus de 5 millions de livres d'huile et de farine de tournesol et plus d'un million de livres d'huile et de poudre de graine de lin.

★ Prix de gros

L'indice général des prix de gros, sur la base de 100 en 1926, s'établit à 72·3 en août 1939 et à 130·8 en août 1947, soit une augmentation de 81 p. 100 durant la guerre et l'après-guerre. L'indice subit la forte influence de la hausse des prix de gros des produits canadiens de la ferme qui s'élèvent du niveau relativement bas de 58·4 en août 1939 à 120·0 en août 1947, ou de 105·5 p. 100.

L'indice représente environ 500 articles dont le prix est fixé à différentes sources. Les articles sont surtout des denrées élémentaires provenant des fermes, des mines, des forêts, des pêcheries et des manufactures canadiennes, bien qu'il y ait aussi un grand nombre de marchandises semi-ouvrées et complètement ouvrées. Les poids utilisés sont proportionnés à l'importance des divers articles écoulés sur le marché domestique, qu'ils soient importés, exportés ou destinés à la consommation domestique.

L'augmentation de 81 p. 100 subie au cours des neuf dernières années par l'indice des prix de gros au Canada se compare à celles de 97 p. 100 au Royaume-Uni et de 101 p. 100 aux Etats-Unis durant la même période.

Nombres-indices mensuels des prix de gros en général et des prix de gros des produits de la ferme au Canada, 1946 et 1947

(1926 = 100)

Année et mois	Prix de gros en général	Produits de la ferme canadienne	Année et mois	Prix de gros en général	Produits de la ferme canadienne
1939			Novembre.....	111-6	113-8
Août.....	72-3	58-4	Décembre.....	112-0	113-9
1946			1947¹		
Janvier.....	104-6	109-6	Janvier.....	114-2	114-4
Février.....	105-3	110-3	Février.....	118-1	115-5
Mars.....	105-6	110-3	Mars.....	120-4	116-4
Avril.....	108-4	110-7	Avril.....	122-9	116-9
Mai.....	109-0	111-4	Mai.....	125-3	118-5
Juin.....	109-3	112-7	Juin.....	127-8	119-2
Juillet.....	109-7	113-8	Juillet.....	129-1	120-1
Août.....	109-3	114-5	Août.....	130-8	120-0
Septembre.....	109-2	110-9	Septembre.....	133-8	120-4
Octobre.....	111-0	113-3	Octobre.....	139-3	122-9

¹ Sujet à révision.

★ Période de la déréglementation des prix *

En vertu du plafonnement général des prix, établi en décembre 1941 et dirigé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le prix de la plupart des denrées, des services importants et du loyer est immobilisé au niveau de la période de base, 15 septembre-11 octobre 1941. Bien qu'au début certaines denrées aient échappé à la réglementation, il a été jugé nécessaire à la longue d'établir des prix maximums sur le plus grand nombre d'entre elles. Au fur et à mesure que le programme de stabilisation progresse, des prix spécifiques standardisés viennent remplacer les maximums particuliers fondés sur la période de base et à mesure que le nombre d'ajustements augmente au niveau manufacturier, une méthode uniforme de réglementation des prix est établie au niveau de la distribution. Des majorations maximums en pourcentage sont établies au-dessus du coût d'une grande variété de denrées de gros et de détail.

Dans la mesure du possible, le même rapport entre le prix et la qualité et le même volume proportionnel de production à chaque échelle de prix que durant la période de base sont maintenus, de même que la répartition équitable des marchandises rares entre les diverses régions et les différents marchands. Le rationnement, le contingentement des matières premières, la direction de la production et autres régies accompagnent nécessairement la réglementation des prix.

La hausse des frais, conséquence inévitable de la guerre, est partiellement contre-balancée par le volume plus élevé des ventes et différentes mesures destinées à réduire le coût au consommateur; elle est absorbée en partie par les producteurs, les importateurs et les distributeurs. Dans certains cas, des subventions sont versées ou des augmentations de prix autorisées.

Il est établi que la réglementation des prix et les régies qui en découlent sont des mesures temporaires appelées à disparaître ou être adoucies dès que la situation qui les a amenées se détendra ou se corrigera. La période d'octobre

* L'activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et les problèmes des années de guerre sont étudiés dans les éditions précédentes.

1946 à octobre 1947 est de beaucoup la plus importante au point de vue de la déréglementation et du rajustement.* Au début de cette période, les progrès sont déjà marqués dans la voie de la suppression des régies et du rajustement de l'économie à la situation d'après-guerre.

L'allure de cette évolution est fort accélérée durant la sixième année de la réglementation des prix. La production canadienne atteint des niveaux très élevés et plusieurs pénuries sont comblées. Cependant, toutes les circonstances ne sont pas favorables et il est reconnu que dans certains cas la déréglementation occasionnerait des hausses de prix. Néanmoins, l'on admet qu'il serait peu justifiable de maintenir indéfiniment les régies qui isolent l'économie du Canada de la situation à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis où la baisse des prix prévue depuis longtemps ne se réalise pas.

La première mesure de déréglementation durant cette période est adoptée le 13 janvier 1947. A cette date, les interruptions causées par les conflits industriels aux Etats-Unis et au Canada en 1946 et par la déréglementation des prix aux Etats-Unis, en novembre 1946, prennent fin. D'autres mesures importantes suivent en avril, juin et juillet et finalement, le 15 septembre 1947, le prix maximum de la majorité des denrées et services encore réglementés est aboli.

La mesure adoptée le 15 septembre réduit le nombre d'articles encore réglementés à quelques denrées essentielles ou très rares. Les principales denrées sont le sucre, la mélasse, les raisins secs, les groseilles et les pruneaux, la viande et produits, sauf les volailles,† le blé, les grains fourragers (soit entiers, soit moulus),‡ les principales matières oléagineuses (la graine de lin, la graine de tournesol et la graine de colza), les huiles et les graisses les plus importantes, sauf l'huile de maïs, l'huile d'olive, les savons, les produits primaires du fer et de l'acier, l'étain et les alliages contenant plus de 95 p. 100 d'étain. Parmi les services, la réglementation des prix est maintenue sur les services de chambre et de repas lorsque le prix comprend les deux services (sauf lorsque les employeurs fournissent ces services à leurs employés), sur les procédés de fabrication à façon et à commission et qui entrent dans la production de denrées encore soumises à la régie des prix et sur les frais d'emballage à façon ou à commission d'articles encore soumis à la régie.

Les subventions sont abolies parce qu'il est indésirable, en principe, de les maintenir si elles contre-balaient les augmentations du coût, quand ce dernier ne donne aucun signe de déclin dans un avenir rapproché. Par ailleurs, la réduction et l'abolition doivent être graduelles. La diminution des subventions se poursuit régulièrement durant l'année et, après le 15 septembre, les huiles et les graisses destinées à la fabrication du savon et de la graisse végétale sont à peu près les seuls articles admissibles à la subvention.

Parmi les subventions qui disparaissent sont celles du gras de beurre destiné à la fabrication du beurre de crèmerie et celles du lait destiné à la fabrication du fromage cheddar. Ces subventions sont supprimées le 30 avril 1947; elles sont remplacées par des majorations qui, dans le cas du beurre, comprennent aussi une indemnité pour les autres augmentations du coût de la production. Une autre subvention importante sur les aliments qui a été abolie durant cette période est le drawback, versé depuis 1942, en vue de maintenir le prix du blé aux minoteries et aux autres établissements de transformation au niveau de la période de base, 77½ cents le boisseau, n° 1 du Nord, en entrepôt à Fort-William. Il n'y a aucune perspective d'un retour prochain des prix du blé à un niveau aussi bas et il n'est plus jugé raisonnable de retenir les prix de la farine par la

* La loi sur le maintien des mesures transitoires sanctionnée en mai 1947 permet de maintenir les régies d'urgence nécessaires jusqu'au 31 mars 1948 environ.

† Le 22 octobre 1947, le plafonnement des prix est supprimé sur la viande et les produits de la viande, sauf le saindoux et le suif, et sur l'orge, l'avoine et les criblures.

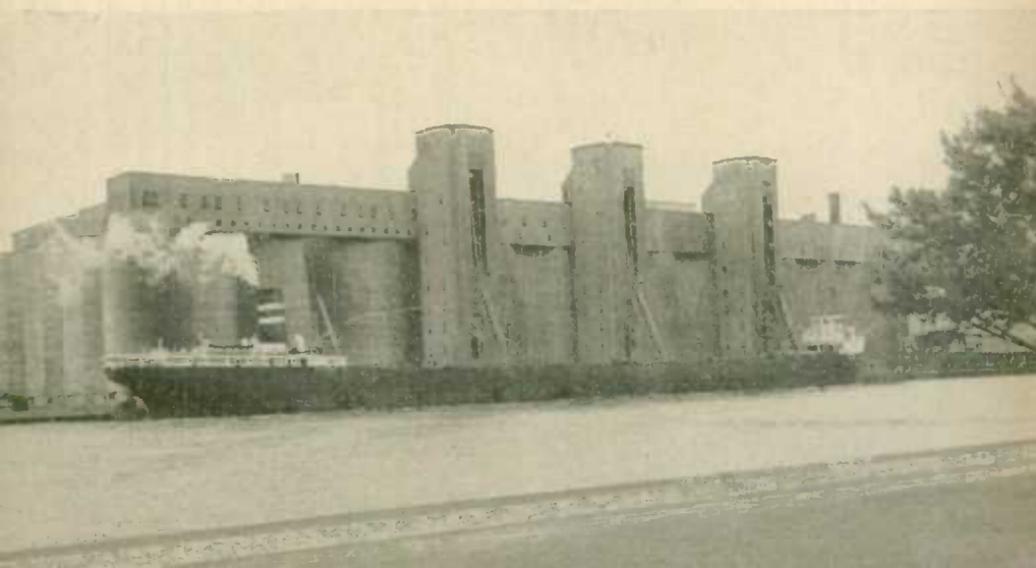
subvention des prix du blé à un niveau comparable à celui de la période de dépression. Cette subvention est donc retirée le 15 septembre et, à la même date, le plafonnement des prix de la farine et du pain est supprimé.

Les subventions importantes des textiles sont aussi abolies. En janvier 1947, toutes les subventions encore versées pour la laine sont supprimées; en février, presque toutes les subventions sur la rayonne sont discontinuées et le prix de base du coton brut, fixé pour fins subventionnelles, est encore augmenté. En général, la réduction ou la suppression de ces subventions nécessitent l'ajustement du prix des filés, des tissus et, finalement, des articles finis. Dans le cas des articles de coton, les prix maximums des tissus importés sont augmentés au niveau des plafonds domestiques courants et les subventions des importations sont réduites proportionnellement. Certains articles de coton sont déclarés inadmissibles aux subventions de l'importation le 30 avril et encore le 2 juin, lorsque le prix de base subventionnel du coton brut est encore augmenté. Finalement, le 15 septembre, tous les autres textiles (sauf les sacs usagés) sont soustraits au plafonnement des prix et les subventions du coton sont abolies. Les stocks d'articles de coton subventionnés sont si abondants que les augmentations de prix au delà des anciens plafonds ne sont pas prévues pour assez longtemps.

Plusieurs autres denrées sont atteintes par l'abolition des subventions ou par la réduction des pertes commerciales dans les cas où les denrées sont achetées en vrac. Ces denrées comprennent la mélasse, le riz, le café, le cacao, les produits du cacao, les produits du maïs, la ficelle d'engravage, les peaux, le charbon, le pétrole, l'étain et l'antimoine.

De nombreux rajustements de prix surviennent au cours de l'année. Plusieurs découlent de la suppression des subventions et des pertes commerciales décrites ci-dessus. La hausse des frais, autre que celle qui provient de la variation des subventions, se reflète dans d'autres rajustements; dans plusieurs cas, le coût plus élevé de la main-d'œuvre entre en ligne de compte. Dans le cas de certains produits normalement exportés en quantité, tels que le cuivre, le plomb et le zinc et les produits de la pulpe et du papier, il est tenu compte de l'écart considérable entre les prix domestiques et les prix d'exportation ainsi que de

Un cargo des Grands Lacs, venu de Fort-William, décharge sa cargaison de blé à Port-McNicol (Ont.). Les chemins de fer transporteront ce blé à la côte ou aux minoteries de l'Est.



la situation financière des producteurs concernés. D'autres rajustements visent à maintenir ou accroître la production de denrées rares. Les articles dont la hausse des prix est autorisée comprennent le bœuf, le porc, le saindoux et la graisse végétale, le thé et le café, le sucre, les repas de restaurant, le blé, l'avoine et l'orge, le cuir et les chaussures, les parquets en bois dur, le bois d'œuvre mou, le charbon, les réfrigérateurs, les poêles et les fournaises, les automobiles, les clous, l'acier et les déchets d'acier.

Les autres régies de l'approvisionnement et de la distribution, qui accompagnaient le programme de stabilisation, sont graduellement supprimées et, après le 15 septembre 1947, seules quelques-unes des plus importantes subsistent. La régie des loyers et de l'éviction demeure en vigueur, de même que le rationnement du sucre. La régie de l'exportation est retenue afin de prévenir un écoulement trop considérable des marchandises rares sur les marchés étrangers et partant, de prévenir le renchérissement domestique de ces marchandises aux niveaux élevés de l'étranger.

La ligne de conduite de la commission en ce qui concerne la distribution équitable des denrées rares est encore modifiée en janvier 1947. De plus, la portée de cette régie est continuellement réduite, puisque les denrées soustraites à la réglementation des prix en sont exemptées, ainsi que les denrées dont l'approvisionnement devient suffisant. La réglementation du crédit accordé aux consommateurs est aussi abolie en janvier 1947. Dans le domaine des textiles, les directives de la production, destinées à obtenir la plus forte production possible de vêtements essentiels, sont discontinuées à la fin de 1946, sauf quelques-unes qui demeurent jusqu'au 31 mars 1947. Le programme en vertu duquel chaque ancien combattant licencié reçoit une priorité pour l'achat d'un complet civil est terminé vers la fin de 1946.

Un des changements les plus importants est probablement l'abolition du rationnement de la viande le 27 mars 1947. Le rationnement de la viande, imposé pour la deuxième fois en septembre 1945, exige tout un rouage de régies à partir de l'abattage des animaux jusqu'à la distribution de la viande aux consommateurs. C'est une opération difficile et dispendieuse au point de vue administratif et à celui de la tâche imposée aux exploitants des abattoirs commerciaux, des distributeurs et des consommateurs de la viande. Il est donc tout à fait important de ne pas le prolonger plus qu'il n'est strictement nécessaire et en mars, il est jugé opportun de discontinuer le rationnement de la viande au stade de la consommation et de le remplacer par une régie modifiée afin de maintenir les exportations de la viande au Royaume-Uni. Les règlements qui interdisent de servir de la viande dans les restaurants les mardis et vendredis demeurent en vigueur un certain temps. Cependant, en juin, ils sont relâchés afin de permettre la vente de la saucisse aux expositions, aux foires, aux piques-niques et autres rassemblements semblables. Ils sont entièrement supprimés le 15 août 1947.

La fin du rationnement du beurre est annoncée le 9 juin 1947. La production de beurre est alors à son sommet saisonnier et les stocks s'améliorent. Dans ces circonstances, il est décidé de supprimer la réglementation des prix du beurre et de discontinuer le rationnement. D'autres régies relatives aux produits laitiers sont aussi abolies en avril : celles qui interdisaient la vente de crème fouettée, qui limitaient les ventes mensuelles des distributeurs de crème et qui régissaient la vente du fromage de cheddar.

Tandis que le rationnement du sucre demeure en vigueur, la ration est fort accrue et par des augmentations effectives et par la fin du rationnement des conserves. Les fruits en boîtes ne sont plus rationnés à compter de décembre 1946, suivis sous peu des produits de l'érable, des sirops de maïs et de canne à sucre et en juin 1947, des confitures, des gelées, des marmelades et du miel. Les stocks de sucre s'améliorent rapidement au printemps et au début de l'été par suite d'une récolte exceptionnellement bonne à Cuba.



Gares de wagons de marchandises à Winnipeg (Man.), la "porte d'entrée de l'Ouest".

La ration du consommateur et les allocations aux industries et autres usagers contingentés augmentent sensiblement. En outre, l'allocation de conserves des particuliers comptent trois livres de plus, ce qui la porte à 13 livres par personne durant la saison de 1947. Les conserveurs commerciaux de fruits en reçoivent aussi une quantité supplémentaire de sucre.

D'importants changements relatifs à la régie du loyer et des évictions surviennent en 1947. Bien que la rareté des logis demeure critique, il est nécessaire de procéder à la déréglementation et de soulager, où les circonstances le permettent, certains cas qui ont particulièrement souffert de la régie. Pour la première fois depuis l'imposition de la régie du loyer, des hausses générales des loyers maximums en ce qui concerne les logis et les immeubles commerciaux sont autorisés.

Dans le domaine des immeubles commerciaux, les règlements sont révisés en mars et en juin. Les amendements permettent de négocier librement la location d'une grande partie des immeubles commerciaux. En plus, le ministre des Finances annonce en juin 1947 que le gouvernement ne se propose pas de maintenir la régie du loyer et des évictions sur les immeubles commerciaux après l'expiration de la loi sur le maintien des mesures transitoires, le 31 mars 1948. Une certaine mesure de soulagement financier est accordée aux propriétaires d'immeubles commerciaux en mars 1947; une hausse de 25 p. 100 des loyers maximums est consentie pourvu que le locataire et le propriétaire conviennent de prolonger le bail de deux ans.

La réglementation des immeubles d'habitation subit aussi de grands changements. En avril 1947, il est pourvu à une augmentation de 10 p. 100 des loyers maximums d'immeubles d'habitation, à condition que le propriétaire consente à prolonger de deux ans le bail du locataire. Une autre hausse de 10 p. 100 est permise si le locataire désire sous-louer son logis, moyennant certaines conditions. Les règlements relatifs à l'ajustement des loyers trop peu élevés sont de même élargis en avril 1947. La hausse des loyers permise à

ce moment ne s'applique pas aux immeubles d'habitation nouvellement construits ou transformés depuis le 1er janvier 1944, étant donné que la base des loyers maximums de nouvelles maisons tient compte de la hausse des frais de construction.

La régie est complètement abolie en ce qui concerne certains genres d'immeubles d'habitation. Ainsi, en mars, le loyer des chambres dans les maisons de pension et les hôtels de villégiature est dérèglementé et, le mois suivant, la régie du loyer dans les hôtels est supprimée. Puis, en juin, la réglementation des loyers et des évictions est abrogée sur toutes les nouvelles maisons, les maisons d'appartements, les duplex et autres maisons indépendantes achevés à compter du 1er janvier 1947. Cette mesure est jugée propre à soulager la pénurie de logis en encourageant la construction de nouvelles maisons à louer.

La réglementation des évictions relative aux habitations est modifiée sous quelques rapports. Ainsi, en mars 1947, des mesures sont prises afin de soulager les propriétaires d'habitations qui ont souffert du blocage des baux en juillet 1945. Les propriétaires d'habitations achetées entre le 1er novembre 1944 et le 25 juillet 1945 sont autorisés à soumettre leur demande en vue de reprendre possession de ces lieux. Le locataire peut s'opposer à cette demande et la cour d'appel des loyers doit, dans sa décision, tenir compte des besoins relatifs du propriétaire et du locataire. Des mesures semblables mais d'une plus grande portée sont prises en août pour alléger le fardeau de certains propriétaires de logements loués qui, avec leur famille, sont durement éprouvés par la régie des évictions qui les empêche d'occuper leur propre maison. Le terme "durement éprouvés" est interprété au sens strict et, lorsque la requête du propriétaire est accordée, une ordonnance émise par la Commission défend à celui-ci de vendre ou de louer l'habitation avant un an.

★ *Coût de la vie*

L'indice du coût de la vie du Bureau fédéral de la Statistique s'établit à 146.0 en décembre 1947, soit une augmentation de 46.0 p. 100 par rapport au coût moyen du budget d'une famille-type de salarié urbain, durant l'avant-guerre 1935-1939. Si la hausse de prix de ce budget était calculée d'après la base d'août 1939, alors que l'indice s'établit à 100.8, elle s'élèverait à 44.8 p. 100.

Le budget-indice du coût de la vie ne représente pas un degré minimum d'aisance. C'est un budget fondé sur les feuilles de dépenses réelles de familles-types de salariés. L'indice ne mesure que les fluctuations de prix; l'augmentation de la consommation n'entre pas en ligne de compte. Les articles dont le prix a beaucoup augmenté, dont plusieurs parmi les vivres et le vêtement, servent au calcul de la moyenne aussi bien que ceux dont la hausse a été moins forte, tels que le loyer, l'éclairage électrique et le tarif du tramway. Mais chaque item en particulier reçoit l'importance qu'il mérite. Les coefficients de pondération qui leur sont attribués ont été déterminés par une étude très approfondie des dépenses ménagères du salarié urbain, entreprise en 1938.

La détérioration de la qualité est surveillée avec soin par un personnel à temps continu de représentants locaux qui transmettent leurs rapports régulièrement. Si un article ne dure maintenant que la moitié aussi longtemps qu'auparavant tout en coûtant le même prix, son prix est considéré comme ayant doublé. Les articles rares, surtout les moins chers, qui ont complètement

disparu, sont traités de la même façon. Par exemple, si un service de vaisselle qui autrefois coûtait \$6.95 n'est plus sur le marché, le représentant note l'autre prix le plus bas, disons \$8.95, et la différence figure au calcul de l'indice comme une majoration dont il est dûment tenu compte.

Le prix de cent cinquante articles de consommation des plus importants est fixé chaque mois. Chacun est coté dans plusieurs villes (de 10 jusqu'à plus de 60 villes dans le cas des vivres) et dans plusieurs magasins de chaque ville, de sorte que plus de 60,000 cotes entrent dans les calculs. Bien qu'une forte proportion de ces cotes soient recueillies par des représentants locaux, les feuilles de prix sont soigneusement vérifiées après que le bureau principal a reçu les rapports et avant que les chiffres soient disposés en tableaux pour l'indice.

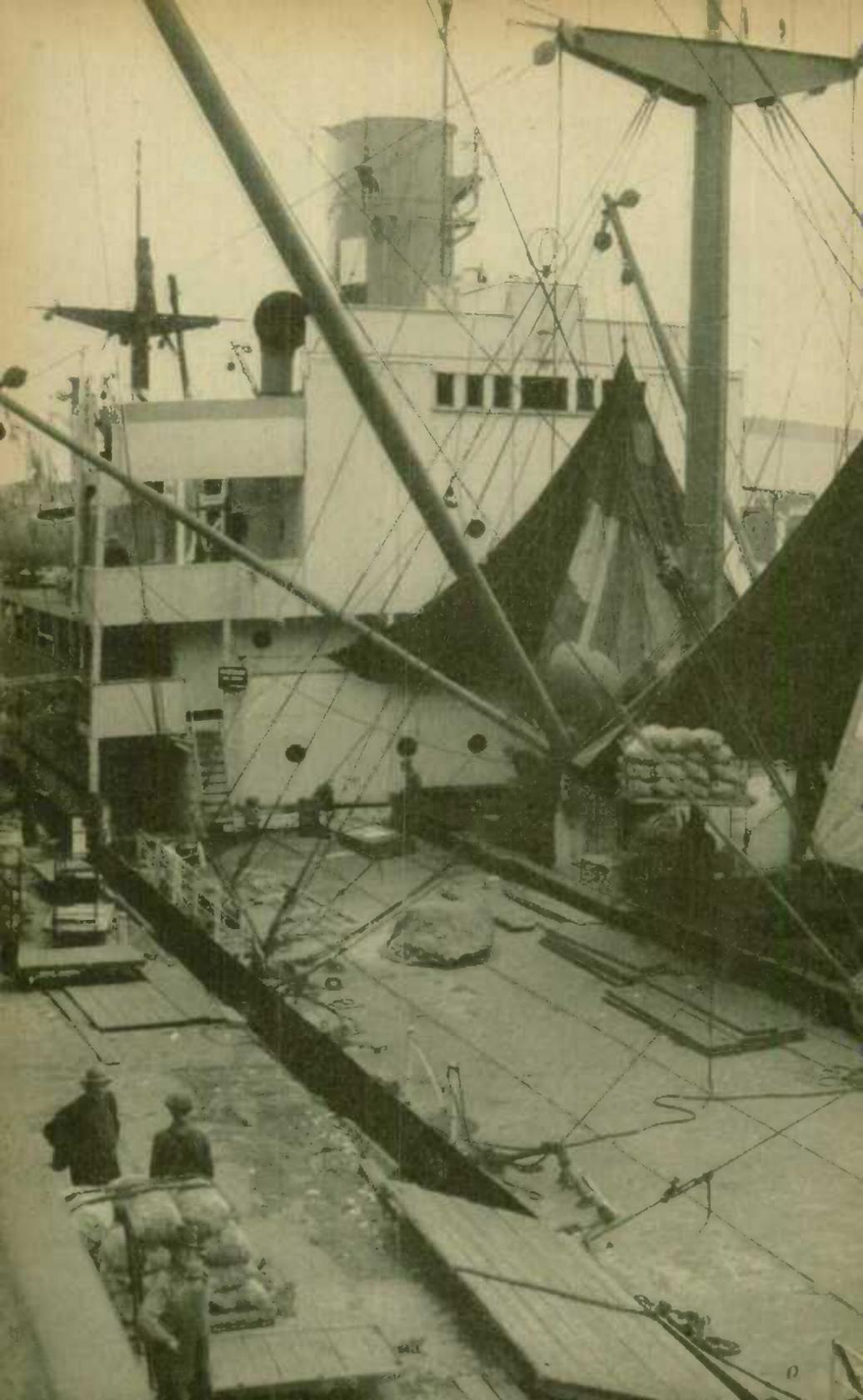
Nombres-indices du coût de la vie, 1939-1946, et par mois, 1947

(Moyenne de 1935-39 = 100)

Année et mois	Nourri- ture	Loyer	Chauf- frage et éclairage	Habille- ment	Articles de ménage	Divers	Total
1939	100.6	103.8	101.2	100.7	101.4	101.4	101.5
1940	105.6	106.3	107.1	109.2	107.2	102.3	105.6
1941	116.1	109.4	110.3	116.1	113.8	105.1	111.7
1942	127.2	111.3	112.8	120.0	117.9	107.1	117.0
1943	130.7	111.5	112.9	120.5	118.0	108.0	118.4
1944	131.3	111.9	110.6	121.5	118.4	108.9	118.9
1945	133.0	112.1	107.0	122.1	119.0	109.4	119.5
1946	140.4	112.7	107.4	126.3	124.5	112.6	123.6
1947							
Janvier	145.5	113.4	109.0	131.5	129.8	114.7	127.0
Février	147.0	113.4	109.1	131.9	130.9	115.5	127.8
Mars	148.7	113.4	109.1	133.1	133.6	116.0	128.9
Avril	151.6	113.4	109.1	136.9	137.2	116.3	130.6
Mai	154.9	115.4	116.2	140.0	138.6	116.8	133.1
Juin	157.7	117.8	116.7	142.4	139.8	117.1	131.9
Juillet	159.8	117.8	117.3	143.2	142.5	117.2	135.9
Août	160.6	117.8	118.6	145.5	143.7	117.2	136.6
Septembre	165.3	117.8	121.1	152.0	147.4	117.5	139.4
Octobre	171.3	119.0	121.9	154.2	149.9	117.6	142.2
Novembre	173.6	119.0	122.6	157.0	151.4	118.2	143.6
Décembre	178.7	119.9	120.3	159.3	154.9	119.8	146.0

Le "Princess Norah" décharge des provisions à la station de câbles sous-marins de Banfield. Plusieurs collectivités côtières de la Colombie-Britannique n'ont que les navires pour communiquer avec Vancouver et autres grands navires.





Commerce extérieur

Paiements internationaux

LE Canada, troisième parmi les grands pays exportateurs du monde durant la guerre, garde le même rang en 1946 et en 1947. La valeur totale de son commerce en 1946 dépasse 4,200 millions; en 1947, ses importations et exportations sont d'environ 5 milliards.

L'évolution et l'accroissement du commerce extérieur à un niveau si élevé découlent d'une réunion de conditions géographiques et économiques exceptionnelles. Le Canada est riche en ressources particulières, dont la mise en valeur a exigé des immobilisations énormes qui ne rapportent que si ces ressources sont exploitées sur la plus grande échelle possible et les frais initiaux contre-balançés par une production massive. En temps normal, le Canada peut vendre du blé en concurrence avec d'autres parties du monde, non seulement parce que ses cultivateurs sont industriels et compétents, mais aussi grâce aux capitaux engagés dans les chemins de fer, le transport maritime et la machinerie agricole. Ces facilités ne pourraient être économiquement utilisées sans l'exploitation intensive de l'industrie du blé et une production constamment élevée. Les industries de la pulpe et du papier et des bas métaux ont exigé de même des placements considérables de capitaux en usines, facilités de transport et aménagements hydroélectriques. Une population de douze millions et demi d'habitants ne peut certes pas absorber la production totale de ces industries spécialisées et seule l'exportation peut maintenir à peu de frais la production efficace de ces denrées élémentaires.

Par ailleurs, le Canada ne se suffit pas à lui-même quant à maintes denrées requises par l'industrie moderne ou considérées comme étant essentielles à un niveau de vie élevé. Le tableau de la page 190 énumère les principales importations et fait voir la grande variété d'articles produits, pour autant qu'ils le soient, en quantité insuffisante pour répondre à la demande domestique. Le charbon et la machinerie, les automobiles et pièces, le coton et la laine, le pétrole et l'essence, le sucre et les fruits frais, le thé et le café, toutes ces denrées sont utilisées en grande quantité par l'industrie canadienne ou requises pour répondre aux besoins du consommateur canadien. La vente de marchandises canadiennes à l'étranger paie pour ces denrées.

Le maintien d'un fort volume de commerce est donc doublement important pour le Canada. Ce n'est que par l'exportation sur une grande échelle que le pays peut profiter des économies d'une production massive et maintenir l'emploi dans les industries d'exportation; ses besoins de nombreuses denrées que le Canada ne peut produire ne seront satisfaits que si un volume suffisant de produits domestiques sont vendus sur le marché international afin de défrayer les importations. Depuis la guerre, le gouvernement et l'entreprise privée collaborent en vue d'ajuster les exportations et les importations canadiennes pour que la balance des paiements internationaux du Canada demeure dans une juste mesure.

Imports, exports and total trade of Canada, 1926-1947

(millions de dollars)

Année	Imports	Exports			Commerce total	Excédent : Imports (-) Exports (+)
		Produits domestiques	Produits étrangers	Total		
1926	1,068.3	1,261.2	15.4	1,276.6	2,284.9	+ 268.3
1927	1,087.1	1,210.6	20.4	1,231.0	2,318.1	+ 143.9
1928	1,221.3	1,339.4	24.4	1,363.8	2,586.1	+ 141.5
1929	1,299.0	1,152.4	25.9	1,178.3	2,477.3	- 120.7
1930	1,008.5	863.7	19.4	883.1	1,891.6	- 125.4
1931	628.1	587.7	11.9	599.6	1,227.7	- 28.5
1932	452.6	489.9	8.0	497.9	950.5	+ 35.3
1933	401.2	529.5	6.0	535.5	936.7	+ 134.3
1934	513.5	649.3	7.0	656.3	1,169.8	+ 112.8
1935	550.3	725.0	12.9	737.9	1,288.2	+ 187.6
1936	635.2	937.8	12.7	950.5	1,585.7	+ 315.3
1937	808.9	997.4	14.7	1,012.1	1,821.0	+ 203.2
1938	677.5	837.6	11.1	848.7	1,526.2	+ 171.2
1939	751.1	924.9	11.0	935.9	1,687.0	+ 184.8
1940	1,082.0	1,178.9	14.3	1,193.2	2,275.2	+ 111.2
1941	1,418.8	1,621.0	19.5	1,640.5	3,089.3	+ 191.7
1942	1,641.2	2,363.8	21.7	2,385.5	4,029.7	+ 741.3
1943	1,735.1	2,971.5	29.8	3,001.3	4,736.4	+ 1,266.2
1944	1,758.9	3,410.0	43.1	3,483.1	5,242.0	+ 1,724.2
1945	1,585.8	3,218.3	49.4	3,267.4	4,853.2	+ 1,681.6
1946	1,927.3	2,312.2	27.0	2,339.2	4,266.4	+ 411.9
1947 (7 mois)	1,483.5	1,565.0	19.8	1,584.8	3,068.3	+ 101.3

Exports

Les tableaux aux pages qui suivent donnent la composition et la destination des exportations canadiennes au cours de diverses périodes. Le déclin des exportations en 1946 par rapport à l'année précédente découle de la brusque cessation des expéditions de matériel de guerre, que la réouverture et l'expansion des débouchés commerciaux de temps de paix ne contre-balaient que partiellement. Il est donc préférable de comparer les exportations de 1946 et de 1947 avec celles d'avant-guerre plutôt qu'avec les chiffres gonflés durant la guerre. En 1946, les exportations valent deux fois et demie le total de 1939; en 1947, au train où elles vont, environ trois fois.

Bien que les exportations canadiennes depuis la fin de la guerre soient beaucoup plus fortes que celles des années antérieures à 1939, leur composition demeure relativement la même. A travers l'histoire du Canada, les produits primaires ont toujours prédominé et, jusqu'à présent, la majorité des denrées exportées sont de cette catégorie générale. Un coup d'œil sur la liste des exportations, page 186, révèlent que dix des onze premières exportations principales en 1946 sont des produits de la ferme, de la forêt, des pêcheries ou de l'industrie minière et métallurgique. Ces onze denrées, dans un ordre légèrement différent, sont aussi les onze premières exportations principales en 1939 de même que les plus importantes durant les sept premiers mois de 1947. L'importance persistante de ce petit groupe de produits primaires est accentuée du fait que ces onze items représentent 57 p. 100 des exportations totales en 1939, 56 p. 100 en 1946 et 60 p. 100 les sept premiers mois de 1947.

En dépit de cette prédominance des denrées primaires dans les exportations canadiennes, les produits des industries manufacturières durant et depuis la guerre se vendent à l'étranger en quantité sans précédent. Les exportations de

A Churchill, au Manitoba, on charge du grain destiné au Royaume-Uni.



machinerie agricole les sept premiers mois de 1947 sont à elles seules quatre fois plus fortes que durant l'année civile 1939. Les expéditions d'appareils électriques et de machinerie en 1946 et 1947 sont d'environ six fois celles de 1939. Les exportations de locomotives et de wagons ferroviaires, qui ne jouaient qu'un rôle insignifiant dans le commerce extérieur d'avant-guerre, ont une valeur de 50 millions en 1946.

La répartition géographique du commerce extérieur du Canada est semblable à celle d'avant-guerre; les Etats-Unis et le Royaume-Uni demeurent les principaux acheteurs de produits canadiens. Leur importance relative par rapport au total diminue cependant quelque peu depuis 1939, soit de 77 p. 100 à 64 p. 100 en 1946 et à 63 p. 100 durant les sept premiers mois de 1947. Ce changement résulte principalement de l'augmentation des exportations à l'Europe, causée en partie par les crédits accordés par le gouvernement canadien, et de l'augmentation marquée des exportations à l'Amérique latine.

Les exportations canadiennes aux Etats-Unis en 1946 s'établissent à 888 millions de dollars, dont les produits forestiers représentent plus de la moitié; de fait, les exportations d'un produit, le papier à journal, ont une valeur de 225 millions. Les exportations au Royaume-Uni durant la même période dépassent 597 millions de dollars, dont les deux tiers sont des produits alimentaires. Le bois, le papier à journal et les bas métaux sont aussi expédiés en quantité.

En 1946, les pays européens forment le troisième groupe en importance et comprennent principalement les pays dont les achats faits au Canada sont financés en grande partie par les prêts ou crédits canadiens ou par l'UNRRA. Le genre de denrées expédiées dépend des besoins de secours et de rétablissement de ces pays. Par conséquent, il n'est guère surprenant de voir que les produits alimentaires priment les autres exportations, bien que la demande soit forte en machinerie industrielle, matériel ferroviaire, vêtements et bas métaux.

En quatrième place figurent les expéditions aux pays de l'Empire britannique autres que le Royaume-Uni, dont la valeur totale dépasse 300 millions. Les principaux acheteurs de marchandises canadiennes dans l'Empire sont

l'Afrique du Sud, l'Inde, les Antilles britanniques, Terre-Neuve, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les exportations à ces pays sont très diverses et très représentatives du commerce extérieur du Canada. Les exportations de produits naturels du Canada, soit les produits alimentaires, le papier à journal et le bois, prédominent; par contre, les denrées ouvrées sont aussi expédiées en quantité, entre autres, les locomotives et wagons ferroviaires, les automobiles et les produits textiles. Si les exportations à l'Amérique latine forment le dernier groupe quant à la valeur, elles demeurent une source importante de monnaie "forte" pour le Canada. La valeur totale des exportations excède 90 millions, répartis par ordre d'importance entre le Brésil, l'Argentine, le Venezuela et le Mexique. Le papier à journal, le blé, la farine, les camions et les produits du caoutchouc sont parmi les principales exportations à cette région.

La même répartition géographique générale du commerce est maintenue au cours des sept premiers mois de 1947, bien qu'il y ait lieu de remarquer quelques légers changements. La proportion de marchandises expédiées aux États-Unis décline de 38.4 en 1946 à 36.0 p. 100 durant les sept premiers mois de 1947; les proportions correspondantes d'expéditions au Royaume-Uni augmentent de 25.8 à 27.0 p. 100. Les expéditions à l'Europe diminuent légèrement, à mesure que les emprunts et crédits s'épuisent et que les exportations de l'UNRRA cessent; elles ne sont que partiellement contre-balancées par la reprise des débouchés ordinaires du commerce. Les exportations aux pays de l'Empire, autres que le Royaume-Uni, et à l'Amérique latine augmentent légèrement en proportion du total; les augmentations relatives les plus fortes sont celles des expéditions à l'Union sud-africaine, à l'Australie, aux Antilles britanniques, à la Nouvelle-Zélande et à l'Argentine.

Le tableau suivant donne les changements proportionnels des exportations quant au degré de préparation, de 1926 à 1946. Le pourcentage des exportations partiellement et entièrement ouvrées augmentent beaucoup durant cette période.

Exportations, selon le degré de préparation, 1926-1946

(Valeur en millions de dollars)

Année ¹	Matières brutes		Matières partiellement ouvrées		Matières entièrement ou principalement ouvrées		Valeur totale
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	
1926 . . .	594	46.1	189	14.7	506	39.2	1,289
1927 . . .	572	45.9	183	14.7	490	39.4	1,245
1928 . . .	571	46.9	189	15.5	459	37.6	1,219
1929 . . .	649	48.0	195	14.5	507	37.5	1,351
1930 . . .	395	36.4	213	19.6	478	44.0	1,086
1931 . . .	295	37.8	134	17.2	352	45.0	782
1932 . . .	213	37.8	87	15.4	264	46.8	563
1933 . . .	201	42.7	67	14.2	203	43.1	470
1934 . . .	209	36.2	124	21.5	244	42.3	577
1935 . . .	234	35.7	137	20.8	285	43.5	656
1936 . . .	259	34.1	178	23.3	324	42.6	761
1937 . . .	374	38.2	220	22.5	381	39.3	978
1938 . . .	277	28.4	269	27.5	430	44.1	977
1939 . . .	234	27.8	221	26.6	379	45.6	831
1939 ¹ . .	274	29.6	247	26.7	404	43.7	925
1940 . . .	264	22.1	337	28.6	581	49.3	1,179
1941 . . .	322	19.9	427	26.3	872	53.8	1,621
1942 . . .	300	12.7	488	20.6	1,577	66.7	2,364
1943 . . .	519	17.5	498	16.7	1,955	65.8	2,971
1944 . . .	764	22.2	488	14.2	2,188	63.6	3,440
1945 . . .	858	26.7	536	16.6	1,824	56.7	3,218
1946 . . .	603	26.1	512	22.1	1,197	51.8	2,312

¹ Les chiffres de 1926 à 1939 s'appliquent aux années terminées le 31 mars; ceux de 1939 à 1946, aux années civiles.

Exportations, par principaux pays, 1939 et 1945-1947

NOTA.—Pays disposés par ordre d'importance en 1946.
(En milliers de dollars)

Pays	1939	1945	1946	1947 (Sept mois)
Etats-Unis.....	380,392	1,196,977	887,911	564,113
Royaume-Uni.....	328,099	963,238	597,506	422,083
France.....	6,973	76,917	74,380	41,331
Union sud-africaine.....	17,965	31,593	68,633	45,343
Belgique.....	7,261	34,618	63,626	28,913
Inde britannique.....	5,166	307,461	49,046	21,815
Chine.....	2,636	6,573	42,915	22,206
Terre-Neuve.....	8,506	40,515	38,229	26,846
Australie.....	32,029	32,226	38,194	35,726
Pays-Bas.....	7,357	39,970	43,883	37,221
Brsil.....	4,407	16,748	24,602	13,538
Pologne.....	1,280	9,249	22,501	11,243
Italie.....	2,231	89,470	20,387	22,245
Norvege.....	10,904	7,842	19,267	13,829
Trinidad.....	4,211	16,433	19,140	17,337
Russie.....	275	58,820	17,705	4,360
Nouvel-Zelande.....	11,954	19,102	16,110	16,328
Jamaïque.....	4,413	14,401	15,500	10,514
Egypte.....	369	36,417	15,086	7,622
Argentine.....	4,117	6,034	14,039	19,211
Yugoslavie.....	20	11,711	12,030	4,532
Venezuela.....	1,702	4,053	11,086	8,294
Mexique.....	3,004	8,165	10,536	6,675
Tchécoslovaquie.....	181	6,717	9,871	8,415
Grèce.....	274	25,563	9,739	3,617
Suède.....	4,284	4,169	9,133	10,964
Afrique française.....	105	16,908	8,945	3,252
Colombie.....	1,781	5,011	8,930	6,410
Philippines.....	1,819	2,153	8,901	7,931
Suisse.....	1,850	10,922	8,636	7,069
Autres Antilles britanniques.....	1,608	6,865	8,344	6,968
Eire.....	3,397	14,278	7,956	10,151
Guyane britannique.....	1,586	6,418	7,109	6,408
Allemagne.....	7,869	2,725	6,867	5,417
Indes néerlandaises.....	1,057	856	6,833	3,655
Barbade.....	1,604	4,750	6,205	5,740
Cuba.....	1,497	4,535	5,270	3,836
Malte.....	382	4,710	4,671	2,928
Hong-Kong.....	1,463	99	4,362	3,136

Bêtes à cornes de race expédiées par avion du Canada à l'Argentine.



Exportations, par principaux pays, 1939 et 1945-1947 — Fin

(En milliers de dollars)

Pays	1939	1945	1946	1947 (Sept mois)
Bermudes.....	1,369	2,511	3,805	3,148
Autriche.....	¹	²	3,679	1,723
Chili.....	957	2,562	3,565	2,620
Palestine.....	230	2,866	3,562	3,773
Totaux, 43 pays ci-dessus.....	878,681	3,153,153	2,248,722	1,508,489
Totaux généraux, exportations do- mestiques.....	924,926	3,218,331	2,312,215	1,565,033
Pays britanniques.....	430,806	1,486,848	904,701	656,464
Pays étrangers.....	494,120	1,731,483	1,407,514	908,569

¹ Compris avec l'Allemagne.

² Moins de 500 dollars.

Principales exportations, 1939 et 1945-1947

NOTA.—Les denrées sont disposées par ordre de valeur en 1946.

(En milliers de dollars)

Denrée	1939	1945	1946	1947 (Sept mois)
Papier à journal.....	115,686	179,451	265,865	192,214
Blé.....	109,051	475,787	250,306	161,764
Vitauls.....	37,445	166,974	128,936	66,126
Farine de blé.....	16,378	97,855	126,733	121,389
Planchets et madriers.....	48,829	98,935	125,391	106,867
Pulpe de bois.....	31,001	106,055	114,021	97,969
Poisson.....	27,742	80,224	86,486	44,125
Automobiles et camions.....	22,551	206,795	57,194	47,871
Aluminium.....	25,684	133,567	56,030	36,468
Nickel.....	57,934	54,778	55,205	34,830
Cuivre.....	40,232	40,860	37,005	30,058
Véhicules, autres que les automobiles et les camions.....	407	51,242	33,773	6,506
Engrais chimiques.....	9,179	30,428	32,108	20,333
Foutrures vertes.....	14,130	28,521	30,928	17,311
Cadeaux et dons.....	néant	39,421	30,163	6,908
Whisky.....	7,914	22,977	29,650	13,279
Moteurs et chaudières.....	259	22,654	28,764	14,561
Bois à pulpe.....	11,991	23,882	28,731	14,818
Outils agricole et machinerie.....	6,975	20,196	28,662	25,006
Zinc.....	9,922	20,373	27,769	17,847
Œufs.....	311	44,120	26,772	18,607
Amiante.....	14,365	22,181	24,481	18,291
Avoine.....	4,142	47,660	23,108	10,078
Fromage.....	12,249	27,909	21,948	1,522
Pièces d'automobiles.....	2,992	93,852	21,110	11,766
Appareils électriques.....	3,229	60,957	20,939	11,818
Laine et produits.....	1,523	19,559	18,945	4,785
Navires et vaisseaux.....	486	15,591	18,822	6,503
Bêtes à cornes.....	15,353	12,257	18,015	7,586
Plomb.....	9,850	9,177	16,846	17,187
Machinerie (non agricole).....	10,873	19,869	15,535	22,102
Concentrés de platine.....	6,137	13,298	15,409	7,931
Perro-alliages, fonte en gueuse, lingots, fer.....	5,168	19,431	12,813	15,514
Abrasifs.....	4,568	12,153	12,182	8,089
Placages et contreplaqués.....	1,609	12,365	12,026	10,926
Bardeaux de bois.....	8,225	8,001	11,211	11,380
Lait conditionné.....	3,295	12,985	10,677	6,014
Coton et produits.....	3,536	10,141	10,551	6,013
Effets de colons.....	2,382	5,366	9,712	5,797
Orge.....	7,882	24,101	9,688	991
Cuir ouvré.....	1,248	3,748	9,282	4,707
Pommes fraîches.....	5,853	3,457	9,282	3,483



Trolleybus fabriqués au Canada en route vers Eogoto, en Colombie.

Importations

On trouvera aux pages 189-190 les tableaux qui donnent, par principale denrée et par pays, les importations canadiennes ces dernières années. Les totaux de 1946 et des sept premiers mois de 1947 font voir que le niveau des importations est beaucoup plus élevé qu'avant la guerre. Le chiffre de 1946, soit 1,927 millions de dollars, et le total de 1,484 millions durant les sept premiers mois de 1947 se comparent à la moyenne des importations annuelles de 685 millions de 1935 à 1939.

Le volume des importations au Canada est étroitement lié au niveau du revenu national et de la prospérité domestique. En 1946 et 1947, alors que le revenu national est près du maximum de temps de guerre et que les restrictions de guerre sur les dépenses sont en grande partie abolies, la dépense des consommateurs touchent un sommet sans précédent. La demande accrue de denrées se reflète dans les chiffres des importations; non seulement les denrées étrangères de consommation sont-elles très recherchées, mais la pression exercée sur les manufactures canadiennes occasionne de plus fortes importations en vue de répondre aux besoins. La hausse rapide des prix influe aussi sensiblement sur les totaux et, en comparant ces derniers avec ceux des années antérieures, il faut tenir compte de ce facteur inflationnaire.

Les Etats-Unis continuent d'être la principale source d'importations canadiennes; en 1946, 73 p. 100 des achats du Canada à l'étranger proviennent de ce pays. Malgré l'offre accrue de marchandises des autres pays en 1947, la proportion de denrées américaines par rapport au total augmente à près de 78 p. 100. La liste des importations en provenance des Etats-Unis comprend une grande variété de produits; les Etats-Unis sont la principale et parfois l'unique source d'approvisionnements pour la plupart des denrées indiquées au tableau des principales importations, page 190.



Des pommes de la Colombie-Britannique arrivent à Singapour.

D'après le tableau, les importations de denrées peuvent être réparties en quatre groupes principaux: (1) combustibles pour l'industrie, le chauffage, l'énergie et les transports; (2) denrées semi-ouvrées pour conditionnement plus avancé; (3) biens-capitaux destinés à l'agriculture et à l'industrie; (4) denrées prêtes à la consommation finale, comestibles et marchandises ouvrées de consommation principalement. Les augmentations les plus fortes sont celles des tissus de coton, des fruits frais, de la houille, de l'outillage et de la machinerie agricole et industrielle et du coton brut. Il n'est guère de denrées en 1946 et 1947 dont la valeur ne soit pas beaucoup plus élevée qu'en 1939.

Les importations provenant du Royaume-Uni ont, en 1946, une valeur de 141 millions de dollars (à l'exclusion du matériel militaire canadien renvoyé par le Royaume-Uni), soit une augmentation d'environ 16 p. 100 par rapport à 1945 et de 14 p. 100 par rapport à la moyenne de 1935-1939. Les importations en provenance des autres pays de l'Empire s'élèvent à 139 millions de dollars, soit une augmentation de 6 p. 100 auprès de l'année précédente. Les principaux pays, de même que les principales marchandises importées de chacun, sont indiqués ci-dessous:

Pays	Valeur (en millions de dollars)	Denrée
Inde.....	27.9	Tissus de jute, thé, tapis.
Australie.....	19.8	Laine, raisins secs, peaux de lapins.
Guyane britannique.....	12.2	Minéral de bauxite, sucre.
Nouvelle-Zélande.....	12.0	Laine, boyaux à saucisse.
Jamaïque.....	10.5	Sucre, bananes, rhum.

Les importations en provenance de l'Amérique latine, d'une valeur de 126 millions en 1946, accusent la plus forte augmentation proportionnelle. Elles sont de 45 p. 100 plus élevées qu'en 1945 et six fois plus considérables que la moyenne de 1935-1939.

Les tendances en 1947 ne varient pas d'une façon marquée, sauf l'augmentation considérable de la valeur des importations en provenance des États-Unis, qui s'établissent à 57 p. 100 de plus que durant la même période de 1946. Les importations commerciales en provenance du Royaume-Uni durant les sept premiers mois augmentent de 34 p. 100 au regard des mêmes mois de l'année précédente. L'augmentation des importations en provenance des autres pays de l'Empire en 1947 découle en grande partie de la reprise du commerce avec la Malaisie britannique et d'une augmentation de 50 p. 100 des importations provenant de l'Inde. Les importations en provenance de l'Amérique latine au cours des sept premiers mois de 1947 augmentent de 15 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1946; les importations d'huiles végétales de l'Argentine et de pétrole brut du Venezuela sont fort considérables. En 1947, les achats du Canada des pays européens et autres pays étrangers accusent de fortes augmentations proportionnelles, bien que la valeur de ces achats soit relativement faible.

Importations, par principaux pays, 1939 et 1945-1947

NOTE.—Pays disposés par ordre d'importance en 1946.
(Milliers de dollars)

Pays	1939	1945	1946	1947 (Sept mois)
Etats-Unis.....	496,898	1,202,418	1,405,297	1,149,822
Royaume-Uni.....	114,007	140,517	201,433	102,346
Inde britannique.....	9,808	30,568	27,877	23,641
Venezuela.....	1,913	17,267	26,886	23,991
Australie.....	11,269	17,180	19,754	9,915
Honduras.....	17	8,017	15,573	5,106
Mexique.....	479	13,508	14,610	7,887
Argentine.....	4,106	7,333	14,372	9,862
Brésil.....	1,111	7,601	11,018	6,874
Cuba.....	889	7,512	13,228	10,134
Guyane britannique.....	6,891	9,338	12,187	5,117
Nouvelle Zélande.....	4,266	9,276	11,956	6,925
Suisse.....	3,459	7,863	11,149	7,084
Jamaïque.....	4,357	9,273	10,481	3,218
Colombie.....	5,437	11,678	9,708	5,994
Terre-Neuve.....	1,955	16,600	9,268	3,188
Union sud-africaine.....	3,991	8,433	7,892	1,633
Saint-Domingue.....	16	6,201	7,127	3,099
Straits Settlements.....	13,145	néant	5,871	11,180
Barbade.....	3,874	5,466	5,548	5,784
Côte de l'Or.....	251	6,367	5,381	5,079
Nigeria.....	54	3,122	4,772	1,653
France.....	6,027	273	4,610	5,120
Espagne.....	663	4,353	4,484	2,004
Belgique.....	6,778	380	4,429	6,371
Trinitad.....	2,668	3,101	4,137	4,139
Ceylan.....	3,562	5,682	5,745	6,158
Suède.....	1,289	1,093	3,681	1,610
Afrique orientale britannique.....	2,626	1,539	3,603	3,521
Indes néerlandaises.....	270	830	3,186	3,480
Fidji.....	2,777	1,607	3,123	1,671
Guatemala.....	164	1,779	2,928	5,530
Italie.....	2,354	1	2,704	2,309
Pays-Bas.....	3,795	401	2,497	1,843
Salvador.....	45	1,502	2,428	1,217
Chine.....	2,776	1	2,321	1,845
Portugal.....	275	1,658	2,188	800
Philippines.....	451	1	2,058	6,491
Totaux, 38 pays ci-dessus.....	726,043	1,570,037	1,906,513	1,463,659
Totaux généraux, Importations.....	751,056	1,585,775	1,927,279	1,483,548
Pays britanniques.....	188,901	271,668	300,501	196,914
Pays étrangers.....	562,155	1,314,107	1,586,778	1,286,634

1 Moins de 500 dollars.

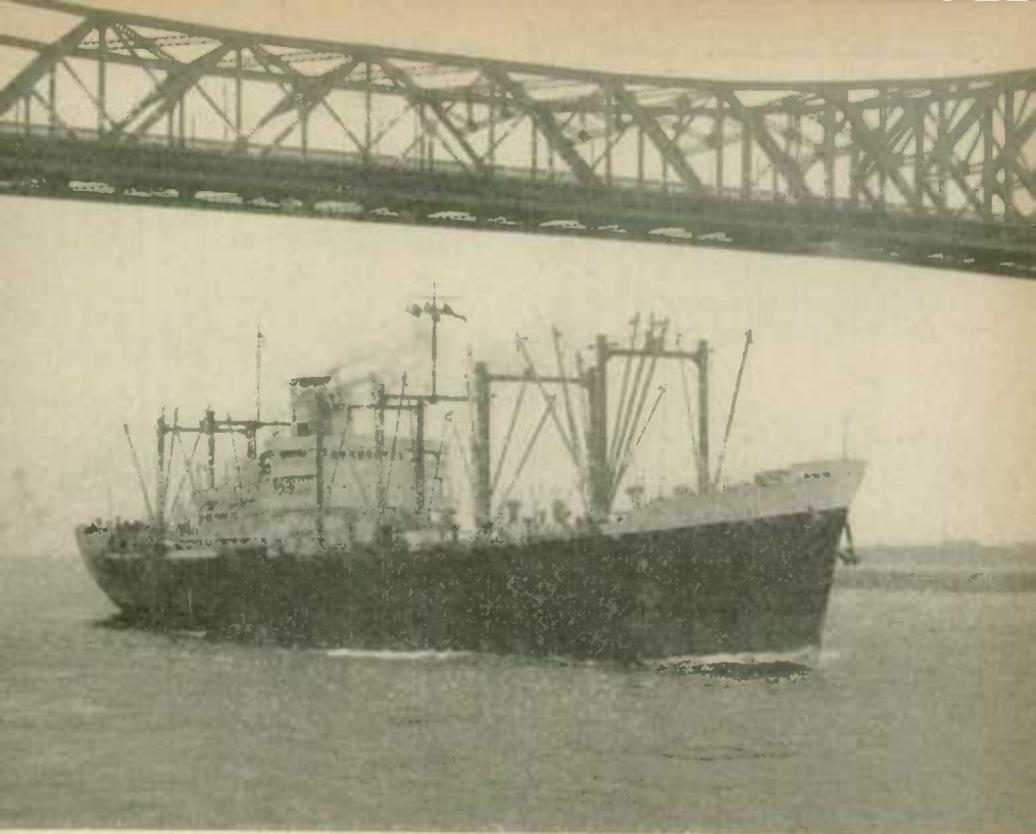
Principales importations, 1939 et 1945-1947

NOTA.—Dontées disposées par ordre d'importance en 1946.
(Milliers de dollars)

Dontée	1939	1945	1946	1947 (Sept mois)
Machinerie (non agricole).....	42,829	92,781	130,287	116,422
Houille.....	41,579	102,432	120,354	71,632
Pétrole brut.....	39,677	72,412	89,547	67,910
Fruits frais.....	15,384	61,338	69,587	32,007
Outils et machinerie agricoles.....	20,917	50,435	68,352	61,972
Pièces d'automobiles.....	25,308	67,855	66,453	54,815
Tissus de coton.....	10,935	34,944	54,163	58,853
Produits laminés.....	32,334	55,049	53,376	43,702
Appareils électriques.....	13,752	43,052	47,788	40,665
Coton brut.....	16,425	39,153	42,812	37,210
Sucre, pour raffinage.....	20,226	28,950	32,416	22,414
Automobiles.....	15,674	4,876	31,702	39,876
Livres et imprimés.....	15,152	21,145	30,737	18,040
Moteurs et chaudières.....	7,606	28,040	29,462	23,946
Fourrages.....	7,133	21,205	27,292	12,444
Légumes frais.....	6,151	21,252	25,748	16,743
Verre et verrerie.....	7,915	16,098	23,258	18,217
Tissus de laine.....	10,408	14,194	20,415	17,125
Noix, sauf le coco.....	3,508	12,251	19,140	8,573
Papier.....	8,654	13,376	18,834	13,712
Laine brute.....	4,509	12,327	18,707	10,858
Argile et dérivés de l'argile.....	7,935	13,681	17,825	13,577
Café.....	4,603	9,156	16,162	8,270
Huiles végétales.....	9,415	11,479	15,062	13,560
Esence.....	7,998	9,571	14,911	9,798
Pierre et produits.....	7,612	9,888	14,676	9,636
Articles de jute.....	4,014	11,039	14,474	11,571
Fruits séchés.....	5,723	7,127	13,924	8,518
Appareils scientifiques et d'éducation.....	4,762	9,216	13,820	10,196
Caoutchouc, ouvré et partiellement ouvré.....	3,371	8,154	13,717	8,364
Résines synthétiques.....	1,700	7,632	13,681	10,649
Boissons alcooliques.....	6,540	8,292	12,911	6,566
Bois ouvré.....	4,659	8,483	11,467	10,928
Blouse, ploc et peignés de laine.....	6,072	6,875	11,118	6,740
Coke.....	3,916	11,368	10,888	5,520
Thé.....	10,091	17,729	19,208	10,876
Outils.....	2,377	7,945	10,135	7,371
Tissus de soie artificielle.....	2,024	8,410	9,833	10,281
Avions.....	5,550	16,001	9,448	6,604
Peintures et vernis.....	4,662	8,660	9,437	7,594
Drogues et préparations médicinales.....	3,989	9,440	9,371	7,814
Teintures et substances de tannage.....	6,257	8,297	9,209	6,138
Filés de coton.....	3,057	7,308	9,197	10,827

Balance canadienne des paiements internationaux

Les états de la balance canadienne des paiements renferment en résumé toutes les transactions commerciales et financières du Canada avec les autres pays. Ces états concentrent l'attention sur les problèmes commerciaux et financiers qui naissent des relations commerciales du Canada avec les autres pays. L'orientation géographique et le déséquilibre caractéristique du mouvement du commerce international du Canada avec différents pays et différentes zones monétaires donnent à ce commerce des aspects distincts. Les exportations canadiennes vont principalement aux pays britanniques et autres pays d'outre-mer; les importations proviennent en grande partie des États-Unis. Il y a donc un déséquilibre habituel du commerce canadien avec les États-Unis, en ce que les importations canadiennes excèdent normalement les exportations. En même temps, le mouvement prédominant des exportations canadiennes au Royaume-Uni et à l'Europe détermine un autre facteur important dans les comptes du Canada avec le reste du monde, soit un excédent considérable d'exportations par rapport aux importations à l'égard des pays d'outre-mer. Ce commerce,



Le "Beaverlake" parti de Londres, passe sous le pont Jacques-Cartier, à Montréal. Ce navire fait partie de la flotte de quatre cargos océaniques, du Pacifique Canadien, qui maintiennent un service rapide entre le Canada et le Royaume-Uni.

où les exportations vont surtout aux pays d'outre-mer et où les importations viennent en majeure partie des Etats-Unis, n'avait pas suscité avant la guerre de problèmes financiers particuliers, parce que l'excédent de revenu provenant des exportations aux pays outre-mer pouvait être librement converti en vue de financer les achats du Canada aux Etats-Unis. Cet état de choses amène toutefois un rapprochement étroit entre le dollar canadien et le sterling et le dollar américain, parce que, normalement, nous dépendons des ventes sterling pour obtenir des dollars américains destinés à couvrir les dépenses canadiennes aux Etats-Unis.

Le degré de déséquilibre des comptes du Canada avec les deux grandes zones monétaires, les pays du sterling et ceux du dollar, est accentué après la guerre par les besoins anormaux de l'Europe en matière de reconstruction, la lenteur avec laquelle les pays du monde se rétablissent comparativement au rétablissement plus rapide des Etats-Unis et notre dépendance des sources d'approvisionnement de ce pays.

En raison des problèmes commerciaux et financiers nés de la dernière guerre et qui persistent, la balance canadienne des paiements doit être répartie en divisions distinctes: la balance des paiements entre le Canada et la zone sterling, soit tous les pays britanniques, sauf le Canada et Terre-Neuve, et plusieurs pays étrangers; la balance des paiements entre le Canada et les autres

pays avec lesquels le Canada négocie sur la base du dollar américain ; et, enfin, la partie du commerce extérieur avec d'autres pays étrangers, financée ces dernières années au moyen de crédits d'exportation ou autres mesures spéciales.

Avant la guerre, l'excédent de recettes que le Canada retirait normalement de ses exportations à la Grande-Bretagne pouvait servir à combler son propre déficit des dépenses courantes aux États-Unis, parce que le revenu sterling provenant des exportations était librement convertible en dollars américains. Mais depuis 1939, le revenu sterling du Canada ne se convertit plus librement en dollars américains. Des mesures spéciales s'imposent donc en vue de financer les exportations à la Grande-Bretagne. En outre, à plusieurs pays alliés dont l'économie a subi le coup de la guerre, il faut fournir des exportations et accorder de l'aide en matière de reconstruction durant les années de transition. Sans les crédits obtenus du Canada pour financer leurs importations, ces pays ne posséderaient pas suffisamment de ressources en dollars pour couvrir leurs dépenses au Canada. Durant la guerre, l'aide mutuelle a été le principal moyen de financer les exportations hors de la normale. Plus tard, le prêt de 1,250 millions de dollars au Royaume-Uni et le programme canadien de crédits d'exportation, qui autorise jusqu'à la fin de 1946 des crédits de 594 millions de dollars, deviennent la principale méthode spéciale de financer les achats d'outre-mer au Canada. En plus, des quantités considérables d'exportations canadiennes sont financées à même la contribution du Canada à l'UNRRA. Par suite de ces arrangements spéciaux, de fortes proportions d'exportations canadiennes aux pays d'outre-mer sont financées par le gouvernement canadien.

En 1946, le Canada accuse un excédent de 458 millions de dollars en exportations de marchandises et de services à tous les pays par rapport aux importations, mais la balance créditrice auprès des pays d'outre-mer est beaucoup plus considérable que le solde avec tous les pays parce qu'il existe en même temps un déficit marqué du compte courant du Canada avec les États-Unis. Le solde créditeur du commerce avec les pays d'outre-mer s'élève à 1,061 millions en 1946, tandis que le déficit courant à l'égard des États-Unis s'établit à 603 millions. Cependant, presque toute la balance créditrice avec les pays outre-mer est financée par les prêts et les avances du gouvernement canadien qui, ajoutés aux contributions officielles de secours et d'aide, se chiffrent par 969 millions. Cette dernière mesure d'aide représente 107 millions des exportations financées par le gouvernement ; le reste se répartit comme suit : prélèvements sur le prêt au Royaume-Uni, 540 millions ; avances nettes intérimaires à la zone sterling, 112 millions ; crédits d'exportation et avances nets aux pays recevant des crédits d'exportation, 210 millions.

Le déficit prononcé du Canada aux États-Unis, qui atteint des proportions sans précédent, est comblé en grande partie par l'augmentation de notre dette nette en ce pays. Ces changements de position prennent la forme d'une réduction des réserves officielles du Canada en or et en dollars américains de 263 millions et d'un influx de capital de diverses catégories de 103 millions. Le reste du déficit auprès des États-Unis est comblé par 227 millions en or et en devises convertibles obtenus des pays outre-mer. Par suite de ces divers changements en 1946, il se produit une sortie nette de capital canadien de 351 millions seulement, soit le solde du compte courant une fois le secours officiel exclu. Ainsi, tandis que le Canada acquiert un actif à l'étranger sous forme de prêts aux pays outre-mer, cet actif est partiellement contre-balançé par la réduction de ses valeurs actives aux États-Unis et par l'augmentation de son passif dans la zone du dollar américain.

La balance de la dette canadienne envers tous les pays a donc été réduite ; par contre, la composition de l'actif et du passif du Canada à l'extérieur subit des modifications sensibles.

La réapparition d'un déficit, plus fort que jamais, dans le compte courant avec les Etats-Unis constitue l'un des principaux changements survenus au compte courant de la balance des paiements en 1946. Les paiements du Canada pour l'achat de marchandises et services aux Etats-Unis excèdent de 603 millions les recettes de la vente de marchandises et de services à ce pays. Une augmentation sensible des importations canadiennes des Etats-Unis, accompagnée d'une diminution des recettes des exportations, est l'élément principal du déficit courant. Le niveau élevé des revenus au Canada, la hausse des prix aux Etats-Unis et l'amélioration des stocks dans ce pays à la suite de la transition rapide de la production de guerre à la production de paix expliquent l'augmentation marquée des importations canadiennes. Les revenus canadiens atteignent un niveau sans précédent en temps de paix. Tous les principaux facteurs de la dépense nationale brute sont exceptionnellement élevés ; il y a en même temps un vaste programme de placements de particuliers et une forte consommation, ajoutés à une balance créditrice au compte courant et à des dépenses de l'Etat qui restent élevées au cours de la période de réadaptation et de relèvement. Si l'augmentation des importations en provenance des Etats-Unis est très forte, il y a également une diminution sensible des recettes tirées des exportations, due surtout à la quasi-cessation des ventes de matériel de guerre et à la réduction des ventes de céréales, qui, jusqu'en 1945, avaient été considérables.

Mais, à l'augmentation du déficit des marchandises avec les Etats-Unis, viennent s'ajouter des dépenses accrues pour d'autres fins courantes. En raison de la situation améliorée des transports, de loisirs plus nombreux, de revenus plus élevés et de meilleurs stocks, le tourisme canadien aux Etats-Unis augmente beaucoup une fois la guerre terminée. Cela suffit pour contrebalancer presque tout le gain tiré des dépenses des touristes américains, de sorte que la balance des recettes du commerce touristique en 1946 est à peu près la même que celle de 1945, même si les dépenses des Américains au Canada augmentent de façon très sensible. En même temps, des retraits beaucoup plus considérables de dividendes faits par des compagnies mères américaines des filiales canadiennes déterminent une augmentation également remarquable des paiements nets d'intérêts et de dividendes aux Etats-Unis. Des décaissements de gains accumulés durant la guerre et des recettes plus élevées des corporations contribuent à cette augmentation des revenus. Le déficit de marchandises entraîne aussi, de la part du Canada, des paiements nets plus élevés au compte du transport. Il y a d'une part une réduction des frais de transport maritime versés aux armateurs américains, mais d'autre part des augmentations importantes dans le transport ferroviaire intérieur, alors que diminue le revenu canadien provenant du transport intérieur des exportations canadiennes aux Etats-Unis. D'autres paiements courants aux Etats-Unis sont aussi plus élevés et la valeur des exportations nettes d'or non monétaire ne réussit pas à augmenter.

L'industrie touristique

L'industrie touristique au Canada en 1947 se compare très favorablement à celle de 1946. La mauvaise température des six premiers mois n'aide pas au tourisme mais de nouveaux sommets sont atteints en juillet et août. Le nombre de touristes entrés au pays en automobile, autobus, bateau et avion est bien supérieur à celui de toute année d'avant-guerre ; ceux qui viennent en chemin de fer, par contre, sont un peu moins nombreux qu'en 1946. Plus de 1,600,000 automobiles étrangères, en majeure partie des Etats-Unis, entrent au Canada au moyen de permis de touristes, contre 1,492,000 en 1946, année du record



Pêche à la truite, au lac Maligne, parc national Jasper (Alb.).

précédent. La production plus forte de voitures de tourisme aux Etats-Unis contribue beaucoup à grossir le nombre de touristes qui voyagent en automobile.

Les millions de courtes visites au delà de la frontière internationale, dans les deux sens, si elles ne sont pas très importantes au point de vue financier, sont inestimables à l'égard de l'amitié et de l'harmonie internationale. Le nombre de ces visiteurs des Etats-Unis, encouragés par le prix moins élevé de plusieurs articles au Canada, atteint un nouveau sommet en 1947. Environ 23 millions de personnes viennent au Canada, mais plus des trois quarts d'entre eux n'y demeurent qu'un jour ou deux.

Par ailleurs, une fois supprimées les restrictions sur les voyages, un nombre plus élevé de touristes américains en 1946 et 1947 viennent d'endroits plus éloignés de la frontière internationale. Au cours de ces deux années, ceux de la Californie, du New-Jersey, du Connecticut, de la Floride, du Texas et de plusieurs autres États sont beaucoup plus nombreux. Avant la guerre, environ la moitié des touristes américains au Canada venaient des États du nord-est, surtout de New-York et de Pennsylvanie; environ le tiers des États qui bordent les Grands Lacs, principalement le Michigan; le gros du reste, soit environ 12.5 p. 100 du total, des États du littoral occidental.

Plusieurs touristes américains viennent au Canada surtout pour y visiter des parents et des amis. On estime que pas moins de 5 millions d'Américains ont des liens de parenté, de naissance ou par alliance, avec des Canadiens.

En plus des relations de bonne entente et d'amitié que crée le tourisme au Canada, son apport monétaire constitue un poste important dans la colonne créditrice du grand livre national; il stimule l'embauchage, la vente des produits et des services et, comme le gros du revenu touristique provient des voyageurs venus des États-Unis, il est une source de change étranger. Ces visiteurs contribuent \$216,100,000 sur le total de \$222,700,000 en 1946. Le revenu touristique en provenance d'outre-mer, qui forme ordinairement moins du dixième du total, descend à des proportions négligeables durant la guerre. En 1946, malgré les conditions anormales de voyage, le trafic d'outre-mer commence à se rétablir et en 1947, aidé par un service transatlantique qui s'améliore rapidement, il reprendra probablement sa position d'avant-guerre.

La balance des paiements au compte voyage entre le Canada et tous les pays, de 1937 à 1946, figure à l'état suivant. Bien que les rapports de 1947 ne soient pas encore complets, il est évident que les dépenses des touristes étrangers au Canada et des touristes canadiens à l'étranger atteindront un niveau sans précédent.

Année	Crédit	Débit	Net
(millions de dollars)			
1937.....	166	87	+79
1938.....	149	86	+63
1939.....	149	81	+68
1940.....	105	43	+62
1941.....	114	21	+90
1942.....	82	27	+55
1943.....	89	37	+52
1944.....	120	60	+60
1945.....	166	83	+83
1946.....	223	135	+88

L'analyse des dépenses des voyageurs venus au Canada des États-Unis, classées par moyen de transport, fait voir le redressement qui suit l'abolition de restrictions de temps de guerre.

Moyen de transport	1941	1942	1943	1944	1945	1946
(millions de dollars)						
Automobile.....	54.0	26.0	17.0	24.4	56.9	98.0
Chemin de fer.....	28.0	32.0	49.0	67.2	64.3	61.4
Bateau.....	7.0	4.0	6.0	7.9	13.0	17.3
Autobus direct.....	7.0	6.0	5.0	6.3	12.9	15.8
Avion.....	3.0	3.0	3.0	3.2	5.6	10.3
Autre (à pied, autobus vicinal, etc.).....	8.0	8.0	7.0	7.5	10.6	13.3
TOTAL.....	107.0	79.0	87.0	116.6	163.3	216.1



Construction

LES exigences de la guerre ont entravé la construction de temps de paix dans toutes ses phases, et ce sera une tâche de longue haleine que de remédier à la pénurie d'habitations et autres constructions qui en a résulté. Le présent chapitre traite des progrès réalisés et des moyens employés pour ramener cette industrie à une situation normale.

★ *Aide du gouvernement à l'industrie*

Trois lois du Parlement sont actuellement en vigueur qui permettent d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral pour la construction de maisons : la loi nationale de 1944 sur l'habitation ; la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ; la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Les deux premières sont exposées ci-dessous, accompagnées d'un état des travaux de la Wartime Housing Limited, compagnie de la Couronne fondée en 1941 pour construire des maisons temporaires à loyer en vue de détendre la situation du logement dans les régions encombrées. La loi sur les terres destinées aux anciens combattants est étudiée au chapitre des affaires des anciens combattants, p. 66.

Les efforts pour combler le déficit de logement et établir des normes plus élevées exigent une coordination d'envergure nationale. La Société centrale d'hypothèques et de logement, compagnie de la Couronne, a été constituée par une loi du vingtième parlement en décembre 1945 afin d'établir cette coordination. Ses fins et fonctions, en résumé, sont : a) appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation ; b) faciliter le réeconpte des hypothèques aux institutions de prêt ; c) appliquer les règlements du logement d'urgence.

Depuis la consolidation de l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine du logement, la société dirige aussi la Wartime Housing Limited et, en outre, s'occupe des opérations relatives aux lopins de terre effectuées en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

La loi nationale sur l'habitation

La loi nationale de 1944 sur l'habitation est la troisième loi générale sur le logement promulguée au Canada. La première, la loi fédérale de 1935 sur le logement, a été remplacée par la loi nationale de 1938 sur le logement, qui à son tour a été suivie de la présente loi. La loi nationale sur l'habitation embrasse pour ainsi dire tout le domaine du logement.

Prêts conjoints.—Les prêts sont consentis conjointement par la société centrale et les institutions de prêt agréées aux futurs propriétaires de maisons ou aux constructeurs de maisons qui seront vendues aux occupants. Les maisons doivent être construites selon les normes pratiques qui sont prescrites.



Remplissage et aménagement de la pente de l'encaissement d'une route. Le matériel de remplissage est déversé par les wagonnets à bascule et nivelé par le bulldozer.



Revêtement d'une section de route en asphalte. Les grandes routes du Canada sont pavées de bitume de cette façon sur des milliers de milles. La machine, alimentée par le camion à bascule de l'arrière, est réglée pour déposer une couche d'asphalte de l'épaisseur requise.

Les prêts aux acheteurs de maisons construites en vertu du projet d'habitations intégrées ou par des constructeurs pour être vendues à un prix approuvé d'avance par la société sont basés sur les pourcentages suivants de la valeur d'emprunt : 95 p. 100 du premier \$3,000, 85 p. 100 du \$3,000 suivant et 70 p. 100 du reste. Dans le calcul des prêts en vue de l'achat de maisons sans prix de vente déterminé, les pourcentages sont : 95 p. 100 du premier \$2,000, 85 p. 100 du \$2,000 suivant et 70 p. 100 du reste. La société centrale fournit 25 p. 100 du prêt ; l'intérêt que l'emprunteur doit payer est de 4½ p. 100 par année, calculé deux fois l'an. La période de l'emprunt peut durer jusqu'à 30 ans. Les versements de capital, d'intérêt et de taxes sont répartis en mensualités comparables à ceux d'un loyer. Quant aux entreprises de location, des prêts conjoints peuvent être consentis à peu près aux mêmes conditions, sauf que le prêt ne doit pas dépasser 80 p. 100 de la valeur d'emprunt et que la période maximum est de 30 ans.

Les sept premiers mois de 1947, 6,650 logis sont financés en vertu de l'article de la loi qui porte sur les prêts conjoints. Ces prêts atteignent \$31,955,-

500, soit une moyenne de \$4,805 par logis. Pour la période correspondante de 1946, le nombre de logis était de 5,597 et le total des prêts, de \$25,396,080, soit une moyenne de \$4,537 par logis.

Prêts aux sociétés de logement à dividende limité.—Des prêts peuvent être consentis directement aux sociétés de logement à dividende limité par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour leur aider à construire des habitations à bas loyer. Ces prêts peuvent atteindre 90 p. 100 de la valeur d'emprunt de l'entreprise, à 3 p. 100 d'intérêt par année. La période d'amortissement peut durer jusqu'à 50 ans. Les compagnies d'assurance-vie sous la juridiction fédérale peuvent placer jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de leur actif canadien dans une entreprise d'habitations à loyer modique ou modéré. Elles reçoivent la garantie d'un rendement net de 2½ p. 100 par année sur de tels placements.

En 1945, plusieurs compagnies d'assurance-vie au Canada se sont réunies pour former une société mutuelle de logement du nom de Housing Enterprises of Canada, Limited. Par l'entremise de sociétés d'exploitation à dividende limité, Housing Enterprises a construit des habitations à loyer dans quelque 35 villes. Le nombre de logis est d'environ 3,300. Il était prévu que ce programme serait terminé en 1947.

Prêts aux producteurs primaires.—La société centrale est autorisée à faire des avances directes aux compagnies qui font l'exploitation des mines, de la forêt ou de la pêche dans les régions reculées, afin de leur aider à procurer des maisons à leurs employés. Les prêts sont consentis à la compagnie même ou garantis par elle; la période de remboursement peut s'étendre jusqu'à 15 ans, l'intérêt est de 4 p. 100 et l'entreprise de logement ne doit pas rapporter à la compagnie plus que l'équivalent du taux d'intérêt, soit 4 p. 100. Le prêt maximum équivaut à 80 p. 100 de la valeur d'emprunt.

Prêts aux cultivateurs.—Des prêts peuvent être consentis aux conditions suivantes en vue d'aider à la construction de maisons sur les fermes: a) si la ferme est libre de toute charge, le prêt s'élèvera au moindre de trois montants, —\$5,000, les frais de construction de la maison ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme; b) si la ferme est déjà hypothéquée, le prêt sera du montant moindre entre \$8,000, le total des frais de construction de la maison ajoutés à la somme requise pour libérer la ferme de toute charge, ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme. Le taux d'intérêt est de 4½ p. 100 et l'emprunt peut durer jusqu'à 20 ans.

Prêts pour l'agrandissement de maisons.—Des prêts peuvent être effectués par les banques ou les organismes agréés de crédit à tempérament aux fins d'améliorer et d'agrandir les maisons. Ces prêts ont pour but d'aider les propriétaires qui veulent ajouter des unités d'habitation à leurs maisons. L'intérêt est de 5 p. 100. En raison de la rareté des matériaux de construction, l'article qui traite des prêts pour l'amélioration de maisons n'est pas en vigueur.

Programme de transformation de maisons.—L'une des premières mesures destinées à remédier à la pénurie de logements, le programme de transformation de maisons, a été établie en vertu d'une suite d'arrêtés en conseil dont le premier, C.P. 2641, date du 1er avril 1943. Ces arrêtés autorisent le gouvernement à louer des édifices dans certaines villes, à les convertir en plusieurs logis et à les sous-louer à des locataires convenables. Ainsi 260 maisons ont été transformées; elles ont fourni 2,108 unités de logement.

Projet d'habitations intégrées.—Le but du projet d'habitations intégrées est d'encourager la construction de maisons qui seront vendues de préférence aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale et aux personnes à leur charge. Les grands traits du projets sont: a) un prix de vente maximum

préétabli; b) la priorité pour les matériaux; c) la garantie du gouvernement d'acheter les maisons non vendues; d) la vente de préférence aux anciens combattants.

Recherches et aménagement régional.—La société centrale est autorisée à s'occuper des enquêtes sur les conditions d'habitation et des mesures à prendre en vue de les améliorer, de la préparation de plans de maisons à bon marché, de l'éducation de la population en matière d'aménagement régional et de tous les autres aspects du travail de cette nature.

Suppression des taudis.—La société centrale a pris charge de l'application intégrale de la loi nationale sur l'habitation, moins les subventions pour supprimer les taudis. A ce sujet, la société donne son avis au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, mais la subvention elle-même est accordée par le ministre. Toutefois, il n'est pas jugé opportun de faire disparaître les taudis à l'heure actuelle. Les logis sont trop rares pour permettre la destruction d'habitations, si pauvres soient-elles.

Aménagement des terrains.—En raison de la pénurie de terrains pourvus de services municipaux dans presque toutes les municipalités canadiennes, des institutions de prêt agréées sont maintenant autorisées en vertu de la loi nationale sur l'habitation, mais seulement avec l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à acheter des terres non cultivées qui serviront à des entreprises de logement et à l'installation des services nécessaires comme les routes, les égouts et l'aqueduc. Le prix du terrain payé par le constructeur ou le propriétaire de la maison est déterminé de façon que le propriétaire tire plein avantage des économies réalisées par cette méthode d'aménager les terrains.

Wartime Housing Limited

La Wartime Housing Limited, compagnie de la Couronne, est formée au printemps de 1941 en vue de construire des maisons pour les familles et des habitations pour les célibataires employés aux industries de guerre essentielles. A la fin de 1944, 17,218 maisons sont achevées, de même que 200 bâtiments additionnels: habitations pour le personnel, écoles, salles communales, etc. Depuis lors, plusieurs de ces derniers bâtiments ont perdu leur raison d'être et sont aliénés par l'entremise de la Corporation des biens de guerre.

Avec le retour des militaires, la demande d'habitations s'accroît énormément. Le nombre de logis à bas loyer requis par les anciens combattants forme un champ trop vaste pour être laissé à l'entreprise ordinaire, de sorte que la Wartime Housing Limited doit reprendre ses travaux de construction. Le premier programme destiné à procurer des logements aux anciens combattants est inauguré en 1944; à la fin d'août 1947, 28,445 logis sont construits et occupés dans tout le pays en vertu de 133 entreprises. D'autres logis sont en voie de construction.

Chaque municipalité où ces maisons pour anciens combattants sont construites collabore en fournissant, moyennant la somme d'un dollar, un lot tout préparé. La Wartime Housing paie, au lieu des taxes, la somme de \$24 à \$30 par année pour chaque maison ainsi qu'un dollar par maison par année pour l'éclairage des rues. Le loyer varie entre 22 et 40 dollars par mois. A la fin d'une période déterminée, la municipalité peut acheter les maisons moyennant la somme de \$1,000 chacune.

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles

La loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles vise à pourvoir les cultivateurs d'un crédit à court et à moyen terme. Par elle, le gouvernement fédéral autorise les banques à charte du Canada à effectuer des



Maisons modernes à Victoria (C. E.). Elles sont caractéristiques du genre d'habitations qui se construisent dans les banlieues d'autres villes.

prêts pendant trois ans et jusqu'à un total de 250 millions de dollars et leur donne une garantie de 10 p. 100 contre les pertes. Le maximum d'un prêt particulier est de \$3,000, l'intérêt est un intérêt simple de 5 p. 100 et le remboursement peut durer d'un an à dix ans, selon le montant et les fins de l'emprunt. La loi limite ces prêts aux cultivateurs.

Cette loi vise deux buts principaux, dont le premier est l'amélioration et la mise en valeur des fermes. Des prêts seront consentis pour l'installation d'un outillage moderne propre à réduire le travail de la main-d'œuvre, pour l'accroissement du bétail et l'amélioration de sa qualité, et pour d'autres perfectionnements nécessaires au rendement maximum de la ferme. Le deuxième but est l'amélioration des conditions d'existence sur la ferme, comme l'installation de l'électricité, de la réfrigération, d'un système de chauffage, d'un service d'eau, en somme, toutes ces choses de nature à rendre la vie plus confortable et plus facile et à alléger sensiblement le fardeau de la fermière.

Les prêts destinés aux améliorations agricoles comptent sept catégories: (1) l'achat d'instruments agricoles; (2) l'achat d'animaux de ferme; (3) l'achat d'outillage agricole ou d'une installation électrique de ferme; (4) la modification ou l'amélioration d'une installation électrique de ferme; (5) l'érection de clôtures ou les travaux de drainage; (6) la construction, la réparation ou la modification de tout bâtiment ou rajout; (7) l'amélioration ou la mise en valeur de la ferme en général.

Le 31 juillet 1947, 29,808 prêts d'un total de \$22,581,424 sont effectués en vertu de cette loi.

★ Statistique de la construction

Logement.—En 1945, en raison du besoin sans cesse grandissant d'habitations, le Bureau fédéral de la Statistique a commencé une série de statistiques sur les nouvelles maisons d'habitation et unités de logement terminées au Canada. Des rapports obtenus des bureaux de 623 municipalités relèvent la nouvelle construction de logements depuis le 1er janvier 1945. Le groupe de municipalités comprend toutes les zones métropolitaines, les centres urbains de 5,000 et plus et un nombre additionnel choisi suivant une méthode scientifique d'échantillonnage. En prenant comme base la population, l'échantillon des localités incorporées contient environ 66 p. 100 de l'ensemble du pays,—85 p. 100 de la population urbaine et 36 p. 100 de la population rurale.

Les habitations nouvelles achevées en 1946 sont de 41 p. 100 plus nombreuses que celles de 1945. Le pourcentage de nouvelles maisons à logement unique est plus élevé que celui de l'année précédente.

Unités de logement construites, selon le genre, 1945 et 1946

Genre	Urbaines			Rurales ¹			Total		
	1946		1945	1946		1945	1946		1945
	nomb.	%	nomb.	nomb.	%	nomb.	nomb.	%	nomb.
Logement unique	28,051	68.0	17,189	22,406	86.0	15,492	50,457	75.0	32,681
Semi-détaché ou double	1,532	3.7	1,168	926	3.6	632	2,458	3.6	1,800
Rangée ou terrasse	359	0.9	208	151	0.6	27	510	0.8	235
Duplex	1,636	4.0	1,688	112	0.4	206	1,748	2.6	1,894
Triplex	669	1.6	1,032	21	0.1	12	690	1.0	1,044
Appartement ou plain-pied	1,974	4.8	2,551	234	0.9	414	2,208	3.3	2,965
Autre	1,510	3.6	916	994	3.8	250	2,504	3.7	1,166
Conversion ou reconversion	5,536	13.4	5,337	1,201	4.6	645	6,740	10.0	5,982
Totaux	41,267	100.0	30,089	26,048	100.0	17,678	67,315	100.0	47,767

¹ Comprend les régions provinciales non organisées ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Construction résidentielle, selon le genre, 1945 et 1946

Genre	1946		1945	
	nomb.	%	nomb.	%
Charpente de bois et lambris de bois	37,510	68.3	23,025	63.5
Charpente de bois et revêtement de brique	4,807	8.8	4,011	11.0
Charpente de bois et stuc sur lattes	6,559	11.9	4,387	12.1
Blocs de cendre ou de ciment et stuc	1,629	3.0	731	2.0
Pierre solide	1,427	2.6	1,108	3.0
Brique solide	1,891	3.4	1,797	5.0
Tous autres genres	1,114	2.0	1,221	3.4
Total	54,937	100.0	36,280	100.0
Châssis d'été	1,568	—	903	—

Environ 34 p. 100 des unités de logement construites en 1946 le sont dans les 12 principales zones métropolitaines qui contiennent 32 p. 100 de la population du pays. Il y a moins d'unités de logement par maison en 1946 qu'en 1945 tant dans les zones métropolitaines que dans l'ensemble du pays.

Comparaison entre les unités de logement et les maisons de 12 zones métropolitaines, 1946

Zone métropolitaine	Unités de logement		Maisons		Moyenne d'unités de logement par maison
	Nombre	%	Nombre	%	
Halifax.....	935	1.4	632	1.2	1.48
Saint-John.....	414	0.6	239	0.1	1.73
Québec.....	1,179	1.8	578	1.0	2.04
Montréal.....	3,956	5.9	2,524	4.6	1.57
Ottawa.....	1,608	2.4	1,331	2.4	1.21
Toronto.....	4,447	6.6	3,988	7.3	1.12
Hamilton.....	689	1.0	565	1.0	1.22
London.....	852	1.3	616	1.1	1.38
Windsor.....	814	1.2	728	1.4	1.12
Winnipeg.....	2,417	3.6	1,928	3.5	1.25
Vancouver.....	4,523	6.7	3,448	6.3	1.31
Victoria.....	964	1.4	748	1.4	1.29
Total, 12 zones métropolitaines	22,797	33.9	17,325	31.5	1.32
Total, Canada	67,315	100.0	54,937	100.0	1.23

Toute construction.—La valeur des travaux exécutés par l'industrie de la construction au Canada en 1946 s'établit à \$868,661,403, d'après les rapports reçus de 23,793 entrepreneurs généraux, entrepreneurs d'un métier particulier et sous-entrepreneurs, des autorités municipales, des commissions de port et des ministères fédéraux et provinciaux. Cette somme représente une augmentation de 59.8 p. 100 au regard de 1945.

La construction dans l'Ontario, qui constitue plus de 40 p. 100 du total en 1946, augmente de 60.5 p. 100 au regard de 1945. Le Québec fournit environ 26 p. 100 du total en 1946 et accuse une augmentation de 50.2 p. 100 au regard de 1945. Dans cette même comparaison, la Colombie-Britannique et le Yukon accusent une augmentation de 87.5 p. 100.

Statistiques de l'industrie de la construction, 1939-1946

Année, province et groupe	Employés	Salaires et gages	Coût des matériaux	Valeur du travail
	nombre	\$	\$	\$
1939.....	148,414	153,442,443	189,497,342	373,204,680
1940.....	149,830	180,229,498	267,228,786	474,122,778
1941.....	176,358	235,631,781	370,188,739	639,750,624
1942.....	175,267	262,043,471	324,732,380	635,649,570
1943.....	155,300	246,836,035	278,888,384	572,426,551
1944.....	123,892	197,703,984	200,801,042	449,838,059
1945.....	146,530	233,991,454	275,621,996	543,579,833
1946.....	198,851	344,893,057	459,965,741	868,661,403
1946				
Île du Prince-Edouard.....	541	833,780	4,415,018	2,381,620
Nouvelle-Écosse.....	12,577	18,118,652	19,101,088	40,858,319
Nouveau-Brunswick.....	7,310	11,272,121	13,351,512	27,761,110
Québec.....	53,802	90,661,720	124,253,737	225,582,288
Ontario.....	76,870	138,664,306	184,351,191	317,616,749
Manitoba.....	8,868	15,428,929	23,526,454	43,462,500
Saskatchewan.....	5,999	10,093,724	15,421,703	29,277,215
Alberta.....	10,207	18,068,674	26,402,440	51,573,396
Colombie-Britannique et Yukon.....	22,557	41,751,142	52,139,598	100,148,206
Entrepreneurs, constructeurs, etc.....	165,518	295,282,864	426,800,935	775,452,420
Municipalités.....	12,505	19,438,388	12,526,339	34,082,081
Commissions de port.....	660	1,139,705	532,777	1,797,187
Ministères des gouvernements provinciaux.....	15,427	20,972,861	15,220,591	43,943,196
Ministères du gouvernement fédéral.....	1,741	8,059,239	4,885,099	13,386,519

La valeur de la construction résidentielle, qui contribue pour 22·3 p. 100 à la construction totale d'édifices, augmente de 54·3 p. 100 au regard de l'année précédente. La valeur de toute autre construction d'édifices augmente de 82·6 p. 100; celle des métiers du bâtiment, de 46·8 p. 100; celle des travaux de génie, de 48·9 p. 100.

Le nombre de personnes employées dans l'industrie s'élève de 146,530 à 198,851, tandis que les salaires et gages montent de \$233,991,454 à \$344,893,057.

Valeur de la construction, selon le genre, 1944-1946

Genre de construction	1944	1945	1946	Augmen- tation ou diminution de 1945 à 1946
	\$	\$	\$	
Résidentielle.....	83,927,360	125,524,346	193,626,880	+68,102,534
Institutionnelle.....	21,005,720	30,449,556	48,623,956	+18,174,400
Commerce.....	29,233,965	42,873,383	88,081,972	+45,208,589
Industrielle (y compris usines, entre- pôts, bâtiments miniers, etc.).....	71,131,759	82,800,022	151,305,541	+68,505,519
Autres (y compris magasins mili- taires, casernes, hangars, etc.).....	15,001,136	6,445,275	8,769,191	+ 2,323,916
Totaux, construction d'édi- fices.....	220,299,940	288,092,582	490,407,540	+202,314,958
Rues, chemins, etc.....	68,381,994	78,585,511	110,861,127	+32,275,616
Ponts, aqueducs, égouts, barrages, réservoirs, etc.....	22,020,560	27,427,629	46,069,313	+18,641,684
Centrales électriques et lignes de transmission.....	19,919,488	24,704,582	48,952,056	+24,247,474
Bassins, quais, jetées, etc.....	5,819,364	7,693,748	7,226,246	- 467,502
Autres travaux de génie (y compris terrains d'atterrissage, parcs, ca- naux, dragage, enfonçage de pilots, etc.).....	36,982,396	20,496,195	23,381,995	+ 2,885,800
Totaux, travaux de génie....	153,123,802	158,907,665	236,490,737	+77,583,072
Climatisation de l'air.....	513,683	952,690	2,039,877	+ 1,087,187
Briquetage.....	1,811,055	2,220,631	2,891,622	+ 670,991
Charpenterie.....	3,179,213	4,478,931	6,266,898	+ 1,787,964
Refrigeration commerciale.....	1,589,733	1,498,645	2,279,357	+ 780,712
Bétonnage et cimentage.....	1,407,353	2,269,312	3,557,533	+ 1,288,221
Travaux d'électricité.....	9,279,276	11,192,659	20,881,652	+ 6,688,993
Service d'ascenseurs.....	2,732,284	3,384,424	5,589,845	+ 2,205,421
Excavation.....	1,288,359	1,704,024	1,960,159	+ 256,135
Planchelage.....	965,064	1,061,667	1,723,436	+ 661,769
Vitrage et glacement.....	1,071,510	1,084,288	1,808,563	+ 724,275
Lattage, plâtrage et stucage.....	1,505,376	1,895,120	2,687,108	+ 791,988
Maconnage.....	244,857	353,628	816,766	+ 463,138
Travaux d'ornementation métallique Peinture et décoration.....	212,436	273,164	768,506	+ 494,342
Totaux, métiers du bâtiment	10,937,163	12,611,152	17,503,072	+ 4,891,920
Plomberie, chauffage et travaux sanitaires.....	24,460,765	29,295,962	43,990,329	+14,694,367
Toiture, tôle.....	1,045,041	1,758,835	2,618,415	+ 859,580
Toiture, autre.....	3,536,472	4,209,906	5,544,855	+ 1,334,949
Tôlerie, autre que toiture.....	3,524,171	4,013,399	6,331,509	+ 2,318,110
Appareil d'arrosage, installation.....	660,460	1,269,521	1,460,891	+ 191,370
Acier de construction, travaux.....	1,710,662	1,600,345	1,987,364	+ 387,019
Carelage, marbre et terrazzo.....	953,238	1,236,601	1,766,240	+ 529,639
Calfeutrage et isolement.....	3,447,242	4,409,072	5,146,346	+ 737,264
Destruction et démolition.....	221,227	469,190	1,297,518	+ 828,058
Non indiqués.....	97,657	335,117	845,245	+ 510,128
Totaux, métiers du bâtiment	76,414,317	96,579,586	141,763,126	+45,183,540
Totaux généraux.....	449,838,059	543,579,833	868,661,403	+325,081,570



Permis de bâtir.—Depuis 1940, le Bureau fédéral de la Statistique recueille des statistiques mensuelles qui indiquent le coût prévu de la construction d'après les permis accordés par 204 municipalités. Les permis de bâtir en 1946 augmentent de 95 p. 100 sur 1945.

Permis de bâtir accordés par 204 municipalités choisies, par genre et par province, 1946

NOTA.—Les additions comprennent les modifications et les réparations.

Genre de construction	I. P.-E.	N.-E.	N. B.	Qué.	Ont.
	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentielle.....	94,350	4,192,860	3,372,353	49,828,131	77,170,996
Nouvelle construction	83,500	3,358,801	2,907,850	45,131,490	69,826,625
Additions, etc.....	10,850	834,059	464,503	4,696,641	7,344,371
Institutions.....	125,000	450,043	241,500	10,050,133	6,611,429
Nouvelle construction	—	297,210	204,100	5,432,100	3,985,210
Additions, etc.....	125,000	152,833	37,400	4,618,033	2,626,219
Commerciale.....	221,900	2,362,919	2,356,853	29,116,171	10,849,350
Nouvelle construction	164,850	1,506,262	1,571,003	22,352,789	27,590,145
Additions, etc.....	57,050	856,657	785,850	6,763,382	13,259,205
Industrielle.....	10,000	364,025	441,947	21,619,619	24,761,238
Nouvelle construction	10,000	281,900	413,000	15,944,580	15,243,595
Additions, etc.....	—	82,125	28,947	5,675,039	9,517,643
Autres édifices.....	—	72,940	24,900	1,201,274	1,127,154
Nouvelle construction	—	72,110	23,700	742,338	498,714
Additions, etc.....	—	830	1,200	458,936	628,440
Totaux, Tous permis	451,250	7,442,787	6,437,553	111,815,328	150,520,167
Nouvelle construction	258,350	5,516,283	5,119,653	89,603,297	117,144,289
Additions, etc.....	192,900	1,926,504	1,317,900	22,212,031	33,375,878
	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentielle.....	10,320,776	11,619,902	18,612,875	25,479,064	200,694,307
Nouvelle construction	9,708,426	10,645,913	17,334,208	23,736,512	182,733,325
Additions, etc.....	612,350	973,989	1,278,667	1,742,552	17,957,982
Institutions.....	997,225	2,137,800	2,168,866	881,829	23,663,825
Nouvelle construction	894,025	1,040,300	1,870,781	695,121	14,418,847
Additions, etc.....	103,200	1,097,500	298,085	186,708	9,244,978
Commerciale.....	3,824,200	3,730,746	7,511,830	10,291,412	100,265,381
Nouvelle construction	2,298,600	2,461,775	5,496,129	5,257,082	68,691,634
Additions, etc.....	1,525,600	1,268,971	2,015,702	5,034,330	31,573,747
Industrielle.....	1,062,240	394,927	1,050,241	5,051,386	54,761,623
Nouvelle construction	769,550	314,412	820,839	3,731,976	37,529,852
Additions, etc.....	292,690	80,515	229,402	1,325,410	17,231,771
Autres édifices.....	104,900	131,572	395,138	1,156,683	4,214,562
Nouvelle construction	85,115	119,905	294,923	931,957	2,768,762
Additions, etc.....	19,785	11,667	100,215	224,727	1,445,800
Totaux, Tous permis	16,309,341	18,014,947	29,738,950	42,866,373	383,596,698
Nouvelle construction	13,755,716	14,582,305	25,816,879	34,345,648	306,142,420
Additions, etc.....	2,553,625	3,432,642	3,922,071	8,520,727	77,454,278

Chemins de fer.—Les dépenses des chemins de fer pour l'entretien des voies, des bâtiments et de l'outillage n'entrent pas dans les chiffres des industries de la construction donnés aux pp. 203-204; elles sont donc résumées ici. Les dépenses des chemins de fer à vapeur pour ces fins en 1946 s'élèvent à \$215,606,439, contre \$213,826,233 en 1945. Celles des chemins de fer électriques atteignent \$14,543,278 en 1945 contre \$12,824,535 en 1944. Les dépenses pour nouvelles voies de chemins de fer à vapeur s'élèvent à \$3,512,581, et les additions et les améliorations font voir des dépenses nettes de \$35,342,456 en 1946, contre \$26,662,342 en 1945.

Travail

DE nos jours, le travail est protégé par la loi et les organisations qu'il a lui-même établies ou fait naître. Le présent chapitre traite des conditions de travail, des grèves et lock-outs, des salaires, des heures de travail et du chômage.

Législation

Le Parlement du Canada et les législatures provinciales ont décrété des lois pour la protection des ouvriers là où ils travaillent. Les ministères fédéral et provinciaux du Travail appliquent ces lois et autres lois ouvrières; des commissions spéciales toutefois s'occupent des lois sur l'indemnisation des accidentés et les ministères des Mines, de celle qui protège les mineurs.

La collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux avant et durant la guerre a déterminé l'application de principes passablement uniformes dans tout le Canada pour l'arbitrage des différends industriels. Une aide pécuniaire du gouvernement fédéral a encouragé la formation professionnelle et l'apprentissage dans toutes les provinces.

Le gouvernement du Canada pourvoit à l'assurance-chômage par l'entremise d'un système de bureaux de placement dans tout le pays, lesquels voient au paiement des réclamations et au placement des travailleurs. Le gouvernement régit les conditions de travail de ses propres employés et indemnise ceux-ci en cas d'accidents attribuables à leur travail. Les entrepreneurs pour le compte du gouvernement fédéral dans l'exécution de travaux publics ou de commandes d'outillage et de fournitures doivent observer certaines conditions de rémunération et d'heures de travail. Des lois fédérales régissent l'emploi sur les chemins de fer et dans la marine marchande, permettent un piquetage paisible et interdisent le travail dominical, sauf en certaines circonstances. Le gouvernement fédéral pourvoit aussi à un régime d'amnités qui peut s'élever jusqu'à \$1,200 par année par personne (voir p. 59).

Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard qui renferme peu d'entreprises industrielles, il existe des lois sur l'inspection des mines, des manufactures, des usines et autres endroits de travail, et sur les salaires, les heures de travail, l'embauchage des femmes et des enfants, l'apprentissage et l'indemnisation des accidentés. D'autres lois protègent aussi le droit d'association, obligent les patrons à traiter avec les représentants des employés ou des unions ouvrières et interdisent toute grève ou tout lock-out sans enquête préalable. En 1945, l'Île du Prince-Édouard met en vigueur des lois qui encouragent les négociations collectives et interdisent le travail industriel aux enfants de moins de 15 ans.

Organisation du travail

Il n'y avait au Canada, avant le milieu du dix-neuvième siècle, que quelques unions locales d'ouvriers. Après 1850, une activité industrielle plus grande et le progrès remarquable du mouvement d'union en Grande-Bretagne et aux États-Unis ont stimulé l'organisation du travail. Les unions natio-

nales formées récemment aux Etats-Unis, par les imprimeurs et les mouleurs d'abord, ont commencé à accepter les "cartes" des unionistes canadiens qui cherchaient du travail en ce pays et les unions canadiennes ont de même accepté des artisans des Etats-Unis. Les unions locales canadiennes se sont ensuite affiliées à l'union nationale. Ce fut là le début des "unions internationales" dont les membres canadiens forment une si large part des syndicats ouvriers canadiens. A l'heure actuelle, la majorité des syndicats locaux sont des succursales d'organismes internationaux, des métiers et des industries, dont les sièges sociaux sont aux Etats-Unis.

Les unions ouvrières au Canada sont maintenant divisées en quatre groupes principaux: (1) les unions affiliées au Canada au Congrès des métiers et du travail du Canada, et aux Etats-Unis, à la Fédération américaine du Travail; (2) les unions affiliées au Congrès canadien du travail, et aux Etats-Unis, au Congrès d'organisation industrielle; (3) les syndicats de la province de Québec affiliés à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; et (4) les fraternités d'employés de chemins de fer aux Etats-Unis et au Canada.

A la fin de 1946, les unions ouvrières comptent 831,697 membres déclarés au ministère du Travail, augmentation de 120,580 sur 1945. En 1945, il y avait eu diminution de 13,071 membres due en grande partie à la baisse de l'emploi dans certaines grandes usines de guerre. L'augmentation de 1946 reflète, dans une certaine mesure, la réadaptation de certaines usines de guerre à la production de temps de paix; une bonne part de l'augmentation cependant résulte d'un travail d'organisation plus intense dans certains groupes industriels comme "le bois et les produits du bois" et "les denrées alimentaires". Le nombre d'unions locales au Canada passe de 4,329 en 1945 à 4,635 en 1946.

D'après les rapports des sièges sociaux d'unions nationales ou internationales, complétés par ceux des congrès ou fédérations d'unions et des unions locales indépendantes, on compte, à la fin de 1946, 356,121 membres d'unions affiliées au Congrès des métiers et du travail, 314,025 membres d'unions affiliées au Congrès canadien du travail et 70,367 membres de syndicats affiliés à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Chômage dans les unions ouvrières.—Les rapports des unions ouvrières révèlent peu de changement dans la proportion de chômeurs chez leurs membres en 1946; la moyenne est de 1.4 p. 100 en 1946 et en 1945. Depuis que les écritures sont gardées, soit 1919, les seules années qui accusent une proportion moins élevée de chômeurs sont 1943 et 1944, alors que la production de temps de guerre était à son apogée. A la fin de juin 1947, les rapports de 2,409 succursales locales d'unions ouvrières, représentant un total de 468,269 membres, donnent 3,961 chômeurs, soit 0.8 p. 100. A la même date en 1946, le pourcentage de chômeurs était de 1.3, mais il avait augmenté à 1.5 p. 100 à la fin de l'année. D'après les rapports des unions, le plus haut niveau de chômage est atteint à la fin de 1932 et au commencement de 1933 avec 25.5 p. 100 de chômeurs, tandis que la période de chômage la moins aiguë est celle de l'été de 1944 avec un pourcentage de 0.3.

Grèves et lock-outs

La statistique des grèves des huit premiers mois de l'année indique une amélioration des relations industrielles en 1947 au regard de 1946. Toutefois, la perte de temps au cours de cette période est plus considérable que celle des douze mois de toute autre année, sauf 1919 et 1946, deux années qui viennent immédiatement après la fin d'une guerre. Un nombre extraordinaire de



Sections complètes de voie ferrée assemblées dans la cour d'une usine avant d'être transportées à leur destination finale.

grèves d'une durée exceptionnelle et engageant des groupes relativement considérables d'ouvriers ont marqué l'année 1946. Il en est résulté une perte de temps de plus de 4,500,000 hommes-jours. Le chiffre correspondant de 1919 est de 3,400,000 hommes-jours. Une grève de mineurs de charbon dans les Provinces maritimes a été la cause de plus de 80 p. 100 des 1,580,000 journées de travail perdues durant les huit premiers mois de 1947. La cause de beaucoup la plus importante des grèves au cours de 1947, comme en 1946, est la demande d'augmentations de salaires; elle se rattache souvent à des demandes touchant d'autres conditions. Le nombre de grèves au cours des huit mois de 1947 s'élève à 146 et représente 52,823 ouvriers. Durant la même période de 1946, le nombre de grèves atteignait 180 et le nombre d'ouvriers, 127,417.

Négociations collectives et différends industriels.—Les règlements de 1944 sur les relations ouvrières en temps de guerre avaient pour but de faciliter les négociations collectives et l'arbitrage des différends industriels. Établis en vertu de la loi des mesures de guerre et maintenus en vertu de la loi sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales, ils ne s'appliquent plus à l'heure actuelle qu'aux organismes de transports et de communications qui dépassent les limites d'une province et à certaines industries que le Parlement juge avantageuses pour le Canada en général. D'autres industries tombent sous le coup de lois semblables adoptées par les provinces.

Les patrons doivent négocier avec les représentants dûment choisis par leurs employés. Les conseils national et provinciaux des relations ouvrières, représentant également les patrons et les employés, pourvoient aux moyens de désigner ces représentants s'il y a divergence d'opinion et voient à la nomination d'un conciliateur ou d'une commission de conciliation pour aider aux parties

à s'entendre. La grève ou le lock-out sont interdits en Saskatchewan pendant les négociations, tandis que dans les autres provinces ils sont interdits, en cas d'échec, pour une période supplémentaire de 14 jours après que les parties intéressées ont reçu un rapport de la commission de conciliation.

Les lois interdisent aussi toute ingérence d'un patron dans les affaires d'une union ouvrière ou d'une association de travailleurs, le refus d'embaucher une personne du fait qu'elle est membre d'une union ouvrière ou d'une association de travailleurs et l'intimidation en vue de forcer un ouvrier à devenir membre ou à ne pas devenir membre d'une union ouvrière ou d'une association de travailleurs.

Salaires et heures de travail

Les nombres-indices des salaires, calculés par le ministère du Travail, montrent le mouvement général des salaires dans les principaux groupes industriels, de même que dans les industries particulières, mais ils ne peuvent servir à la comparaison des salaires d'une industrie à l'autre. Ces statistiques comprennent les salaires moyens pour les heures de travail régulières ou le gain moyen pour le travail à la pièce durant des heures de travail régulières et, par conséquent, n'englobent pas le surtemps ou les autres paiements de primes. De 1930 à 1933, les salaires subissent un fort déclin, mais depuis cette période ils augmentent généralement chaque année. De 1939 à 1946, la hausse des salaires s'établit à 54.6 p. 100.

Nombres-indices des salaires de certains groupes principaux d'industries, 1901-1946

(1939 = 100)

Année	Abat- tage du bois	Houil- lères	Extrac- tion des métaux	Manu- factures	Const- ruction	Trans- port par eau	Ché- mins de fer	Trac- teurs	Télé- phones	Moyen- ne gé- nérale ¹
1901	51.4	47.4	61.2	—	35.3	43.9	33.7	32.8	—	38.1
1905	57.0	49.5	58.7	—	42.8	44.7	36.5	37.7	—	43.1
1910	64.0	54.0	62.5	—	50.9	48.4	44.1	44.0	—	49.9
1915	61.1	58.7	66.2	50.1	59.4	54.0	49.8	50.2	—	53.2
1920	142.5	113.3	102.9	102.4	106.0	105.2	108.2	99.7	92.2	107.0
1925	95.2	96.1	93.3	92.3	99.8	90.4	91.2	96.4	89.1	93.8
1930	97.5	97.1	93.9	95.5	119.1	97.2	100.0	102.3	94.7	99.9
1935	73.1	95.0	92.6	87.0	93.6	81.1	90.1	94.3	93.0	88.4
1936	80.9	95.1	94.9	89.1	94.2	82.4	90.1	95.2	93.8	90.0
1937	93.9	95.6	99.1	96.1	96.9	92.0	96.0	97.8	98.5	96.7
1938	101.8	100.0	99.6	99.2	99.2	99.1	100.0	99.1	99.7	99.6
1939	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1940	104.9	102.1	102.8	104.3	104.5	105.2	100.0	103.9	101.3	103.9
1941	114.0	109.4	112.2	115.2	111.6	113.3	109.1	109.1	106.4	113.1
1942	125.9	113.1	118.7	125.5	118.6	125.8	114.8	115.8	112.0	122.5
1943	143.1	124.8	123.1	136.8	127.7	138.8	125.5	121.2	121.9	133.7
1944	146.1	146.0	125.2	141.4	129.6	142.2	125.5	125.7	122.4	137.9
1945	153.3	146.2	128.2	146.5	131.1	144.6	125.5	126.6	125.6	141.8
1946 ²	168.2	146.5	135.7	161.0	143.1	162.3	142.3	139.7	125.2	154.6

¹ Comprend les brasseries.

² Provisoire.

En 1946, les heures normales de travail varient habituellement entre 44 et 55 par semaine dans les textiles, 40 et 48 dans le vêtement, 44 et 48 dans les pulperies et les papeteries, 44 et 55 dans les produits du papier, 44 et 60 dans le travail du bois, 44 et 55 dans les produits des métaux, 44 et 55 dans l'industrie de la chaussure et 45 et 50 dans l'industrie du caoutchouc. La journée de dix heures est commune dans l'abattage du bois, sauf en Colombie-Britannique. La journée de huit heures est de rigueur dans les industries urbaines du bâtiment, les chemins de fer et les mines.

Vers la fin de 1944, une semaine réglementaire de 48 heures est entrée en vigueur en Ontario comme tel était le cas en Colombie-Britannique depuis quelques années. En 1946, cependant, la Colombie-Britannique adopte une semaine de 44 heures, et l'année suivante la Saskatchewan établit qu'aucune personne ne peut être employée plus de 44 heures à moins d'être payée temps et demi pour toutes les heures supplémentaires. Ces lois exemptent quelques classes et permettent aux autorités administratives de faire des exceptions.

Formation professionnelle

Le Service de formation du ministère du Travail est chargé d'appliquer la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, qui met à la disposition des provinces des sommes d'argent pour divers genres de formation moyennant certaines conditions. Des pourparlers entre les gouvernements fédéral et provinciaux établissent ces conditions. Le directeur du service au bureau central est assisté d'un directeur régional dans chaque province. Un conseil consultatif, qui représente les ouvriers, les anciens militaires, les patrons, etc., conseille le ministre sur la conduite à suivre et les mesures à prendre relativement aux programmes de formation.

Les ententes sur la formation de la jeunesse, pour les personnes de 16 à 30 ans, ont été renouvelées avec toutes les provinces, et la somme de \$500,000 affectée à cette fin par le gouvernement fédéral leur est distribuée, les dépenses étant partagées également entre le Dominion et les provinces. Une aide pécuniaire est accordée aux étudiants des universités, aux infirmières et aux professeurs en formation et, de plus, des milliers de jeunes personnes, particulièrement dans les régions rurales, bénéficient d'une formation propre aux entreprises agricoles.

Un chalumeau à acétylène-eau fait disparaître les gauchissements ou bossellements des plaques d'un wagon-lit en construction. C'est là une des nombreuses inventions visant à l'économie de temps qui ont été perfectionnés au cours de la guerre.





La formation des employés leur rend le travail plus intéressant et leur fournit l'occasion de se perfectionner par eux-mêmes. Plusieurs des principales industries reconnaissent les avantages de donner une telle formation à leur personnel.

Des lois sur l'apprentissage sont en vigueur dans toutes les provinces. Dans sept provinces, le gouvernement fédéral prête son concours à la formation d'apprentis dans des métiers spécialisés grâce à des ententes en vigueur depuis près de trois ans. Le 30 juin 1947, ces provinces comptent plus de 11,000 apprentis inscrits. Les fonds fournis par le Dominion ont servi à des cours de formation d'ordre pratique et technique. La plus grande partie de ces cours ont porté sur les métiers du bâtiment et la réparation de véhicules automobiles.

La formation de surveillants et contremaitres d'industrie se poursuit dans trois provinces. En vertu du plan actuel, les provinces défraient la moitié de cette formation.

La formation, pour l'industrie, d'ouvriers de plus de 16 ans qui ont déjà occupé un emploi rémunéré mais ne peuvent obtenir du travail dans le genre d'emploi pour lequel ils sont qualifiés, n'a pas progressé beaucoup jusqu'à l'heure actuelle. Ce genre de formation a été offert en vue de hâter la transition de l'industrie de la guerre à la paix. A cause du niveau élevé d'emploi, la demande a été faible pour ce genre de formation.

Pour une période de dix ans, chaque province reçoit une aide pécuniaire en vue d'une formation professionnelle et technique au niveau des écoles secondaires. Une allocation de \$10,000 est consentie à chaque province; en plus, si la province débourse un montant égal à la contribution du Dominion, un total de \$1,910,000 est mis à la disposition des provinces chaque année. Ce montant est divisé proportionnellement à la population de 15 à 19 ans dans chaque province. Aux mêmes conditions, une contribution spéciale du Dominion au montant de 10 millions est accordée pour payer les dépenses au compte-capital contractées avant le 31 mars 1949.

La formation professionnelle et pré-immatriculation des anciens combattants a été l'an dernier la principale tâche de la formation professionnelle au Canada. L'inscription, à compter de la date de l'entrée en vigueur du programme jusqu'au 30 septembre 1947, atteint 130,000. Maintenant, l'activité n'est plus aussi intense. Des cours ont été fusionnés dans la plupart des provinces et plusieurs centres de formation ont été fermés. Dans plusieurs cas, l'outillage qui était utilisé dans les centres de formation a été absorbé par les

provinces pour fins d'éducation, et plusieurs membres du personnel de formation des anciens combattants sont maintenant à l'emploi des provinces. Il en résultera des avantages permanents pour la formation professionnelle.

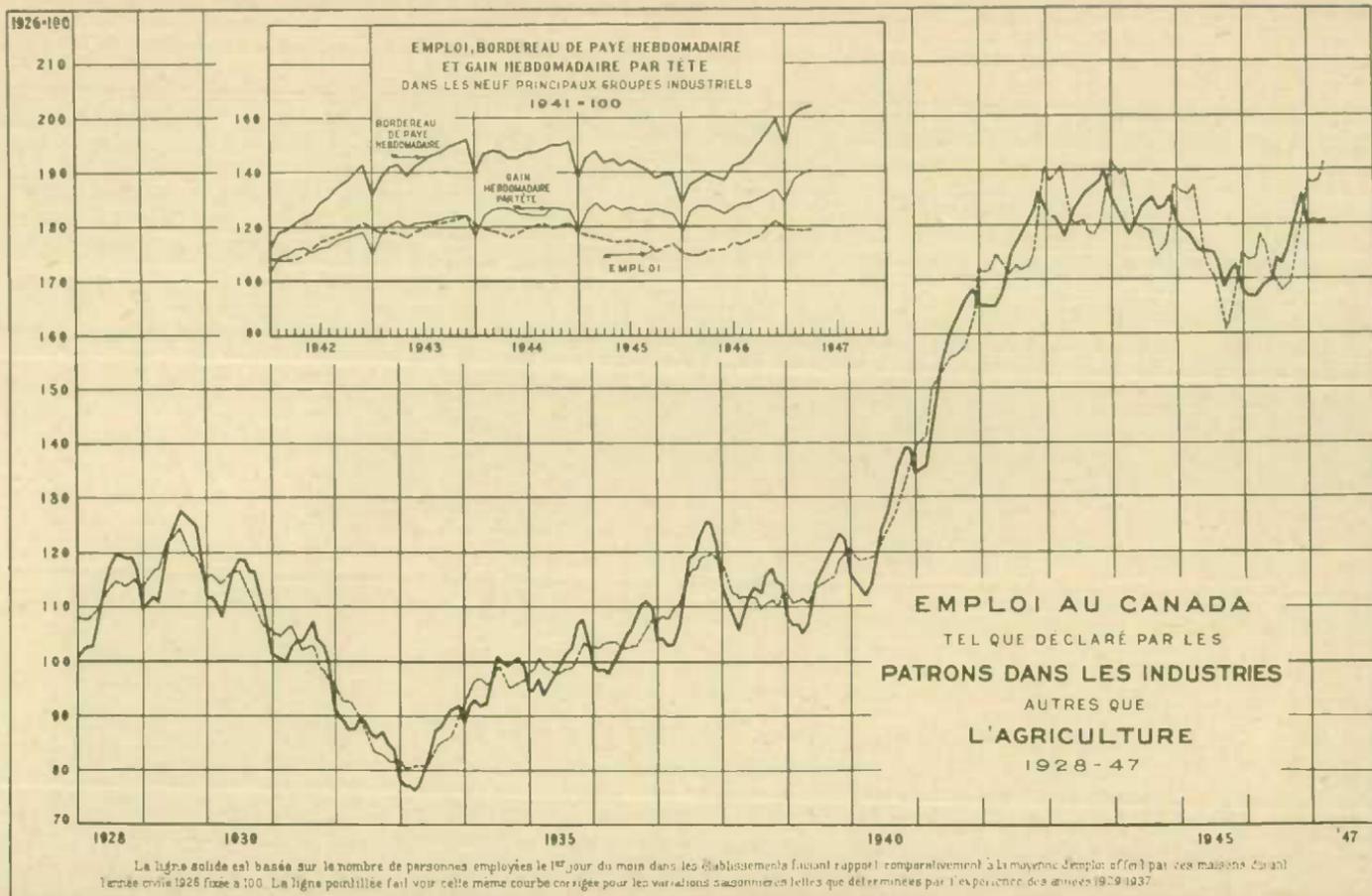
Emploi en 1947

L'emploi industriel atteint un nouveau sommet le 1er septembre 1947 d'après les rapports d'établissements de 15 employés ou plus dans les groupes industriels suivants: manufactures, opérations forestières, mines, transports, communication, construction et entretien, services (hôtels et restaurants, buanderies et ateliers de nettoyage à sec) et commerce. L'indice (1926=100) s'établit à 192.9 comparativement au sommet précédent de 190.5 le 1er décembre 1943, alors que l'activité de guerre était à son plus haut point. L'indice de l'emploi durant les neuf premiers mois de l'année accuse une moyenne de 184.6, contre 170.3 la même période de 1946, 182.4 en 1943, et 110.9 en 1939. Les relations ouvrières durant les neuf premiers mois de 1947 ont été plus satisfaisantes que durant la même période de l'année précédente, alors que des conflits industriels ont eu de graves répercussions sur la situation. Les grèves survenues au cours de la période observée n'ont pas eu une portée aussi vaste sur l'ensemble de l'économie. De même, les pénuries de matières premières dans plusieurs industries ont été fortement atténuées.

La tendance assez marquée de l'emploi vers la hausse au cours des neuf premiers mois de 1947 est clairement indiquée dans le graphique de la page 214. Le recul saisonnier le 1er janvier, bien que prononcé, est inférieur à la moyenne des 26 dernières années pour ce mois. L'indice demeure passablement stable jusqu'en juin alors qu'il commence à monter. L'augmentation alors indiquée est supérieure à celle du 1er juin de toute autre année depuis 1941, et elle dépasse de beaucoup celle de l'année précédente, alors que l'activité industrielle était sérieusement ralentie par des conflits entre patrons et employés. Entre le 1er juin et le 1er septembre 1947, l'indice général de l'emploi augmente de 4.6 p. 100.

Au cours des neuf premiers mois de 1947, le Bureau fédéral de la Statistique a reçu des chiffres d'une moyenne de 17,590 des plus grands patrons, qui emploient une main-d'œuvre moyenne de 1,900,000 personnes dont la rémunération hebdomadaire atteint une moyenne de \$67,659,000. L'augmentation de 8.4 p. 100 dans l'indice de l'emploi entre le 1er janvier et le 1er septembre 1947, au regard des mêmes mois de 1946, est accompagnée d'une augmentation de 20.7 p. 100 dans l'indice de la rémunération hebdomadaire globale. L'augmentation beaucoup plus forte de ce dernier indice provient en grande partie des salaires plus élevés dans plusieurs industries et établissements, bien que la perte de temps causée par les conflits industriels ait fort diminué les gains en 1946. Le salaire hebdomadaire par personne au cours des mois observés est de \$35.59, augmentation de \$3.57 ou 10 p. 100 sur la moyenne de la même période de 1946. C'est le chiffre le plus élevé des six dernières années.

De façon générale, une forte activité industrielle se manifeste dans toutes les provinces le 1er septembre 1947, alors que l'emploi dépasse celui de la même date de 1946. L'Ontario, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies accusent des gains particulièrement élevés; leurs indices dépassent aussi ceux de la période la plus active de la guerre, soit ceux du 1er octobre 1943. Si l'emploi dans les Maritimes et le Québec augmente beaucoup l'an dernier, il ne réussit pas à s'élever au niveau de 1943.



L'amélioration relevée le 1er septembre 1947, au regard de l'année précédente, est générale dans toutes les principales villes, mais elle est particulièrement remarquable à Québec, Hamilton et Windsor. Dans le cas des deux dernières villes, des conflits industriels avaient fortement nui à la situation le 1er septembre 1946.

Pour l'ensemble du Canada, l'indice de l'emploi dans les manufactures augmente de 8.6 p. 100 au cours de la période observée, tandis que l'indice des industries non manufacturières augmente de 13.5 p. 100. La différence de ces taux d'augmentation détermine une répartition plus normale de l'emploi non agricole entre ces deux classes que cela n'avait été le cas depuis les premières années de la guerre.

Répartition des personnes dans l'emploi relevé dans les manufactures le 1er septembre 1939, 1943, 1946 et 1947

Groupe industriel	1939	1943	1946	1947
Produits ouverts durables.....	38.7	56.7	45.2	46.4
Produits ouverts périssables.....	58.2	41.7	52.5	51.0
Usines centrales électriques.....	3.1	1.6	2.3	2.6
Toutes industries manufacturières.....	100.0	100.0	100.0	100.0

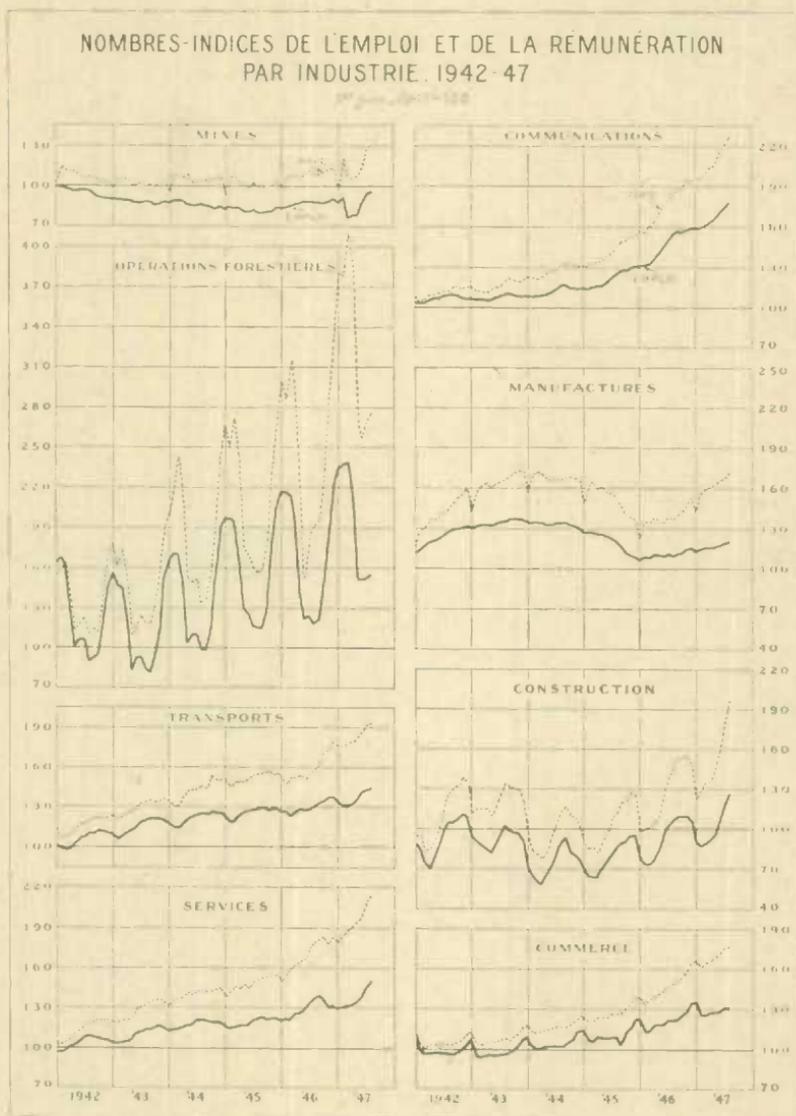
L'emploi dans toutes les industries accuse des augmentations marquées le 1er septembre 1947, au regard de l'année précédente. Dans le cas des manufactures, l'indice augmente de 8.6 p. 100 comparativement à la même période de 1946, alors que l'emploi en général, mais plus particulièrement dans les industries manufacturières, a beaucoup souffert des conflits ouvriers et de la pénurie subséquente de matières premières. Un changement remarquable dans la répartition de l'emploi fait que cette dernière se rapproche plus que depuis plusieurs années de la répartition de la main-d'œuvre d'avant-guerre entre les industries lourdes et les industries légères. Les tendances sous ce rapport sont clairement indiquées dans le tableau ci-dessus. Il est bon cependant de remarquer que les établissements des industries de produits durables emploient en 1947 une proportion sensiblement plus forte qu'en 1939 du total des employés déclarés par les établissements relevés. C'est là une indication de la puissance industrielle croissante du Canada et de la demande toujours forte de nouveaux outillages et de nouvelles machines, ainsi que de pièces de rechange qu'il était impossible d'obtenir durant la guerre.

Le 1er septembre 1947, l'emploi dans toutes les industries non manufacturières, excepté les mines, atteint un niveau sans précédent pour ce temps de l'année et charme de ces industries accuse un gain marqué sur le 1er septembre 1943, alors que l'activité de guerre était presque à son sommet. Bien qu'il existe toujours une pénurie de main-d'œuvre, l'indice de l'emploi dans les opérations forestières passe à 241.9, augmentation de 25 p. 100 sur le 1er septembre 1946. La demande toujours forte de pulpe, de papier et de bois d'œuvre assure un hiver extraordinairement actif.

Malgré une pénurie de main-d'œuvre et de matières premières dans certaines régions, le nombre d'employés de l'industrie de la construction augmente en 1947. L'indice atteint 178.7 le 1er septembre 1947, avance de 26.4 points durant l'année. L'emploi dans les mines et les transports n'accuse pas un gain aussi fort que dans les autres industries au cours des douze mois. Le conflit dans les mines de charbon des Maritimes, de février à mai 1947, a porté un rude

comp à l'expansion de l'extraction minière. L'emploi dans les communications, le commerce, les hôtels et les restaurants, et les ateliers de nettoyage à sec, augmente encore pour atteindre de nouveaux sommets en 1947.

Des statistiques sur la répartition de l'emploi selon le sexe sont recueillies chaque mois depuis le 1er février 1946; elles remplacent les enquêtes semi-annuelles de 1945 et 1944 et les relevés annuels de 1943 et 1942. Dans les huit principales industries, le 1er octobre 1944, on compte 261 femmes par 1,000 employés déclarés. Le 1er septembre 1947, cette proportion tombe à 208 en



Des conducteurs de perforatrice rotative visent une autre longueur de tuyau pour atteindre la nouvelle profondeur d'un puits de pétrole.



raison du mouvement de retour au foyer. La diminution, si elle s'étend à tous les groupes, varie d'une industrie à l'autre. Les manufactures, les communications et le commerce, où le nombre de femmes avait le plus augmenté durant la guerre, subissent les déclinés les plus prononcés en 1947.

Assurance-chômage

La loi de 1940 sur l'assurance-chômage, qui pourvoit à un programme méthodique d'assurance-chômage et de bureaux de placement, est appliquée par la Commission d'assurance-chômage, composée d'un commissaire en chef et de deux commissaires désignés, l'un après consultation avec les employés et l'autre après consultation avec les employeurs.

Tous les employés sont assurés, sauf exceptions déterminées. Les exceptions comprennent certains emplois comme l'agriculture, la pêche, les services domestiques, qui présentent des problèmes administratifs difficiles, les employés payés à la semaine et embauchés à un salaire de plus de \$3,120 par année, et ceux qui sont payés au mois et à la quinzaine et embauchés à un salaire de plus de \$2,400.

Le 30 juin 1947, le nombre d'employeurs enregistrés, dont les employés sont assurés, est de 178,572, et le nombre de personnes assurées, de 2,736,177.

Le versement des contributions à la caisse d'assurance-chômage a commencé le 1er juillet 1941. Les employeurs et les travailleurs assurés contribuent suivant une échelle progressive mais, dans l'ensemble du pays, ils paient des montants à peu près égaux. Le gouvernement fédéral ajoute, au fonds d'assurance, un cinquième de la somme totale des contributions; il assume en outre les

frais d'administration. Les anciens militaires qui obtiennent un emploi assuré sont considérés comme ayant occupé un tel emploi durant leur service militaire et les contributions sont payées pour eux par le gouvernement.

Les taux de contribution et de prestation, en vertu de la loi d'assurance-chômage, dépendent des gains moyens des personnes assurées pour la période de deux ans qui a précédé la date de réclamation. Des taux hebdomadaires de contribution et de prestation sont donnés dans le tableau ci-dessous. Les contributions sont faites (ordinairement) au moyen d'un timbre que le patron attache au livre de l'employé. Le timbre renferme la part du patron et celle de l'employé (le patron déduisant alors la part de l'employé du gain de ce dernier) et le timbre portant sur la semaine est perforé de façon à être divisé en six parties égales afin d'y pouvoir enregistrer les contributions de périodes de moins d'une semaine. La contribution quotidienne est d'un sixième de la contribution hebdomadaire.

Les prestations quotidiennes dans le cas d'un employé assuré n'ayant personne à sa charge et d'un employé ayant une personne à charge sont respectivement, de 34 et 40 fois la moyenne des contributions quotidiennes de l'employé au cours des deux années qui ont précédé la date de la réclamation. Les prestations quotidiennes sont calculées à cinq cents près. Le taux hebdomadaire est six fois le taux quotidien. Les taux de prestation hebdomadaires sont calculés en présumant que le prestataire a contribué depuis deux ans au taux correspondant donné dans le tableau.

Contributions et prestations hebdomadaires en vertu de la loi d'assurance-chômage

Catégorie	Gains hebdomadaires	Contributions hebdomadaires		Coupure du timbre	Prestations hebdomadaires	
		de l'employé	du patron		Célibataire	Personne ayant une personne ou plus à charge
		\$	\$	\$	\$	\$
0	Moins de 90 cents par jour (ou âgé de moins de 16 ans).....	1	0.27	0.27	1	1
1	\$ 5.40 à \$ 7.49.....	0.12	0.21	0.33	4.20	4.80
2	\$ 7.50 à \$ 9.59.....	0.15	0.25	0.40	5.10	6.00
3	\$ 9.60 à \$11.99.....	0.18	0.25	0.43	6.00	7.20
4	\$12.00 à \$14.99.....	0.21	0.25	0.46	7.20	8.40
5	\$15.00 à \$19.99.....	0.24	0.27	0.51	8.10	9.60
6	\$20.00 à \$25.99.....	0.30	0.27	0.57	10.20	12.00
7	\$26.00 ou plus.....	0.36	0.27	0.63	12.30	14.40

¹ Les travailleurs de cette catégorie ne font aucune contribution et n'ont pas droit à la prestation. Ils sont toutefois libres d'accumuler des droits à la prestation fondés sur les contributions de l'employeur.

Du 1er juillet 1941 au 30 juin 1947, une somme de \$474,951,926 a été déposée à la caisse d'assurance-chômage. Cette somme comprend les contributions des employés et des patrons, les déboursés du gouvernement fédéral et les intérêts. Les contributions des patrons et des employés s'élèvent à \$372,340,576 et celles du gouvernement, à \$74,470,263.

Depuis la première date où les assurés ont pu retirer des prestations, soit le 27 janvier 1942, jusqu'au 30 juin 1947, le montant versé s'élève à \$91,537,870. Les réclamations, initiales ou renouvelées, déposées aux bureaux d'assurance au cours de cette période se chiffrent par 1,162,298, réparties comme suit : admi-

ses, 904,358; rejetées, 248,727; pendantes, 9,213. Durant la même période, les appels inscrits devant les tribunaux arbitraux et le nombre de cas renvoyés à ces tribunaux s'élèvent à 43,541, dont 29,579 ont été rejetés.

Personnes assurées en vertu de la loi d'assurance-chômage, par groupe d'âge et par sexe, 1er avril 1946

(D'après un échantillon de 10 p. 100)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Groupe d'âge	Hommes	Femmes
	nombre	nombre		nombre	nombre
Moins de 20.....	111,770	102,270	50-59.....	205,070	34,750
20-29.....	329,520	263,310	60-69.....	117,300	9,850
30-39.....	343,700	118,540	70 ou plus.....	21,700	1,010
40-49.....	276,460	75,840	Non donné.....	88,260	29,350
			Tous âges.....	1,493,780	634,920

Service national de placement

Sous l'empire de la loi d'assurance-chômage de 1940, la Commission d'assurance-chômage maintient un service gratuit de placement.

Au cours des huit premiers mois de 1947, les bureaux de placement ont reçu 1,055,898 demandes d'emploi, enregistré 1,077,196 vacances et placé 511,488 personnes. Pendant la même période de 1946, les demandes étaient de 1,302,785, les vacances de 1,232,723 et 560,177 personnes ont été placées.

La vitesse et l'exactitude requises par la comptabilité des établissements commerciaux et financiers ont encouragé la formation d'employés spécialisés qui, avec l'aide de machines modernes, rendent le travail plus efficace et contribuent ainsi à élever le niveau général de vie.



Comptes nationaux

Finance publique

DÉPUIS qu'il existe des gouvernements, aucun sujet n'a été plus discuté que celui de l'impôt et de la dépense de l'État. Comme actionnaires dans les affaires nationales, les Canadiens doivent connaître les sources de revenu et les dépenses nationales et se tenir au courant des progrès accomplis. Le chapitre ci-dessous présente le revenu national de même que les dépenses et les recettes du Dominion et des provinces.

★ *Comptes nationaux*

Revenu national net au coût des facteurs et produit national brut aux prix du marché.—Les estimations du produit national brut, de la dépense et du revenu de l'État indiquent l'expansion énorme de l'économie canadienne depuis 1938. Le produit national brut atteint 11,417 millions en 1946, contre 5,141 millions seulement en 1938. Le revenu national est estimé à 9,464 millions en 1946 et à 3,972 millions en 1938. Il est à remarquer, toutefois, que cette expansion reflète la hausse des prix autant que l'augmentation du volume de la production de biens et de services.

Le produit national brut est défini comme la valeur marchande de tous les biens et services produits en une période déterminée, dans ce cas-ci une année, par le travail, le capital et l'entreprise de Canadiens domiciliés au pays, et mesurée au moyen d'une comptabilité nationale codifiée de tous les *frais* que suppose la production. Ces frais comprennent les facteurs de production, soit les salaires, les gages, l'intérêt, les loyers et bénéfices et, en plus, les taxes indirectes moins les subventions, les réserves de dépréciation et autres frais semblables d'entreprise. Le total même des salaires, des gages, de l'intérêt, des loyers et des bénéfices, est reconnu comme le revenu national net au coût des



Deux conducteurs de machines cintent une plaque d'acier gravée afin de l'ajuster au cylindre d'une presse à imprimer les timbres-poste.

facteurs de production ou, plus brièvement, comme le revenu national. Ainsi, le revenu national mesure l'ensemble des gains des Canadiens domiciliés au pays découlant de la production courante de biens et de services. Les salaires et les gages, ajoutés aux soldes et gratifications militaires, représentent 63 p. 100 du revenu national en 1938 comparativement à 57 p. 100 en 1946.

Le revenu des placements, à savoir, les bénéfices des sociétés avant la taxe, les bénéfices des entreprises d'État, l'intérêt et les loyers, passe de 17 p. 100 du revenu national total en 1938 à 20 p. 100 en 1946. Le revenu net découlant de l'agriculture et autres entreprises non sociétaires, un mélange de revenu du travail et de revenu des placements, s'élève à 20 p. 100 du total en 1938 contre 23 p. 100 en 1946.

Revenu national net au coût des facteurs et produit national brut aux prix du marché, 1938-1946

(Millions de dollars)

Détail	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ²
Salaires, gages et revenu supplémentaire du travail.....	2,476	2,565	2,922	3,555	4,219	4,703	4,869	4,859	5,113
Soldes et gratifications militaires.....	9	32	193	386	641	910	1,068	1,132	315
Revenu des placements.....	687	776	1,120	1,480	1,717	1,723	1,755	1,911	1,885
Revenu net de l'agriculture et d'autres entreprises non sociétaires.....	800	901	1,001	1,123	1,696	1,605	1,904	1,747	2,151
Revenu national net au coût des facteurs.....	3,972	4,274	5,236	6,544	8,273	8,941	9,596	9,644	9,464
Taxes indirectes moins les subventions.....	630	726	826	1,048	1,073	1,126	1,123	1,000	1,204
Déductions pour la dépréciation et frais semblables d'entreprise ²	560	582	655	755	900	929	881	792	803
Erreur résiduelle de l'estimation pour concordance avec le tableau suivant.....	-21	-1	+23	+56	+241	+248	+220	+178	-54
Produit national brut aux prix du marché.....	5,141	5,581	6,740	8,403	10,487	11,244	11,820	11,614	11,417

¹ Provisoire. ² Y compris une estimation de "dépenses en immobilisations imputées sur le compte courant" et qui est aussi comprise sous "Placements domestiques bruts dans les usines, l'outillage et le logement" au tableau de la page 222.

Dépense nationale brute aux prix du marché.—La dépense nationale brute se définit comme étant la valeur marchande de tous les biens et services produits par le travail, le capital et l'entreprise des Canadiens domiciliés au pays au cours d'une année, mesurée au moyen d'une comptabilité nationale codifiée des ventes de ces biens et services, y compris les modifications d'inventaire. Elle mesure donc le même total que celui du produit national brut, mais d'une façon différente. Cependant, l'imperfection ou l'incompatibilité des sources disponibles de statistiques se reflète nécessairement dans une différence entre ces totaux lorsqu'ils sont mesurés séparément. La différence entre les totaux obtenus en mesurant le produit national brut et la dépense nationale brute est divisée également sous la rubrique "Erreur résiduelle de l'estimation" dans les deux tableaux.

Dépense nationale brute aux prix du marché, 1938-1946

(Millions de dollars)

Détail	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Dépenses des particuliers pour biens de consommation et pour services.	3,714	3,817	4,334	4,979	5,508	5,822	6,235	6,782	7,495
Dépenses de l'État—									
Pour la guerre—biens et services, à l'exception de l'aide mutuelle, etc.	36	70	549	1,129	2,222	3,096	3,410	1,876	672
Pour la guerre—l'aide mutuelle, l'UNRRA et le secours militaire.	—	—	—	—	1,002	518	960	1,041	187
Non pour la guerre	685	690	633	647	661	685	735	841	974
Placements domestiques bruts—Usines, outillage et logement ¹	576	554	713	995	931	828	756	865	1,241
Inventaires ²	7	329	368	218	333	-42	-83	-294	475
Exportations de biens et de services	1,359	1,449	1,792	2,458	2,347	3,443	3,566	3,576	3,170
Importations de biens et de services	-1,257	-1,328	-1,626	-1,967	-2,275	-2,858	-3,539	-2,895	-2,850
Erreur résiduelle de l'estimation pour concordance avec le tableau précédent	+21	—	-23	-56	-242	-248	-220	178	+83
Dépense nationale brute aux prix du marché	5,141	5,581	6,740	8,403	10,487	11,244	11,820	11,614	11,417

¹ Provisoire. ² Voir annexe 2 du tableau précédent. ³ Y compris le grain détenu par la Commission canadienne du blé. ⁴ Non compris l'aide mutuelle, l'UNRRA et le secours militaire.

La dépense nationale brute peut être divisée en quatre composants principaux : (1) dépenses des consommateurs ; (2) dépenses de l'État ; (3) placements domestiques bruts ; et (4) dépenses nettes à l'étranger.

Les dépenses des consommateurs (dépenses personnelles pour biens de consommation et services) comprennent les dépenses des personnes domiciliées au Canada pour biens de consommation et services au sens ordinaire du mot sauf que les frais de logement sont exclus et ajoutés aux placements domestiques bruts. D'autres biens durables de consommation, tels que les automobiles et les réfrigérateurs, sont compris dans les dépenses des consommateurs. En 1938, les dépenses des consommateurs, ainsi définies, s'élevaient à 3,714 millions ou 72 p. 100 de la dépense nationale brute. En 1946, elles atteignent 7,495 millions ou 66 p. 100 de la dépense nationale brute.

La dépense de l'État se chiffrait par 721 millions en 1938, ou 14 p. 100 de la dépense nationale brute ; en 1946, elle s'élève à 1,833 millions ou 16 p. 100 de la dépense nationale brute. Le montant de 1946 révèle un fort déclin sur 1944, alors que la dépense de l'État atteignait 5,105 millions, ou 43 p. 100 de la dépense nationale brute. Il est à remarquer que ces chiffres comprennent les décaissements de l'État pour biens et services seulement. Les déboursés du gouvernement pour les allocations familiales, les gratifications aux anciens soldats et autres postes semblables, ne sont pas compris dans la définition.

Les placements domestiques bruts comprennent les dépenses pour de nouvelles machines, pour la construction résidentielle, commerciale et industrielle, aussi bien que les modifications nettes dans les stocks. En 1938, ces placements s'élevaient à 583 millions, tandis qu'en 1946 ils atteignent 1,716 millions.

Les exportations de biens et de services se maintiennent au niveau élevé de 3,170 millions en 1946. En 1938, elles étaient de 1,359 millions.

Les ventes aux consommateurs, au commerce, au gouvernement et aux étrangers, comprennent la valeur des biens et des services importés. Dans la mesure où les importations sont le produit du travail, du capital et de l'entreprise étrangers et non canadiens, elles doivent être exclues de la dépense nationale brute. Pour y parvenir, il suffit de soustraire la valeur des importations courantes de biens et de services des postes précédents. Ainsi, seule la balance étrangère nette au compte courant est comprise dans la dépense nationale brute. En 1946, les importations de biens et de services s'élèvent à 2,850 millions, contre 1,257 millions en 1938.

Revenu personnel et son emploi.—Le revenu personnel est défini comme étant la somme des rentrées courantes des particuliers, soit en espèces, soit en nature. Le revenu personnel diffère du revenu national en ce qu'il exclut tous les gains courants non versés aux particuliers, tels les bénéfices non distribués et les bénéfices d'entreprises du gouvernement, et il comprend les rentrées qui ne découlent pas d'opérations productives, à savoir, les paiements de transfert. Le revenu personnel passe de 4,031 millions en 1938 à 9,383 millions en 1946.

En 1938, 3 p. 100 du revenu personnel est absorbé par les taxes directes, 92 p. 100 est dépensé en biens et services et 5 p. 100 est épargné (y compris les modifications nettes dans les stocks). En 1946, les proportions sont de 8, 80 et 12 p. 100, respectivement. Le pourcentage de revenu personnel épargné en 1946 accuse un déclin sur celui de 19 p. 100 durant les années de guerre 1943 et 1944.

L'emploi du revenu personnel tombe logiquement dans trois groupes principaux. Une partie est absorbée en impôt par le gouvernement. Les taxes directes sur les revenus personnels, les droits de succession et la part personnelle des licences de véhicules automobiles et autres, des permis et honoraires, sont compris ici. Une partie est dépensée pour des biens de consommation et des services. Les dépenses pour des marchandises durables de consommation, comme les réfrigérateurs et les automobiles, sont comprises ici mais les dépenses pour le logement sont exclues. La troisième partie est versée à l'épargne. L'épargne personnelle se reflète dans une modification des divers actifs et passifs détenus par des particuliers.

Revenu personnel, par source, 1938-1946

(Millions de dollars)

Source	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
Salaires, rages et revenu supplémentaire du travail.....	2,476	2,565	2,922	3,555	4,219	4,703	4,869	4,859	5,113
<i>Déduire:</i> Les contributions de l'employeur et de l'employé aux caisses d'assurance sociale et de pension du gouvernement.....	-33	-35	-38	-68	-111	-125	-134	-136	-145
Soldes et gratifications militaires.....	9	32	193	386	641	910	1,068	1,132	315
Revenu net de l'agriculture et autres entreprises non sociétaires.....	800	901	1,001	1,123	1,696	1,605	1,904	1,742	2,151
Intérêt, dividendes et revenu net des loyers de particuliers.....	511	553	594	618	683	717	765	805	833
Paiements de transfert aux particuliers— Du gouvernement.....	263	250	225	198	227	217	264	553	1,103
Contributions de charité des sociétés.....	5	6	7	10	12	12	11	12	13
Revenu personnel.....	4,031	4,272	4,904	5,822	7,367	8,039	8,747	8,967	9,383

¹ Provisoire.

Emploi du revenu personnel, 1938-1946

(Millions de dollars)

Détail	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 ¹
Taxes personnelles direc- tes— ²									
Impôts sur le revenu...	62	61	91	239	433	631	771	733	711
Droits de succession....	32	28	23	30	37	38	40	47	44
Diverses taxes.....	31	32	34	28	24	28	25	25	26
Totaux, taxes directes	125	121	148	297	494	697	836	805	781
Dépenses personnelles pour biens de consommation et services.....	3,714	3,817	4,334	4,979	5,508	5,822	6,235	6,782	7,495
Épargnes personnelles....	192	344	422	546	1,365	1,520	1,676	1,380	1,107
Revenu personnel...	4,031	4,272	4,904	5,822	7,367	8,039	8,747	8,967	9,383

¹ Provisoire. ² La partie remboursable estimative a été traitée comme épargnes et déduite des encaissements réels de l'année courante dans le cas des impôts sur le revenu. Les taxes directes diverses comprennent la part personnelle des licences de véhicules automobiles et autres, des permis et des honoraires. ³ Estimation résiduelle obtenue en déduisant les taxes personnelles directes et les dépenses personnelles pour biens de consommation et pour services du revenu personnel total.

★ Finance publique

Cette section présente les statistiques financières des divers gouvernements du Canada,—fédéral, provinciaux et municipaux. Il faut remarquer que les tableaux des recettes et dépenses ne comprennent pas les transferts entre les gouvernements, les subventions et les versements du Dominion aux provinces en vertu de la loi sur les accord financiers entre le Dominion et les provinces. En outre, les recettes et dépenses indiquées sont les recettes et dépenses "nettes", puisque les contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, le revenu des institutions d'État et certaines autres ventes de biens et services et les recettes provenant des intérêts ont été considérés comme compensés par les dépenses correspondantes. Puis, comme les déboursés ordinaires et capitaux sont compris, les montants prévus pour le remboursement de la dette ont été exclus du tableau des dépenses afin d'éviter le double emploi.

Recettes et dépenses réunies.—Les recettes réunies des divers gouvernements, à l'exclusion des transferts intergouvernementaux, s'élèvent à 3,016 millions en 1944, soit plus de 292 p. 100 du total de 1939 qui est de 1,033 millions. Les dépenses augmentent toutefois au cours de cette période jusqu'à 5,459 millions en 1944, soit 444 p. 100 du total de 1939 qui s'établit à 1,231 millions. Durant la même période, le produit national brut passe de 5,581 millions en 1939 à 11,820 millions en 1944, soit 212 p. 100 du total de 1939. Suit une comparaison de l'indice du changement de ces trois facteurs (où 1939 sert de base) qui reflète la forte expansion de l'ensemble des finances de l'État, de même que de l'économie générale du pays, au cours des quatre premières années de la guerre :

	Produit national brut	Total des recettes	Total des dépenses
1939.....	100	100	100
1941.....	151	196	189
1942.....	188	261	381
1943.....	302	301	448
1944.....	212	292	444

Avant la guerre, les recettes et les dépenses des gouvernements provinciaux et municipaux réunis dépassaient celles du Dominion. En 1939, les recettes du Dominion ne forment que 46 p. 100 du total, tandis qu'en 1944, elles s'élevaient à 80 p. 100; les dépenses du Dominion changent également; de 46 p. 100 du total en 1939, elles passent à 88 p. 100 en 1944. Cela s'explique du fait que le fardeau du financement de l'effort de guerre retombe sur le gouvernement fédéral, tandis que les dépenses des autres gouvernements diminuent légèrement. D'autre part, l'intention du gouvernement fédéral est de financer l'effort de guerre totale autant que possible à même les recettes courantes.

De 1939 à 1944, l'importance relative des différentes sources de revenu du Dominion a aussi changé. En 1939, la principale source était la taxe générale de vente (\$137,446,000), suivie des droits de douane et autres taxes d'importation (\$106,819,000), et de l'impôt sur le revenu des corporations (\$77,920,000). Mais en 1944, la plus importante est l'impôt sur le revenu des particuliers (\$672,755,000), suivi de l'impôt sur le revenu des corporations (\$617,709,000), des droits de douane et autres taxes d'importation (\$214,502,000), de la taxe générale de vente (\$209,390,000).

Comparaison des recettes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, années choisies 1933-1944

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre. Les transferts intergouvernementaux, les subventions et versements en vertu de la loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces ne sont pas compris. SOURCE: statistiques comparées de la finance publique préparées en vue de la conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction.

(Milliers de dollars)

Année	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et municipaux			Total
		Provinciaux	Municipaux	Total	
Recettes					
1933	278,181	133,252	294,068	427,320	705,501
1937	460,544	221,397	304,161	525,558	986,102
1939	480,027	236,223	316,964	553,187	1,033,214
1941	1,389,333	301,812	331,206	633,018	2,022,481
1942	2,125,745	240,098	330,748	570,846	2,696,591
1943	2,522,414	250,646	340,600	591,336	3,113,750
1944	2,402,447	262,269	351,148	613,417	3,015,864
Répartition selon le pourcentage					
1933	39.3	18.8	44.6	60.5	100.0
1937	46.7	22.4	30.8	53.2	100.0
1939	46.4	22.8	30.6	53.5	100.0
1941	68.6	14.9	16.3	31.3	100.0
1942	78.8	8.9	12.2	21.1	100.0
1943	81.0	8.0	10.9	18.9	100.0
1944	79.7	8.7	11.6	20.3	100.0
Indice du changement (1939 = 100)					
1933	57.9	56.4	92.7	77.2	68.2
1937	95.9	93.7	95.9	95.0	93.6
1939	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1941	289.4	127.7	104.6	114.4	195.7
1942	442.8	101.6	101.3	103.1	260.9
1943	525.4	106.1	107.4	106.8	301.3
1944	500.5	111.0	110.8	110.9	291.9

Comparaison des dépenses (d'immobilisations et courantes) des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, années choisies 1933-1944

NOTE.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre. Les transferts intergouvernementaux, les subventions et versements en vertu de la loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces ne sont pas compris. SOURCE: statistiques comparées de la finance publique préparées en vue de la conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction.

(Milliers de dollars)

Année	Gouvernement fédéral ¹	Gouvernements provinciaux et municipaux			Total
		Provinciaux	Municipaux	Total	
Dépenses					
1933	389,587	218,864	301,770	520,634	910,221
1937	444,590	359,689	296,288	655,977	1,100,576
1939	571,198	354,883	304,580	659,463	1,230,661
1941	1,718,787	311,260	292,517	603,777	2,322,564
1942	4,102,441	293,637	295,128	588,765	4,691,216
1943	4,907,475	300,997	300,579	601,576	5,509,051
1944	4,803,049	339,531	310,825	656,356	5,459,405
Répartition selon le pourcentage					
1933	42.8	24.1	33.1	57.2	100.0
1937	40.4	32.7	26.9	59.6	100.0
1939	46.4	28.8	24.8	53.6	100.0
1941	74.0	13.4	12.6	26.0	100.0
1942	87.4	6.3	6.3	12.6	100.0
1943	89.1	5.5	5.4	10.9	100.0
1944	88.0	6.2	5.8	12.0	100.0
Indice du changement—(1939 = 100)					
1933	68.2	61.7	99.1	78.9	74.0
1937	77.8	101.4	97.3	99.5	80.4
1939	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1941	300.9	87.7	96.0	91.0	188.7
1942	718.2	82.7	96.9	89.3	381.2
1943	859.2	84.8	98.7	91.2	447.6
1944	840.9	95.7	104.0	99.5	443.6

¹ Comprend les dépenses de guerre.

Dettes réunies.—Comme l'indique le tableau de la p. 227, le total des dettes directe et indirecte réunies des divers gouvernements du Canada (moins la dette intergouvernementale) s'établit à \$18,591,201,000 à la fin des années financières terminées le plus près du 31 décembre 1944. De fortes augmentations de la dette du Dominion en raison du financement de la guerre ont surpassé les réductions des dettes provinciales et municipales. Cette augmentation toutefois provient surtout des obligations en cours et s'ajoute à la dette intérieure plutôt qu'à la dette extérieure car, au cours de cette période, le Dominion a pu financer la guerre sans recourir à l'émission d'obligations à l'étranger. Au cours de la période 1940-1944, à la suite surtout du rapatriement d'émissions sterling, le montant des obligations fédérales directes et indirectes remboursables en monnaie étrangère a diminué de plus de 750 millions.

Des recettes souteuses, qui ont créé des surplus généraux, ajoutées à des programmes de réduction des dépenses en immobilisations nécessités en partie par les restrictions de temps de guerre, ont permis aux gouvernements provinciaux de diminuer leur dette courante, assez considérablement dans certains cas. De façon analogue, la restriction générale apportée par les municipalités aux entreprises importantes et aux travaux exigeant l'émission d'obligations, ainsi que l'augmentation des perceptions d'impôts due à l'amélioration générale et à l'expansion de l'activité économique ont provoqué des réductions graduelles des dettes municipales.

Dette réunie, directe et indirecte, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1942-1944

NOTA. — Années financières terminées le plus près du 31 décembre.

(Milliers de dollars)

Détail	1942	1943	1944
Dette directe—			
Fédérale.....	8,676,110	11,784,569	15,104,888
Provinciale.....	1,892,182	1,827,213	1,805,770
Municipale.....	1,101,077	1,031,429	980,695
Totaux.....	11,669,369	11,643,211	17,891,353
<i>Moins la dette intergouvernementale.....</i>	<i>217,447</i>	<i>216,602</i>	<i>248,686</i>
Dette réunie directe.....	11,451,922	14,426,609	17,642,667
Dette indirecte—			
Fédérale.....	885,203	822,904	737,668
Provinciale.....	189,980	192,310	189,180
Municipale.....	49,830	48,497	46,686
Totaux.....	1,125,013	1,063,711	973,534
<i>Moins la dette intergouvernementale.....</i>	<i>59,555</i>	<i>56,541</i>	<i>25,000</i>
Dette réunie indirecte.....	1,065,458	1,007,170	948,534
Totaux généraux, dette directe et indirecte.....	12,517,380	15,433,779	18,591,201

Finances fédérales

Le budget soumis le 29 avril 1947 par le ministre des Finances accuse, pour l'année terminée le 31 mars 1947, un excédent qui dépasse le total cumulé de tous les excédents antérieurs.

Malgré les problèmes de reconstruction et de transition, l'emploi et le revenu se maintiennent à un niveau élevé durant toute l'année. Cette situation se reflète dans les comptes du Dominion. Les recettes du gouvernement fédéral sont à peine inférieures au sommet atteint l'année précédente, malgré la réduction sensible des taux de l'impôt sur le revenu.

Les obligations d'épargne du Canada, imprimées sur du papier de chiffons de haute qualité, sortent de la presse.



Les dépenses ne sont que la moitié environ de ce qu'elles étaient l'année précédente, grâce à la diminution des besoins importants de la guerre, de la démobilisation et de la reconversion.

Un des aspects de la finance fédérale qui intéressera le plus le citoyen ordinaire est l'accroissement de la dette nette du Canada. À ce sujet, le tableau suivant est particulièrement révélateur. Il indique la tendance depuis la Confédération jusqu'à 1947. Lors de la Confédération, la dette nette n'était que de 76 millions, soit \$21.58 par tête. Les deux Grandes Guerres ont entraîné des augmentations renversantes; de 336 millions en 1914, la dette nette passe à 2,341 millions en 1921, soit de \$42.64 à \$266.37 par tête. Après la seconde guerre mondiale, elle atteint en 1946 le chiffre énorme de 13,421 millions, soit \$1,092.95 par tête.

Finances fédérales, 1868-1947

Année terminée le 31 mars	Recettes totales	Recettes per capita ¹	Dépenses totales	Dépenses per capita ¹	Dette nette à la fin de l'année	Dette nette per capita ¹
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868	13,687,928	3-90	14,071,689	4-01	75,757,135	21-58
1871	19,475,037	5-25	19,293,478	5-23	77,706,518	21-06
1881	29,635,298	6-85	33,796,643	7-82	155,395,780	35-93
1891	38,579,311	7-98	40,793,208	8-34	237,809,031	49-21
1901	52,516,333	9-78	57,982,866	10-80	268,480,004	49-99
1911	117,884,328	16-36	122,861,250	17-05	340,042,052	47-18
1921	436,292,184	49-65	528,302,513 ²	60-12	2,340,878,984	266-37
1931	357,720,435	34-48	441,468,413 ²	42-56	2,261,611,937	217-97
1939	502,171,354	44-57	553,063,098 ²	49-09	3,152,559,314	279-80
1940	562,093,459	49-39	680,793,792 ²	59-82	3,271,259,647	287-43
1941	872,169,645	75-79	1,249,601,446 ²	108-59	3,648,691,449	317-08
1942	1,488,536,343	127-73	1,885,066,055 ²	161-75	4,045,221,161	347-11
1943	2,249,496,177	190-44	4,487,124,118 ²	374-41	6,182,849,101	523-44
1944	2,765,481,945	240-34	5,422,717,737 ²	462-58	8,740,081,893	659-57
1945	2,687,334,799	221-75	5,245,611,924 ²	432-84	11,298,362,048	932-29
1946	3,013,485,074	245-37	5,136,228,505 ²	418-26	13,421,405,449	1,092-95
1947	3,007,876,313	239-06	2,634,227,412 ²	209-36	13,017,756,548	1,037-02

¹ Les chiffres per capita des années de recensement sont fondés sur la population du recensement; ceux des années intermédiaires, sur les estimations officielles. ² Comprend les avances improductives aux chemins de fer et les transferts de l'actif productif à l'actif improductif.

La perception des impôts représente 80.7 p. 100 du revenu global de l'année 1946-1947, au regard de 73.1 p. 100 en 1945-1946. Les recettes provenant d'autres sources sont légèrement supérieures à celles de l'année financière précédente, tandis que les recettes spéciales et autres crédits baissent de 35.5 p. 100.

La diminution des dépenses de guerre, de démobilisation et de reconversion est plus forte que celle des dépenses totales en 1946-1947 au regard de l'année précédente. Les dépenses ordinaires s'élèvent à \$1,236,234,650, soit une augmentation de 16.4 p. 100. Les principaux composants de ce total sont: intérêt sur la dette publique, \$464,394,876; paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux, \$94,380,510; versements d'allocations familiales, \$245,140,532. Les dépenses au compte-capital augmentent de \$4,508,240 à \$11,200,247 et les dépenses sous la rubrique "entreprises de l'Etat", de \$1,333,417 à \$10,681,863, surtout à cause du déficit des Chemins de fer Nationaux du Canada en 1946.

Résumé des recettes et dépenses totales, années financières terminées le 31 mars 1943-1947

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Recettes					
Douanes	118,963	167,882	115,091	128,876	237,355
Accise	138,721	142,124	151,922	186,726	196,044
Impôt sur le revenu ¹	860,189	1,036,757	977,758	932,729	939,458
Taxe de la défense nationale					
Taxe sur les surplus de bénéfices ²	434,581	428,718	341,305	426,696	442,497
Taxe de vente	232,929	304,915	209,390	212,247	298,228
Taxe de guerre sur le change	94,553	118,912	98,164	41,198	338
Autres taxes	186,784	237,503	260,997	273,886	313,741
Totaux, recettes des taxes	2,066,720	2,436,811	2,154,627	2,202,358	2,427,661
Revenus, autres que les taxes	116,079	133,283	145,471	160,804	160,870
Totaux, recettes ordinaires	2,182,799	2,570,094	2,300,098	2,363,162	2,588,531
Recettes spéciales et autres crédits	66,697	195,388	387,237	650,023	419,345
Recettes totales	2,249,496	2,765,482	2,687,335	3,013,185	3,007,876
Dépenses					
Dépenses ordinaires	561,251	630,381	767,376	1,061,902	1,236,235
Dépenses au compte capital	3,276	2,622	3,164	4,508	11,200
Dépenses de guerre, démobilisation et reconversion (spéciales)	3,724,249	4,587,023	4,418,446	4,002,949	4,311,798
Autres dépenses spéciales	31,288	37,496	7,506	17,358	31,926 ³
Entreprises de l'Etat	1,248	1,307	1,358	1,344	10,682
Autres frais	65,812	63,889	47,762	48,177	39,386
Dépenses totales	4,387,124	5,322,718	5,245,612	5,136,228	2,631,227
Déficits ou excédent	-2,137,628	-2,557,236	-2,558,277	-2,123,043	+373,649

¹ Impôt net après avoir déduit la partie remboursable qui s'élève à 50 millions, 115 millions, 95 millions, 5 millions et 24 millions les années financières 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947 respectivement. ² Taxe nette après avoir déduit la partie remboursable qui s'élève à 20 millions, 40 millions, \$124,500,000, \$67,500,000 et \$6,200,000 les années financières 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947 respectivement. ³ Y compris \$20,562,261 pour les déficits de certains comptes spéciaux de la Commission canadienne du blé.

Budget de 1947-1948.—Le budget de l'année terminée le 31 mars 1948 a été présenté au Parlement le 29 avril 1947. Les points saillants de ce budget sont une réduction importante des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers à partir du 1er juillet 1947 et l'abolition de la taxe sur les surplus de bénéfices à la fin de 1947 (voir page 230).

Compte tenu de ces changements, les recettes de l'année financière 1947-1948 sont à 2,290 millions, les dépenses, à 2,100 millions et l'excédent, à 190 millions.

Emprunts.—À l'exclusion des bons du Trésor renouvelés, des certificats de dépôt et des billets à brève échéance détenus par la Banque du Canada, les emprunts s'élèvent à \$888,600,000 durant l'année terminée le 31 mars 1947. Sur ce total, 400 millions proviennent d'une émission d'obligations à 4 ans, à 1½ p. 100, vendue à la Banque du Canada et aux banques à charte; la balance, de la vente d'obligations d'épargne du Canada au public.

Les remboursements de la dette fondée, y compris les émissions converties par l'émission à 4 ans mentionnée ci-dessus, s'élèvent à 1,042 millions.

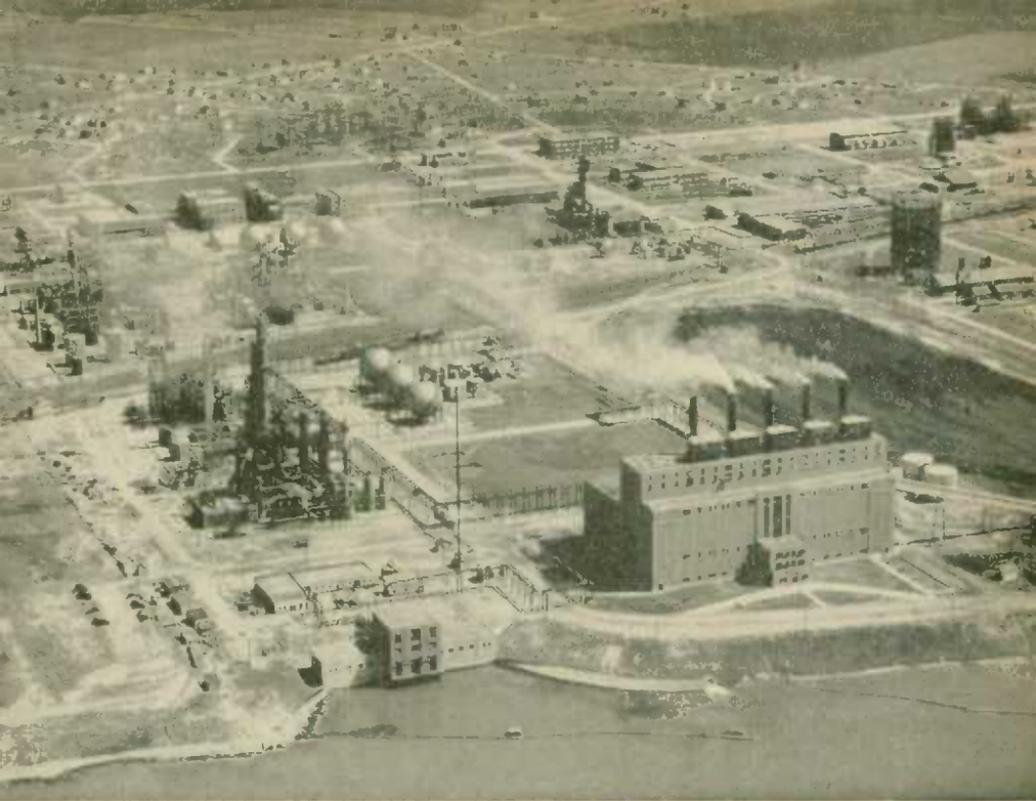
Impôt sur le revenu.—La loi de l'impôt de guerre sur le revenu a été instituée durant la guerre de 1914-1918, comme partie de ce qui était connu sous le nom de revenu des taxes de guerre. C'était toutefois un impôt de guerre de nom seulement puisque, même avant la seconde guerre mondiale, il était devenu une partie permanente du régime fiscal et la principale source de revenu ordinaire.

Afin d'obtenir le plus de ressources possible de la taxation pour la poursuite de la seconde guerre mondiale, le régime fiscal a été amplifié et les taux ont été augmentés. En 1942, l'exemption minimum, de \$1,000 qu'elle était avant la guerre pour les célibataires, a été abaissée à \$660; dans le cas des personnes mariées, elle passa de \$2,000 à \$1,200. Les taux d'impôt sur le revenu au-dessus de ces exemptions atteignent leur sommet en 1943 mais une portion de l'impôt payable est remboursable après la guerre et, lorsque cette mesure de remboursement est abandonnée en juillet 1944, le fardeau immédiat en espèces imposé aux contribuables s'est trouvé allégé. Une autre réduction de 4 p. 100 a été apportée en 1945 et une de 16 p. 100, en 1946. Un nouveau régime général de taxation pour 1947 a été institué dans le budget de 1946 en vertu duquel le minimum des exemptions est porté à \$750 pour les célibataires et à \$1,500 pour les personnes mariées; les taux d'impôt sont aussi réduits. Une autre diminution des taux entre en vigueur le 1er juillet, réduisant d'environ 32 p. 100 l'impôt pour l'année civile 1947, comparativement à 1946. Bien que des réductions de l'impôt sur le revenu aient été faites chaque année depuis 1943, le niveau d'impôt de 1948 demeure encore sensiblement au-dessus de celui d'avant-guerre, en 1939.

Avant la guerre, le fardeau de l'impôt sur le revenu était partagé entre environ 250,000 personnes. Ce chiffre a été porté à environ 2,546,000 en 1946 et déclinera probablement à environ 2,100,000, en vertu de la cédule de 1947. L'abaissement des exemptions mentionné ci-dessus a été naturellement la cause principale de l'expansion du nombre de contribuables canadiens mais le niveau plus élevé de l'emploi et des échelles de salaires a également joué un rôle important.

Des impôts considérablement plus élevés ont été perçus aussi durant la guerre sur les bénéfices commerciaux. Le taux de l'impôt sur le revenu des corporations a été augmenté de 15 p. 100 qu'il était avant la guerre à 18 p. 100 en 1940. Le principal moyen de temps de guerre auquel on a recouru pour taxer les profits commerciaux a été la loi de 1940 de la taxe sur les surplus de bénéfices qui, ajoutée à l'impôt de 18 p. 100 sur le revenu, permettait de percevoir de fait une taxe de 40 p. 100 sur tous les bénéfices plus une autre de 60 p. 100 sur les surplus de bénéfices. Une portion de la taxe sur les surplus de bénéfices est remboursable aux contribuables après la guerre. A compter du 1er janvier 1947, la taxe sur les surplus de bénéfices est réduite et devient simplement un impôt de 30 p. 100 sur le revenu des corporations plus une taxe de 15 p. 100 sur les surplus de bénéfices des corporations. A la fin de 1946, les ententes de guerre avec les provinces prennent fin. En vertu d'autres accords entrés en vigueur le 1er janvier 1947, une taxe de 5 p. 100 est perçue pour le compte de sept provinces. Les deux provinces qui ne participent pas à cette entente perçoivent une taxe de 7 p. 100. La taxe sur les surplus de bénéfices prend fin le 31 décembre 1947.

Les perceptions d'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations et de la taxe sur les surplus de bénéfices pour les années d'imposition (civiles) 1939 à 1947 sont indiquées au tableau suivant. Ces chiffres représentent les impôts perçus sur les revenus gagnés au cours des années énumérées et diffèrent par conséquent de ceux du tableau de la p. 229, où les revenus s'appliquent aux années financières du gouvernement.



L'usine de la Polymer à Sarnia, en Ontario. Compagnie de la Couronne dont tous les Canadiens sont actionnaires, Polymer a été fondée en 1942 en vue de fabriquer le caoutchouc synthétique requis pour la poursuite de la guerre. Sa production plus variée comprend maintenant des produits chimiques essentiels jamais fabriqués auparavant au Canada. Elle a commencé de desservir les premières des grandes entreprises privées qui sont en voie de construction ou le seront bientôt dans cette région.

Perceptions de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfiques, années d'imposition 1939-1947

Année d'imposition	Particuliers et commerce des particuliers			Corporations		
	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfiques	Total	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfiques	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1939...	54,781,130	—	54,781,130	90,498,381	—	90,498,381
1940...	152,245,616	4,533,451	156,779,067	151,394,634	102,518,345	253,912,949
1941...	329,333,512	10,148,521	339,482,033	224,471,245	252,371,160	476,842,405
1942...	391,193,438	18,543,654	409,738,092	270,204,980	396,478,331	666,683,320
1943...	825,781,811	25,375,690	851,157,501	278,507,805	458,896,881	737,404,686
1944...	809,113,007	27,850,327	836,963,334	241,004,405	431,502,987	662,507,392
1945...	662,708,893	24,850,993	687,559,886	236,358,608	429,078,091	665,436,699
1946...	582,137,856	5,567,628	587,705,484	182,022,563	277,940,113	459,962,676
1947...	77,585,639	36,083	77,621,722	19,516,761	25,469,189	44,985,950

¹ Les comptes de ces années ne sont pas encore formés; les chiffres ne sont donc pas complets. Ceux de 1945 seront quelque peu modifiés et ceux de 1946 et 1947 augmenteront sensiblement.



Un graveur de la Monnaie royale prépare les coins de la médaille canadienne de service volontaire. Cette médaille sera distribuée à plus d'un million d'hommes et de femmes qui ont servi dans les forces armées ou la marine marchande durant la seconde guerre mondiale.

Nombre estimatif de contribuables, revenu global et impôt perçu, par catégorie de revenus, 1946

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global	Impôt global
	nombre	\$	\$
Moins de \$1.000	443.000	365.501.000	17.133.000
\$ 1.000 à \$ 2.000	1.314.050	1.976.330.000	130.216.000
\$ 2.000 à \$ 3.000	542.825	1.284.041.000	129.110.000
\$ 3.000 à \$ 4.000	124.350	423.383.000	63.282.000
\$ 4.000 à \$ 5.000	45.740	202.919.000	38.335.000
\$ 5.000 à \$10.000	57.770	385.883.000	97.066.000
\$10.000 à \$25.000	15.490	215.855.000	83.462.000
\$25.000 ou plus	2.484	113.201.000	65.819.000
Totaux	2.545.809	4.967.116.000	624.423.000

Nombre estimatif de contribuables, revenu global et impôt perçu, selon l'état conjugal et le nombre de personnes à charge, 1946

Catégorie	Contribuables	Revenu global	Impôt global
	nombre	\$	\$
Célibataire, aucune personne à charge	954.400	1.286.063.000	196.905.000
Célibataire, une personne à charge	51.043	92.138.000	15.207.000
Célibataire, deux personnes à charge ou plus	19.399	51.011.000	11.650.000
Marié, aucune personne à charge	587.980	1.335.545.000	187.188.000
Marié, une personne à charge	423.520	962.228.000	103.998.000
Marié, deux personnes à charge	294.616	699.801.000	66.538.000
Marié, trois personnes à charge	142.524	341.938.000	28.250.000
Marié, quatre personnes à charge	48.673	129.786.000	9.511.000
Marié, cinq personnes à charge	14.093	42.837.000	3.034.000
Marié, six personnes à charge ou plus	6.562	25.769.000	2.142.000
Totaux	2.545.809	4.967.116.000	624.423.000

Finances provinciales

En 1945 (c'est-à-dire l'année financière terminée le plus près du 31 décembre 1945), la posture financière des provinces a continué de s'améliorer, comme ce fut le cas durant toute la guerre.

Recettes et dépenses brutes ordinaires des gouvernements provinciaux, par province, 1943-1945

NOTE.—Les chiffres sont ceux des années financières provinciales terminées le plus près du 31 décembre.

(En milliers de dollars)

Province	Recettes brutes ordinaires			Dépenses brutes ordinaires		
	1943	1944	1945	1943	1944	1945
Ile du Pr.-Édouard	2,993 ¹	2,564	2,904	2,972	2,907	3,203
Nouvelle-Écosse	20,957	22,526	24,367	18,039	20,252	23,187
Nouv.-Brunswick	16,773	17,875	19,454	15,029	17,318	18,981
Québec	116,856	122,308	137,617	106,180	118,306	122,929
Ontario	141,268	140,627	159,665	128,923	139,503	151,729
Manitoba	24,446	25,669	28,259	20,025	20,641	22,628
Saskatchewan	37,454	37,551	41,570	27,743	29,607	34,810
Alberta	30,528	32,560	40,651 ²	22,721	25,002	28,034
Col. Britannique	44,496	47,295	53,468	37,158	40,619	45,607
Totaux	435,771	448,975	507,955	378,790	414,155	451,108

¹ Quinze mois. ² Ne comprend pas les sommes perçues en rapport avec le programme de réorganisation de la dette.

Les détails des recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies indiquent qu'en 1945 la source la plus considérable des recettes provinciales continue d'être le gouvernement fédéral, surtout en raison des dispositions de la loi de 1942 sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces. La position la plus importante des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies en 1945 est celle du bien-être public.

Recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1943-1945, et détails pour 1945

(En milliers de dollars)

Province	1943	1944	1945	Détail	1945		1944
					Mon- tant	% du total	% du total
N.-É.	2,617 ¹	2,183	2,529	Taxes—			
N.-B.	16,937	17,810	19,207	Corporations (arrérages)	903	0.21	0.20
Qué.	13,724	14,246	15,605	Esence	58,075	13.59	12.55
Ont.	99,997	103,281	117,236	Revenu des personnes			
Man.	117,483	115,712	132,911	(arrérages)	349	0.08	0.16
Sask.	19,995	21,325	24,199	Ventes de détail	20,827	4.88	4.76
Alb.	30,931	31,002	34,992	Droits de succession	25,217	5.00	6.26
Col.-B.	25,920	27,416	34,490 ²	Autres taxes	23,437	5.49	5.69
	39,019	40,962	46,057	Licences, automobiles	31,800	7.44	8.32
				Régie des liqueurs	99,659	23.33	18.77
				Dominion du Canada	105,412	24.67	28.79
				Autres recettes	61,547	14.41	14.50
Totaux	366,623	373,937	427,226	Totaux	427,226	100.00	100.00

¹ Quinze mois. ² Ne comprend pas les sommes perçues en rapport avec le programme de réorganisation de la dette.

Dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1943-1945, et détails pour 1945

NOTA.—Les chiffres ne comprennent pas l'amortissement de la dette.
(En milliers de dollars)

Province	1943	1944	1945	Détail	1945		1944
					Montant	% du total	% du total
I.P.-E.	2,546 ¹	2,769	3,423	Législation	4,167	1.09	0.91
N.-E.	13,429	15,356	18,401	Gouvernement général	20,405	5.33	5.32
N.-B.	12,137	15,901	17,352	Protection de la personne et de la propriété	17,411	4.55	4.71
Qué.	94,701	107,928	110,971	Grandes routes, ponts et traverses	78,306	20.47	18.28
Ont.	102,292	113,486	121,777	Bien-être public	84,887	22.19	21.57
Man.	14,465	11,572	16,958	Éducation	71,978	18.81	18.11
Sask.	20,219	22,707	27,851	Agriculture	14,064	3.67	4.55
Alb.	19,890	22,623	23,480 ²	Domaine public	23,192	6.06	5.86
C.-B.	30,505	34,773	39,505	Service de la dette	56,959	14.89	16.79
				Autres	11,248	2.94	3.99
Totaux	310,184	349,915	382,617	Totaux	382,617	100.00	100.00

¹ Quinze mois. ² Ne comprend pas les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette.

Le tableau suivant des statistiques de la dette indique la différence de la dette d'une province à l'autre ainsi qu'entre la dette provinciale directe et indirecte.

Passif direct et indirect des gouvernements provinciaux (moins le fonds d'amortissement), 1943-1945, et détails pour 1945

(En milliers de dollars)

Province	1943	1944	1945	Détail	1945
Dette directe—				Dette directe—	
I.P.-E.	9,118	9,667	10,415	Dette fondée	1,641,663
N.-E.	88,859	86,400	93,204	Moins fonds d'amortissement	195,062 ¹
N.-B.	93,397	93,403	99,128		
Qué.	376,411	376,082	366,429	Dette fondée nette	1,446,601
Ont.	666,757	646,715	630,547	Bons du Trésor	210,149
Man.	106,320	99,897	94,122	Dépôts d'épargne	48,448
Sask.	196,907	205,441	194,463	Emprunts temporaires	25,790
Alb.	148,543	147,519	159,042	Dette de fiducie	23,134
C.-B.	140,793	140,749	147,985	Dépenses accrues	18,238
				Exigibilité et autres passifs	31,975
Totaux, dette directe	1,827,134	1,805,873	1,804,335	Total, dette directe	1,804,335
Dette indirecte—				Dette indirecte—	
I.P.-E.	209	162	92	Obligations garanties	135,134
N.-E.	2,702	2,729	2,721	Moins fonds d'amortissement	4,627
N.-B.	2,033	2,256	1,866		
Qué.	30,107	36,814	38,157	Obligations garanties nettes	130,507
Ont.	122,888	127,734	117,705	Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales	5,317
Man.	2,758	2,531	2,313	Emprunts bancaires garantis	8,790
Sask.	16,217	1,824	1,852	Autres passifs indirects	30,935
Alb.	6,599	6,254	1,935		
C.-B.	8,797	8,877	8,908		
Totaux, dette indirecte	192,310	189,181	175,549	Total, dette indirecte	175,549
Totaux généraux	2,019,444	1,995,054	1,979,884	Total général	1,979,884

¹ Comprend un fonds d'amortissement de \$2,899,000 dévolu par la Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse.



La santé et le bien-être social absorbent le cinquième environ de la dépense totale de tous les gouvernements provinciaux. On voit ici des employées au travail dans le principal laboratoire bactériologique de l'Alberta. Cette scène se répète dans les autres laboratoires des gouvernements provinciaux, où l'on poursuit des examens pour aider à diagnostiquer les maladies contagieuses, etc. ainsi que des recherches sur les problèmes médicaux.

La dette obligatoire provinciale brute est encore payable en grande partie au Canada comme c'est le cas depuis 1941.

Dette obligatoire provinciale brute, analysée selon la devise d'acquiescement, 1942-1945

(En milliers de dollars)

Lieu où la dette est payable	1942	1943	1944	1945
Canada seulement	964,860	978,401	979,545	967,965
Londres seulement	45,681	45,530	45,413	37,215
Londres et Canada	27,477	25,609	20,214	16,214
New-York seulement	16,025	19,519	33,905	31,905
New-York et Canada	371,907	348,835	355,426	353,205
Londres, New-York et Canada	265,943	261,652	238,963	230,423
Ailleurs	4,736	4,736	4,736	4,736
Totaux	1,696,629	1,684,282	1,678,202	1,641,663

Finances municipales

En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les diverses provinces ont juridiction et contrôle sur leurs organismes respectifs de gouvernement municipal. Les exigences de l'incorporation varient d'une province à l'autre, mais il existe une division nette entre les municipalités qui sont ou urbaines ou rurales. Les premières sont classées comme cités, villes ou villages; les autres ont diverses désignations: townships en Ontario, districts en Colombie-Britannique, districts municipaux en Alberta, comtés au Nouveau-Brunswick, municipalités en Nouvelle-Ecosse, paroisses et cantons au Québec et municipalités rurales au Manitoba et en Saskatchewan. Il y a en outre des comtés dans l'Ontario et le Québec; ceux-ci se composent de villes ou villages

locaux et de municipalités rurales qui assurent les sommes nécessaires à l'administration du comté. Les comtés de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sont essentiellement des municipalités rurales. Certaines régions rurales non incorporées de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario sont organisées en "districts d'amélioration" administrés par les gouvernements provinciaux. En 1945, le Canada compte 3,966 municipalités incorporées.

Évaluation et taxes municipales.—Les revenus municipaux au Canada proviennent presque entièrement des contributions directes, surtout de la taxe foncière. Les taxes prélevées augmentent de 1940 à 1945, tandis que l'amélioration de la situation économique se reflète dans une augmentation de la perception des taxes, surtout dans les provinces des Prairies. En conséquence, les taxes globales à recevoir et les propriétés acquises pour taxes ont diminué durant cette période.

Revenus des municipalités.—Les revenus des municipalités en 1945 sont estimés à \$364,600,000, dont \$266,600,000 ou 73.1 p. 100 représentent les taxes

En hiver, l'enlèvement de la neige et la circulation dans les rues constituent un problème important dans la plupart des municipalités canadiennes. Voici un grappe-neige en train de nettoyer la Place Connaught, au centre du quartier des affaires, à Ottawa. La neige amoncelée en bordure de la rue est ensuite chargée sur des camions et déchargée plus loin.



Valeur imposée des municipalités, imposition et perception de taxes et taxes à recevoir, par province, 1945, et totaux de 1940-1944

(En milliers de dollars)

Année et province	Valeurs sur lesquelles les taxes ont été levées	Imposition de taxe	Perception de taxes (courants et en souffrance)	Pourcentage d'imposition	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes
Totaux, 1940.....	7.703.973	270.437	230.029	101.27	245.065
Totaux, 1941.....	7.859.415	272.458	237.680	104.62	237.133
Totaux, 1942.....	7.892.698	275.983	239.110	105.07	308.406
Totaux, 1943.....	7.906.826	278.697	298.196	107.0	196.523
Totaux, 1944.....	7.963.405	281.403	257.188	109.23	157.073
1945					
Ile du Prince-Édouard.....	14.865	377	380	100.6	147
Nouvelle-Écosse.....	193.620	10.046	10.217	101.7	3.619
Nouveau Brunswick.....	184.406	6.709	6.545	97.6	3.375
Québec.....	a	a	a	a	a
Ontario.....	3.109.062	108.163	110.003	101.7	23.153
Manitoba.....	451.851	19.907	21.666	108.8	10.441
Saskatchewan.....	822.478	21.472	26.771	109.1	27.546
Alberta.....	522.419	20.127	21.983	109.2	25.151
Colombie-Britannique.....	420.156	20.821	21.145	101.5	12.112
Totaux, 1945	a	a	a	a	a

¹ Ne comprend pas les cités et les villes du Québec. ² Estimation pour Québec.
³ Les chiffres de 1945 du Québec ne sont pas disponibles.

foncières, \$35,400,000 ou 9.7 p. 100, d'autres taxes et \$62,500,000 ou 17.2 p. 100, d'autres sources de revenus, y compris les subventions provinciales et les subventions du Dominion en vertu des accords fiscaux.

Dépenses des municipalités.—Les estimations provisoires indiquent que la contribution aux écoles locales représente la position la plus forte des dépenses en 1945, soit \$95,300,000 ou 27.3 p. 100 des sommes décaissées par les municipalités, lesquelles s'élèvent à \$349,100,000. D'autres services absorbent \$182,600,000 ou 52.3 p. 100 et le service et l'amortissement de la dette, \$71,100,000 ou 20.4 p. 100 du total. En 1939, les dépenses totales étaient de \$329,038,000, dont 25.0 p. 100 pour les écoles locales; 48.3 p. 100 pour autres services; et 26.7 p. 100 pour le service et l'amortissement de la dette.

Dette obligatoire et autre passif direct.—L'essor rapide des municipalités en même temps que des exigences et des responsabilités plus grandes en matière d'améliorations, d'écoles et autres services ont déterminé l'accumulation de lourdes dettes.

Les diminutions de ces dernières années sont dues en grande partie à la contraction générale des entreprises et des travaux au compte-capital financés par des obligations. L'extension de la réglementation provinciale aux emprunts municipaux a été un autre facteur important à cet égard, de même que le fait que la plus grande partie de la dette globale des municipalités est représentée par des obligations à terme ou en séries, lesquelles exigent des remboursements annuels de capital. Si nombreux que soient les avantages de réduire la dette, certaines dépenses s'imposent en maints endroits en vue d'y renouveler l'actif et d'y apporter les améliorations nécessitées par l'expansion et les développements normaux. Elles ont été sacrifiées d'abord dans l'intérêt du contribuable.

Plus tard, cette politique d'ajournement a été maintenue afin de laisser le marché de la finance à la disposition du gouvernement fédéral et lui permettre de répondre aux exigences de la guerre.

Dette obligatoire municipale et fonds d'amortissement, années choisies 1919-1945, et par province, 1932 et 1945

(En millions de dollars)

Année	Dette obligatoire brute des municipalités ¹	Total du fonds d'amortissement	Province	Dette obligatoire brute des municipalités	
				1932 ²	1945 ³
1919.....	729,715	2	Île du Prince-Édouard.....	2,129	3,102
1925.....	1,015,950	2	Nouvelle-Écosse.....	31,606	30,231
1930.....	1,271,390	2	Nouveau Brunswick.....	24,753	23,610
1935.....	1,372,026	267,709	Québec.....	463,614	1
1938.....	1,302,201	269,736	Ontario.....	504,756	237,675
1939.....	1,280,856	272,010	Manitoba.....	92,471	52,665
1940.....	1,244,001	259,343	Saskatchewan.....	59,238	34,249
1941.....	1,196,491	261,459	Alberta.....	76,892	39,521
1942.....	1,336,897	258,064	Colombie-Britannique.....	129,333	103,558
1943.....	1,074,462	254,864			
1944.....	1,006,936	178,761	Totaux.....	1,384,792	4
1945.....	1	4			

¹ Les chiffres, incomplets avant 1939, ne sont pas tous à fait comparables. ² Les totaux du fonds d'amortissement ne sont pas disponibles avant 1934. ³ Dette pour écoles rurales non comprise dans les Provinces maritimes. ⁴ Les chiffres de 1945 du Québec ne sont pas disponibles.

Passif direct et indirect des gouvernements municipaux (moins le fonds d'amortissement), par province, 1943-1945, et détails pour 1944

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945	Détail	1944
Dette directe—				Dette directe¹—	
I.P.E.A.....	2,471	2,396	2,276	Dette obligatoire.....	1,006,936
N.-É.....	21,761	20,396	18,864	Moins fonds d'amortissement.....	178,759
N.-B.....	18,310	16,801	19,214		
Qué.....	467,149	455,357	2	Dette obligatoire nette.....	828,177
Ont.....	263,094	241,879	224,271	Emprunts temporaires.....	28,565
Man.....	50,226	46,509	43,444	Exigibilités et autres passifs.....	123,952
Sask.....	76,085	71,818	60,981		
Alb.....	51,659	48,280	48,452	Passif direct global (moins fonds d'amortissement).....	980,694
C.-B.....	80,674	77,158	78,877		
Totaux, dette directe.....	1,031,429	980,694	2	Dette indirecte—	
Dette indirecte				Emprunts garantis, obligations, etc.....	59,719
I.P.E.A.....	3	3	3	Moins fonds d'amortissement.....	8,033
N.-É.....	856	854	699		
N.-B.....	360	214	199	Passif indirect global (moins fonds d'amortissement).....	46,686
Qué.....	3,226	2,992	2		
Ont.....	22,056	21,420	21,480		
Man.....	10,217	9,830	9,417		
Sask.....	3	3	3		
Alb.....	3	3	3		
C.-B.....	11,782	11,376	11,316		
Totaux, dette indirecte.....	48,497	46,686	2	Total général.....	1,027,380
Totaux généraux.....	1,079,926	1,027,380	2		

¹ Ne comprend pas les écoles rurales des Provinces maritimes. ² Les chiffres de 1945 du Québec ne sont pas disponibles. ³ Aucun rapport.

Régime bancaire

Assurance

LE régime bancaire du Canada repose sur la banque centrale, appelée Banque du Canada, qui, en plus d'agir comme banquier du gouvernement, d'administrer la dette publique et d'avoir le droit d'émettre les billets, etc., est aussi le banquier des banques commerciales privées dont le commerce ordinaire consiste à consentir des prêts aux hommes d'affaires et pour des fins commerciales. Le présent chapitre traite de ces banques et de l'assurance au Canada.

★ Régime bancaire

Peu de temps après la Confédération, le régime bancaire du Canada revêtit graduellement quelques-unes des caractéristiques d'une banque centrale. Par ordre chronologique, ces caractéristiques sont les suivantes :

- (1) *L'émission centrale de billets*, établie en permanence lors de l'émission des billets du Dominion en vertu de la loi de 1868.
- (2) *L'Association des Banquiers du Canada*, établie en 1900 pour assurer une collaboration plus étroite dans l'émission des billets, le contrôle du crédit et diverses autres méthodes.
- (3) *Les réserves centrales d'or*, établies en 1913.
- (4) *Les facilités de réescompte*, incorporées définitivement au régime bancaire en 1923, fournissant aux banques le moyen d'augmenter à volonté leurs réserves en espèces ayant cours légal.
- (5) *La Banque du Canada*, établie comme banque centrale en 1935.

La Banque du Canada.—Une loi, entrée en vigueur en 1934, pourvoit à l'établissement de la Banque du Canada comme banque centrale ou banque des banquiers. Tout le capital-actions de la Banque appartient maintenant à l'État. La Banque règle les réserves statutaires en espèces des banques à charte, celles-ci devant les maintenir à non moins de 5 p. 100 de leur passif-dépôts payables en dollars canadiens sous forme de dépôts à la Banque du Canada et de billets de celle-ci. La Banque agit également à titre de représentant financier de l'État et peut, sur convention, agir à titre de banquier ou de représentant financier de toute province. Les billets de la Banque du Canada, qui ont cours légal, deviendront prochainement la seule source de papier-monnaie au Canada, étant donné que le droit des banques à charte d'émettre ou de réémettre des billets a été supprimé le 1er janvier 1945.

La Banque du Canada a le pouvoir d'acheter et de vendre des valeurs mobilières en marché libre; escompter des titres et des effets de commerce; fixer un minimum pour ses taux d'escompte; acheter et vendre des matières d'or et des devises étrangères. En vertu de l'ordonnance de 1940 sur le fonds du change, la Banque du Canada a transféré sa réserve d'or à la Commission de contrôle du change étranger, où les réserves canadiennes de change sont maintenant centralisées. En même temps, la réserve d'or minimum statutaire de 25 p. 100 de la Banque du Canada contre ses billets et passif-dépôts a été temporairement suspendue.



La Banque d'expansion industrielle.—La Banque d'expansion industrielle, dont l'activité a commencé le 1er novembre 1944, est une filiale de la Banque du Canada, mais elle fonctionne comme entité séparée. Elle a pour but de compléter l'activité des banques à charte et autres agences de prêt en subvenant aux besoins de capital à long ou moyen terme des petites entreprises; elle ne fait aucun commerce de dépôts. Son capital de 25 millions, entièrement versé maintenant, a été souscrit par la Banque du Canada. En outre, la Banque d'expansion industrielle peut emprunter, par l'émission d'obligations, jusqu'à trois fois le montant du capital versé et du fonds de réserve, ce qui porte ses ressources globales à 100 millions.

Le tableau suivant classe les prêts et les placements autorisés et en cours au 30 septembre 1947.

Prêts et placements de la Banque d'expansion industrielle, par province et industrie, au 30 septembre 1947

Province	Autorisés	En cours	Industrie	Autorisés	En cours
	\$	\$		\$	\$
Ile du Prince-Edouard	néant	—	Aliments et boissons	2,395,100	1,561,863
Nouvelle-Peusse	178,400	159,650	Textiles et produits	1,781,782	1,392,702
Nouveau-Brunswick	574,180	528,275	Bois d'œuvre et produits du bois	5,706,499	3,952,489
Québec	6,718,342	3,778,335	Maçhinerie et produits métalliques	3,115,126	2,765,386
Ontario	8,421,650	6,165,779	Fournitures de construction, argile, verre et plastique	982,484	770,844
Manitoba	904,196	656,225	Produits chimiques	2,948,784	604,216
Saskatchewan	201,300	161,496	Réfrigération	1,284,073	949,965
Alberta	1,663,444	1,016,038	Autres	1,544,189	1,332,530
C. B. et Territoires	1,396,528	864,197			
Totaux	19,758,037	13,329,995	Totaux	19,758,037	13,329,995

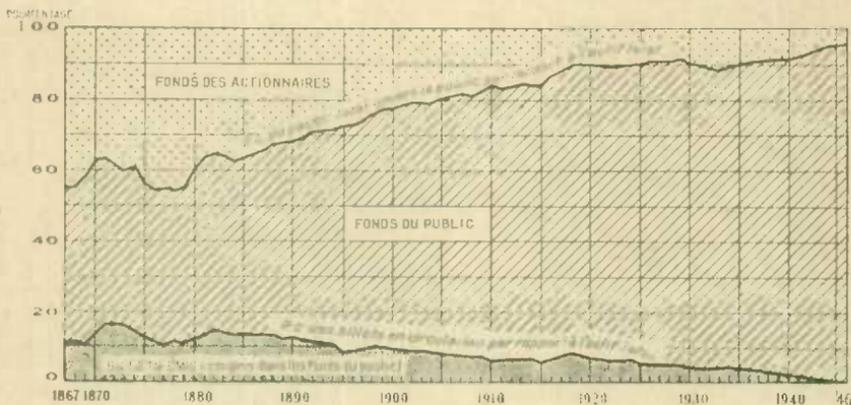
Commerce bancaire.—Bien que le montant global de monnaie en circulation soit déterminé par la banque centrale, ce sont les banques à charte qui doivent répondre aux besoins particuliers de crédit du commerce, de l'industrie et du public en général. On compte dix banques à charte en vertu de la loi des banques et celles-là seulement, en plus de deux banques d'épargne établies depuis longtemps et outre la Banque du Canada, ont le droit de s'appeler "banques" et de se servir du terme "bancaire" relativement à leur commerce.

La succursale de banque est peut-être la caractéristique la plus propre du régime bancaire canadien tel qu'il existe aujourd'hui et, dans un pays comme le Canada, vaste et peu peuplé, le système s'est révélé excellent. Aucune banque n'a fait faillite depuis 1923 et les détenteurs de billets n'ont subi aucune perte depuis 1881.

Les dix banques commerciales comptent plus de 3,000 bureaux répandus à travers le pays, dont plusieurs sont situés dans de petits villages qui seraient absolument incapables de soutenir une banque indépendante. Le bureau central ne reçoit ni ne prête d'argent et tout le commerce bancaire est effectué par les succursales, chacune d'entre elles jouissant d'une indépendance considérable. Cependant, le fait que ces succursales sont liées exerce une influence très importante sur la situation économique du pays tout entier. Une rareté d'argent comptant dans un endroit peut être contre-balançée par l'excédent d'un autre

et les dépôts d'une succursale qui ne servent pas aux emprunts locaux peuvent être mis en disponibilité ailleurs. De plus, des renseignements sur tout le pays peuvent être obtenus partout. Outre leurs succursales au Canada, plusieurs banques sont représentées dans le domaine international. Au début de 1947, les différentes banques comptent 133 succursales (sans tenir compte des sous-agences) en d'autres pays.

RÉPARTITION DU PASSIF EN POURCENTAGE DE L'ACTIF



Statistiques de chaque banque à charte, le 31 octobre 1947, et totaux pour certaines années à compter de 1930

NOTA.—Les chiffres annuels sont les moyennes tirées des états mensuels respectifs, sauf ceux du nombre de succursales qui sont du 31 décembre.
(En millions de dollars)

Banque et année	Succursales au Canada et à l'étranger ¹	Actif global	Passif envers les actionnaires	Passif envers le public	Passif global	Prêts et es-comptes	Passif-dépôts global ²
	nombre						
Banque de Montréal.....	459	1,898	80	1,817	1,897	458	1,740
Banque de la Nouvelle-Écosse.....	301	714	36	676	712	258	628
Banque de Toronto.....	187	383	20	363	383	116	346
Banque Provinciale du Canada.....	131	141	6	135	141	38	134
Banque Canadienne de Commerce.....	484	1,427	60	1,364	1,424	404	1,293
Banque Royale.....	639	2,106	75	2,030	2,105	574	1,888
Banque Dominion.....	125	361	17	343	360	140	323
Banque Canadienne Nationale.....	219	386	14	371	385	136	363
Banque Impériale du Canada.....	171	415	17	397	414	171	378
Banque Barclay (Canada).....	2	34	2	32	34	3	22
Totaux, oct. 1947	2,718	7,865	3,27	7,528	7,855	2,298	7,115
Totaux, 1946	2,718	7,430	290	7,124	7,414	1,643	6,772
Totaux, 1945	2,619	6,743	282	6,439	6,721	1,505	6,160
Totaux, 1944	2,593	5,990	282	5,689	5,972	1,344	5,422
Totaux, 1943	2,589	5,148	282	4,849	5,131	1,334	4,592
Totaux, 1942	2,642	4,400	281	4,102	4,383	1,370	3,834
Totaux, 1939	2,861	3,592	279	3,298	3,578	1,244	3,061
Totaux, 1935	2,978	2,957	278	2,668	2,946	1,276	2,427
Totaux, 1930	3,598	3,237	305	2,910	3,215	2,065	2,517

¹ Au 31 décembre de l'année précédente. Ne comprend pas les sous-agences, qui sont un nombre de 637 en 1946.

² Moins les dépôts interbanquaires.

La première fonction d'une banque consiste à fournir un dépôt sûr pour les épargnes et les excédents de fonds et à avancer le crédit nécessaire au commerce du pays. Ce crédit est accordé de plusieurs façons. Les banques font des prêts directs qui permettent aux clients d'acheter les matières premières, de payer les salaires et autres frais d'exploitation et d'acheter des marchandises revendables. Des lettres de crédit sont émises pour financer l'importation des marchandises. De cette façon, la banque échange son crédit bien connu et acceptable pour le crédit moins connu de ses clients. En plus de leurs facilités de dépôt et de prêt, les banques rendent d'innombrables services aux collectivités qu'elles desservent.

Paievements par chèques.—Le montant des chèques payés par les banques atteint un sommet en 1946 qui reflète l'activité économique atteinte durant la guerre. A compter de 1938, chaque année atense une augmentation; l'augmentation de 1946 sur 1938 est de 124 p. 100. Les transactions de ce genre s'établissent à 46,670 millions en 1929, point culminant du grand cycle économique précédent, soit environ 33 p. 100 de moins que le total de 69,248 millions en 1946. Le total des dix premiers mois de 1947 est de 6.7 p. 100 plus élevé que celui des mêmes mois de 1946.

Chèques touchés aux centres de compensation, par région économique, 1942-1946

Région économique	1942	1943	1944	1945	1946
	\$	\$	\$	\$	\$
Provinces maritimes.....	1,075,736,890	1,243,762,861	1,327,660,964	1,553,590,758	1,604,018,266
Québec.....	12,751,093,627	15,373,881,025	17,222,287,360	19,309,332,983	20,749,359,813
Ontario.....	22,136,164,250	24,681,702,142	26,902,944,561	31,543,361,615	30,401,955,884
Province des Prairies.....	6,722,376,622	9,199,963,592	11,488,439,812	11,562,164,231	11,124,679,682
Colombie-Britannique..	2,840,882,813	3,297,405,107	3,735,621,710	4,416,363,574	5,367,593,788
Totaux...	45,526,254,202	53,796,714,727	60,676,954,407	68,384,813,161	69,247,607,433

Il est estimé qu'environ 80 p. 100 des transactions commerciales du Canada sont financées par chèques, la proportion des paiements par billets et par monnaie étant relativement faible. Ainsi, le montant des chèques touchés aux

Les registres des banques sont tenus à jour par l'emploi de machines modernes. Ces machines peuvent inscrire 450 postes par heure dans les grands livres qui sont balancés chaque jour.



banques et portés aux comptes en banque sert généralement à mesurer le volume des transactions financières. Il existe des relevés de ces débits bancaires pour les principaux centres commerciaux depuis plus de vingt ans.

★ Assurance

Assurance-vie.—L'assurance-vie a été introduite au Canada vers le milieu du dix-neuvième siècle par des compagnies des Îles Britanniques et des États-Unis. En 1875, au moins 26 compagnies se font concurrence au pays, contre 41 compagnies qui ont une charte en vertu des lois du Canada et quelques autres à charte provinciale en 1946. Sur les 41 compagnies à charte fédérale en activité, 28 sont canadiennes, 3 britanniques et 10 étrangères.

L'adaptation de l'assurance-vie aux besoins de la population, ajoutée à la richesse croissante du pays, a sensiblement augmenté le volume d'assurance-vie en vigueur. En 1869, le volume global de l'assurance-vie en vigueur au Canada n'atteint pas 36 millions de dollars, comparativement à plus de 11,500 millions à la fin de 1946; ce dernier chiffre comprend 281 millions au compte des compagnies provinciales d'assurance-vie et 417 millions à celui des sociétés fraternelles. Ainsi, l'assurance-vie au Canada à la fin de 1946 représente environ \$934 par tête. Le revenu en primes de l'assurance vendue par les compagnies passe de 97 millions en 1920 à 230 millions en 1930 et à 299 millions en 1946.



Assurance-feu.—Le 31 décembre 1946, le nombre de compagnies d'assurance-feu qui ont une charte en vertu des lois de l'assurance du Canada et qui sont en activité au Canada est de 276, dont 59 sont canadiennes, 73 britanniques et 138 étrangères. En 1875, première année des registres officiels du Département des assurances, il y avait 27 compagnies au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'accroissement proportionnel des compagnies anglaises et étrangères, de 59 à 78 p. 100 du total, fait voir la grande différence entre l'assurance-feu et l'assurance-vie au Canada, celle-ci étant presque entièrement vendue par des compagnies canadiennes.

L'augmentation énorme de l'assurance-feu est l'effet partiel de la vulgarisation de l'assurance; elle fournit un indice important de la valeur croissante



Edifice de la "Sun Life", carré Dominion, Montréal (Qué.).

des biens assurables au pays et met d'autant en lumière l'augmentation de la richesse nationale. En 1869, les polices d'assurance représentent 200 millions de dollars; en 1900 elles sont passées à environ un milliard; en 1920, à un peu moins de 6 milliards; en 1940, à plus de 10,700 millions et en 1946, à plus de 17 milliards. Si l'on ajoute les affaires des compagnies à charte provinciale et celles de Lloyds au Canada, le chiffre de 1946 dépasse les 19 milliards.

Assurance-accident.—L'assurance-accident comprend: les accidents (accidents à la personne, la responsabilité civile et la responsabilité des patrons); les accidents et la maladie réunis; les accidents d'aviation, d'automobile, de chaudière à vapeur et de machinerie; le crédit; les tremblements de terre; les explosions; les chutes d'avions; le faux; le cautionnement (caissier et judiciaire); la grêle; les transports intérieurs; les bestiaux; la propriété personnelle; le bris de verre; la propriété; la maladie; les fuites de gaziers automatiques; le vol; la température et les tempêtes de vent. En 1946, 273 compagnies vendent de telles assurances dont 58 sont canadiennes, 72 britanniques et 143 étrangères.

Parmi les catégories d'assurance mentionnées, celles qui ont le revenu en primes le plus élevé et qui augmente le plus rapidement sont les compagnies d'assurance contre les accidents d'automobile, les accidents à la personne et la maladie (y compris les accidents et la maladie réunis), et la propriété personnelle pour lesquelles le total des primes, qui était de moins de 36 millions de dollars en 1941, dépasse 66 millions en 1946. Dans la même période, les primes pour toutes les catégories d'accidents passent de \$48,340,334 à \$87,464,737. Le revenu en primes des compagnies à charte provinciale et de Lloyds porte le total à \$96,602,868.



Education Science Culture

L'ACTE de l'Amérique britannique du Nord, avec peu de réserves, assigne l'enseignement régulier aux provinces. Les écoles indiennes ont toujours été à la charge du gouvernement fédéral, de même que l'éducation dans les pénitenciers. Le gouvernement fédéral a également soutenu l'éducation dans les services armés au moyen d'institutions comme le collège naval royal canadien et le corps-école des officiers canadiens, la division universitaire d'entraînement aérien, la division universitaire d'entraînement naval et par la formation des cadets. De façon plus indirecte, l'intérêt du gouvernement fédéral se manifeste dans le travail éducatif de la Société Radio-Canada et de l'Office national du film, etc., dont une bonne partie est organisée en collaboration avec les représentants des gouvernements provinciaux et destinée aux écoles. Sous d'autres rapports, chacune des neuf provinces administre son propre système scolaire, par elle-même ou en collaboration avec d'autres provinces.

Le public canadien s'intéresse plus que jamais à l'éducation, particulièrement à l'enseignement secondaire mis à la portée de ce tiers des élèves des écoles primaires qui ne vont pas plus loin et à l'amélioration du programme d'études de façon que plus de la moitié des élèves qui fréquentent l'école secondaire ne la quittent pas avant d'avoir terminé leur cours. Des directeurs d'orientation professionnelle ont été nommés dans la plupart des provinces et l'orientation professionnelle est devenue partie intégrante du programme d'études des écoles secondaires. On compte de plus en plus sur "l'école secondaire mixte" dans les provinces autres que le Québec, qui a toujours eu des genres plus distincts d'écoles: académiques, techniques, agricoles, etc. Dans les Provinces maritimes, la location et la construction d'écoles secondaires mixtes dans les régions rurales constitue une partie importante de la réorganisation récente en zones administratives plus étendues. Dans l'attente des recommandations de la Commission royale sur l'éducation, l'Ontario a déjà organisé la moitié de la province en zones-township pour les écoles élémentaires: en 1946, cette province avait aussi organisé 39 districts plus considérables pour les écoles secondaires. La Saskatchewan a déjà établi plusieurs zones administratives étendues et l'Alberta, qui a adopté ce système il y a plusieurs années, fait l'essai de maisons d'étudiants et d'autobus scolaires. Il n'y a pas longtemps, la Colombie-Britannique a été entièrement réorganisée en unités plus étendues.

Personnel enseignant.—La pénurie d'instituteurs, devenue critique au cours des dernières années de la guerre, demeure un problème important. Les statistiques de 1946 indiquent le retour à l'enseignement d'environ 2,000 à 5,000 hommes qui avaient quitté la profession durant la guerre. Mais le nombre



Les élèves d'une école élémentaire apprennent à se servir de la scie à chantourner dans une classe de travail du bois.

d'instituteurs qui ne possèdent pas les qualités professionnelles minimum requises en temps ordinaire augmente en 1946 à plus de 5,000 (soit 1 sur 10) dans huit des provinces (le Québec fait exception).

En matière de traitements, une augmentation moyenne d'environ cent dollars par année pour chacune des trois dernières années a été maintenue en 1946, ce qui porte à \$1,308 le traitement moyen de tous les instituteurs, hommes et femmes, des huit provinces. Les changements survenus durant la guerre ont sensiblement réduit l'inégalité entre les traitements à la campagne et dans les villes. En 1939, les instituteurs des écoles rurales d'une seule classe recevaient en moyenne \$607 et les instituteurs des villes, \$1,613; en 1946, les instituteurs ruraux du groupe correspondant recevaient \$1,181 et ceux des villes, \$1,926. Les instituteurs ruraux toutefois continuent d'être un groupe relativement transitoire, la majorité d'entre eux passant d'une école à une autre (ou quittant définitivement l'enseignement) tous les deux ans ou même avant. La période d'office moyenne des instituteurs urbains, en comparaison, est d'environ dix ans.

Les ministères de l'Instruction publique ont eu recours à divers moyens pour aider aux instituteurs revenus à l'enseignement après une absence et à ceux qui font de leur mieux avec peu de connaissances et encore moins de préparation. Des directeurs spéciaux ont été nommés. Les inspecteurs et les surintendants ont été priés d'intensifier leur surveillance. Des cercles sont formés, des livres de bibliothèque sont offerts et les instituteurs qui enseignent moyennant un permis ont été encouragés à suivre des cours d'été ou à s'inscrire à une école normale.

Un comité interprovincial de l'Association d'Éducation du Canada effectue un échange d'instituteurs. En 1947-1948, environ 40 échanges ont été conclus entre les provinces, 64, entre le Canada et le Royaume-Uni et 4, entre le Canada

et les Etats-Unis. Le Comité canado-américain de l'Éducation, créé en 1944, a appuyé ou favorisé la mise en œuvre d'ateliers internationaux pour les instituteurs et l'échange de professeurs, de conférenciers, d'étudiants, de correspondance et de films et émissions radiophoniques de caractère éducatif. Il a essayé de découvrir ce que les étudiants canadiens apprennent de l'histoire des Etats-Unis et ce que les étudiants américains apprennent de l'histoire du Canada. Son rapport révèle que les auteurs américains de manuels d'histoire, à peu d'exceptions près, ne se sont pas crus obligés d'accorder une grande importance à l'histoire du Canada. Les manuels canadiens consacrent plus d'espace à l'histoire américaine mais ne traitent pas suffisamment des relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Santé et éducation.—Les résultats des examens médicaux nécessaires au recrutement des hommes pour les services armés ont attiré l'attention sur la forte proportion de jeunes canadiens dont la santé physique ou mentale n'était pas à la hauteur des normes établies. L'attention se porte donc de plus en plus sur l'éducation physique et l'hygiène mentale dans les écoles.

L'Association d'Éducation du Canada et l'Association canadienne de l'Hygiène sociale, avec l'appui financier de l'Association canadienne des officiers des compagnies d'assurance-vie, ont créé un comité national de recherches sur l'hygiène scolaire. Le ministre de la Santé et le ministre de l'Instruction publique de chaque province ont nommé un comité provincial de recherches sur l'hygiène scolaire. Des relevés préliminaires ont révélé une situation qui laisse beaucoup à désirer dans un grand nombre d'écoles rurales.

Les moyens utilisés pour enseigner l'hygiène varient beaucoup d'une école à l'autre et pourraient subir de grandes améliorations. L'organisation de sections de la Croix-rouge pour les jeunes est peut-être l'élément qui a le plus contribué à favoriser de saines habitudes de vie et à susciter un intérêt pour les services de santé. L'Association ambulancière de Saint-Jean a également encouragé l'enseignement de l'hygiène.

L'enseignement aux enfants exceptionnels.—La réunion du Conseil international relatif aux enfants exceptionnels a eu lieu à Ottawa en 1947. Elle a stimulé les efforts accomplis en vue de fournir des services aux enfants qui ne peuvent tirer tout le profit de l'enseignement habituel donné en classe: les sourds, les aveugles, les infirmes ou ceux qui sont désavantagés d'une autre façon, qu'ils soient arriérés ou bien doués au point de vue intellectuel.

Les élèves d'une école technique secondaire assistent à une première leçon sur la façon de raccorder les stators d'un moteur à courant alternatif.



Il y a au Canada huit écoles pour les sourds en plus d'un certain nombre de classes spéciales dans les grandes villes. En 1944, 1,171 élèves se sont inscrits dans ces écoles tandis que plusieurs centaines d'autres ont bénéficié d'un enseignement semblable dans des classes spéciales. Dans les écoles pour les sourds, les élèves peuvent apprendre à jouer de la musique, de la danse, à se récréer, à devenir d'habiles travailleurs, à posséder le sens social et à prendre leur place dans le monde. Plusieurs écoles normales insistent sur la correction des défauts de langue, et des instituteurs spécialement préparés donnent des leçons d'élocution aux élèves qui bégayaient, zézaient ou ont d'autres empêchements de langue.

Ceux qui ont une vue défectueuse ou sont totalement aveugles constituent également un problème pour les éducateurs. Les provinces ont établi six pensionnats où environ 500 élèves apprennent le système Braille, suivent des classes régulières, apprennent un métier et s'adaptent à la société. Après de longues études assidues, plusieurs élèves aveugles bien doués deviennent des musiciens ou des accordeurs de pianos compétents; toutefois, la majorité apprennent l'économie domestique, le tissage, la vannerie, le travail du bois, la fabrication des balais et des métiers connexes. Comme complément à ces écoles, certaines classes, tant dans les écoles pour aveugles que dans des écoles publiques urbaines, sont destinées à protéger la vue des élèves qui ont une vision partielle.

Des classes où l'on enseigne un métier et où l'on fournit d'autres occasions avantageuses sont organisées pour les étudiants qui ne sont pas faits pour suivre le cours académique ordinaire. Bien qu'il soit souvent supposé que les élèves brillants peuvent se débrouiller seuls, un certain nombre de classes pour les enfants bien doués existent au Canada depuis dix ans ou plus.

Des cours sont établis aussi pour les élèves normaux au point de vue mental mais qui sont infirmes ou retenus dans des hôpitaux ou sanatoriums. Des classes sont organisées pour les enfants des refuges, des orphelinats, etc. Des instituteurs itinérants donnent des cours aux enfants retenus à la maison pendant trois mois ou moins; il y a également des classes où l'on enseigne aux enfants infirmes ou invalides à se servir d'appareils orthopédiques. Des cours se donnent également aux jeunes délinquants dans les écoles de réforme et les écoles industrielles.

Des cours par correspondance se donnent maintenant dans toutes les provinces pour compléter l'enseignement ordinaire des classes régulières. Ils ont été établis d'abord en vue d'instruire les enfants des districts ruraux qui avaient les qualités requises pour être admis dans un high school mais n'ont pu s'y inscrire. Ces cours ont ensuite été offerts aux élèves des cours élémentaires. Récemment, ils ont pris une expansion considérable. Des instituteurs non diplômés ou partiellement qualifiés les utilisent pour préparer leurs leçons; les élèves les suivent et, à défaut d'instituteur, se font aider ensuite par un surveillant.

Education des adultes.—Plus de 96 p. 100 des Canadiens adultes peuvent lire et écrire. Mais ces dernières années, il est de plus en plus reconnu que l'aptitude à lire et à écrire ne suffit pas, qu'il faut pourvoir à l'instruction des adultes en civisme. Plusieurs gouvernements provinciaux ont établi récemment des organismes d'éducation des adultes. Parmi ceux-ci, quelques-uns fonctionnent comme une branche du ministère de l'Instruction publique, d'autres, comme des commissions indépendantes soutenues par les deniers publics. En d'autres provinces, des enquêtes ont été faites afin d'établir des comparaisons entre les progrès accomplis. Dans toutes les provinces, le mouvement bénéficie des services de l'Association canadienne de l'Éducation des adultes.

Enseignement supérieur.—C'est au cours de l'année académique 1946-1947 que l'inscription des anciens combattants comme étudiants a atteint son plus haut point.



Un groupe d'étudiants d'université au premier rangs du cours des Arts assistent à un cours de psychologie

Environ 40,000 anciens combattants se sont inscrits à des cours spéciaux et aux sessions régulières des universités. Les demandes devaient se faire moins de quinze mois après la date du licenciement. C'est pourquoi la grande majorité des inscriptions ont eu lieu au cours de la période 1946-1947. A l'exception de quelques ajournements autorisés, il est estimé que plus de 95 p. 100 de ceux qui ont demandé des prestations d'éducation ont été reçus dans divers écoles et collèges en 1947.

Les humanités et les sciences sociales, après un fléchissement marqué durant la guerre, accusent une inscription plus nombreuse. Ceci est attribuable, dans une certaine mesure, à l'encombrement dans les écoles de génie, de médecine et de science mais partiellement aussi au travail des conseillers des anciens combattants.

L'inscription a augmenté dans les cours qui traitent des relations industrielles, tant dans le domaine de l'enseignement régulier que postsecondaire. En 1947, le Conseil de recherches en sciences sociales du Canada a convoqué une conférence du personnel des universités intéressé à l'enseignement et aux

recherches dans ces domaines. L'enseignement se donne en majeure partie dans les départements de science économique et de psychologie, mais quelques universités possèdent des départements ou instituts des relations industrielles.

L'inscription aux cours de formation des instituteurs donnés aux universités a augmenté et dépassé le niveau d'avant-guerre. Les écoles d'infirmières ont une inscription maximum et le nombre d'étudiants en théologie accuse aussi une augmentation.

De vastes programmes de construction d'écoles s'élaborent actuellement, aidés de campagnes intensives en vue d'obtenir plus de capitaux et des subventions plus fortes de la part du gouvernement. On estime qu'il faudra au moins 30 millions pour la construction d'édifices essentiels au cours des dix prochaines années. La majeure partie de cette somme irait aux édifices destinés à la médecine et aux sciences. Environ 10 millions seront affectés à de nouvelles bibliothèques ou à des rajouts et une somme considérable ira aux facilités récréatives et culturelles.

Statistiques de l'enseignement, 1945

Genre d'institution ou de cours	Institutions	Élèves	Professeurs	Dépenses
	nombre	nombre	nombre	\$
Écoles sous la régie provinciale —				
Ordinaires et techniques de jour...	31,644	1,997,883	78,167	160,192,284
Du soir.....	400	68,238	—	
Cours par correspondance.....	9	34,202	—	
Écoles spéciales.....	21	4,811	464	
Écoles normales.....	85	7,952	911	
Écoles privées —				
Écoles ordinaires de jour.....	784	101,122	5,748	7,731,001
Écoles de commerce.....	173	29,478	773	
Écoles indiennes fédérales.....	337	16,438	415	2,155,611
Universités et collèges —				
Cours préparatoires.....	56	25,059	1,652	24,900,000
Cours universitaires.....	160	59,114	6,078	
Autres cours universitaires.....	22 ¹	26,719	—	
Totaux.....	33,691	2,371,106	94,208	194,978,895

¹ Les institutions affiliées, outre les collèges classiques et élémentaires, sont comprises dans les institutions universitaires.

Sciences et recherches

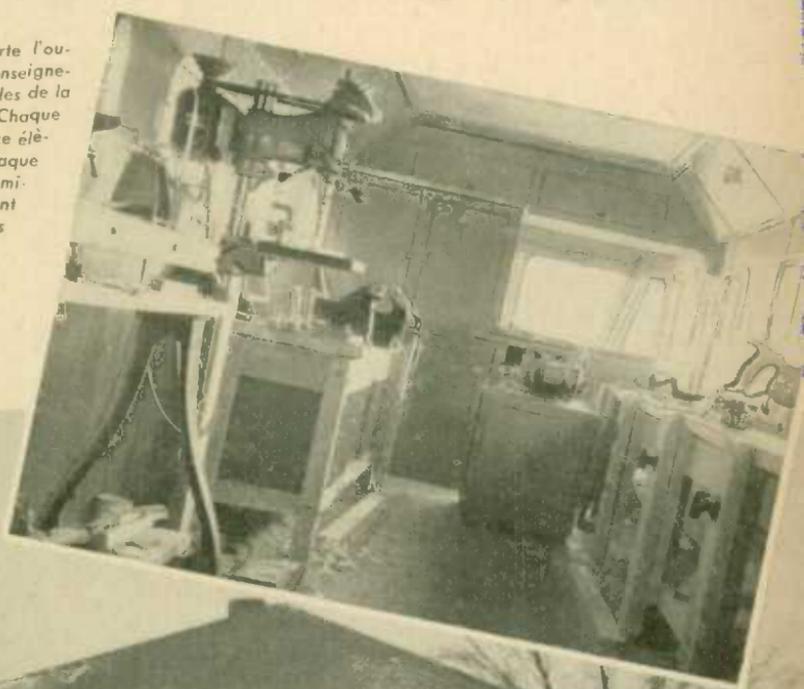
La guerre a mis nettement en lumière l'importance des recherches scientifiques dans la vie d'une nation moderne, précisément leur nécessité en matière de survivance. La principale leçon à tirer de ces années et des années antérieures, un écrivain, le professeur J. B. Brebner, l'a expliquée en ces termes : "Le Canada, dit-il, doit découvrir, former, encourager et garder tous les savants qu'il pourra trouver, car ils constitueront le groupe principal qui maintiendra le Canada à la page dans un monde qui évolue rapidement, dirigera l'intelligence et l'expérience des Canadiens sur des problèmes canadiens et transmettra à la jeunesse et à la nation en général les traditions essentielles du passé".

Ces deux dernières années, on a vu se manifester de façon très sensible le désir de profiter de la leçon. Du point de vue du patron, l'intervention du gouvernement fédéral par la création en 1946 d'une Commission royale sur les classifications administratives dans le service public peut être citée. Pour aborder le problème au point de vue de la formation, la Conférence nationale des universités canadiennes a établi un comité de la formation postsecondaire en

1945. En juin 1946, le Bureau du personnel des experts du ministère du Travail, conformément aux instructions d'un comité du Cabinet et avec l'aide d'un comité consultatif intergouvernemental, a lancé une enquête sur les besoins du Canada au cours des cinq prochaines années relativement aux personnes formées au point de vue professionnel.

Le domaine des recherches scientifiques au Canada est extrêmement vaste. Certains ministères des gouvernements fédéral et provinciaux de même que plusieurs entreprises industrielles privées maintiennent en permanence un personnel scientifique compétent qui poursuit des recherches dans leur propre domaine. Les universités ont fait preuve d'une grande initiative en matière de recherches mais, avec l'outillage limité dont elles disposent, il ne leur est pas toujours facile de mener leurs découvertes à bon terme. Toutefois, les laboratoires du gouvernement et des industries sont souvent capables de reprendre les travaux là où les universités les ont laissés et de les poursuivre. Un domaine spécial de recherches est également exploré grâce aux institutions comme l'Ontario Research Foundation, la Banting Research Foundation et la Rockefeller Foundation.

L'atelier mobile apporte l'outillage d'atelier et l'enseignement aux écoles rurales de la Nouvelle-Ecosse. Chaque unité peut loger douze élèves à la fois et chaque classe reçoit une demi-journée d'enseignement par semaine ou cours de l'année scolaire.



Le Conseil national de recherches.—Le Conseil national de recherches, fondé en 1916 comme organisme central de recherches sur les problèmes d'intérêt scientifique national, n'a cessé de progresser. En novembre 1947, le personnel se compose de plus de 2,300 personnes, dont la moitié sont des hommes de science, et les laboratoires comprennent ceux de l'édifice principal à Ottawa (physique, chimie et biologie appliquée), les laboratoires de science aéronautique et hydrodynamique sur le chemin de Montréal, l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River et le laboratoire régional des Prairies à Saskatoon. Un laboratoire régional des Provinces maritimes doit être inauguré à Halifax.

La Division des recherches médicales, poursuivant son activité de temps de guerre, favorise des recherches médicales fondamentales au moyen de subventions et d'associations dans les écoles médicales canadiennes. La Division des recherches sur la construction collabore étroitement avec la Société centrale d'hypothèques et de logement à un vaste programme de recherches en vue d'améliorer le logement et de favoriser la connaissance et le meilleur usage des matériaux de construction. Pour rendre service aux petites industries en leur fournissant des conseils techniques sur les matières premières et les méthodes de fabrication, une Division des services d'information a été créée à laquelle est incorporé le travail de la Branche des recherches et du développement du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, y compris le personnel d'environ cinquante représentants régionaux.

Les travaux du conseil sont sous la direction d'un président, de deux vice-présidents et de dix-sept autres membres du Conseil national de recherches. La responsabilité ministérielle relativement aux fonctions du conseil est dévolue au comité du Conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles dont le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements est le président.

L'encouragement des recherches scientifiques à l'échelle nationale a été l'une des fonctions permanentes du Conseil national de recherches du Canada. Depuis ses débuts, en 1916, le conseil offre des bourses postsecondaires en vue d'aider aux étudiants qui ont révélé des dispositions pour les travaux de recherches. Ces bourses ont également contribué dans une certaine mesure à la formation au Canada d'un personnel scientifique compétent pour répondre aux besoins académiques et industriels de la nation dans la poursuite de recherches fondamentales et appliquées. Plus de 1,800 chercheurs gradués ont été formés grâce à ces dons.

Le conseil a aidé aussi en versant des subventions aux chefs de divisions scientifiques des universités canadiennes qui, de cette façon, ont pu fournir de l'outillage en vue de recherches que les boursiers postsecondaires et autres étudiants avancés pouvaient faire en divers domaines.

La collaboration du Conseil national de recherches avec les industriels canadiens a concouru au développement de nouvelles industries en vue de la production de métaux essentiels et à l'amélioration des procédés dans les usines déjà établies. Les relations étroites et satisfaisantes ainsi nouées ont créé une union précieuse entre l'industrie et la science.

Les sciences sociales et les humanités.—Le Conseil de recherches en sciences sociales a été créé en 1940 pour améliorer les relations entre ceux qui font des travaux de recherches en plusieurs domaines et pour favoriser les recherches par divers moyens. Des sociétés comme la Société d'économie agricole du Canada, le Comité canadien de l'Union géographique internationale, l'Institut canadien des affaires internationales, la Société d'éducation du Canada, la Société canadienne de psychologie et la Société royale du Canada ont donné leur adhésion au projet.



L'usine d'énergie atomique, à Chalk-River (Ont.). Le président du Conseil national de recherches a décrit cette entreprise comme étant la réalisation scientifique canadienne la plus réconfortante depuis 1939. C'est la plus considérable qu'ait réussie le Canada par lui-même; elle a imprimé un caractère de maturité à la science canadienne.

Dans son dernier rapport, le conseil déclare que son travail a été marqué par une préoccupation croissante des grands problèmes du monde académique, surtout dans les universités où les recherches ont été entravées par les tâches plus lourdes que la demande de formation universitaire après la guerre a imposées aux professeurs. Aussi, est-il devenu très difficile de recevoir tous les étudiants qui désirent suivre des cours avancés. La Conférence des universités canadiennes et le Conseil des recherches sur les lettres font un effort coordonné pour résoudre ces problèmes. On prévoit une expansion du travail dans les institutions de tout le Canada, expansion qui devrait accroître les possibilités de recherches efficaces dans le domaine des sciences politiques, de la sociologie et de l'anthropologie.

Le Conseil de recherches sur les lettres a été inauguré en 1942 pour consolider la position des humanités dans l'enseignement supérieur. Sa constitution prévoit un corps *ad hoc* de chercheurs actifs représentant autant de formations et d'universités que possible. Seize membres recrutés parmi le personnel de quinze universités ont effectué, avec l'aide de la Rockefeller Foundation, un vaste relevé de la situation des humanités au Canada. Le rapport, qui traite de cette situation dans l'enseignement secondaire et à divers stades dans les universités, révèle la nécessité d'un effort concerté de la part des institutions académiques canadiennes si l'on ne veut pas que les normes traditionnelles de culture soient compromises.

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques au Canada sont surtout des institutions urbaines. Dans les villes de plus de 10,000 âmes, environ 92 p. 100 de la population joint d'un certain service de bibliothèque, alors que dans les centres urbains plus petits la proportion est de 42 p. 100. Bien que 5 p. 100 seulement de la population rurale ait présentement un service de bibliothèque, l'intérêt manifesté à l'égard du service rural fourni par les bibliothèques régionales et ambulantes promet de modifier cette situation dans un avenir rapproché.

Dans les grands centres, les principales bibliothèques sont dirigées comme des institutions municipales, habituellement par une commission nommée par le conseil municipal. Les bibliothèques moins importantes, qui sont les plus nombreuses, sont dirigées par des organismes bénévoles. De faibles subventions provinciales sont accordées à ces deux groupes de bibliothèques dans la plupart des provinces, mais non dans le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba. Un centre provincial s'occupe de diriger et d'encourager le développement des bibliothèques publiques dans la Division des bibliothèques publiques du ministère de l'Instruction publique d'Ontario, ainsi qu'à la Commission des bibliothèques publiques de la Colombie-Britannique. C'est là un des moyens les plus efficaces, semble-t-il, d'aider au mouvement des bibliothèques; le service des bibliothèques publiques dans l'Ontario et la Colombie-Britannique est plus complet que dans les autres provinces. L'Île du Prince-Édouard a maintenant un centre au siège principal de sa bibliothèque provinciale et la Nouvelle-Écosse, à sa nouvelle Commission des bibliothèques régionales. La Saskatchewan a entrepris une vaste réorganisation de ses bibliothèques; un programme en vue d'y établir des bibliothèques régionales est en voie de développement.

La circulation des livres au Canada se limite à environ 40 p. 100 de la population et atteint une moyenne annuelle d'environ cinq volumes par personne. Il est estimé que le quart environ des habitués des bibliothèques sont des enfants, soit à peu près la même proportion que l'inscription scolaire par rapport à la population totale du pays.

L'analyse de la circulation des ouvrages autres que ceux d'imagination révèle qu'il se lit plus de philosophie dans les grands centres et plus d'ouvrages de religion dans les petits centres. La sociologie et les arts sont étudiés sur une plus grande échelle dans les grands centres (sauf où il y a des bibliothèques régionales), tandis que la littérature, l'histoire et les récits de voyage sont populaires dans les petits centres. Les biographies sont en vogue partout; après les récits de voyages, ce sont en somme les ouvrages les plus populaires.

Les arts créateurs

Galerie nationale.—L'activité de la Galerie nationale revêt plusieurs aspects. Elle joue un rôle dans l'éducation des adultes en plus de collaborer à l'enseignement primaire, secondaire et collégial.

Depuis plus de quarante ans, la Galerie nationale rassemble une collection permanente qui représente ce qu'il y a de mieux dans les styles ancien et moderne. Cette collection est utile à l'amélioration des arts et du dessin industriel.

La galerie n'est pas un simple dépôt. Elle assemble et fait circuler les expositions, pas moins de quinze à la fois. Les galeries de beaux-arts, les écoles, les centres sociaux et autres organismes responsables recourent à la galerie pour y puiser une bonne partie de ce qu'ils offrent au public. La Galerie nationale fait aussi des prêts aux petits musées et aux musées nouveaux.

Des conférences écrites illustrées de projections ont été préparées pour les écoles, les collèges et les sociétés locales; des reproductions de tableaux accompagnées de textes d'appréciation ont été faites; des cours sont donnés aux écoliers à la Galerie et des expositions de travaux scolaires figurent au programme de la Galerie nationale. Des conférences se donnent à Ottawa et de temps à autre des tournées sont organisées en d'autres endroits du pays.

Douze mille étudiants de 80 centres des États-Unis et du Canada se sont réunis à Montréal en avril 1947 pour prendre part à un festival international de musique qui a duré trois jours.





Un artiste, expert en sculpture sur bois, à l'oeuvre dans un centre d'artisanat de la Nouvelle-Écosse.

Des émissions scolaires sur l'art canadien ont été inaugurées en 1945 en collaboration avec la Société RadioCanada, et des films sur la peinture canadienne ont été réalisés de concert avec l'Office national du film. Des reproductions au pochoir de soie, faites à la Galerie et distribuées un peu partout, ont fait connaître certaines œuvres d'art canadiennes en plusieurs parties du monde; ces reproductions ainsi que d'autres sont très recherchées dans les écoles canadiennes.

En outre, la Galerie a aidé à la publication de la revue *Canadian Art*, source importante de renseignements sur l'œuvre et les méthodes de travail des artistes canadiens.

Ainsi donc, la Galerie nationale a rempli les stipulations de sa charte en prenant la garde de ses collections et par "l'encouragement et la culture du goût artistique... et de l'intérêt du public canadien aux beaux-arts, et en général, la protection des intérêts de l'art au Canada."

Le Conseil canadien des arts.—Le Conseil canadien des arts a été formé en décembre 1945 à la suite de mémoires présentés au Comité spécial de la Chambre des communes sur la reconstruction et le rétablissement par les associations qui le constituent. Entre autres choses, les mémoires envisageaient au Canada une société où les arts seraient plus étroitement mêlés à la vie du peuple.

On a proposé d'établir "un organisme d'État chargé de mettre en œuvre un programme national de culture et de fournir de la musique, du théâtre, de l'art et du cinéma à toute notre population" afin de remédier à une situation dans laquelle cette population ne profite pas des arts et à cause de laquelle les artistes évoluent dans un domaine si restreint "qu'ils sont forcés de s'adonner à des emplois peu compatibles avec leurs talents." D'autres propositions ont pour objet l'amélioration du dessin industriel, des logements et de l'urbanisme.

Le répertoire suivant des noms des seize organismes constitutifs du Conseil donne une idée du domaine auquel celui-ci s'intéresse :

- L'Académie royale canadienne des Arts
- L'Institut royal d'architecture du Canada
- La Société des sculpteurs du Canada
- La Société canadienne des peintres à l'aquarelle
- La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs
- Le Groupe canadien des peintres
- La Société canadienne des arts graphiques
- La Fédération des artistes canadiens
- The Canadian Authors' Association
- La Société des écrivains canadiens
- Le Comité de musique
- La Société canadienne des jardinistes et urbanistes
- Le Festival dramatique national
- La Corporation canadienne de l'artisanat
- La Corporation canadienne des potiers
- La Société des arts et des lettres

Moyens d'atteindre le grand public

Radio.—Il y a au Canada environ trois millions d'appareils récepteurs radiophoniques, soit environ un appareil pour quatre personnes. Les permis de postes récepteurs privés sont au nombre d'environ 1,800,000, dont plusieurs servent à plus d'un appareil.

La Société Radio-Canada.—Un réseau de radiodiffusion peut devenir un instrument national efficace d'éducation dans le sens le plus large du mot. Par l'entremise du service d'information publique et d'éducation des adultes, il transmet des causeries, commentaires, entrevues, forums et programmes de discussions soit sous forme documentaire, soit sous forme de programme éducatif semi-dramatisé. Le sujet peut varier de l'histoire amusante à la discussion sur le gouvernement mondial, de l'art moderne et de la littérature canadienne à l'économie domestique et à la science vulgarisée. Les émissions sont en français ou en anglais et sont destinées à divers groupes d'auditeurs. La Société Radio-Canada prépare également des programmes d'échange international et un certain nombre de programmes commerciaux. Elle possède deux réseaux nationaux qui couvrent presque tout le Canada. Ces dernières années, le voltage de plusieurs postes a été augmenté.

L'activité de la Société Radio-Canada est décrite plus en détail aux pp. 161-163.

Le réalisateur du programme dramatique "Stage 48" de la Société Radio-Canada s'adresse aux interprètes, de la chambre de réglage, au cours d'une répétition.



Cinéma.—Il y a au Canada, en 1946, 1,477 salles de cinéma ; leurs recettes au contrôle (y compris les taxes d'amusement) s'élèvent à \$74,941,966, soit \$6.15 par personne. Le prix moyen d'entrée est de 32.9 cents, ce qui équivaut à environ 19 représentations par personne.

L'Office national du film.—L'Office se compose de deux ministres du Cabinet, de trois fonctionnaires du service civil ou des services de défense et de trois membres qui ne font pas partie du service civil. Leurs fonctions consistent à donner des conseils au sujet de la production des films du gouvernement, à coordonner les programmes cinématographiques nationaux et départementaux, à diriger la distribution des films du gouvernement au Canada et à l'étranger et à coordonner et développer un service de renseignements pour aider à cette distribution. Leur fonction principale est de présenter la scène canadienne, au Canada et à l'étranger, au moyen de films documentaires, de photos empruntées aux films et de moyens graphiques connexes. Par ces moyens, les Canadiens sont encouragés à s'instruire davantage sur le travail et les habitudes de leurs concitoyens et sur les relations du Canada avec les autres pays. Au Canada, les films de l'Office du film sont distribués à 325 salles de cinéma, où ils sont vus par plus de 2 millions de personnes chaque mois, et à 160 circuits ruraux, 155 cinémathèques et 200 conseils récréatifs qui comptent un auditoire de plus de 5 millions de personnes par mois. A l'étranger, les films sont distribués, par l'entremise des bureaux de l'Office du film et des représentants commerciaux et diplomatiques canadiens et par d'autres organismes, à 40 pays, en six langues différentes.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1947, l'Office national du film a parachevé 214 productions cinématographiques. La tendance de l'après-guerre porte sur les films éducatifs et culturels qui s'inspirent de sujets domestiques.

La presse.—Il se publie au Canada environ 100 quotidiens si l'on compte séparément les éditions du matin et du soir. Le tirage des quotidiens de langue anglaise est d'environ 2,400,000 et celui des quotidiens de langue française, d'environ 550,000. Il se publie également 4 quotidiens en langue chinoise et 2 en yiddish.

Les journaux quotidiens français ont, comme il faut s'y attendre, un fort tirage dans la province de Québec. Certains des principaux journaux de ce groupe paraissent depuis plus de 60 ans. Dix des 11 journaux de langue française sont publiés au Québec, l'autre en Ontario. Les centres urbains de 20,000 âmes ou plus absorbent plus de 93 p. 100 du tirage global des quotidiens de langue anglaise et de langue française.

Les journaux hebdomadaires sont quelque peu plus répandus ; les villes de 20,000 âmes ou plus absorbent 61 p. 100 seulement du tirage déclaré des hebdomadaires de langue anglaise, et environ 77 p. 100 du tirage de ceux de langue française.

Les journaux en langues étrangères sont surtout des hebdomadaires ou semi-hebdomadaires. En 1946, ces journaux ont un tirage déclaré d'environ 200,000 exemplaires, dont 65,000 en langue ukrainienne, 32,000 en langue allemande, 28,000 en judéo-allemand (yiddish) et 15,000 en polonais.

Index

	PAGE		PAGE
Abattage.....	98-105	Avengles, pension.....	57-58
Abattoirs et salaisons.....	135, 136, 141	Aviation civile.....	154-159
Aborigènes.....	45-47	— certificats et licences en vigueur.....	155
Accidents, indemnisation.....	61	— politique du gouvernement.....	155-156
Accroissement naturel de la population.....	52	Aviation civile internationale, organisation.....	33, 158-159
Affaires des anciens combattants (voir Anciens combattants)		Avionnerie, industrie.....	141
Agriculture.....	10, 71-95		
— améliorations agricoles, prêts, loi.....	200-201	Balance canadienne des paiements internationaux	190-193
— après la guerre.....	74-78	Banques, à charte.....	241-243
— Fédération canadienne.....	74	— Canada.....	230
— main d'œuvre.....	81	— centres de compensation.....	243
— pendant la guerre.....	71-74	— expansion industrielle.....	241
— progrès depuis 1939.....	71-78	— prêts et placements.....	241
— soutien des prix, loi.....	76	Bâtiment, permis de bâtir.....	206
— statistiques.....	78-95	Bétail.....	86, 87
— valeur de la production.....	69	Betteraves sucrières.....	92, 93
Alberta, agriculture.....	81	Beurre et fromage.....	88, 90, 91, 141
— allocations familiales.....	57	Bibliothèques publiques.....	256
— aptitude physique, aide financière.....	58	Bienfaitance sociale.....	55-62
— construction.....	203, 206	— services fédéraux.....	55-60
— forces hydrauliques.....	128	— provinciaux.....	60-62
— fourrures.....	115	Blé, acréage, production, importations, exportations.....	81-84
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes.....	233, 234	— commission.....	75-76
— industrie forestière.....	105	— contrats avec le Royaume-Uni.....	82, 83
— manufactures.....	135	Bois, abattage.....	98-105
— minéraux.....	125	— exportations.....	102
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif.....	237, 238	— production.....	102, 105
— parcs nationaux.....	24, 25	Budget, 1947-1948.....	229
— pêcheries.....	112	Bureaux de placement.....	219
— pensions.....	57, 58		
— population.....	39, 40, 42-45	Canada et les organisations internationales	32-35
— prêts et placements bancaires.....	241	— évolution nationale.....	26-32
— production.....	69	— relations extérieures.....	26-35
— statistiques vitales.....	51, 52	— situation économique en 1947.....	9-14
Aliments, industrie.....	135, 136	Canaux.....	153-154
— O.A.A.....	33-31	Caoutchouc, articles.....	141
Allocations, anciens combattants.....	60, 65	Centrales électriques.....	132-133
— familles.....	56, 57	Centres urbains, industries manufacturières.....	141-143
— mères.....	60, 61	— population.....	40-42
— personnes à charge.....	60	Céréales, production.....	81-86
Améliorations agricoles, prêts, loi.....	77, 200-201	Chemins de fer.....	147-149
Aménagement des terrains.....	200	— construction, dépenses.....	206
Anciens combattants, affaires.....	55, 62-66	— matériel roulant.....	141
— allocations.....	60, 65	— situation économique en 1947.....	13
— enseignement.....	250	— statistiques.....	119
— pensions.....	64	Chômage, assurance.....	58, 217-219
— prêts, commerciaux et professionnels.....	66	— unions ouvrières.....	208
— réadaptation, loi.....	61	Cinéma.....	260
— régime des traitements.....	63, 64	Cités et villes, industries manufacturières.....	143
— terres.....	66	— population.....	41-42
Appareils électriques, manufacture.....	111	Colombie Britannique, agriculture.....	81
Aptitude physique.....	58	— allocations familiales.....	57
Arête, dérivés.....	123, 125	— aptitude physique, aide financière.....	58
Arts, conseil canadien.....	258-259	— construction.....	203, 206
— créateurs.....	256-259	— forces hydrauliques.....	128
Assurance.....	244-245	— fourrures.....	115
— accident.....	245	— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes.....	233, 234
— chômage.....	58, 217-219	— industrie forestière.....	105
— feu.....	244-245	— manufactures.....	135
— vie.....	244		
Attraits touristiques.....	21-25		
Automobiles, assurance.....	245		
— fabrication.....	141		
— véhicules.....	150-151		

	PAGE		PAGE
Colombie-Britannique minéraux.....	125	Dettes obligataire municipale.....	237, 239
— municipalités, taxes, dette obliga- taire, passif.....	237-238	— provinciale.....	235
— pêcheries.....	112	Différents industriels.....	209-210
— parcs nationaux.....	24, 25	Education	247-260
— pensions.....	57, 58	— adultes.....	250
— population.....	39, 40	— écoles.....	247-252
— prêts et placements bancaires.....	241	— enseignement aux enfants excep- tionnels.....	249-250
— production.....	69	— enseignement supérieur.....	250-252
— statistiques vitales.....	51, 52	— personnel enseignant.....	247-249
Combustibles, production.....	122-124	— santé.....	248
Commerce, bancaire.....	241-242	— statistiques.....	252
— extérieur.....	13	Emploi, dans la construction.....	203, 216
— exportations, importations.....	182-190	— dans les manufactures.....	144-145, 213-217
— industrie touristique.....	193-195	— par groupe industriel.....	213-217
— intérieur.....	166-172	— par industrie.....	213-217
— détail.....	13-14, 168-170	— relations ouvrières en temps de guerre.....	209
— gros.....	167-168	— service de placement.....	219
Commission canadienne du blé.....	75-76	Emprunts du gouvernement.....	229
— énergie atomique.....	34	Energie atomique, commission.....	34
— prêt agricole canadien.....	76-77	Energie électrique.....	12, 127-133
— produits laitiers.....	75	— construction hydroélectrique en 1947.....	129-132
— viandes.....	75	— valeur de la production.....	69
Commonwealth des nations britanni- ques, rang occupé par le Ca- nada.....	28-29	Esable, produits.....	93
Communications.....	159-165	Esquimaux.....	47
Comptes nationaux.....	220-224	Estimations annuelles de la popula- tion.....	45
Conférence de San-Francisco.....	43	Etablissements de commerce et de services.....	166-170
Conseil canadien des arts.....	258-259	Etat conjugal de la population.....	42
Conseil économique et social.....	34	Expansion industrielle, banque.....	241
Conseil général d'hygiène.....	53	Exportations, blé.....	81, 186
Conseil national de recherches.....	254	— commerce.....	182-186
Conseil de sécurité.....	34	— par principaux pays.....	185-186
Conserves alimentaires.....	136-137	— permis.....	75
Construction.....	12, 197-206	— principales.....	186
— aide du gouvernement.....	197-201	— résumé.....	182
— chemins de fer, dépenses.....	206	— selon le degré de préparation.....	184
— emploi.....	203-204	— situation économique en 1947.....	13
— hydroélectrique en 1947.....	129-132	Familles, allocations	56, 57
— loi nationale sur l'habitation.....	197-200	Fédération canadienne de l'Agricul- ture.....	74
— navires.....	141	Fer et acier.....	137-138, 141
— permis de bâtir.....	206	Ferme, vente des produits.....	80-81
— prêts.....	197-201	Ferme à torturer.....	116-117
— projet d'habitations intégrées.....	199-200	Film, Office national.....	260
— résidentielle.....	202	Finance publique.....	224-238
— statistique.....	202-206	— fédérale.....	220-232
— unités de logement.....	202-203	— municipale.....	235-238
— valeur, 1944-1946.....	69, 204	— provinciale.....	224-227, 233-235
— Wartime Housing Limited.....	200	— statistiques collectives.....	224-227
Coopératives.....	170-172	Forces hydrauliques.....	12, 127-133
— assurance.....	172	— construction hydroélectrique.....	129-132
— commerciales.....	171	— disponibles et exploitées.....	128
— services divers.....	172	— répartition par province.....	128-129
— syndicats de crédit.....	172	Forêts, industrie.....	10, 97-107
Coût de la vie.....	178-179	— opérations.....	98-102, 103-101
— nombres-indices.....	179	— statistique.....	103-107
Cultures, grandes.....	81-86	— valeur de la production.....	69
— spéciales.....	92-95	— valeur des produits.....	104
Décès au Canada, mortalité infantile	52	Formation professionnelle.....	211-213
— mortalité puerpérale.....	52	— anciens combattants.....	64, 212-213
— par province.....	51	— jeunesse.....	211
— selon la cause.....	51, 52	Fournitures.....	114-119
Dépense nationale brute aux prix du marché.....	221-223	— classement.....	117
Dépenses, divers gouvernements.....	224-226	— commerce.....	117-119
— gouvernement fédéral.....	14, 226	— exportations et importations.....	119
— gouvernements municipaux.....	226, 237	— fermes.....	116-117
— gouvernements provinciaux.....	226, 234	— production.....	115-116
Désavantagés et personnes à charge, soin.....	64-62	Fromage et beurre.....	88, 90, 91, 141
Détail, commerce.....	13, 168-170	Fruits.....	94, 95
— magasins, ventes.....	169	Galerie nationale	256-258
— services.....	170	Graines de semence, récolte.....	94
Dettes, divers gouvernements.....	226-227	Grains secondaires.....	84-86
— gouvernement fédéral.....	227, 228	Grandes cultures.....	81-86
— gouvernements provinciaux.....	227, 235		
— municipalités.....	227, 238		

	PAGE
Grèves et lock-outs	208-210
Guerre, règlements des relations ouvrières	209
Habitation, loi nationale	197-200
Hôpitaux et sanatoriums	54
Hôpitaux publics et privés	54
Hydroélectricité	11, 127-133
Hygiène, Conseil général	53
Ile du Prince-Edouard, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203, 206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234
— industrie forestière	105
— manufactures	135
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif	237, 238
— parcs nationaux	22
— pêcheries	112
— pensions	57, 58
— population	39, 40, 42-45
— prêts et placements bancaires	241
— production	69
— statistiques vitales	51, 52
Immigration	48
Importations, blé	84
— commerce	187-190
— par principaux pays	189
— permis	75
— principales	190
— résumé	182
Impôt sur le revenu	230-232
— nombre de contribuables	232
Indemnisation des accidentés	61
Indemnités de service de guerre, loi	64
Indices (voir "nombres-indices")	
Indiens	45-47
Industries principales	141
Lait, production, industrie	88, 90-91
— produits laitiers, commission	75
Lignes aériennes indépendantes	156
— Pacifique Canadien	156
— Trans-Canada	156
Lock-outs et grèves	208-210
Logement	43
— unités, construction	202, 203
Lois, allocations, anciens combattants	65, 66
— allocations familiales	56-57
— aptitude physique nationale	58
— assistance à l'agriculture des Prairies	79-80
— habitation	197-200
— indemnités de service de guerre	64
— lignes aériennes Trans-Canada	156
— maintien des mesures transitoires	177, 209
— pensions, anciens combattants	64, 65
— permis d'exportation et d'importation	75
— prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants	66
— prêts destinés aux améliorations agricoles	200-201
— produits agricoles	75
— réadaptation des anciens combattants	64
— réduction des embayures	79-80
— rentes viagères sur l'Etat	59
— rétablissement agricole des Prairies	79-80
— soutien des prix agricoles	76
— terres destinées aux anciens combattants	66

	PAGE
Magasins de détail, distribution des ventes	169
Magasins en chaîne	170
Mait-d'œuvre agricole	81
Maisons, construction	202-203
— prêts, agrandissement	199
— programme de transformation	199
Manitoba, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203, 206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234
— industrie forestière	105
— manufactures	135
— minéraux	125
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif	237, 238
— parcs nationaux	23, 24
— pêcheries	112
— pensions	57, 58
— population	39, 40, 42-45
— prêts et placements bancaires	241
— production	69
— statistiques vitales	51, 52
Manufactures	42, 68, 69, 134-145
— emploi	143-145
— par province et selon le produit	135
— principales industries	143-145
— résumé des statistiques	134-135
— situation économique en 1947	12
— valeur de la production	69
Mariages au Canada	51
Ménages	43
Mères, allocations	60, 61
Métalloïdes, production	123-125
Métaux, production	121-122, 124
Métaux non ferreux, réduction et affinage	141
Miel	93
Mines et minéraux	121-125
— production minière, valeur	69
Minoterie	135, 136, 141
Mortalité infantile	52
Mortalité puerpérale	52
Moyens d'atteindre le grand public	259-260
Municipalités, dette obligatoire	237-238
— évaluation, dette obligatoire	236
— finances	235-238
— passif	227, 237, 238
— taxes	236-237
Naissances au Canada	51
Nations Unies, le Canada et	42-45
Navigation	151-152
— aérienne	158-159
— navires, construction	141
Négociations collectives	209-210
Nombres-indices, coût de la vie	179
— emploi	216
— dans les manufactures	145
— prix de gros	173
— taux des salaires	240
Nouveau-Brunswick, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203-206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234
— industrie forestière	105
— manufactures	135
— minéraux	125
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif	237, 238
— parcs nationaux	23
— pêcheries	112

	PAGE
Nouveau-Brunswick, pensions	57, 58
— population	39, 40, 42-45
— prêts et placements bancaires	241
— production	69
— statistiques vitales	51, 52
Nouvelle Écosse, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203, 206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234
— industrie forestière	105
— manufactures	135
— minéraux	125
— municipalités, taxes, dette obligataire, passif	237, 238
— parcs nationaux	22-23
— pêcheries	112
— pensions	57, 58
— population	39, 40, 42-45
— prêts et placements bancaires	241
— production	69
— statistiques vitales	51, 52
Obligations d'épargne du Canada	229-230
Eaux	87, 88
Office national du film	260
Office des produits spéciaux	75
Ontario, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203, 206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234
— industrie forestière	105
— manufactures	135
— minéraux	125
— municipalités, taxes, dette obligataire, passif	237, 238
— parcs nationaux	23
— pêcheries	112
— pensions	57, 58
— population	39, 40, 42-45
— prêts et placements bancaires	241
— production	69
— statistiques vitales	51, 52
Opérations dans les forêts	98, 102, 103-104
Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies	33-34
Organisation de l'aviation civile internationale	33, 158-159
Organisation du travail	207-208
Organisme international de l'aviation civile	33, 158-159
Origines de la population	44
Ouvriers, relations ouvrières	209
Pacifique canadien, lignes aériennes	156
Paiements internationaux, balance canadienne	190-193
Papier, production	106-107
Papier à journal, production	10, 106, 107
— exportations	107
Parcs nationaux	21-25
Passif, gouvernement fédéral	227
— gouvernements municipaux	227, 238
— gouvernements provinciaux	227, 234
Pêcheries	108-113
— production	10-11, 69, 112-113
Pensions, anciens combattants, loi	64-65
— aveugles	57, 58
— vieillesse	57
Permis de bâtir	206
Permis d'exportation et d'importation, loi	75
Personnes à charge, allocations	60

	PAGE
Personnes à charge et désavantagées, soin	61-62
Personnes déplacées, immigration	48
Pétrole, dérivés	122, 123, 124, 131
Piégeage, valeur de la production	69
Placement, bureaux	219
— service national	219
Population	37-49
— 1891-1941	39
— accroissement naturel	52
— âge	43
— cités et villes de plus de 20,000	41-42
— Esquimaux	47
— estimations annuelles	45
— état conjugal	42
— familles	43
— hommes et femmes actifs	44
— Indiens	45-47
— lieu de naissance	44
— logements	43
— ménages	43
— origines	44
— provinces des Prairies	40
— religion	45
— rurale et urbaine	40, 41-42
— selon le sexe et l'âge	43
Ports	152
Poste aérienne	164-165
Postes, administration	164-165
Prairies, loi d'assistance à l'agriculture	79-80
— loi du rétablissement agricole	79-80
— population	40
Presse	260
Prêt agricole, commission	76-77
Prêts, agrandissement de maisons	199
— cultivateurs	199-201
— producteurs primaires	199
— sociétés de logement à dividende limité	199
Prêts conjoints, habitation	197
Prix, mouvements	14
— période de la déréglementation	173-178
Prix agricoles, loi de soutien	76
Prix de gros	172-173
— nombres indices mensuels	173
Production	10, 67
— par industrie	69
— par province	69
— primaire et secondaire, 1947	10, 12
— valeur	69
Produit national brut, prix du marché	220-221
Produits alimentaires, contrats avec le Royaume-Uni	10, 75-76
— industrie	135-136
Produits animaux, abattoirs et salaisons	135, 136, 141
— industrie laitière	88-91
Produits chimiques et connexes	138-140, 141
Produits de l'érable	93
Produits laitiers	136
— subventions	88, 174
Programme de transformation de maisons	199
Progrès de l'agriculture depuis 1939	71-78
Projet d'habitations intégrées	199-200
Provinces, dette obligataire	235
— finance publique	233-235
— recettes et dépenses	233-235
— services de bienfaisance sociale	60-62
Pulpe, procédé de fabrication	106
Pulpe et papier, industrie	105-107, 141
— papier à journal	10, 107
— production	105-106
Québec, agriculture	81
— allocations familiales	57
— aptitude physique, aide financière	58
— construction	203, 206
— forces hydrauliques	128
— fourrures	115

	PAGE		PAGE
Québec, gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 234	Sécurité, Conseil	34
— industrie forestière	105	Service aérien transatlantique	157-158
— manufactures	135	Service de guerre, loi sur les indemnités	64
— minéraux	125	Service de placement	219
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif	237, 238	Service diplomatique	31-32
— parcs nationaux	23	Services de bienfaisance	55-62
— pêcheries	112	Services de détail	170
— pensions	57, 58	Services provinciaux de bienfaisance sociale	60-62
— population	39, 40, 42-45	Sexe de la population	43
— prêts et placements bancaires	241	Sidéurgie	137-138, 141
— production	69	Situation économique du Canada, 1947	9-14
— statistiques vitales	51, 52	Société centrale d'hypothèques et de logement	197-200
Radio	150-163	Société Radio-Canada	160-163, 259
Radio-Canada, activité	162-163	Soin des adultes et des enfants	61-62
— organisation	161-162	Soin des personnes à charge et des désavantagés	61-62
— programmes éducatifs	163, 259	Statistiques, agriculture	78-95
— service et extension des programmes	163	— manufacturières	134-135
— service international	163	— vitales	50-52
Recensement de la population	39-45	— conseil	50
Recensement des établissements de commerce et de services	166-170	— index national	50
Recettes, gouvernement fédéral	225, 228-229	Suppression des tandis	200
— gouvernements municipaux	225-226, 236-237	Tabac, production et consommation	92
— gouvernements provinciaux	225-226, 233	Taxes, corporations	231, 233
— réimies des gouvernements	224-226	— surplus de bénéfices	229, 231
Recherches, conseil national	254	Télégraphes	159
— sciences et	252-255	Téléphones	159-160
Recherches et aménagement régional	200	Territoires du Nord-Ouest, allocations familiales	57
Régime bancaire	239, 244	— forces hydrauliques	128
Relations extérieures du Canada	26-35	— fourrures	115
Relève de la production	67-69	— manufactures	135
Religions	45	— minéraux	125
Rentes viagères sur l'État	59, 60	— parcs nationaux	25
Ressources forestières	97-98	— pensions	57, 58
Revenu, agriculteurs	78-80	— population	39, 40, 42, 43, 45
— impôt sur le	230-232	Textiles, industrie	137
Revenu national	220-221	Tourisme	48, 193-195
Revenu national net, coût des facteurs de production	220-221	— attrait touristiques	21-25
Revenu personnel	14, 223-224	Tramways électriques	149
Royaume-Uni, commerce	185, 189	Trans-Canada, lignes aériennes	156
— contrats	10, 75-76	Transports, communications	13, 147-165
Salaires, nombres-indices	210	— situation économique en 1947	183
Salaires agricoles	81	Travail	207-219
Salaires et heures de travail	210-211	— législation	207
Salaisons, abattoirs et	135, 136, 141	— ministère fédéral	207
San-Francisco, Conférence	33	— organisation	207-208
Santé nationale et bien-être social, ministère	55	— salaires et heures de travail	210-211
Santé publique	53-54	Travail à l'açon et réparations, valeur de la production	69
Saskatchewan, agriculture	81	Unions ouvrières, chômage	208
— allocations familiales	57	Unité nationale, les voyages et	17-19
— aptitude physique, aide financière	58	Unités de logement, construction	202-203
— construction	203, 206	Usines centrales électriques	132-133
— forces hydrauliques	128	— moyenne de production mensuelle	133
— fourrures	115	Vaisseau entrés aux ports canadiens	152
— gouvernement provincial, dépenses, passif, recettes	233, 231	Véhicules automobiles	150-151
— industrie forestière	105	Viandes, commission	75
— manufactures	135	Vieillesse, pensions de	57
— minéraux	125	Villes, population	40-32
— municipalités, taxes, dette obligatoire, passif	237, 238	Voire	149-150
— parcs nationaux	24	Volailles et crufs	87, 88
— pêcheries	112	Voyages d'une province à l'autre	21-25
— pensions	57, 58	Voyages et unité nationale	17-19
— population	39, 40, 42-45	Wartime Housing Limited	200
— prêts et placements bancaires	241	Yorkon, allocations familiales	57
— production	69	— construction	203
— statistiques vitales	51, 52	— forces hydrauliques	128
Siège, industrie	97-107	— fourrures	115
Sciences et recherches	252-255	— industrie forestière	105
Sciences naturelles	253-255	— manufactures	135
Sciences sociales et humanités	254-255	— minéraux	125
		— pêcheries	112
		— population	39, 40, 42, 43-45

CANADA

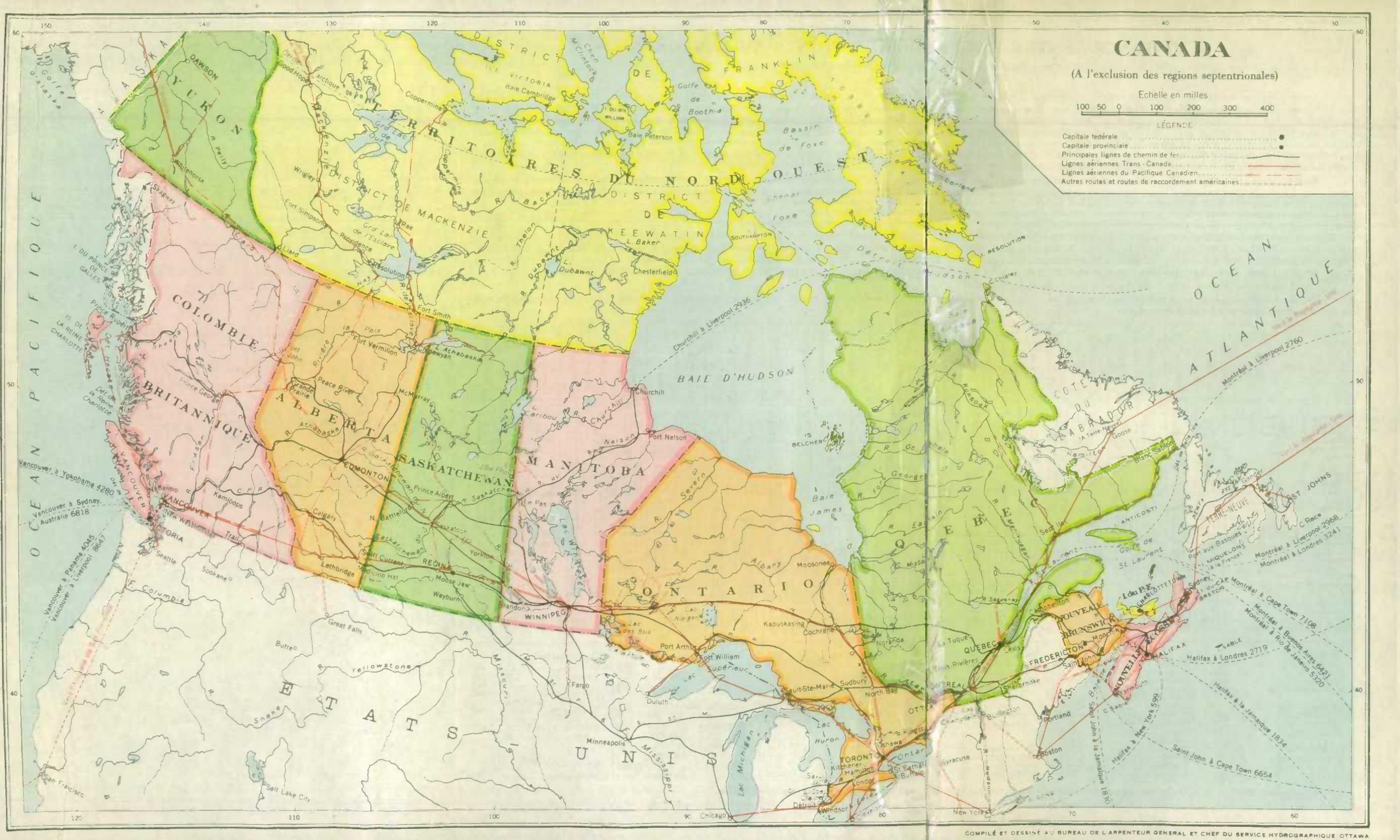
(A l'exclusion des régions septentrionales)

Echelle en milles



LÉGENDE

- Capitale fédérale
- Capitale provinciale
- Principales lignes de chemin de fer
- Lignes aériennes Trans-Canada
- Lignes aériennes du Pacifique Canadien
- Autres routes et routes de recordement américaines



DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX POINTS AU CANADA.*

NOTA.—Généralement, les distances données sont les plus courtes par rail.

A notre époque, où les déplacements sont si populaires, il est très utile de connaître les distances en milles entre les principaux points, mais toute tentative d'établir une telle compilation rencontre de nombreuses difficultés. Les distances par rail sont le choix logique, bien que les distances par route soient d'un intérêt croissant pour un grand nombre de voyageurs par automobile et soient une alternative utile. Les parcours par rail représentent ordinairement les plus courtes distances pratiques entre deux points et même aujourd'hui le gros du trafic-marchandises et du trafic-voyageurs se fait par rail. De plus, les distances par air (quelquefois appelées distances à vol d'oiseau) sont utiles en pratique pour ceux qui voyagent par air seulement. Il est certain que ce mode de transport tend à se populariser, mais il n'a pas encore atteint de proportions assez grandes pour qu'elles justifient une tabulation élaborée. De plus, il n'est pas difficile d'estimer les distances par air au moyen d'une carte sur échelle convenable, tandis que le lecteur ordinaire éprouve certaines difficultés à obtenir les distances par rail.

Bien qu'il ait été décidé d'adopter les distances par rail comme plus utiles, il est nécessaire de décider laquelle des deux routes entre deux points, la plus fréquentée ou la plus courte, devra dominer. Dans les tableaux ci-dessous, les distances entre les différents points sont les plus courtes distances par rail et non nécessairement les routes les plus fréquentées ou les routes par lesquelles la plupart des trains passent. Elles sont compilées principalement d'après les horaires des chemins de fer. Le principal tableau comprend la capitale de chaque province et certains des principaux centres d'expédition choisis principalement, mais pas uniquement, d'après la population; les tableaux secondaires comprennent des distances d'importance locale. Comprise dans les distances de Charlottetown est la distance de Borden au Cap Tormentine, sur laquelle les trains sont transportés par ferry-boat; de même la distance par ferry-boat, que le train parcourt entre Mulgrave et Point Tupper, est comprise dans la distance entre Halifax et Sydney. Dans le tableau principal toutes les distances de Victoria comprennent la distance parcourue par bateau de Victoria à Vancouver. Cependant, partout où il a été possible, les distances par rail seulement ont été employées. Pour certaines distances de Trois-Rivières et de Québec il est possible, au moyen de traversiers, de voyager par des routes plus courtes que celles données dans les tableaux; la route par rail est cependant la seule donnée dans ces cas.

Là où les routes par eau sont données, la distance est approximative.

Les distances par air ne sont pas nécessairement les distances en ligne droite entre les différents points, mais la longueur des routes aériennes généralement suivies par les aéroplanes par une belle température.

Place.	Halifax.	Moncton.	Charlottetown.	Saint John.	Fredericton.	Québec.	Montréal.	Sherbrooke.	Trois-Rivières.	Ottawa.	Kingston.	Toronto.	Hamilton.	London.	Windsor.	Fort William.	Winnipeg.	Brandon.	Churchill.	Regina.	Saskatoon.	Calgary.	Edmonton.	Vancouver.	Victoria.	Prince Rupert.
Halifax	0	189	239	278	292	662	747	646	740	858	1081	1120	1196	1306	1716	2012	2146	2991	2367	2483	2834	2813	3475	3560	3769	
Moncton	189	0	126	89	104	473	558	457	551	669	892	931	1007	1117	1527	1823	1957	2802	2178	2294	2645	2624	3286	3371	3580	
Charlottetown	239	126	0	215	230	600	684	583	677	795	1018	1057	1133	1243	1653	1950	2084	2929	2305	2421	2772	2751	3413	3498	3707	
Saint John	278	89	215	0	67	426	476	375	503	587	810	849	925	1035	1445	1776	1910	2755	2131	2247	2598	2577	3239	3324	3533	
Fredericton	292	104	230	67	0	403	454	353	481	565	788	827	903	1013	1423	1753	1887	2732	2108	2224	2575	2554	3216	3301	3510	
Québec	662	473	600	426	403	0	169	127	78	280	503	542	618	728	1079	1350	1484	2329	1705	1821	2172	2151	2813	2898	3107	
Montréal	747	558	684	476	454	169	0	101	95	111	3	334	373	449	559	969	1353	1486	2331	1707	1823	2174	2153	2815	2900	
Sherbrooke	646	457	583	375	353	127	101	0	196	212	74	435	474	550	660	1070	1454	1587	2432	1808	1924	2275	2254	2916	3001	
Trois-Rivières	740	551	677	503	481	78	95	196	0	206	68	429	468	544	654	1064	1448	1581	2426	1802	1918	2269	2248	2910	2995	
Ottawa	858	669	795	587	565	280	111	212	206	0	12	247	286	362	472	858	1242	1375	2220	1596	1712	2063	2042	2704	2789	
Kingston	920	731	857	649	627	342	173	274	268	112	0	161	200	276	386	908	1292	1426	2270	1647	1763	2113	2093	2754	2839	
Toronto	1081	892	1018	810	788	503	334	435	429	247	61	0	39	115	225	811	1207	1340	2185	1562	1677	2028	2008	2670	2755	
Hamilton	1120	931	1057	849	827	542	373	474	468	286	00	39	0	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2067	2047	2709	2794	
London	1196	1007	1133	925	903	618	449	550	544	362	76	115	80	0	110	926	1322	1455	2300	1677	1792	2143	2123	2785	2870	
Windsor	1306	1117	1243	1035	1013	728	559	660	654	472	96	225	190	110	0	1036	1432	1565	2410	1787	1902	2253	2233	2895	2980	
Fort William	1716	1527	1653	1445	1423	1079	969	1070	1064	858	98	811	850	926	1036	0	419	552	1397	774	889	1240	1220	1882	1967	
Winnipeg	2012	1823	1950	1776	1753	1350	1353	1454	1448	1242	92	1207	1246	1322	1432	419	0	133	978	355	470	821	801	1463	1548	
Brandon	2146	1957	2084	1910	1887	1484	1486	1587	1581	1375	26	1340	1379	1455	1565	552	133	0	937	221	384	688	715	1330	1415	
Churchill	2991	2802	2929	2755	2732	2329	2331	2432	2426	2220	70	2185	2224	2300	2410	1397	978	937	0	845	813	1217	1144	1859	1944	
Regina	2367	2178	2305	2131	2108	1705	1707	1808	1802	1596	47	1562	1601	1677	1787	774	355	221	845	0	163	467	493	1108	1193	
Saskatoon	2483	2294	2421	2247	2224	1821	1823	1924	1918	1712	53	1677	1716	1792	1902	889	470	384	813	163	0	404	330	1046	1131	
Calgary	2834	2645	2772	2598	2575	2172	2174	2275	2269	2063	71	2028	2067	2143	2253	1240	801	688	1217	467	404	0	194	642	727	
Edmonton	2813	2624	2751	2577	2554	2151	2153	2254	2248	2042	93	2008	2047	2123	2233	1220	801	715	1144	493	330	194	0	761	846	
Vancouver	3475	3286	3413	3239	3216	2813	2815	2916	2910	2704	54	2670	2709	2785	2895	1882	1463	1330	1859	1108	1046	642	761	0	85	
Victoria	3560	3371	3498	3324	3301	2898	2900	3001	2995	2789	39	2755	2794	2870	2980	1967	1548	1415	1944	1193	1131	727	846	85	0	
Prince Rupert	3769	3580	3707	3533	3510	3107	3109	3210	3205	2998	49	2964	3003	3079	3189	2176	1757	1671	2100	1449	1287	1150	956	1158	1243	

De Halifax—	De Toronto	De Winnipeg—	North Battleford...	259	De Waterways—	De Vancouver—
à Yarmouth.....	à Brantford.....	à Portage-la-Prairie.....	Yorkton.....	123	à Fort Smith.....	à Trail.....
Sydney.....	St. Catharines.....	Le Pas.....			(par air)	Kamloops.....
Glace Bay.....	Kitchener.....	Flinflon.....				Prince George.....
New Glasgow.....	Oshawa.....	Ilford (chemin d'hiver				Prince Rupert.....
	Peterborough.....	d'Ilford à Gods Lake				(par eau)
	North Bay.....	132 milles).....				Whitehorse, T. du Y.....
De Saint John—	Sudbury.....	Norway House (par				(une partie par eau)
à Edmundston.....	Sault-Ste-Marie.....	eau de Selkirk).....				Dawson T. du Y.....
Campbellton.....	Sioux Lookout.....					(une partie par eau)
St. Stephen.....	Cochrane.....					
	Kenora.....	De Regina—				
De Montréal—	Cobalt.....	à Moose Jaw.....				
à Shawinigan Falls.....	Timmins.....	Swift Current.....				
St-Hyacinthe.....	Moosonee.....	Prince Albert.....				
Noranda.....						De Victoria—
						à Nanaimo.....
						73

* Préparé sous la direction de F. H. Peters, Arpenteur Général et Chef, Arpentage hydrographique, Ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010316887

c. l

CS 005